Le Monde

Cahier Initiatives

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15611 – 7 F

MERCREDI 5 AVRIL 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'Institut monétaire européen dénonce le laxisme des Quinze

Un rapport juge sévèrement « la dégradation des finances publiques »

LES GOUVERNEMENTS des pays européens engagés dans la réalisation d'une union monétaire ont mal géré leurs finances publiques ces dernières années. Tel est en substance le constat fait par l'Institut monétaire européen dans le premier rapport qu'il vient de publier sur les années 1993 et 1994.

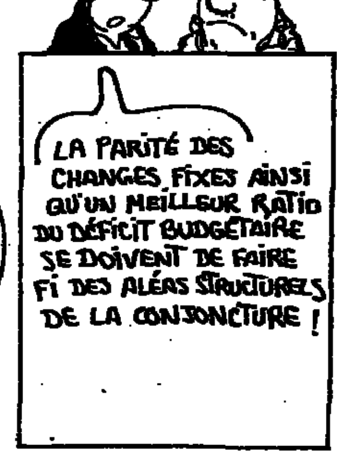
L'IME, qui est chargé de préparer le passage à la monnaie unique, justifie la sévérité des politiques menées par les banques centrales depuis le début des années 90 : si les taux d'intérêt ont été aussi élevés et l'argent aussi cher, c'est bien parce que les gouvernements ont été trop laxistes dans le domaine budgétaire et en général dans celui des finances publiques.

Le résultat n'a pas été très bon du point de vue de l'intérêt général : l'activité aurait pu être moins freinée, et surtout moins longtemps, si l'équilibre entre politique monétaire et politique budgétaire avait été meilleur.

L'IME n'est pas tendre pour les autorités gouvernementales. Tout est dit *mezza voce*, mais le constat est bien là : c'est parce que les Etats n'ont pas fait leur travail, laissant filer les finances publiques dans des proportions jamais vues, et cela en parfaite contradiction avec les engagements de Maastricht, que les autorités monétaires ont se montrer restrictives. L'IME ajoute que la récession n'explique pas toute la dégradation, de même que la reprise économique en cours n'arrangera pas tout. D'où un certain pessimisme du rapport. L'Institut met en garde contre des augmentations excessives de salaires, un danger qu'il prend très au sérieux, n'hésitant pas à prévoir des pénuries de main-d'œuvre qualifiée malgré le nombre très élevé des chômeurs.

D'une façon générale, le rapport de l'IME justifie les craintes éprouvées par les Allemands vis-à-vis de convergences économiques insuffisantes pour passer à la monnaie unique.







Lire page 2

L'usage du préservatif se développe parmi les adolescents

LES EFFORTS de sensibilisation à l'utilisation du préservatif déployés vers les jeunes n'ont pas été vains. Bien au contraire. Selon une étude de l'Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS), il apparaît que quelque trois quarts des 15-18 ans ont utilisé un préservatif lors de leur premier rapport sexuel.

L'ANRS qui se félicite de la *« bonne connaissance des modes de transmission du VIH, meilleure que celle de la population générale »* dont témoignent les adolescents fait cependant état d'indications préoccupantes quant à la proportion de ceux exposés à des rapports sexuels forcés. Dans un entretien accordé au *Monde*, Marie Choquet, chercheur à l'Inserm (Institut de la santé et de la recherche médicale), assure que la prévention doit encore progresser, par exemple au regard des risques inhérents au multipartenariat. *« Il faut modifier le discours destiné aux groupes à hauts risques de sida, de violence, de déviance »* assure Mme Choquet qui s'inquiète de voir certains adolescents demeurer en dehors de la sphère d'influence des campagnes de prévention.

Lire page 11

La justice et le droit à l'information



CHRISTIAN LE GUNEHEC

PRÉSIDÉE par Christian Le Gunehec, la chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté, lundi 3 avril, le pourvoi formé par *Le Canard Enchaîné* qui avait été condamné en mars 1993 pour avoir publié les avis d'imposition du PDG de Peugeot, Jacques Calvet. Au travers de cet arrêt, les magistrats ont développé une nouvelle conception de l'information : dorénavant, tout journaliste qui produira des documents couverts par le secret professionnel sera susceptible d'être condamné pour recel. En d'autres termes, la Cour de cassation autorise les journalistes à faire état d'informations protégées par le secret à condition qu'ils ne publient pas d'extraits ou photocopies des documents sur lesquels ils s'appuient. Ceux qui révèleraient certaines informations se verraient ainsi placés devant un choix particulièrement étrange : soit être condamnés pour diffamation, soit être condamnés pour recel.

Lire page 12

L'Italie met un terme au « Far West des éprouvettes »

ROME
de notre correspondante

« Stop au Far West des éprouvettes » : c'était un titre de la presse italienne lundi 3 avril, un parmi tant d'autres, tous aussi imagés et révélateurs, qui ont accueilli après des mois de débats la décision de l'ordre des médecins de réglementer la procréation assistée. En clair cela veut dire qu'après la décision prise à une très large majorité le week-end dernier à Florence par les délégués du conseil de l'ordre, auquel sont inscrits environ 300 000 médecins, les deux cas qui avaient défrayé la chronique ces dernières années dans la péninsule ne pourront plus se reproduire. A savoir, celui de cette femme de soixante-trois ans qui en 1992 avait porté à terme sa grossesse grâce à une implantation d'ovule inséminé artificiellement – une première mondiale du professeur Severino Antinori – et la naissance récente d'un bébé deux mois après la mort de sa mère, grâce à l'utilisation d'un embryon congelé et à la bonne volonté de la tante du futur bébé qui avait accepté de se prêter à cette grossesse insolite. Deux cas dont l'aspect *« médiatique »* et le côté *« manipulateur »* n'avaient pas été sans soulever des interrogations éthiques.

Mais, à présent, tout va changer : il n'y aura plus, comme les avait baptisées la presse, de « mères-grand-mères » ; plus d'utérus à louer, plus de parents « seuls » ; encore moins d'enfants de couple homosexuel ; ou de bébés nés après la mort de l'un de ses parents grâce à une fécondation artificielle ou assistée, cette dernière étant déniée aux femmes ayant dépassé cinquante ans, c'est-à-dire considérées comme au-delà du cap de la ménopause. De plus, tout critère de sélection raciale ou élitiste dans la procréation assistée sera à bannir, ainsi que l'exploitation commerciale ou publicitaire qui pourrait être faite des foetus et des embryons. Les médecins qui ne suivraient pas les recommandations du conseil de l'ordre seraient passibles de sanctions disciplinaires allant jusqu'à l'exclusion.

Derrière cette décision sans précédent en Italie, où la législation en matière de bioéthique est pour le moins en retard sinon confuse et indigente, s'abrite la volonté, disent les délégués du conseil de l'ordre, de *« penser avant tout au bien de l'enfant et non à la satisfaction de ses futurs parents »*. En attendant, cette réglementation, bien qu'unanimement reconnue comme nécessaire, n'est pas exempte de critiques. Certains y voient un aspect « politique » : soulignant sa concomitance avec la sortie de l'encyclique de Jean Paul II *Evangelium vitae*, ils accusent les médecins, notamment catholiques, d'avoir fait un coup de force, surtout à l'heure où la loi sur l'avortement est de plus en plus remise en question. D'autres, comme le professeur Antinori, virtuose des jeux génétiques, trouvent ces nouvelles mesures *« anachroniques et antidémocratiques »* et estiment qu'il *« n'est tenu aucun compte des quatre millions de femmes stériles du pays »*. Pris de court par les médecins qui lui ont demandé de légiférer au plus vite dans le sens de leur nouveau code déontologique, le Parlement n'a plus qu'à s'exécuter. Mais donner naissance à pareille législation ne sera pas aisé.

Marie-Claude Decamps

M. Suard, l'argent et la politique

« TANT QU'IL N'Y AURA pas dans ce pays des principes simples, par exemple tout salaire supérieur à 40 000 ou à 50 000 francs par mois est anormal, il y aura des dérapages de violence qui seront justifiés. » Ce jugement a été porté, lundi 3 avril sur France 2, par un ancien ministre socialiste très « médiatique », Ségolène Royal. Le même jour, la Cour de cassation rendait définitive la condamnation du *Canard enchaîné* pour avoir publié des extraits de la feuille d'impôts d'un autre PDG, Jacques Calvet, qui révélait un salaire en fort augmentation, à l'automne 1989, au moment même où *le PDG manifestait son intransigeance* sur les hausses salariales dans son entreprise, Peugeot, en plein conflit social. Lundi soir encore, sur France 2, dans l'émission « La France en direct », le candidat du PS à l'élection présidentielle, Lionel Jospin, interrogé sur les *« révoltes »* qu'il portait, évoquait – sans le nommer – l'exemple du PDG d'Alcatel, Pierre Suard, en rappelant qu'avec un salaire de 1million de francs par mois, il n'avait pas hésité à faire payer les réparations de sa salle de bains par son entreprise...

A la veille de deux échéances cruciales, qui décideront de son sort à la tête d'Alcatel – mercredi, le conseil d'administration de l'entreprise se réunit et la chambre d'accusation examine l'appel du PDG contre l'ordonnance durcissant le contrôle judiciaire auquel il est soumis –, Pierre Suard est ainsi devenu, bien malgré lui, un symbole. Propulsé sur le devant de la scène par une triple mise en examen, ce grand patron jusqu'alors très discret représente depuis quelques semaines, aux yeux du public, une certaine France, celle de l'argent-roi. Cet argent qui domina les années 80 – les *« années fric »* selon l'expression consacrée – que tout le monde voudrait désormais oublier, voire renier.

En même temps que les irrégularités d'un groupe industriel qui s'était peut-être cru, par sa puissance, hors d'atteinte de la justice, *les Français ont découvert le montant* des revenus de Pierre Suard. Alors que le débat sur la légitimité de la hausse des salaires « normaux » est au centre du débat présidentiel, des millions de téléspectateurs ont vu avec, pour beaucoup, une sorte de haut-le-cœur, ce fleuron du capitalisme français tenter, il y a deux semaines sur France 2, de justifier des privilèges exorbitants pour le commun des mortels.

« Je pense qu'il y a un fossé culturel entre nous, source de nombreuses interrogations et de mauvaises interprétations », déclarait-il au même moment dans *Le Figaro* à propos de ses rapports avec le juge d'instruction. Le PDG d'Alcatel – auquel son salaire ne permet pas, dit-il, d'avoir un train de vie comparable à celui de ses homologues étrangers – a amplement raison : un vide culturel sidéral sépare sans doute son monde de celui dans lequel vit le juge. Mais M. Suard aurait dû élargir son propos : car un décalage *« énorme »* – à l'image de l'adjectif qui lui est spontanément venu à la bouche, pour évoquer le montant de ses revenus – le sépare aussi d'une large partie de la société française. La preuve en est que le PDG, qui a jugé *« normal »* le niveau de son patrimoine au bout de *« trente-cinq ans de vie professionnelle »*, n'a même pas réalisé à quel point ses propos pouvaient être dévastateurs dans les banlieues-ghettos de l'Ile-de-France ou de Rhône-Alpes, *aussi bien que dans le* Nord-Pas-de-Calais, où ses émoluements mensuels représentent plus de quinze ans du salaire d'une ouvrière du textile...

Lorsque François Mitterrand a été élu pour la première fois président de la République, en 1981, la France n'avait pas de réelle culture de l'entreprise. Celle-ci *était, en tout cas,* très largement étrangère à la gauche, pour laquelle l'entreprise se résumait alors bien souvent à un terrain de luttes syndicales. Quant aux patrons, ils ne bénéficiaient d'aucune indulgence de la part des élus socialistes.

Jean-Louis Andréani

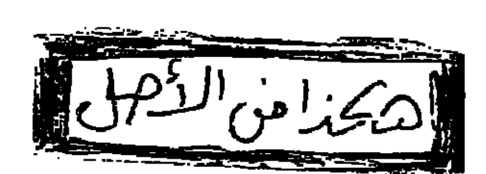
Lire la suite page 15
et nos informations page 12



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0405 - 7,00 F



MONNAIE UNIQUE Installés à Francfort, non loin de la Bundesbank, les experts de l'Institut monétaire européen tirent la sonnette d'alarme : l'union monétaire prend du retard. ● PRÉSIDÉ par le banquier belge Alexandre Lamfalussy, l'IME a été chargé par le traité de Maastricht de préparer l'organisation de la future banque centrale européenne qui coiffera, lors de l'union économique et monétaire, les banques centrales de ceux des quinze États de l'Union qui y participeront. Il doit préparer aussi l'impression des futurs billets de banque européens. ● IL MET EN GARDE, dans son premier rapport, qui devait être rendu public mardi 4 avril à Francfort, contre la persistance de hauts niveaux de chômage, des déficits et de l'endettement public, à deux ans de la première échéance possible pour lancer la monnaie unique.

L'Institut monétaire européen dénonce le laxisme des Quinze

Chargé de préparer le passage à la monnaie unique, l'embryon de banque centrale européenne s'inquiète des hauts niveaux de déficits et d'endettement des pays concernés

DANS SON PREMIER RAPPORT, publié à l'intention du Parlement de Strasbourg, de la Commission de Bruxelles et des gouvernements, l'Institut monétaire européen (IME), qui est chargé de préparer la monnaie unique, se déclare *« gravement préoccupé par l'évolution de la situation budgétaire dans les États membres »*. le document couvre les années 1993 et 1994. Le moins qu'on puisse dire est qu'il n'est ni particulièrement optimiste quant aux chances de passer bientôt aux parités de changes fixes – encore qu'il ne dise rien sur ce point précis – ni tendre vis-à-vis du sérieux des politiques menées par les gouvernements pour réaliser l'Union monétaire.

L'IME souligne certains progrès accomplis, notamment sur la voie de la convergence entre les économies des quinze pays de l'Union européenne, dont les taux de croissance se sont simultanément améliorés alors que les taux d'inflation baissaient et se rapprochaient. Mais il se montre sévère sur les dérapages des finances publiques dans la plupart des États membres. Le déficit global des pays de l'Union, qui était de 5 % du PIB en 1992, a atteint 6 % en 1993, *« niveau sans précédent depuis la création de la Communauté européenne »*, ne baissant que légèrement en 1994, pour revenir à 5,6 %. Hormis le Luxembourg, qui affiche un excédent, seules l'Allemagne et l'Irlande ont eu un déficit inférieur à 3 %. *« La dégradation des finances publiques, qui avait commencé en 1990, s'est poursuivie en 1993, la tendance ne s'étant que légèrement inversée en 1994. Dans la plupart des cas, la nette détérioration qui s'est produite à partir de 1990 ne peut être imputée qu'en partie à la récession. Pour une part non négligeable, elle a été la conséquence d'un dérèglement structurel observé depuis longtemps. »*

ENDETTEMENT PUBLIC

Les légères améliorations enregistrées en 1994 sont-elles le signe d'une reprise en main volontaire par les gouvernements de leurs finances publiques ? L'IME ne le croit pas, qui écrit : *« L'amélioration des ratios du déficit enregistré en 1994 tient largement au redressement conjoncturel, de sorte que, à quelques exceptions près, on n'a pas fait de progrès significatif dans le sens de la réduction des déficits structurels. »*

Les gouvernements auraient tort de croire que le retour de la croissance économique leur apportera pendant longtemps assez de recettes fiscales supplémentaires pour leur éviter de réformer en profondeur certaines pratiques ou certaines structures en matière de dépenses publiques ou dans les domaines de l'emploi et des salaires. *« Même si la croissance se poursuivait sur une période plus longue et contribuait ainsi à une réduction substantielle des déficits effectifs, en les ramenant par exemple à un niveau de l'ordre de 3 % du PIB, ces résultats ne pourraient pas nécessairement être considérés comme durables. Un ratio de cet ordre, en période d'activité économique très soutenue, devrait plutôt être jugé insuffisant. »*

« La reprise en cours dans tous les pays membres de l'Union donne la possibilité d'inverser la tendance qui a caractérisé la situation budgétaire ces dernières années », note le rapport, qui ajoute, ce qui devrait satisfaire la Bundesbank : *« Un contexte de croissance soutenue devrait être plus favorable à la maîtrise des dépenses et à l'engagement de profondes réformes touchant le fonctionnement et la taille du secteur public. Cela redonnerait de la souplesse à la politique budgétaire, les stabilisateurs automatiques pouvant jouer pendant les récessions futures sans que, pour autant, les déficits budgétaires soient portés au-delà de la barre des 3 % du PIB. »*

L'IME est également inquiet du niveau de l'endettement public dans de nombreux pays, niveau qui dépasse souvent les 60 % du PIB autorisé par le traité de Maastricht. Le ratio dette/PIB a augmenté de plus de cinq points en 1993 pour l'ensemble de l'Union (à douze), atteignant cette année-là 66 %, puis 69 % en 1994. De 1992 à 1994, l'endettement public a augmenté dans tous les pays de l'Union, Irlande et Pays-Bas mis à part.

« Les pays où le rapport de la dette au PIB est très élevé doivent donner des preuves manifestes d'une diminution et suivre des politiques telles que le ratio de la dette visé dans le traité fléchisse suffisamment et se rapproche du niveau de référence à un rythme satisfaisant. Pour les pays dont le ratio de la dette dépasse actuellement 60 % du PIB, plus le niveau initial est élevé, plus le ratio du déficit budgétaire annuel doit être bas. Dans certains cas, cela implique un excédent primaire (c'est-à-dire hors intérêts de la dette) *important, sinon un solde global durablement excédentaire. Cette relation (...) montre bien que le fait d'arriver à un déficit d'environ 3 % du PIB ne pourra pas toujours être considéré comme suffisant. »*

VOLÉE DE BOIS VERT

Parmi les reproches adressés au traité de Maastricht a souvent figuré celui d'une priorité un peu aveugle accordé à la politique monétaire et aux taux d'intérêt élevés au détriment de l'emploi et de la lutte contre le chômage. Le rapport de l'IME répond vigoureusement, quoique indirectement, à ces accusations. D'abord en soulignant que *« l'ampleur du chômage structurel »* est, avec le niveau des déficits budgétaires et de l'endettement public, l'un des soucis majeurs de l'Union européenne, souci *« qui dénote l'existence de graves problèmes structurels auxquels il est nécessaire de s'attaquer (...), le niveau actuel du chômage dans les pays de l'Union n'étant qu'en partie lié à l'état conjoncturel »*.

L'IME renvoie ensuite aux gouvernements la responsabilité indirecte de politiques monétaires trop sévères, leur administrant au passage une volée de bois vert pour avoir laissé aux seules banques centrales le soin de combattre les crises de change et de maintenir – ou d'acquérir – des taux d'inflation faibles. *« Les politiques budgétaires ont porté une bonne part de responsabilité »*, est-il dit.

« Les banques centrales n'avaient d'autres choix que de maintenir une orientation restrictive, en fixant les taux d'intérêt à court terme à un niveau plus élevé et pendant beaucoup plus longtemps que ce n'aurait été le cas si la politique budgétaire avait apporté sa contribution. Rétrospectivement, il apparaît que le déséquilibre affectant le dosage de la politique macro-économique a eu pour effet de laisser l'inflation à un niveau excessif pendant trop longtemps et qu'il n'a certainement pas été optimal pour la croissance économique. Si, à la confiance dans la stratégie monétaire, s'était ajoutée une politique budgétaire plus coopérative, on aurait sans doute obtenu de meilleurs résultats sur le double plan de l'inflation et de l'activité. »

Des progrès imputables aux politiques menées ont tout de même été accomplis, notamment en matière de désinflation. La hausse des prix devrait encore se ralentir et passer en moyenne sous la barre des 3 % l'an, en même temps que les taux par pays devraient se rapprocher autour de rythmes annuels de 2 à 3 %, les exceptions étant la Grèce et, dans une moindre mesure, l'Espagne, l'Italie et le Portugal. Mais l'IME se montre encore une fois relativement pessimiste dans son rapport en soulignant que *« la stabilité des prix n'a pas encore été atteinte dans l'Union européenne considérée globalement »* et que, dans la période actuelle de reprise de l'activité, *« il deviendra beaucoup plus difficile de faire de nouveaux progrès en ce sens »*. Manifestement, l'IME pense à une accélération trop forte des salaires lorsqu'il écrit qu'après *« deux années de faible progression, il y a un risque de voir monter la tension sur le front des salaires »*. Risque d'autant plus grand que, *« malgré le nombre considérable des personnes sans emploi, on ne peut tenir pour acquis que les hausses de salaires restent modérées, car l'économie pourrait se heurter rapidement à des goulets d'étranglement ou à des pénuries de main-d'œuvre qualifiée »*.

Avec en prime cette mise en garde : *« Si une large proportion de chômeurs devait subsister en période d'essor de l'activité, on risquerait de voir l'opinion cesser plus ou moins d'apporter son soutien à des politiques visant à atteindre la stabilité des prix. »*

Alain Vernholes

Porte-monnaie électroniques sous surveillance

Les cartes prépayées, du genre cartes de téléphone, pourraient connaître assez de succès pour concurrencer directement les autres moyens de paiement comme les chèques ou les cartes, mais aussi les billets de banque et les pièces de monnaie émis par les banques centrales. La perspective d'une prolifération de ces cartes inquiète l'Institut monétaire européen (IME), qui estime nécessaire que soit vérifiée à l'avenir l'innocuité de ce nouveau moyen de paiement sur la confiance du public dans le système traditionnel. Selon l'IME, il faudra aussi analyser les conséquences pratiques que le succès des cartes prépayées pourrait avoir sur les activités des banques centrales. La première conclusion de l'Institut n'est donc pas surprenante : la faculté d'étendre les porte-monnaie électroniques devra être réservée aux établissements de crédit.

■ **FRANCE-ALLEMAGNE** : il est indispensable de clarifier les choses avec l'Allemagne sur la monnaie unique, a estimé lundi 3 avril, sur Europe 1, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé. *« Quand on regarde un certain nombre de déclarations des autorités allemandes, on se demande si l'objectif de la monnaie unique est bien partagé par nos partenaires »*, a-t-il dit, ajoutant : *« Un Jacques Chirac élu président de la République aura pour première initiative internationale de rencontrer le chancelier Kohl, de clarifier la situation et de dire cartes sur table : Voilà ce que la France et l'Allemagne vont faire pour réussir la conférence intergouvernementale et mettre vraiment sur les rails la monnaie unique. »* – (AFP.)

Des pièces et des billets par milliards

QUEL SERA l'aspect des pièces et des billets européens qui circuleront lorsque existera une monnaie unique dont le nom devrait être l'écu, comme l'indique le traité de Maastricht, et cela malgré les réticences des Allemands, qui préféreraient une autre dénomination ?

Le premier rapport de l'IME donne à ce sujet quelques indications. L'Institut, auquel a été confiée la supervision de la préparation technique des billets, précise la frontière retenue entre billets et pièces : un accord semble s'être fait pour fixer à 2 écus, soit environ 13 francs, la valeur de la pièce la plus chère, et à 5 écus (un peu plus de 30 francs), celle de la plus petite coupure. Il y aurait sept billets dont la valeur irait de 5 à 500 écus, soit à peu près l'équivalent de 30 francs à 3 000 francs.

Les billets de banque européens pourraient être ou bien absolument les mêmes dans tous les pays, ou bien identiques sur une face, tout en comportant un signe distinctif national sur l'autre. La décision n'est pas encore prise, mais le choix est maintenant limité à ces deux présentations. Il sera définitivement fait cette année étant donné le long délai nécessaire pour préparer les billets et le soin extrême qui sera apporté pour empêcher toute contrefaçon.

L'Institut monétaire européen insiste sur la longueur du processus de fabrication des billets, *« une entreprise d'envergure »*.

À titre d'exemple, l'IME indique qu'il y avait, à la fin de 1994, 12 milliards de billets de banque en circulation dans les quinze pays de l'Union européenne, plus un stock de 8 milliards de billets en réserve. En 1994, 8,5 milliards de nouveaux billets ont été imprimés pour les banques centrales de l'Union européenne.

AL. V.

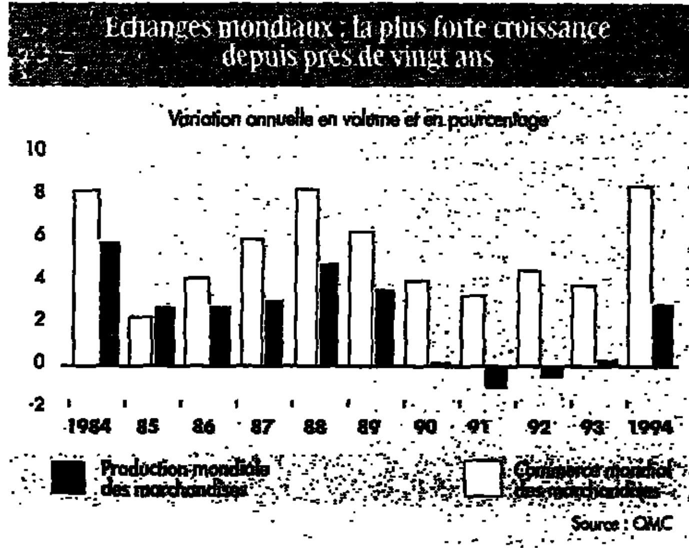
Le commerce mondial a progressé de 9 % en 1994

Les exportations ont dépassé 20 000 milliards de francs

LE COMMERCE MONDIAL a progressé de 9 % en volume en 1994, soit la plus forte augmentation enregistrée depuis près d'une vingtaine d'années. La croissance de la production, bien que supérieure elle aussi à celle de 1993, a été nettement moins forte. Elle n'a pas dépassé 3,5 %, selon les estimations publiées, mardi 4 avril, par l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Le décalage entre le commerce et la production témoigne de l'accélération des échanges entre les nations. L'écart, souligne de son côté l'OMC, qui vient de succéder au GATT, *« s'explique par la poursuite de l'intégration des économies nationales par le commerce »*.

L'organisation internationale prévoyait une nouvelle progression des échanges, quoique à un rythme moindre (de l'ordre de 8 %), en 1995. Mais les désordres monétaires de ce printemps (crise mexicaine, chute du dollar...) sont venus bousculer ces pronostics, et l'OMC avoue ne pas savoir *« dans quelle mesure il conviendrait d'ajuster* [ses] *prévisions »*.



Avec près de 9 % de hausse en 1994, le commerce mondial s'est accru l'an dernier deux fois plus vite qu'en 1993. Les gains ont été répartis entre la plupart des régions.

En valeur, les exportations mondiales de marchandises, en hausse de 12 % d'une année sur l'autre, ont en 1994 – pour la première fois – franchi la barre des 4 000 milliards de dollars (20 000 milliards de francs). La forte reprise de la croissance économique en 1994 en Europe occidentale est l'une des principales explications de l'accélération des échanges mondiaux. Les importations et les exportations ouest-européennes ont crû de 11 %, tandis que les exportations de l'Europe centrale et orientale augmentaient de 20 %.

En Asie, la croissance des importations de marchandises s'est encore accélérée (13,5 %) en 1994. Pour la quatrième année consécutive, elle a dépassé la hausse des exportations. Ce résultat est à mettre sur le compte du Japon et, dans une moindre mesure, de la Corée du Sud et de la Malaisie. En revanche, la Chine et Singapour se sont singularisés par la forte progression de leurs exportations (30 % de mieux). Les exportations de l'Amérique du Nord ont augmenté de 9,5 %, soit deux fois plus vite qu'en 1993, mais leur croissance est restée inférieure à celle des importations, pour la troisième année consécutive. Le même phénomène est observé en Amérique latine.

En Afrique, note l'OMC, les exportations ont diminué pour la quatrième année de suite. Ce résultat s'explique en grande partie par la chute des cours du pétrole. Ils sont tombés à leur plus bas niveau depuis 1988, retrouvant en termes réels (hors inflation) le niveau de 1973, à la veille du premier choc pétrolier. Comparé à 1981-1982 (deuxième choc pétrolier), le prix du brut a diminué d'un tiers. Cette chute des prix du pétrole a frappé encore plus sévèrement les pays du Proche-Orient, dont les échanges ont sévèrement baissé en 1994. Mais, abstraction faite du commerce du brut, l'Afrique – qui continue à être dominée par l'Afrique du Sud – a enregistré une amélioration de ses recettes d'exportation du fait de la remontée des prix des principales matières premières. Au total, ces deux régions ne représentaient plus que 5 % du commerce mondial de marchandises, contre 7 % en 1990.

Jean-Pierre Tuquoi

Le Brésil augmente massivement ses droits de douane pour un an

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Relevant brutalement les droits de douane sur ses importations, le gouvernement brésilien a pris une décision qui constitue une sérieuse entorse à la politique d'ouverture poursuivie par les dirigeants successifs du pays depuis juillet 1990. Par un décret publié le 30 mars au journal officiel, Brasilia a porté, pour un an, à 70 %, les taxes prélevées sur près de cent produits importés qui n'étaient jusqu'à présent imposés qu'à hauteur de 32 %.

Les voitures sont visées au premier chef, mais la liste comporte aussi les réfrigérateurs, les téléviseurs, les appareils de radio, les magnétoscopes, les chaînes haute-fidélité et, de façon générale, tous les biens de consommation durables.

Le dispositif est destiné à freiner la fringale de consommation qui s'était emparée ces derniers mois de la classe moyenne brésilienne. A titre d'exemple, le citoyen brésilien suffisamment aisé pour pouvoir s'acheter une Xantia devait débourser l'équivalent de 200 000 francs. Il lui en coûtera désormais 300 000 francs. Les voitures étrangères étaient l'objet d'un engouement très vif depuis que les droits de douane les concernant avaient été abaissés à 20 % en septembre 1994, avant de remonter à 32 % en février. Ces droits de douane presque prohibitifs sont destinés à mettre fin aux déficits de la balance commerciale enregistrés depuis cinq mois. La situation était jugée intenable par le ministre des finances, Pedro Malan.

Si rien n'était fait pour enrayer le flux des produits étrangers, les experts de son département prévoyaient un déséquilibre de 10 milliards de dollars pour 1995 et craignaient de voir se déclencher à tout moment une nouvelle attaque spéculative contre la monnaie nationale, le real, comme celle de la deuxième semaine de mars.

EXCÉDENT COMMERCIAL

« Nous voulons indiquer ainsi clairement que nous ne sommes pas disposés à prendre le moindre risque », a déclaré le porte-parole de la présidence de la République. M. Malan a affirmé de son côté qu'il espérait ainsi conserver en 1995 un excédent commercial de l'ordre de 5 milliards de dollars, contre 11,4 milliards en 1994. Cumulé avec celui des années précédentes, cet excédent avait permis au Brésil de résister mieux que d'autres pays latino-américains à l'onde de choc de la crise mexicaine.

Dominique Dh...

Bonn demande l'arrêt rapide de l'opération militaire turque en Irak

Ankara cherche à apaiser ses alliés occidentaux

BONN
de notre correspondant

L'armée turque s'est vu confier *« un mandat limité pour une durée limitée »* au nord de l'Irak, a indiqué Erdal Inönü, le ministre turc des affaires étrangères, lors d'une visite en Allemagne, lundi 3 avril. Bonn était la première étape d'un voyage qui devait mener le chef de la diplomatie turque, cette semaine, à Washington et à Paris. L'objet de cette tournée: apaiser les réactions des alliés de l'OTAN alors que la répression militaire contre les Kurdes au nord de l'Irak se poursuit. Le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, a demandé à son homologue turc de faire cesser l'opération militaire contre la rébellion kurde le plus vite possible, *« si possible demain »*. Mais Erdal Inönü n'a pas indiqué la date d'un éventuel retrait.

En n'excluant pas que des armes allemandes soient employées dans la répression contre les Kurdes – il est *« absurde »*, selon lui, d'exiger qu'elles ne le soient pas, comme le fait le gouvernement de Bonn –, le chef de la diplomatie turque n'a fait que rendre plus inconfortable la position de l'Allemagne, dont les rapports avec la Turquie n'ont jamais été aussi compliqués qu'aujourd'hui. Après avoir suspendu provisoirement, mercredi 29 mars, les livraisons d'armements au régime d'Ankara, les autorités allemandes sont divisées entre deux attitudes : doivent-elles adopter un semblant de discours « dur » vis-à-vis de leurs partenaires turcs, comme le préconise le le ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel (FDP), ou bien manifester une compréhension bienveillante à l'égard d'Ankara ? Cette dernière option est défendue par la CSU, la branche bavaroise de la démocratie chrétienne au pouvoir, dont les dirigeants estiment que la Turquie exerce une répression *« légale »* contre le terrorisme du PKK.

UNION DOUANIÈRE

Ces différences d'analyse au sein du gouvernement de Bonn le démontrent une fois de plus : rien, désormais, de ce qui se passe en Turquie n'est étranger à l'Allemagne. Celle-ci est aujourd'hui, avec les États-Unis, le principal allié occidental du régime d'Ankara. Or, plus qu'aucun autre pays en Europe, l'Allemagne a un intérêt direct à voir cesser l'offensive militaire turque dans le sud-est anatolien.

Bonn, comme Paris, continue à défendre avec force la ratification de l'union douanière entre la Turquie et l'Union européenne, consciente que seul un lien fort comme celui-ci devrait permettre d'élever un rempart efficace contre le fondamentalisme religieux (les Allemands n'ont cependant jamais été partisans, à terme, d'une adhésion de la Turquie à l'Union européenne). Les radicaux de l'islam ne cessent de gagner de l'influence en Turquie, et menacent, selon une analyse de plus en plus courante en Allemagne, et leur action risque de créer une situation « à l'algérienne ».

« La Turquie appartient à l'Europe », a répété Klaus Kinkel lors d'une conférence de presse commune avec Erdal Inönü, lundi 3 avril à Bonn. Le chef de la diplomatie allemande a cessé d'établir un parallèle entre la fin de l'opération militaire au nord de l'Irak et la ratification de l'union douanière avec l'Union européenne. Le ministre turc des affaires étrangères a profité de cette volonté d'apaisement de la part de ses partenaires allemands. Il leur a reproché de ne pas assurer suffisamment la protection des ressortissants turcs en Allemagne, qui vivent dans la peur : après avoir été la cible d'attentats d'extrême droite, ils sont désormais essentiellement menacés par leurs propres compatriotes.

Chaque nouvelle escalade de la violence en Turquie se traduit par des attentats en Allemagne. Avec 2 millions de Turcs sur son territoire (dont 400 000 Kurdes), l'Allemagne réagit comme un sismographe aux événements qui se déroulent en Turquie. Elle est en train de devenir, comme le déplorent de plus en plus de responsables politiques allemands, un *« théâtre d'opérations secondaire »* du conflit entre Turcs et Kurdes. Au cours des dernières semaines, on a dénombré pas moins de 120 attentats contre des intérêts turcs en Allemagne, provoquant d'importants dégâts matériels et plusieurs blessés dans la communauté turque. Le gouvernement allemand a attribué ces attentats aux militants du PKK (interdit en Allemagne), mais d'autres facteurs d'explication sont également possibles : conflits entre différentes factions nationalistes turques, entre islamistes radicaux et modérés...

Quoi qu'il en soit, ces violences n'améliorent pas la qualité de la cohabitation entre Allemands et Turcs. De plus en plus, les deux communautés vivent séparées l'une de l'autre, dans une attitude de méfiance réciproque. Même à la deuxième ou la troisième génération, les Turcs, en Allemagne, restent Turcs, et n'obtiennent pas la nationalité allemande. Un phénomène d'autant plus étonnant que, comme le relevait un éditorial de la *Süddeutsche Zeitung*, *« les Turcs payent chaque année 3,4 milliards de marks d'impôts, et 3 milliards de marks à l'assurance-retraite. Par le biais de l'impôt de solidarité, ils ont payé 500 millions de marks pour le redressement de l'Allemagne de l'Est. Et en tant que consommateurs aussi, ils sont indispensables pour le commerce allemand, auquel ils rapportent 10 milliards de marks chaque année »*.

Lucas Delattre

La Russie tient tête à Washington à propos de la livraison de matériel nucléaire à l'Iran

Moscou réitère son opposition à l'élargissement de l'OTAN à l'Est

Le secrétaire à la défense américain, William Perry, en visite à Moscou, lundi 3 avril, a tenté une nouvelle fois de convaincre les Russes de ne pas fournir des réacteurs nucléaires « civils » à l'Iran. Pour Washington, ce pays, suffisament riche en pétrole et en gaz pour se passer du nucléaire, pourrait chercher à se procurer ce matériel à des fins militaires.

MOSCOU
de notre correspondante

Dans le cadre du programme de coopération pour la réduction du danger nucléaire, Bill Clinton est tenu par le Congrès de certifier que la Russie, bénéficiaire de l'aide américaine, *« respecte les droits de l'homme, y compris la protection des minorités »*. Mais le massacre de la *« minorité »* tchétchène semblait loin des préoccupations de William Perry, en visite, lundi 3 avril à Moscou, après s'être rendu en Ukraine, au Kazakhstan et en Ouzbékistan. Le secrétaire à la défense américain, accompagné d'une délégation d'industriels intéressés par les programmes de conversion, fut surtout soucieux d'accentuer les côtés *« positifs »* qui, dans le partenariat russo-américain, se juxtaposent aux aspects *« négatifs »*, notamment la question de la vente à l'Iran de réacteurs nucléaires russes.

Le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, a fermement réaffirmé, lundi, que Moscou n'entendait pas renoncer à ce contrat d'un milliard de dollars. Mais le côté positif, selon M. Perry, fut que le premier ministre russe ait *« admis »* que cette livraison posait un problème de sécurité et avait promis de s'engager, par exemple, à retraiter en Russie le combustible irradié. Ce qui ne diminue pas le danger principal, à savoir l'acquisition d'expertise nucléaire par l'Iran. *« Ce pays dispose de tant de gaz et de pétrole qu'il n'a pas besoin de réacteurs nucléaires civils. S'il a besoin de plutonium, c'est pour* [fabriquer] *une bombe nucléaire »*, a affirmé M. Perry. Le côté positif restant, là aussi, la création d'un groupe de travail russo-américain sur le sujet, décidée fin mars à Genève.

D'ici aux rencontres à Moscou, les 9 et 11 mai, des présidents Clinton et Eltsine, la Russie sera peut-être séduite par l'offre *« compensatoire »* américaine, révelée par le *New York Times*. Il s'agirait, pour Moscou, de participer au consortium international qui doit livrer des réacteurs nucléaires civils à la Corée du Nord. M. Perry a reconnu qu'une telle offre est possible, tout en démentant qu'il s'agisse d'une compensation aux projets russo-iraniens...

Autre pomme de discorde : les projets d'élargissement de l'OTAN. Le ministre de la défense, Pavel Gratchev, auquel son aventure tchétchène et ses grossièretés proférées contre Sergueï Kovalev, *« la conscience de la Russie »*, avaient valu d'être *persona non grata* en Allemagne, a pris sa revanche, lundi. Il est apparu triomphant, sur les écrans de télévision russes, signant avec son homologue américain un accord octroyant une rallonge de 20 millions de dollars de crédits américains (autant que celle reçue samedi 1er avril par l'Ukraine) pour la destruction d'armes nucléaires stratégiques aux termes de l'accord Start I. La jubilation du général Gratchev fut couronnée par l'insistance qu'il mit à réaffirmer l'opposition de la Russie à tout élargissement de l'OTAN : si un tel élargissement devait avoir lieu, a-t-il dit, la Russie renforcerait sa coopération militaire avec ses voisins de la CEI et renoncerait à appliquer les accords CFE sur la limitation des armes conventionnelles.

En réalité, Moscou renforce déjà ses bases militaires dans plusieurs États de la CEI et a déjà violé les accords CFE en concentrant des forces dans le Caucase du Nord pour sa guerre en Tchétchénie. Mais M. Perry a trouvé, là aussi, des aspects positifs : le général Gratchev aurait accepté, selon lui, l'offre américaine de voir la Russie jouer un *« rôle moteur »* dans le Partenariat pour la paix de l'OTAN, dont Moscou avait refusé, en décembre 1994, de signer les programmes d'application. Quant à l'élargissement de l'OTAN aux voisins de la Russie, celle-ci ne devrait pas trop s'en inquiéter: *« Ce n'est pas demain*, a déclaré M. Perry, *que les seize Parlements concernés parviendront à ratifier l'admission d'un nouveau membre... »*

Sophie Shihab

« Le sida vient de l'étranger »

LE MAL, en Russie, vient toujours d'ailleurs. À partir du 1er août 1995, les étrangers qui souhaitent résider plus de quatre-vingt-dix jours dans le pays devront *« faire la preuve de leur séronégativité »*. Les récalcitrants et les personnes contaminées seront, d'après la loi signée, lundi 4 avril, par Boris Eltsine, *« soumis à la déportation »*. Ce dispositif anti-sida (*« spid »*, en russe) en dit long sur l'épidémie de xénophobie qui sévit en Russie, où, d'après le ministère de la santé, quatre cent cinquante-deux ressortissants étrangers, porteurs du virus HIV, ont été expulsés depuis 1987. Il s'agissait, pour la plupart, d'étudiants originaires d'Afrique, soupçonnés de répandre la maladie. Ainsi, l'avenue qui borde l'université Patrice-Lumumba à Moscou est appelée *« Spidway »* par de nombreux Moscovites. De même, avant que le texte de loi ne soit voté le 24 février par la Chambre basse du Parlement russe, de jeunes Françaises qui enseignaient la langue de Voltaire dans les universités de la province russe avaient dû se soumettre au dépistage, face aux multiples pressions dont elles avaient été l'objet. De l'avis des spécialistes russes les plus éminents, comme le docteur Golikov, *« le sida vient de l'étranger »*.

M. Eltsine, qui a signé le texte final de la loi depuis sa résidence des bords de la mer Noire, est donc resté sourd aux protestations des associations de lutte contre le sida, qui jugent la loi *« discriminatoire »* et s'interrogent sur son efficacité. Alors que les moyens manquent pour soigner les huit cents personnes officiellement infectées en Russie, le texte ne dit rien sur la prévention de la maladie dans un pays où prostitution et toxicomanie sont en progression constante, quand seringues jetables et préservatifs manquent. La seule concession faite par le M. Eltsine par rapport au projet voté par les députés est qu'il épargne les touristes. Bill Clinton, ironisent les Moscovites, n'aura donc pas à présenter un certificat de séronégativité lors de sa venue à Moscou, le 9 mai.

Marie Jégo

Un juge américain relance le débat sur les homosexuels dans l'armée

WASHINGTON
de notre correspondant

L'armée américaine et les homosexuels semblent avoir rouvert les hostilités. La hache de guerre avait été officiellement enterrée le 30 novembre 1993, date à laquelle un laborieux compromis avait été conclu entre les chefs du Pentagone, le Congrès, à l'époque démocrate, et la Maison Blanche. La nouvelle ligne de conduite se résumait au slogan : *« On ne demande rien, on ne dit rien, on ne poursuit pas en justice. »* Cette version réglementaire de la politique de l'autruche signifiait que les homosexuels pouvaient continuer à servir dans l'armée des Etats-Unis, à condition que leur orientation sexuelle ne soit pas publique. En revanche, s'ils se « découvrent », c'est la « preuve » qu'ils ont l'intention de se livrer à des actes homosexuels, ce qui justifie leur renvoi.

Or la décision prise, vendredi 31 mars, par le juge fédéral Eugene Nickerson, à propos de six militaires homosexuels poursuivis, risque de remettre en cause cette trêve fragile. Selon ce magistrat, les dispositions de la loi de 1993 sont attentatoires à la liberté d'expression, garantie par le premier amendement de la Constitution, tout en étant discriminatoires, puisque les hétérosexuels, eux, ne sont pas inquiétés lorsqu'ils déclarent leur penchant en faveur... du sexe opposé. Le juge Nickerson n'y va pas par quatre chemins : *« Hitler a appris au monde ce qui pouvait arriver lorsqu'un gouvernement commence à prendre pour cible les individus non pour ce qu'ils ont fait mais en raison de leur statut. »*

De même, le postulat militaire selon lequel la *« cohésion des unités »*, le moral des troupes, ainsi que l'*« intimité »* des hétérosexuels encourent un *« risque inacceptable »* lorsque des soldats gays sortent de la « clandestinité » est, pour le juge, tout simplement inacceptable. Les *« tensions sexuelles »*, assure-t-il, sont encore plus fortes avec une politique qui force les homosexuels à mentir, c'est-à-dire à dissimuler à leurs camarades un élément important de leur personnalité. L'arrêt du magistrat de New York ne signifie pas que les six membres des forces armées en cause vont être absous : outre qu'ils n'ont pas cru devoir taire leur préférence sexuelle, le ministère de la justice a annoncé son intention de faire appel. La bataille va donc se poursuivre dans les prétoires et, au bout du compte, la Cour suprême devra sans doute se prononcer.

« CHASSE AUX SORCIÈRES »

C'est Bill Clinton qui avait mis le feu aux poudres, pendant la campagne présidentielle de 1992. Sa volonté de remettre en cause les discriminations légales dont pâtissent les homosexuels au sein de l'armée s'était cependant émoussée, face à la levée de boucliers de la hiérarchie militaire et à l'hostilité déclarée du public. Dans les faits, la loi de 1993 n'a pas entraîné un grand changement des mentalités : 597 soldats ont été limogés en 1994 pour homosexualité, contre 682 l'année précédente. La *« chasse aux sorcières »*, affirment les associations de gays et de lesbiennes, n'a pas disparu des régiments, elle est devenue plus insidieuse.

La décision du juge Nickerson constitue toutefois une arme à double tranchant pour les homosexuels : la certitude que la controverse sur leurs droits ne s'éteindra pas de sitôt est assombrie par la menace brandie par Newt Gingrich, le très conservateur *speaker* de la Chambre des représentants, de revenir au *statu quo ante*, lorsque l'homosexualité était qualifiée d'*« incompatible avec le service militaire »*. En 1992, grâce à ses promesses électorales, Bill Clinton avait obtenu l'appui financier et politique des gays. Mais sa popularité avait ensuite souffert de cet engagement. La perspective d'avoir de nouveau à prendre position sur cette question délicate avant le scrutin de 1996 ne constitue pas une bonne nouvelle pour le président américain.

Laurent Zecchini

Plus d'un millier de Burundais ont été massacrés à Bujumbura et dans le nord du pays

L'ambassadeur des Etats-Unis dénonce l'assassinat de 250 villageois hutus par l'armée

Après la révélation faite, lundi 3 avril, par l'ambassadeur américain à Bujumbura, Robert Krueger, de massacres commis contre des villageois hutus de la province de Muyinga, dans le nord du pays, le bilan des violences de ces dernières semaines approche un millier de morts. Le président Sylvestre Ntibantunganya a réitéré, mardi, son appel à la communauté internationale afin qu'elle aide le Burundi à prévenir un *« double génocide »*.

BUJUMBURA
de notre envoyé spécial

L'ampleur des massacres contre la population civile commis, ces dernières semaines, par l'armée burundaise au cours d'opérations de représailles, commence à se préciser. Ainsi l'ambassadeur américain Robert Krueger a annoncé, lundi 3 avril, qu'il tenait de source sûre – qu'il ne pouvait citer pour des raisons de sécurité – qu'au moins deux cent cinquante personnes ont été tuées par l'armée, depuis la mi-mars, dans plusieurs villages de la province de Muyinga. Les organisations humanitaires parlent de quatre cents morts. M. Krueger a vu dix blessés à l'hôpital de Muyinga. D'après les blessures des rescapés, dont plusieurs enfants, il lui semble incongru de dire, comme le soutiennent les militaires, qu'il s'agit de personnes touchées lors d'affrontements entre milices armées.

Selon des témoins, les exactions ont toujours été l'œuvre d'hommes en uniforme. Une source gouvernementale très fiable confirme ce bilan de la répression des forces de l'ordre dans cette province et signale plusieurs massacres dans la province voisine de Karuzi : deux cent vingt-cinq morts, le 29 mars, dans la commune de Mutumba, dont cent cinquante enfants et adolescents. Le village a été pillé et incendié. Le même jour, trente-sept autres personnes ont été tuées dans une localité voisine près de laquelle l'armée soupçonnait la présence de maquisards hutus.

Quant au bilan provisoire des violences dans la capitale, au cours desquelles les habitants hutus ont été chassés de trois quartiers, entre le 22 et le 26 mars, il s'élève maintenant à deux cent trente morts à Buyenzi et Bwiza et près de cent cinquante à Kanyosha. S'y ajoutent douze civils tués par l'armée près de Cibitoke après une embuscade qui aurait coûté la vie à quatre militaires, le 28 mars. A Gitega, au centre du pays, onze élèves hutus ont été tués par des étudiants tutsis aidés vraisemblablement par des miliciens de la même ethnie. Enfin, le 30 mars, vingt-deux personnes déplacées de Bujumbura ont été tuées à Rumongé, au sud du pays. Ils faisaient partie d'un groupe d'une cinquantaine de personnes chassées de Buyenzi qui rentraient dans leur village. Soupçonnant la présence de rebelles parmi eux, l'armée les a rassemblés dans le stade de la ville avant de les mitrailler.

PILLAGES

En deux semaines, la répression des forces armées a donc fait plus de mille morts au Burundi. *« Il est plus que probable que les massacres commis dans des régions très isolées ne soient pas encore connus »*, ajoute un responsable gouvernemental. De son côté, l'état-major donne ses propres bilans et interprétations. Ainsi, à Cibitoke, les douze civils tués deviennent *« onze civils abattus et leur armement saisi »*, selon le lieutenant-colonel Daratangwé, porte-parole de l'armée. En outre, selon le rapport de l'armée sur les tueries de Buyenzi, qui tenait sur une seule ligne, le nombre des victimes ne dépasserait pas quarante, soit sept fois moins que le bilan provisoire.

En janvier, l'ambassadeur américain avait déjà dénoncé le massacre de soixante-dix civils par des hommes en uniforme. Le journal *La Nation* l'avait alors violemment attaqué, ainsi que le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, Ahmedou Ould Abdallah. Cet organe de l'extrémisme tutsi, proche de l'ancien président Jean-Baptiste Bagaza qui se déclare partisan de la création d'un « Tutsiland », avait titré un article « Deux diplomates à battre ou à abattre ».

La répression de l'armée est motivée bien sûr par les opérations de la guérilla hutue. A Muyinga, elle a été déclenchée, le 28 mars, après l'attaque, une semaine plus tôt, d'un camion militaire, qui avait fait un blessé léger parmi les soldats. La réplique de l'armée, dominée par la minorité tutsie, est d'autant plus féroce qu'elle s'inquiète de ce phénomène nouveau pour elle.

Depuis l'indépendance, les opposants armés hutus (*« bandes armées »*, selon la terminologie officielle) étaient trop mal organisés pour constituer une véritable menace. L'apparition de cette rébellion est une aubaine pour certaines unités, dans la mesure où elle donne l'occasion de s'enrichir par les pillages. *« Il leur suffit pour cela de massacrer la population d'un village avant de se servir »*, assure un responsable gouvernemental. La majeure partie du pays est en ébullition, précise-t-il, et la répression provoque un exode massif des Hutus qui représentent 85 % de la population.

Jean Hélène

Bénin : l'opposition remporte les élections législatives

LES OPPOSANTS au président Nicéphore Soglo ont remporté une large victoire lors des élections législatives du 28 mars. Lundi 3 avril, 81 des 83 sièges en jeu avaient été attribués par la Commission électorale nationale. Les partisans déclarés du chef de l'État n'ont obtenu que 31 sièges, dont 20 sont allés à son parti, la Renaissance béninoise, les onze autres revenant aux petites formations de la mouvance présidentielle. L'épouse du président, Rosine Soglo, très active pendant la campagne, a été élue à Cotonou.

Dans le camp de l'opposition, les résultats sont marqués par la prééminence du Parti du renouveau démocratique (PRD), d'Adrien Hougbédji, président de l'Assemblée sortante, avec 19 députés, et par le retour au Parlement des partisans de l'ancien président Matthieu Kérékou. Celui-ci vit en reclus à Cotonou depuis sa défaite lors de la première élection présidentielle pluraliste en 1991 et n'est pas intervenu directement dans la campagne. Néanmoins les candidats se réclamant de l'héritage de sa dictature « marxiste » ont obtenu 12 sièges dans le nord du pays. Enfin le parti d'Albert Tévoèdjré, Notre cause commune, l'une des principales formations d'opposition sous la précédente législature, s'est effondré : seuls trois de ses candidats ont été élus.

L'opposition étant divisée, il semble que les partisans de M. Soglo n'aient pas perdu espoir de garder une marge de manœuvre au Parlement. Des négociations auraient été engagées avec les partisans de M. Kérékou, et la présidence de l'Assemblée leur aurait été proposée.

Ce scrutin législatif était considéré comme la répétition générale de l'élection présidentielle, qui doit avoir lieu cette année. Les partisans de M. Soglo restent la principale force et estiment que les chances de leur candidat restent intactes. Dans le camp adverse, M. Houngbédji a supplanté M. Tévoèdjré, et la grande inconnue reste l'attitude du général Kérékou et de ses partisans. – *(AFP, Reuter.)*

Quatre États riverains du Mékong signent un accord sur l'exploitation des eaux du fleuve

BANGKOK
de notre correspondant

Un accord entre Etats riverains sur l'utilisation des eaux du bas Mékong devait être signé, mercredi 5 avril, à Chiang Rai, dans le nord de la Thaïlande. Produit de deux années de difficiles négociations entre Bangkok, Hanoï, Phnom Penh et Vientiane, il représente la première pierre sur le long chemin d'une exploitation rationnelle des ressources du grand fleuve qui prend sa source dans l'Himalaya et traverse le Yunnan chinois avant de former la frontière entre la Birmanie et le Laos.

Pour ce qui concerne le bassin inférieur du Mékong, l'un des problèmes majeurs demeure le besoin, pour la Thaïlande, de divertir en amont une partie des eaux pour irriguer le nord-est du pays, victime de sécheresses chroniques. Phnom Penh et Hanoï redoutent, pour leur part, les effets de telles diversions en aval, sur l'alimentation du Tonlé Sap (le grand lac cambodgien, que le Mékong remplit à la saison des pluies) et la remontée de la salinité dans le delta vietnamien, grenier à riz.

ABSENCES

En 1957, les quatre Etats avaient formé un « comité du Mékong ». Dix-huit ans plus tard, une déclaration conjointe, signée en l'absence du Cambodge où les Khmers rouges venaient de prendre le pouvoir, avait offert un droit de veto à chacun des signataires sur tout projet d'utilisation du fleuve par les autres. Les négociations n'ont vraiment repris qu'après la signature d'un accord de paix sur le Cambodge, en 1991, à Paris.

L'accord de Chiang Rai, signé en présence du premier ministre thaïlandais, porte sur la *« coopération pour un développement soutenable du bassin du Mékong »*. Il donne naissance à une commission du Mékong dont ne font pas encore partie la Birmanie et la Chine, présentes à la signature en tant qu'observateurs. La commission, dont les travaux devraient être financés par la Banque asiatique de développement, aura des pouvoirs relativement limités. En saison des pluies, les Etats membres doivent signifier aux autres riverains toute opération de détournement d'eaux du Mékong et de ses affluents, et des consultations préalables sont obligatoires s'il s'agit d'une diversion des eaux du grand fleuve vers un autre bassin. En saison sèche, toute opération de détournement doit faire l'objet de consultations préalables et tout transfert vers un autre bassin requiert l'unanimité des Etats membres.

Cet accord n'ayant pas d'effet rétroactif, les projets développés surtout depuis vingt ans, notamment du côté thaïlandais, ne seront pas remis en question. Le plus préoccupant, cependant, demeure l'absence d'un accord avec les riverains du haut Mékong, notamment la Chine, laquelle envisagerait de construire pas moins de dix-huit barrages hydroélectriques sur le grand fleuve, au Yunnan. Il reste qu'un premier pas a été franchi à Chiang Rai en vue d'exploiter et de protéger un fleuve mis à mal d'abord par les guerres puis par la déforestation, à telle enseigne que l'équilibre écologique de sa vallée et de son delta en est aujourd'hui sérieusement affecté.

Jean-Claude Pomonti

La francophonie a perdu du terrain dans la péninsule indochinoise

BANGKOK
de notre correspondant

« Je pense que le Cambodge n'a jamais été francophone, qu'il ne l'est pas, et ce serait une erreur monumentale que d'entraîner les Cambodgiens de force dans la francophonie. » Pour avoir énoncé cette vérité, entre autres, dans un entretien publié, le 1er mars, par *Cambodge nouveau*, lettre bimensuelle de Phnom-Penh, l'ambassadeur français au Cambodge, Gildas Le Lidec, s'est fait publiquement rabrouer par Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, lequel a même réclamé, le 31 mars, qu'une sanction soit *« très clairement »* prise. Le Quai d'Orsay s'est contenté d'évoquer un *« malentendu »*. Prudence d'autant plus justifiée que deux approches de la francophonie en Indochine semblent se dessiner et risquent, apparemment, de se heurter, sans attendre un sommet de la francophonie prévu, pour 1997, à Hanoï.

Sur le terrain, confrontés aux réalités d'une péninsule longtemps isolée et qui s'ouvre seulement depuis la fin des années 80, agents de la coopération, diplomates et hommes d'affaires français s'adaptent au fait que le Vietnam, le Laos et le Cambodge ne sont plus des États francophones, s'ils l'ont jamais été. Les relais de la présence française y sont donc, sur place, des élites francophones réduites et, dans l'Hexagone, une diaspora indochinoise qui n'est pas coupée de la péninsule.

Pour réussir dans leurs interventions respectives, les secteurs public et privé sont contraints de prendre en compte plusieurs réalités, notamment le fait que, devenu la langue des échanges de l'Asie de l'Est, l'anglo-américain attire, pour des raisons pratiques, davantage la jeunesse que le français. *« Offrez-lui des débouchés, elle apprendra le français »*, a résumé Dô Muoi, secrétaire général du PC vietnamien.

ACTIONS CULTURELLES

La perception de cette réalité est sans doute différente dans certains états-majors de la francophonie, lesquels jugent que le tissu francophone d'avant la seconde guerre mondiale peut se refaire, au moins en partie. Le problème est que, en dehors de l'ancienne colonie de Cochinchine, ce tissu n'a jamais vraiment existé. Ainsi, le roi Sihanouk a fait ses études au lycée Chasseloup-Laubat de Saïgon, car, à l'époque, il n'y avait pas de tel établissement français dans le protectorat du Cambodge. Quoi qu'il en soit, les guerres d'Indochine et le vaste mouvement de réfugiés de la fin des années 70, y compris au Laos, ont vidé la péninsule de 90 % de ceux qui y avaient appris le français.

Toutefois, il serait dommage qu'un débat hors de saison en arrive à masquer la qualité de récentes réalisations françaises dans la péninsule : diplomatie, action culturelle, investissements privés, gestion d'une présence assez habile pour être accueillie comme un *« atout supplémentaire »* par les dirigeants des pays concernés. Sur ce chapitre, au sortir d'un quart de siècle de guerres et de ruines, le Cambodge n'est sans doute pas le terrain le plus facile, comme l'a souligné, l'an dernier, par exemple, l'assassinat de trois otages occidentaux, dont un Français, par les Khmers rouges. Issue d'autant plus amère pour les officiels français sur place qu'ils avaient tout entrepris pour l'éviter.

J.-C. P.

Les islamistes de Gaza réfutent la thèse de la mort accidentelle d'un de leurs chefs

Israël a pris des mesures de sécurité

GAZA
de notre envoyé spécial

« Vengeance ! Vengeance ! ». Le deuil et la fureur. Défiant l'autorité de Yasser Arafat qui avait interdit toute procession publique à la mémoire des quatre activistes islamistes – outre deux innocents – tués, dimanche, dans l'explosion d'une bombe qu'ils étaient apparemment en train de fabriquer, sept à huit mille sympathisants du mouvement de la résistance islamique (Hamas) ont défilé, lundi 3 avril, dans le centre-ville de Gaza.

Laissant libre cours à la colère des manifestants, la police autonome ne s'est pas montrée. La nuit précédente, l'Autorité palestinienne avait discrètement fait ensevelir, au *« cimetière des martyrs »*, les corps des activistes. Frustrés, les sympathisants du Hamas, qui a déclaré un *« deuil national »* de trois jours, ont tout de même organisé des funérailles symboliques pour les disparus.

Mahmoud El Zahar, porte-parole du Hamas, n'en démord pas : Kamal Kheil, *« le héros de l'Intifada, le géant des martyrs »*, qui dirigeait la cellule locale des commandos Ezzedine-El-Kassem, la branche armée du mouvement, n'est pas mort dans une explosion accidentelle. A son avis, *« ces gens étaient des professionnels. Jamais ils ne se seraient aventurés à préparer des bombes en plein centre-ville »*. Il le sait : *« L'absence d'égard du Hamas pour la sécurité du peuple »* constitue, depuis quarante-huit heures, l'un des arguments-choc des sympathisants de Yasser Arafat.

Issa Abou Zaher, le vieux pâtissier du coin dont la boutique a été dévastée par l'explosion, n'a aucune raison de mentir. Il affirme que Kamal Kheil, dont la famille vit au bout de la rue, *« venait assez souvent dans l'immeuble »*. Le propriétaire de l'appartement, qui a perdu femme et enfant dans l'accident, serait un sympathisant connu du Hamas. Les témoins sont formels : ce sont bien des décombres de cet atelier clandestin que la police palestinienne a sorti trente kilos de poudre, plusieurs dizaines de litres de substance explosive liquide, une demi-douzaine de roquettes et trois valises piégées.

« COMPLICITÉ »

Dans un tract incendiaire et menaçant à l'endroit de Yasser Arafat, le groupe Ezzedine continue d'affirmer que son chef *« a été assassiné par les sionistes avec la complicité criminelle des services de l'Autorité palestinienne soi-disant autonome »*. *« Notre vengeance*, scandaient, lundi, les manifestants, *s'exercera à Tel Aviv »*. Sachant que le mouvement a déjà commis plusieurs attentats en Israël et qu'il pourrait en perpétrer de nouveaux, *« ne serait-ce*, a précisé le premier ministre Itzhak Rabin, *que pour restaurer leur prestige »* auprès des Palestiniens, *« toutes les mesures de sécurité nécessaires ont été prises »*.

Mais le pouvoir israélien, qui n'a jamais démenti sa participation, l'an dernier, à l'élimination d'un autre chef islamiste de Gaza, Hani Abed, affirme, très énergiquement, *« n'avoir rien à voir avec cet accident du travail »*. *« Ces gens préparaient des explosifs pour tuer des Israéliens*, a ironisé M. Rabin. *Grâce à Dieu, ils se sont fait sauter tout seuls. »*

Patrice Claude

Les Serbes de Bosnie prennent de nouveaux otages étrangers

L'INQUIÉTUDE entourant le sort des otages français de Pharmaciens sans frontières (PSF) a été ravivée par de nouvelles arrestations d'étrangers par les Serbes de Bosnie. Deux Suisses ont été arrêtés, lundi 3 avril, ainsi qu'un Allemand qui travaillait pour une organisation humanitaire, appréhendé samedi. L'attitude des Serbes de Bosnie s'est indéniablement durcie : ils n'évoquent pas de date pour un éventuel procès pour les cinq membres de PSF, détenus depuis le 4 mars, ni la possibilité pour la France d'envoyer des avocats pour défendre ces otages. L'ambassadeur de France en Bosnie-Herzégovine, Henry Jacolin, s'est rendu, lundi, pour la première fois à Pale, le fief des Serbes de Bosnie, où il a tenté, sans succès, de rendre visite aux membres de PSF. – *(Corresp. et AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ARGENTINE : les avocats des familles de deux religieuses françaises** ayant disparu sous la dictature militaire ont fait savoir, lundi 3 avril, qu'ils ont demandé une enquête à la justice argentine pour déterminer avec précision leur sort. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **PAYS BALTES : les présidents des trois Républiques** ont décliné, lundi 3 avril, l'invitation de Boris Eltsine à assister aux cérémonies du 50e anniversaire de la victoire, le 9 mai prochain à Moscou. Ils ont tous souligné que les Etats baltes avaient été les seuls pays d'Europe à ne pas retrouver leur souveraineté à la fin de la seconde guerre mondiale. – *(AFP.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : plusieurs charniers** contenant les corps d'une quarantaine de personnes exécutées, certaines décapitées, ont été découverts à Kaboul et dans les environs, a-t-on appris dimanche 2 avril dans la capitale afghane. Deux de ces fosses ont été découvertes dans l'enceinte de la faculté de médecine, longtemps demeurée aux mains de la faction chiite Wahdat avant d'être reprise, en octobre, par les forces du président Rabbani. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ÉGYPTE : les exportations de gaz naturel** démarreront en 1998, a annoncé dimanche 2 avril le ministre égyptien du pétrole, Hamdi Al-Banbi, cité par l'agence officielle MENA. Selon lui, la construction d'un gazoduc pour l'exportation du gaz vers Israël, la Jordanie et les territoires palestiniens aura une *« rentabilité économique »* pour l'Egypte. – *(AFP.)*

Algérie : quatre « zones d'exclusion » protégeront les champs pétrolifères

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR a annoncé, lundi 3 avril, la création de quatre *« zones d'exclusion »* autour des champs pétrolifères, dans lesquelles la circulation des personnes et des biens est limitée aux personnels des entreprises et aux résidents. C'est la première fois que de telles mesures sont annoncées pour protéger des sites pétroliers vitaux pour le pays. Les hydrocarbures représentent 95 % des recettes d'exportation de l'Algérie. D'autre part, des islamistes ont piraté, dimanche à Oran, une table ronde avec le premier ministre Mokdad Sifi, organisée par la télévision d'Etat. La bande sonore de l'émission a été remplacée, durant plusieurs dizaines de minutes, par des extraits d'un débat entre deux *« émirs »* (chefs) locaux de l'Armée islamique du salut (AIS). – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

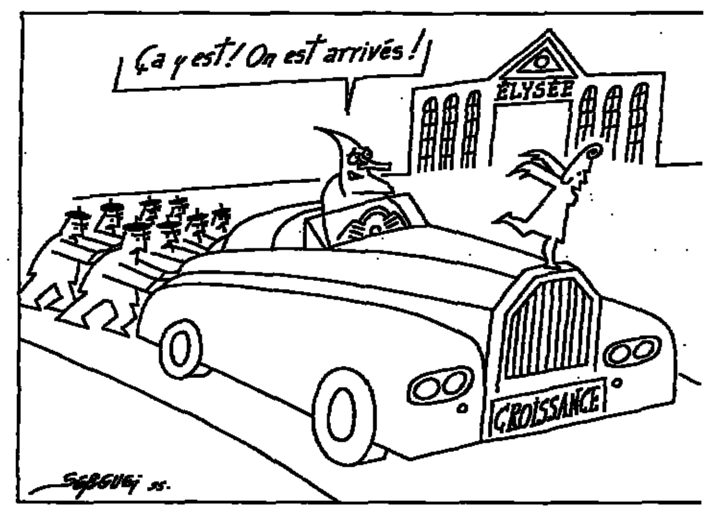
ÉCONOMIE Le programme économique de Jacques Chirac, fondé sur une reprise de la croissance, associe baisse des impôts, création d'emplois, financement de la Sécurité sociale et hausse des salaires. Le maire de Paris estime que l'activité économique, stimulée par la baisse des taux de prélèvement, peut entraîner une spirale expansionniste. ● SALAIRES. Partisan d'une hausse des salaires, M. Chirac se garde, cependant, de se prononcer sur le niveau du SMIC. Il estime que sa fixation relève du futur gouvernement. ● 1986-1988. Pour justifier son programme économique, le maire de Paris se réfère à la réussite de son gouvernement durant la première cohabitation. Le « contre-choc » pétrolier et les recettes fiscales supplémentaires avaient alors permis de réduire les impôts et de créer des emplois, mais il en était résulté, à plus long terme, un appauvrissement de l'Etat.

Jacques Chirac mise sur la croissance pour financer ses réformes

« Trop d'impôt tue l'impôt », dit le maire de Paris, qui souhaite diminuer les prélèvements pour favoriser l'activité et assurer la protection sociale

S'IL EST ÉLU président de la République, Jacques Chirac décidera-t-il des hausses d'impôt pour financer les mesures sur lesquelles il s'est engagé ? Ou bien tablera-t-il seulement sur les plus-values de recettes fiscales que pourrait générer le retour de la croissance ? Souvent attaqué sur le coût de ses propositions, notamment par son rival Edouard Balladur, le maire de Paris ne s'était pourtant guère attardé, jusqu'à présent, sur ces questions. Il vient d'y remédier, en laissant entendre que c'est la seconde solution qui a sa préférence : dans son esprit, les réformes qu'il préconise, si coûteuses soient-elles, trouveraient par elles-mêmes leur propre financement en stimulant la croissance.

Jacques Chirac en veut pour preuve la politique salariale qu'il préconise. Détaillant, dimanche 2 avril, sur TF 1, au cours de l'émission « 7 sur 7 » ses priorités dans ce domaine (*Le Monde* du 4 avril), il s'est appliqué à démontrer qu'une hausse des salaires directs, consécutive à une baisse des charges sociales, loin de creuser les déficits, stimulerait l'économie. *« Ce que nous avons toujours dit – nous l'avions d'ailleurs dit en 1993 pendant les élections législatives –, c'est qu'il faut diminuer les charges qui pèsent sur les salaires,* a-t-il expliqué, *en transférant à l'impôt la part de ces charges qui est faite pour financer les dépenses de solidarité. Moyennant quoi on dégage, au profit de l'entreprise, une marge de manœuvre, et cette marge de manœuvre, avions-nous dit dès la campagne de 1993 – et l'on avait raison, et je le maintiens – doit être affectée pour partie à l'augmentation des salaires. »*



La réforme bute, cependant, sur une difficulté. Si l'on *« transfère à l'impôt »* la part des charges que l'on diminue pour financer la hausse de la rémunération directe, quel sera le gain pour le salarié ? Ne risque-t-il pas de perdre en impôt ce qu'il aura gagné sur sa feuille de paie ? A cette question, – qui relève de *« la pensée unique »*, selon M. Chirac –, la réponse, à l'entendre, coule cependant de source : *« La fiscalisation des dépenses de solidarité,* a-t-il argumenté, *n'est pas un élément qui est de nature à se répercuter (...). Ce que l'on dit, c'est que l'on ne peut pas à la fois diminuer les déficits et diminuer la fiscalité. On a tort de dire cela. Entre 1986 et 1988, mon gouvernement a diminué fortement la fiscalité. Moyennant quoi, les recettes fiscales ont fortement augmenté. Pourquoi ? Parce que, lorsque vous diminuez la fiscalité, le vieux principe "trop d'impôt tue l'impôt" conduit à une activité nouvelle, laquelle rapporte à l'Etat des recettes. »*

Se référant implicitement à la théorie libérale de l'économiste américain Arthur Laffer (*lire ci-dessous*), la nouvelle politique chiraquienne retient d'autant plus l'attention qu'elle trouve de nombreux points d'application. D'une certaine manière, la réforme de la Sécurité sociale que défend M. Chirac, procède, elle aussi, des mêmes mécanismes. Si le maire de Paris se refuse à envisager une maîtrise des dépenses de santé, c'est, là encore, parce qu'il fait le pari que la croissance fera refluer durablement et fortement le chômage, et donc contribuera à grossir les rangs des cotisants. *« Si nous avions, aujourd'hui, le même pourcentage de chômeurs qu'en Allemagne ou qu'en Angleterre, personne ne parlerait des dépenses de protection sociale, ni des dépenses de santé »*, a-t-il dit sur TF 1.

Le pari est risqué. Qu'adviendrait-il si la croissance n'était pas au rendez-vous ? La protection sociale ne serait-elle pas, alors, menacée d'implosion ? C'est évidemment la principale faille de la nouvelle politique économique chiraquienne. Encore faut-il souligner que, dans l'entourage du maire de Paris, on a bien conscience du danger éventuel et que certains de ses conseillers évoquent des solutions de rechange.

Lors d'un débat organisé le 27 mars par l'Association française des économistes d'entreprise (AFEDE), auquel participaient le socialiste Pierre Moscovici, partisan de Lionel Jospin, et le rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, Philippe Auberger (RPR), partisan de M. Balladur, un conseiller de Jacques Chirac, l'universitaire Alain Redslob, a clairement laissé entendre que le futur gouvernement pourrait avoir recours, le cas échéant, à des hausses d'impôt pour financer ses priorités. Il a parlé d'une hausse possible du taux majoré de TVA, de 18,6 % actuellement à 20 %, ce qui pourrait rapporter une quarantaine de milliards de francs.

Il a indiqué, aussi, qu'une hausse des prélèvements directs sur les ménages pourrait être envisagée, à condition qu'une réforme de la contribution sociale généralisée ait été engagée au préalable.

Dans *La Tribune Desfossés* du 4 avril, Alain Madelin défend la même thèse. Il estime qu'il faudra *« élargir l'assiette du financement de la protection sociale vers la CSG ou vers la TVA »*.

Pourquoi M. Chirac n'évoque-t-il pas lui-même cette piste ? Peut-être faut-il savoir lire ses propositions entre les lignes. A haute et intelligible voix, il répète que la croissance pourrait faire des miracles, identiques à ceux que l'on a connus durant la période 1986-1988. *Mezza voce*, il suggère, tout de même, qu'il envisage *« un transfert vers l'impôt »* de certaines charges sociales et il se garde de dire qu'il exclut pour l'avenir toute hausse d'impôt.

Laurent Mauduit

La hausse du SMIC

Le SMIC a une valeur symbolique, dont Jacques Chirac a mesuré toute l'importance. Il n'entend donc pas y toucher. *« Certains sont prêts à contester le principe d'un salaire minimum qui aurait, disent-ils, des effets pervers sur l'emploi,* assure-t-il dans son programme. *Je ne puis que m'inquiéter devant de tels discours. (...) A-t-on bien analysé les effets qui résulteraient, sur l'incitation au travail, du rapprochement du SMIC et du RMI ? Je dis : ne bloquons pas les salaires ! »*. M. Chirac est néanmoins très discret sur une éventuelle revalorisation du salaire minimum, qui n'a pas bénéficié du traditionnel « coup de pouce » en 1993 et 1994. Interrogé le 2 avril, sur TF 1, il a éludé la question, jugeant que *« ce n'est pas un engagement qui relève du président de la République »*. *« C'est une appréciation qui relève du gouvernement. Cela, c'est ma conception de l'équilibre des pouvoirs de l'Etat »*, a-t-il dit.

Le précédent de 1986-1988 incite à la prudence

A TOUS CEUX qui lui demandent s'il n'est pas périlleux de promettre en même temps une réduction des déficits, une baisse des impôts et une augmentation des salaires directs, Jacques Chirac fait une réponse bien rodée : selon lui, la théorie comme la pratique démontrent que cela n'a rien d'infaisable, pourvu que l'on veuille bien se départir des œillères de la *« pensée unique »*.

Même s'il n'en donne pas l'origine, la théorie, c'est celle qu'a popularisée l'économiste libéral américain contemporain Arthur Laffer, dont le maire de Paris aime à citer l'équation magique : Trop d'impôt tue l'impôt. L'expérimentation *in vivo*, c'est celle qu'a réussie le gouvernement de 1986 à 1988, alors que l'ancien président du RPR était à l'hôtel Matignon. La conclusion coule de source : pourquoi n'userait-on pas à nouveau d'une politique économique qui a fait ses preuves ?

Si l'on se réfère au bilan du précédent gouvernement de cohabitation, M. Chirac dispose indéniablement de solides arguments pour étayer sa thèse car il avait réussi, à l'époque, la quadrature du cercle. Le déficit budgétaire a été fortement abaissé (de 153,2 milliards de francs à la fin de 1985 à 114,6 milliards de francs fin 1988), les allègements d'impôt ont été substantiels (28 milliards de francs en 1987, 30 milliards de francs en 1988), et malgré cela les rentrées fiscales nettes ont continué à progresser (de 915 millions de francs à la fin de 1985 à 1,1 milliard de francs fin 1988).

Ce résultat a-t-il, cependant, valeur de démonstration ? En fait, tous les étudiants en sciences économiques savent que la fameuse courbe de Laffer est à l'économie ce que le théorème de Fermat est aux mathématiques : plaisante intellectuellement, mais parfaitement indémontrable ou, à tout le moins, indémontrée. Depuis des lustres, d'innombrables économistes se sont penchés sur la question. Dans les *Annales des Ponts et chaussées*, en 1844, on relève ce constat d'un ingénieur, Arsène-Jules Emile Dupuit, connu des spécialistes de finances publiques, qui continue d'inspirer les libéraux contemporains : *« Si l'on augmente graduellement un impôt depuis zéro jusqu'au chiffre qui équivaut à une prohibition, son produit commence par être nul, puis croît insensiblement, atteint un maximum, décroît ensuite successivement, puis devient nul. »*

L'« OPTIMUM FISCAL »

Depuis ces travaux, de Ramsey dans les années 20 à Pipon dans les années 40, en passant par Boiteux dans les années 50 ou encore Haberger dans les années 60, de nombreux chercheurs ont tenté de trouver où se situe le fameux « optimum fiscal », sans jamais parvenir à le situer. Est-ce d'ailleurs possible ? Autre bible des étudiants, le *Manuel de finances publiques* (éditions LGDJ, 1993), résume bien le débat en soulignant la complexité de la démonstration : aucun économiste n'a pu établir qu'en cas d'augmentation de la pression fiscale l'effet de dissuasion (l'impôt dissuade de travailler) joue davantage que l'effet-revenu (l'impôt suscite un surcroît d'activité pour compenser la baisse de revenu).

La référence à la période 1986-1988 est difficilement recevable. Elle l'est d'autant moins que des circonstances exceptionnelles – qui n'ont rien à voir avec la politique fiscale conduite à l'époque – expliquent en grande partie le bilan économique auquel se réfère M. Chirac. Quand le maire de Paris arrive à Matignon, en mars 1986, tous les grands pays développés profitent, à plein, du « contre-choc » pétrolier. Quelle que soit leur politique fiscale, ils engrangent des plus-values de recettes dans des proportions historiques.

Dans le cas de la France, l'Insee a pu calculer (*Economie et statistique*, n° 201, juillet 1987) que pour la seule année 1986, la baisse des prix d'importation de l'énergie avait entraîné un surplus de revenus considérable que se sont partagés les ménages (33 milliards de francs) et les entreprises (50 milliards de francs). Dans un environnement économique international extraordinairement porteur, la France est donc entrée dans un cycle de croissance lui-même exceptionnel, la hausse du PIB finissant par culminer à 4,5 % en 1988, avant de commencer, ensuite, à refluer.

Les dividendes de la croissance

	Croissance du PIB (en pourcentage)	Déficit budgétaire (en milliards de francs)	Recettes fiscales (en milliards de francs)
1986	2,5	141	[illegible]
87	2,3	120	[illegible]
88	4,5	114	[illegible]

Source : Ministère du budget

De 1986 à 1988, Jacques Chirac a pu, tout à la fois, réduire le déficit et les impôts tout en stimulant les rentrées fiscales.

VERS L'ÉTAT PAUVRE ?

Du coup, on peut parfaitement inverser la proposition chiraquienne : loin d'avoir entraîné l'économie française dans une spirale vertueuse, la politique de baisse systématique d'impôt ne l'a-t-elle pas fragilisée à la veille de la récession ? Défendue par de nombreux experts – et, discrètement, par certains conseillers d'Edouard Balladur –, la thèse repose sur l'argumentaire suivant : en 1986-1988, la France bénéficie de surplus de recettes fiscales conjoncturelles ; or elle mène, à la même époque, une politique de baisse structurelle de ses impôts, imitant en cela l'exemple de Ronald Reagan aux Etats-Unis quelques années plus tôt (*lire ci-dessous*).

On en connaît le résultat : quand, à partir de 1990, le cycle économique se retourne et se dirige vers la récession, l'économie hexagonale fait le grand écart et les déficits se creusent à une allure vertigineuse. « *Peu ou prou,* admet un haut fonctionnaire qui a conseillé M. Balladur à Bercy en 1986-1988, *tous les grands pays ont fait à l'époque la même erreur. Quand on bénéficie d'une très forte embellie conjoncturelle, on a la tentation de desserrer les contraintes. Et ensuite, quand la conjoncture se retourne, on subit de plein fouet la contrainte des finances publiques.* »

En clair, pour reprendre la logique de Laffer, aussi contestable soit-elle, la France, qui a opéré près de 200 milliards d'allègements d'impôt depuis 1984 et dont le déficit avoisinera 275 milliards en 1995, est peut-être passée en dessous du fameux seuil, celui de « l'optimum fiscal », et découvre maintenant l'équation de base, celle qui conduit à l'Etat pauvre : « moins d'impôt = moins de recettes ».

De ce mécanisme, M. Chirac, qui reprend à son compte les thèses très libérales que défend son partisan Alain Madelin, ne veut pas entendre parler. Pour l'heure, il peut arguer que la conjoncture est loin d'être maussade. Avec une croissance qui pourrait avoisiner 3,3 % en 1995, l'Etat engrangera de nouveau les dividendes de la reprise ; mais, derrière les à-coups conjoncturels, il faut bien avoir à l'esprit les tendances de fond : sur très longue période, la croissance de l'économie hexagonale n'excède guère 2,5 % l'an.

L. M.

L'expérience Reagan : moins d'impôts, plus de déficit

SI JACQUES CHIRAC a depuis longtemps abandonné toute référence au *« reaganisme »*, il n'en continue pas moins à invoquer en permanence certains enchaînements économiques chers à l'ex-président des Etats-Unis, Ronald Reagan. Comme l'avait expliqué au début des années 80 le « grand communicateur » américain, l'ancien président du RPR estime que, grâce à *« une autre logique »*, il sera possible de réduire simultanément les impôts, les dépenses publiques et le déficit budgétaire. C'est ce que, premier ministre, M. Chirac avait réussi, entre 1986 et 1988, aidé alors par son ministre d'Etat, Edouard Balladur. Au cours de son règne, le président Reagan n'a pas eu la même chance. Si les impôts directs des plus riches, notamment, ont été réduits, le déficit budgétaire a, en revanche, véritablement explosé.

Le principe numéro un de la « reaganomie » dit qu'une réduction massive de la fiscalité directe libère l'initiative, l'investissement et l'épargne. Elle conduit ainsi à dynamiser la croissance et a alors, en théorie, un double impact sur les finances publiques : elle apporte des recettes supplémentaires dans les caisses de l'Etat et elle aide à réduire certaines dépenses, les dépenses sociales notamment. C'est donc en diminuant les taux de la fiscalité directe et sa progressivité que l'on peut espérer réduire le déficit et les dépenses.

Ce bel enchaînement théorique ne s'est pourtant pas déroulé au cours des huit années Reagan, de 1981 à 1988. Le président américain a tenu ses promesses fiscales : il a fortement diminué, en plusieurs étapes, le barème de l'impôt sur le revenu.

LE MONTANT DE LA DETTE

Dans le même temps, il y a bien eu un retour de la croissance : après la récession de 1982-1983, les Etats-Unis ont connu, entre 1984 et 1988, la plus longue période d'expansion continue depuis la fin de la guerre de Corée. L'inflation et le chômage ont fortement reculé.

Cependant, la baisse des impôts et le retour de la croissance n'ont pas permis la réduction attendue du déficit budgétaire : au contraire, les années Reagan ont été marquées par une explosion du déficit de l'Etat fédéral et de la dette publique.

Le déficit est passé de 79 milliards de dollars en 1981 à 150 milliards en 1988, avec un pic de 221 milliards en 1986. En moyenne, il aura représenté, pendant ces huit années, 4,2 % du PNB américain, le taux le plus élevé depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Conséquence, la dette publique a, elle aussi, explosé : elle a été multipliée par trois en huit ans, atteignant, fin 1988, 2 500 milliards de dollars, soit plus de 40 % du PNB.

Les partisans de M. Reagan font généralement porter au Congrès la responsabilité de l'explosion du déficit et de la dette : les parlementaires se sont en effet constamment opposés aux réductions de dépenses que la Maison Blanche aurait proposées. Les dépenses budgétaires – aussi bien les crédits militaires que ceux destinés aux programmes sociaux – ont en réalité continué à augmenter pendant toute la période. L'expérience reaganienne montre donc, une fois encore, que la croissance ne contribue pas automatiquement à une résorption des déficits.

Les chiraquiens ne manqueront pas cependant de souligner qu'entre les Etats-Unis de 1980 et la France d'aujourd'hui, les différences sont nombreuses. Le poids des prélèvements obligatoires et des dépenses publiques est beaucoup plus élevé ici qu'il ne l'était là-bas. En 1981, l'Amérique était en pleine cure anti-inflationniste, infligée alors par une Réserve fédérale intraitable : c'était le temps de la « stagflation » (une récession, accompagnée d'une inflation persistante).

La France est aujourd'hui dans une phase bien différente, celle d'une reprise sans inflation. L'année 1994, déjà marquée en France par un redémarrage de la croissance et des baisses d'impôts directs, n'a pourtant pas conduit non plus à une réduction des déficits publics.

Erik Izraelewicz

A SUIVRE

Impartialité

Indéniablement, cette campagne présidentielle est, contrairement à l'observation des grincheux, du plus haut intérêt politique et intellectuel. Les Français n'en ont sans doute pas encore pris toute la mesure. Il suffit d'attendre encore quelques jours et nous allons avoir un « remake » parfait de 1988. Avec Lionel Jospin ou Edouard Balladur dans le rôle de François Mitterrand. Il y a sept ans, en présentant à nouveau sa candidature, le 23 mars, le président sortant avait manifesté son amour pour la France unie qui ne le serait pas si elle était *« prise en main par des esprits intolérants, par des partis qui veulent tout, par des clans ou par des bandes »*. Sans le citer, le chef de l'Etat visait son chef de gouvernement, Jacques Chirac. Celui-ci avait rétorqué qu'il ne se sentait pas concerné par cette attaque.

Cette année, le candidat socialiste va devoir combler un petit retard car il a été pris de vitesse par Édouard Balladur. Animé d'une vigueur qu'on ne lui soupçonnait pas, le premier ministre-candidat a fait un paquet-cadeau au maire de Paris, en l'accusant, implicitement, d'être un homme du passé – c'est M. Chirac qui, en 1988, avait gratifié M. Mitterrand de ce compliment – et de vouloir réinstaller le fameux Etat RPR, successeur authentique et certifié du non moins fameux EtatUDR. *« L'impartialité de l'Etat, c'est un comportement personnel »*, a négligemment lâché M. Balladur, avec un phrasé à la Raymond Barre, dont c'était, voici sept ans, le credo.

DEUX ORFÈVRES

Alors que le premier tour est à J – 19 – la semaine en cours, qui précède le coup d'envoi de la campagne officielle, est surchargée de réunions publiques –, le thème de l'Etat RPR, qui s'oppose évidemment à l'Etat républicain, ne pouvait pas laisser M. Chirac indifférent. Il a conduit la contre-attaque, en parlant de *« l'Etat Balladur »* qui se caractérise, selon lui, par une *« extraordinaire mainmise »* du gouvernement *« sur l'ensemble des activités économiques »* et *« médiatiques »*.

« C'est absurde », a répondu Nicolas Bazire, directeur de campagne de M. Balladur, en rappelant quelques nominations d'hommes connus pour leurs amitiés à gauche. M. Balladur lui-même, mardi 4 avril au matin, s'est déclaré *« éberlué »* par les accusations de M. Chirac. *« Si c'était la caractéristique de l'action du gouvernement que j'ai dirigé, il ne fallait pas le soutenir »*, a ajouté le premier ministre, en prenant le risque de se voir rappeler sa participation franche à l'équipe ministérielle de M. Chirac entre 1986 et 1988. Alain Juppé ne s'y est pas trompé qui a d'ores et déjà utilisé l'argument pour assurer la défense du maire de Paris.

Il était donc de bonne guerre que M. Jospin remarque que sur l'Etat impartial il avait affaire à deux orfèvres en la matière. Devra-t-il se contenter d'être seulement spectateur de cette joute essentielle ? Lui-même doit s'interroger car il s'est déclaré *« inquiet »* de l'idée que se fait Philippe Séguin du pacte républicain, après une visite de l'ancien président du RPR dans une école d'Epinal où des bambins de huit ou neuf ans scandaient joyeusement *« Jacques Chirac président »*. La caricature pouvait faire craindre le développement d'une campagne sur l'Etat despote. Immédiatement, le président de l'Assemblée nationale a publié un long communiqué d'où il ressort que *« toute accusation de violation de la neutralité de l'école est injuste et irrecevable »* car ces manifestations *« spontanées »* de joie se sont déroulées dans des locaux scolaires, mais *« hors du temps scolaire »*, les Spinaliens bénéficiant de rythmes scolaires dont, justement, M. Chirac souhaiterait faire bénéficier l'ensemble des écoliers de France et de Navarre.

On n'a pas fini de parler de l'impartialité de l'Etat.

Olivier Biffaud

M. Jospin a trouvé M. Mitterrand « plutôt optimiste » sur les chances du PS

La liberté d'esprit du candidat socialiste vis-à-vis du président de la République complique les relations entre les deux hommes

« NOUS avons parlé de la campagne. Je l'ai trouvé un peu optimiste, plutôt optimiste. » C'est tout ce que Lionel Jospin a dit, lundi 3 avril, dans l'émission « La France en direct » de France 2, à propos de son entretien, quelques heures plus tôt à l'Élysée, avec François Mitterrand. Le reste ne fut que commentaire. *« Un candidat quel qu'il soit*, a expliqué M. Jospin au cours de la même émission, *fût-il ami du président de la République, partagerait-il, et c'est le cas, un certain nombre de valeurs et d'idées communes, n'a pas à solliciter l'appui du président de la République. » « C'est à François Mitterrand lui-même de déterminer comment il veut se situer*, a-t-il ajouté. *Qu'il s'exprime comme il l'entend dans le respect de sa charge, de ses convictions (...) et les choses seront bien. »*

Les relations entre M. Mitterrand et M. Jospin n'ont jamais été simples. Elles l'apparaissent encore moins dans cette campagne. M. Jospin n'a jamais eu l'âme courtisane, ce qui, selon les critères de fidélité du chef de l'État, est toujours apparu singulier. Mais surtout, sur le plan politique, depuis 1992 notamment, M. Jospin n'a eu de cesse de marquer ses distances avec un deuxième septennat débordant, à ses yeux, de mauvaises habitudes. La contribution que M. Jospin avait déposée, à sa seule initiative, pour le congrès de Liévin de novembre 1994, était, à cet égard, significative. Manque de débats, pouvoir confisqué par *« les cercles »* d'amis, libertés avec *« l'éthique républicaine »*, réquisitoire sévère contre la politique africaine, tout y était. Venant après les réserves de M. Jospin suscitées par les révélations de Pierre Péan sur le passé du chef de l'État, cette contribution-là n'était pas apte à améliorer le climat.

CRISPATION

Depuis qu'il a été investi le 5 février par le PS, M. Jospin n'a pas changé de discours. *« Candidat citoyen »*, partant pour un mandat de cinq ans afin d'en terminer *« avec la dérive monarchique »* de nos institutions ; moralisation de la vie publique ; suppression du ministère de la coopération : les mêmes arguments sont devenus slogans. Enfin, lorsque, dimanche soir sur M 6 comme le lendemain sur France 2, M. Jospin insiste sur le fait que son premier geste de président serait de poser la première pierre d'un grand programme de logements sociaux – *« mes grands travaux à moi »*, comment de ne pas voir une nouvelle prise de distance avec le penchant pharaonique de M. Mitterrand ?

Bref, si M. Jospin accepte d'être l'héritier de M. Mitterrand, socialisme et mitterrandisme ne sont pas pour lui synonymes. Lorsque, jeudi à Blois, en bon exégète de la pensée élyséenne, Jack Lang le convie à ne pas ranger *« le livre d'histoire ouvert en 1981 au magasin d'antiquités »*, M. Jospin n'en disconvient pas publiquement mais pense en réalité qu'il s'agit d'abord maintenant *« de tourner les pages »* de ce grand livre.

Ce comportement de M. Jospin crispe une partie du PS. Comme Pierre Mauroy dimanche soir au « Grand Jury RTL-*le Monde* », certains de ses hiérarques trouvent que, du coup, leur candidat ne met pas suffisamment en avant le bilan *« globalement positif »* de la gauche au pouvoir. Après l'entretien de lundi avec M. Jospin, on murmure que, dans cette dernière ligne droite de campagne, M. Mitterrand pourrait lui-même s'en charger, par une sorte de répartition des tâches. Quoi qu'on en dise à l'Élysée, M. Mitterrand ne peut pas faire autrement que de soutenir ce fils indiscipliné, qui, lundi soir encore, préférait, pour parachever la démonstration, invoquer Ferry, Jaurès et Mendès France.

Daniel Carton

M. Badinter pour « une démarche audacieuse de gauche »

ROBERT BADINTER ne se contentera pas d'apporter un soutien de principe à Lionel Jospin – *« un homme compétent, intelligent, intègre, qui a voué sa vie à la cause du socialisme »*. Lundi 3 avril, dans un gymnase du Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis), il s'est montré très combatif en affirmant, devant trois cents personnes, que *« les problèmes (...) posés à la société française ne trouveront leur solution que dans une démarche audacieuse de gauche »*.

LA « VIEILLE CHANSON » DE LA DROITE

L'ancien président du Conseil constitutionnel a choisi de dire ce qu'il a *« sur le cœur »*. *« Ce qui me préoccupe, c'est le sentiment étrange (...) qu'il règne au sein de la gauche, au sein du socialisme, une sorte de désenchantement. C'est tout à fait absurde, et injuste vis-à-vis de nous tous »*, a-t-il déclaré avant de réfuter l'idée selon laquelle il n'y aurait plus de différence entre la droite et la gauche. *« C'est une vieille chanson, toujours chantée par la droite, qui nous explique que nous sommes tous républicains (...). Mais si la France est républicaine, c'est à la gauche qu'elle le doit »*, a-t-il rappelé. *« Jamais la droite n'a concédé d'avancée sociale sans que la gauche ne se soit arc-boutée sur ses combats »*, a-t-il affirmé, ironisant au passage sur la *« conversion »* de Jacques Chirac. A ceux qui douteraient du bilan, pour la gauche, du double septennat de François Mitterrand, l'ancien ministre socialiste de la justice a rappelé qu'en 1981 *« on guillotinait encore en France »*, que *« les tribunaux militaires jugeaient des civils en période de paix »* et que *« les citoyens français n'avaient pas le droit de saisir les juridictions européennes »*.

La gauche n'a *« pas à rougir »* d'un *« grand président socialiste »*, a-t-il conclu en écho aux propos de son hôte, Marcel Debarge, maire du Pré-Saint-Gervais et ancien ministre.

M. Badinter a aussi plaidé pour une politique de réduction du temps de travail, *« pas à 37 heures seulement et même pas à 35 »*. Enfin, il a insisté sur *« la première exigence pour la gauche, trop souvent perdue de vue, du respect de la dignité des femmes et des hommes »*, considérant que certaines dispositions des *« lois de sécurité »*, votées par l'actuelle majorité, étaient *« des atteintes concrètes à cette dignité »*. M. Badinter animera une réunion de soutien à M. Jospin jeudi à La Roche-sur-Yon, en Vendée.

Pascale Sauvage

M. Chirac surenchérit sur les retraites

LE PREMIER MINISTRE avait affirmé, vendredi 31 mars à Pontoise, que les retraités pourraient participer aux fruits de la croissance, pour la première fois, après le 1er janvier 1996, date à laquelle est prévu un réexamen du niveau des pensions (*Le Monde* daté 2-3 avril). Jacques Chirac a surenchéri, lundi 3 avril à Nice, en promettant d'avancer de six mois, c'est-à-dire au 1er juillet 1995, ce rendez-vous *« légitime et juste »*. L'ancien président du RPR s'est également engagé à créer, *« sans attendre »*, une allocation spécifique dite de dépendance à l'égard des *« moins autonomes de nos aînés »*, mesure qu'il a chiffrée à *« une dizaine de milliards de francs, peut-être plus »*. Le maire de Paris a tenu, aussi, *« à lever toute ambiguïté »* en ce qui concerne le système de retraite par répartition, *« qu'il n'a jamais été question de remettre en cause »*. *« Mais il faut*, a-t-il précisé, *le compléter par un dispositif d'épargne-retraite à long terme, encouragé fiscalement par l'Etat et accessible à tous. »* – *(Corresp.)*

M. Balladur en quête d'une Europe sociale

ÉDOUARD BALLADUR a réaffirmé, lundi 3 avril à Strasbourg, que *« la France devait être prête à passer à la monnaie unique en 1997 »*. Le premier ministre a développé ses idées sur l'Europe en expliquant qu'il n'avait *« pas à concilier les aspirations contradictoires des uns et des autres »*. Il a appelé de ses voeux la création d'une Europe sociale, où *« tous les Etats membres de l'Union assureraient le même niveau de protection sociale »*. En matière de défense, M. Balladur a proposé de créer une *« force humanitaire européenne »*, en précisant : *« Il faut que la France mobilise ses partenaires pour que l'Europe intervienne partout où le respect des droits de l'homme le requiert. »* – *(Corresp.)*

■ **UNION : Claude Malhuret**, député (UDF-PR, balladurien) de l'Allier, a annoncé, lundi 3 avril, la création d'un *« comité pour l'union de la majorité »* pour *« rapprocher les partisans d'Édouard Balladur et de Jacques Chirac »* et *« combattre les excès avant le scrutin »*. M. Malhuret a déjà reçu le soutien de soixante-cinq députés des deux camps.

■ **REGRET : Alain Juppé**, président par intérim du RPR, a regretté, lundi 3 avril sur France 2, que *« le seul programme d'Édouard Balladur soit d'attaquer systématiquement, nommément, Jacques Chirac »*. *« Tout y passe : la démagogie, l'État partial..., je crois que cela ne fait pas un projet »*, a ajouté le ministre des affaires étrangères, en déplorant que *« la campagne se soit située sur ce terrain-là »*.

■ **ÉCONOMIE SOCIALE : Lionel Jospin**, qui s'exprimait, lundi 3 avril, devant le Centre des jeunes dirigeants de l'économie sociale (CJDES), s'est déclaré favorable à une *« loi-cadre en faveur du développement de la vie associative »*. Cette loi permettrait la *« reconnaissance »* d'un statut d'utilité sociale, *« donnant accès aux organismes à but non lucratif à certains dispositifs fiscaux »*, a précisé le candidat socialiste. M. Jospin s'est aussi prononcé pour la définition d'*« un véritable statut des bénévoles »*.

■ **INDEXATION : Robert Hue** a affirmé, lundi 3 avril à Paris, devant plusieurs milliers de retraités, être *« le seul candidat qui répond clairement qu'il faut rétablir l'indexation des retraites sur les salaires, le seul candidat qui veut supprimer la CSG, cet impôt injuste qui frappe plus durement les retraites que les revenus financiers »*.

■ **PARITÉ : Dominique Voynet** a présenté, lundi 3 avril, à l'occasion de la rentrée parlementaire, une proposition de loi constitutionnelle sur l'instauration de la parité hommes-femmes dans l'ensemble des assemblées élues. La candidate écologiste souhaite que le prochain président de la République soumette cette question à un référendum.

■ **EXCLUSION : plus de quatre-vingts associations** *« qui luttent quotidiennement contre l'exclusion »* interpellent les candidats à l'élection présidentielle dans le mensuel *La Rue*. Dans le numéro d'avril de cette publication vendue par les sans-abri, Act-Up, Agir contre le chômage (AC), la Ligue des droits de l'homme, Droit au logement (DAL) ou encore la Fondation abbé Pierre posent vingt-cinq questions aux prétendants à l'Elysée. Qu'il s'agisse du sida, des réquisitions de logements vides, du RMI ou du droit d'asile, les associations demandent *« d'autres réponses que des promesses »*.

■ **TROTSKISTES : à l'appel du Parti des travailleurs (PT)**, plus de trois mille personnes ont défilé à Paris, samedi 1er avril, pour défendre les droits des travailleurs, l'augmentation des salaires, l'arrêt des privatisations des services publics. Le PT, mouvement trotskiste issu du Parti communiste internationaliste (PCI), a décidé de ne pas présenter de candidat à l'élection présidentielle, contrairement à 1988 où son dirigeant historique, Pierre Boussel, dit Lambert, avait obtenu 0,38 % des voix.

Mounette vote Chirac

DANS son restaurant, perché sur la butte Montmartre, à Paris, Mounette a l'habitude de passer un savon à son mari. Celui-ci s'en amuse, les clients aussi, mais cette fois Mounette ne plaisante plus. Un militant du Front national a déposé un tract et une cassette de Jean-Marie Le Pen sur le bar, et Mounette dit au mari : *« Tu vas me faire le plaisir de jeter tout ça à la poubelle, oui ! »* D'une famille de juifs pieds-noirs, rapatriés d'Algérie, Mounette en voudra toujours à de Gaulle, à l'homme qui a trahi. De là à voter Le Pen ! *« Vous n'imaginez pas, avec le nom que nous avons ? »*, dit-elle dans sa colère.

CARTE POSTALE

Les fumets du couscous, la spécialité de la maison, se dissipent dans l'après-midi ; les habitués, les amis, prennent les derniers cafés et Mounette parle de ce qui, à ses yeux, ne pourra jamais être réparé : *« On nous a reçus en France à coups de pieds au c... Le nombre de fois qu'on nous traitait de "gros colons", qu'on nous disait de retourner dans notre pays ! Ils ne pouvaient pas s'imaginer qu'il y avait des petites gens en Algérie. »* Mounette et son mari tenaient un café à Alger. A Paris, ils ont recommencé de zéro et travaillé *« comme des enragés »*. Ils ont plutôt réussi.

Evidemment, le candidat du RPR s'appellerait *« Philippe de Gaulle ou ce serait n'importe lequel de ses neveux ou petits-cousins, alors là, non, ce ne serait pas possible ! »* Mais Jacques Chirac... L'héritage, les références au général, *« c'est un peu dépassé, il ne faut pas y penser »*. De toute façon, Mounette aime Jacques Chirac. Son tonus, sa manière de s'exprimer, sa carrure, sa simplicité. *« Il est proche des gens, on peut l'aborder ; en plus, il est déjà comme un président. »*

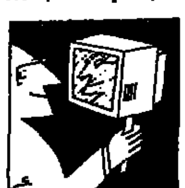
Mounette ne comprend pas que les jeunes soient *« tous des bacheliers »* et qu'il n'y ait plus de petits métiers – *« Résultat, pour planter un clou, ils appellent leurs grands-pères maintenant. »* Elle ne comprend pas qu'on presse les petits commerçants comme des citrons. Et les charges, dit-elle, celles que les socialistes ont multipliées – *« Dieu merci que Delors ne se soit pas présenté, il gagnait celui-là ! » : « vous croyez que je peux embaucher avec les charges ? »* De toute façon, chez Mounette, *« c'est simple, on travaille en famille »*.

Non, il faut sortir de la crise. Elle le voit avec les clients qui regardent à la dépense maintenant. Jacques Chirac peut multiplier les engagements au risque de créer de faux espoirs, Mounette s'en fera une raison : *« Moi, je ne me suis jamais fait d'illusions avec les promesses. Mon mari, quand je l'ai rencontré, il m'a dit : Je te promets une vie de rêve. Ah ! ben dis donc, qu'est-ce que j'ai vu ! »* A l'âge de soixante-trois ans, Mounette est toujours avec son mari et elle restera fidèle au maire de Paris. Lors des élections précédentes, elle collait déjà des macarons *« Votez Chirac »* dans le dos de ses clients, *« pour rigoler »*.

Dominique Le Guilledoux

La course aux mots

CERTAINS parlent, d'autres comptent. Les mots des présidentiables font l'objet de toutes les attentions. Happés par l'ordinateur, moulinés sur des logiciels, disséqués, retournés, les discours et propos divers d'Édouard Balladur, de Jacques Chirac et de Lionel Jospin offrent enseignements et réflexions. Etudiées par quelques chercheurs obstinés de l'École *normale supérieure de Saint-*Cloud ou par des instituts comme Infométrie créé par Jean-Marie Cotteret, aujourd'hui grand comptable des temps de parole au Conseil supérieur de l'audiovisuel, les déclarations des uns servent ainsi parfois aux *trainings*, ou comme le dirait Jacques Toubon à « l'entraînement », des autres avant les émissions de télévision.



HORS CHAMP

Tous les candidats ont ainsi appris, par exemple, qu'il fallait *« nommer le moins possible l'adversaire »* car, leur ont expliqué les spécialistes, *« désigner l'ennemi, c'est le valoriser* ; au *pis, on peut citer les chefs de file, mais jamais les sous-fifres »*. A la différence des Américains, les Français n'ont pas l'habitude de la publicité négative et ne connaissent pas plus la publicité comparative que les mises en cause publiques. Les sondages réalisés après les prestations télévisées des postulants à la présidence de la République montrent que les électeurs n'apprécient pas les échanges de « noms d'oiseaux ». Les candidats « euphémisent » donc leurs apostrophes, les deux anciens amis qui se disputent les suffrages de la majorité s'étant fait une spécialité de cette fausse discrétion. Pendant des semaines, ils ont fait, pour parler l'un de l'autre, un usage immodéré des pronoms indéfinis : *« Certains disent, certains pensent... »* A chacun de deviner qui pouvait bien être ce *« certains »* indéfini. Jusqu'au mercredi 29 mars où, tour à tour, comme si pour une fois ils s'étaient mis d'accord, au journal de TF 1 puis à « La Marche du siècle », sur France 3, Édouard Balladur et Jacques Chirac, respectivement pressés par Patrick Poivre d'Arvor et Jean-Marie Cavada, ont craqué.

Les noms communs utilisés lors de la présentation des programmes ont été, eux aussi, passés à la moulinette des lexicologues. Infométrie a ainsi sérié les « enjeux » de la campagne par la fréquence de leur emploi. Édouard Balladur parle beaucoup de *« la France »* et de *« la nation »*. Le vocabulaire de Jacques Chirac, lui, est peuplé de *« République »* et de *« républicain »*. *« Europe »* et *« Européen »* sont les deux mots « sur-représentés » dans le vocabulaire de Lionel Jospin.

ON SE LES PIQUE, ON LES COPIE

Chaque élection est une *« course aux mots qui marchent »*, explique Maurice Tournier, qui a mené pour l'École normale supérieure une étude de la présidentielle 1988. On se les pique, on les copie. *« Rupture »* était un mot de la gauche : on le retrouve aujourd'hui dans le vocabulaire de Jacques Chirac. *« Depuis le dictionnaire de Balladur, le mot* « réforme » *est passé dans le camp de la droite. »* D'autres disparaissent : *« travailleurs »* n'appartient plus qu'à Arlette Laguiller. Quelques termes résistent à gauche, comme la *« Sécu »*, à côté de la *« protection sociale »*. D'autres, enfin, reviennent en force. C'est le cas du mot *« programme »*, qui avait disparu en 1988, et du terme *« socialisme »*, note Marlène Coulomb-Gully, qui s'est penchée sur la dernière présidentielle dans *Radioscopie d'une campagne* (éditions Kimé, 1994). En 1988, François Mitterrand, président-candidat, représentant de tous les Français, apôtre de *« la France unie »*, avait évité de s'en servir. Lionel Jospin a également « réinvesti » le mot *« socialiste »*, utilisé en 1988 comme repoussoir par... Jacques Chirac et Raymond Barre.

C'estenfin l'usage répété de verbes qui sert de révélateur. Dans ses discours, Jacques Chirac use d'un *« j'accepte »* ou d'un *« je n'accepte pas »* très personnels, tandis qu'Édouard Balladur décline « devoir » à toutes les conjugaisons. *« Je souhaite »*, répond poliment Lionel Jospin. *« Le choix de ce verbe donne l'impression que le candidat socialiste ne se place pas réellement dans la posture d'un possible président de la République »*, commente sobrement Infométrie...

Ariane Chemin

L'opposition a demandé en vain que le Parlement puisse siéger pendant la campagne électorale

L'Assemblée nationale a entériné la composition de son bureau

La session parlementaire de printemps s'est ouverte, lundi 3 avril, à l'Assemblée nationale et au Sénat, par une brève et formelle séance. Elle doit être suspendue, mardi 4 à l'Assemblée et mercredi 5 au Sénat, jusqu'à la constitution du nouveau gouvernement après l'élection présidentielle. L'opposition a demandé en vain que le Parlement puisse siéger pendant la campagne électorale.

IL A BEAUCOUP été question des absents, lundi 3 avril, lors de la brève séance d'ouverture de la session parlementaire de printemps à l'Assemblée nationale. D'Edouard Balladur, dont le gouvernement était représenté par les seuls Pascal Clément, ministre délégué chargé des relations avec l'Assemblée nationale, et José Rossi, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur. André Labarrère (PS, Pyrénées-Atlantiques) s'est fait un devoir de le déplorer en y décelant la marque d'une négligence coupable envers la représentation nationale. De son frère ennemi Jacques Chirac, socialistes et communistes raillant dans un même élan *« la majorité qui condamne sa propre politique »* et *« les membres du gouvernement qui s'apostrophent et interpellent eux-même le premier ministre ».*

Comme elle se l'était promis (*Le Monde* du 4 avril), l'opposition a – en vain – demandé à ce que la session parlementaire ne soit pas suspendue pour la durée de la campagne électorale afin que le Parlement puisse continuer d'exercer ses fonctions de législateur et de contrôle de l'exécutif. Martin Malvy, président du groupe socialiste, a en particulier souhaité que les députés soient informés, *« sans attendre une loi de finances rectificative »*, de la manière dont le premier ministre entend financer *« les subventions promises »* au fil de la campagne. Il a demandé à pouvoir entendre Pierre Méhaignerie, ministre de la justice, à propos des *« longues vacances »* de Didier Schuller, et Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, sur les écoutes téléphoniques pratiquées dans l'affaire Schuller-Maréchal – tandis que les députés de la majorité ajoutaient à cette liste, pour faire bonne mesure, les écoutes effectuées sous le premier septennat de François Mitterrand par la cellule antiterroriste de l'Elysée.

PRATIQUE TRADITIONNELLE

Alain Boquet, président du groupe communiste, l'a relayé pour demander à ce que le Parlement ait son mot à dire dans le plan de sauvetage du Crédit lyonnais, dont Jean-Pierre Chevènement (RL, Territoire-de-Belfort) a assuré qu'il requérait l'intervention du législateur dans la mesure où il engageait les finances publiques.

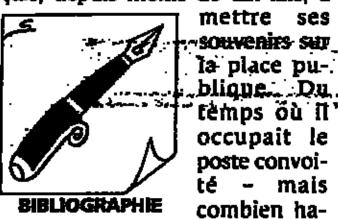
Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, qui avait écouté les réclamations de la majorité sans impatience excessive, a fait valoir que la suspension de la session parlementaire avant une élection présidentielle était une pratique traditionnelle depuis 1969, et qu'au demeurant la césure avant le premier tour de l'élection présidentielle ne dépasserait pas dix-neuf jours. En revanche, ni Bernard Pons, président du groupe RPR, ni Charles Millon, président du groupe UDF, dont les groupes sont déchirés par le combat que se livrent M. Chirac et M. Balladur, n'étaient là pour leur répondre. Le seul intervenant d'une majorité que ses divisions réduisaient à une discrétion forcée fut le balladurien Philippe Mathot (UDF, Ardennes), qui a appelé ses collègues à prononcer *« la censure avec exclusion temporaire de l'Assemblée nationale »* à l'encontre de deux autres absents, Jacques Mellick (PS, Pas-de-Calais) et Bernard Tapie (RL, Bouches-du-Rhône), accusés d'avoir, par leurs déclarations au cours du procès de l'affaire OM-VA, *« menti et sali l'honneur de l'Assemblée nationale »*. M. Séguin lui a répondu qu'aucune des dispositions du règlement de l'Assemblée nationale ne permettait de fonder sa requête, et qu'au demeurant le bureau de l'Assemblée avait décidé, le 23 mars, que, des poursuites judiciaires étant en cours, *« le respect de l'indépendance de la justice et de la séparation des pouvoirs »* commandait au législatif de s'imposer une certaine réserve.

L'Assemblée nationale a par ailleurs entériné la composition de son bureau, où, comme c'était attendu (*Le Monde* du 4 avril), Muguette Jacquaint (PC, Seine-Saint-Denis) remplace Georges Hage (PC, Nord) à la vice-présidence attribuée au groupe communiste, tandis que Jean-Pierre Kucheida (PS, Pas-de-Calais) devient questeur en remplacement de Bernard Derosier (PS, Nord). Par ailleurs, Jean-Louis Borloo (Nord), membre du groupe République et liberté, qui avait l'an passé annoncé sa démission pour protester contre les ravages du chômage dans sa région du Valenciennois, pour finalement se raviser, fait son entrée au bureau de l'Assemblée au siège de secrétaire, où il remplace Bernard Charles (RL, Lot), à propos duquel le bureau de l'Assemblée a rejeté, le 23 mars dernier, une requête transmise par le procureur général près la cour d'appel d'Agen tendant à permettre son arrestation.

Cécile Chambraud

Des services spéciaux pour quoi faire ?

APRÈS Alexandre de Marenches et Pierre Marion, Claude Silberzahn devient le troisième ex-« patron » des services secrets français, depuis moins de dix ans, à mettre ses souvenirs sur la place publique. Du temps où il occupait le poste convoité – mais combien hasardeux – de directeur général de la sécurité extérieure (DGSE), c'est-à-dire entre mars 1989 et juin 1993, M. Silberzahn avait pourtant assuré, à maintes reprises, qu'il n'imiterait pas ses prédécesseurs : un chef des services spéciaux se doit de donner l'exemple à des subordonnés qui, eux, signent, en quittant leur « maison », un engagement écrit par lequel ils renoncent à égrener leurs Mémoires. Il faut donc croire que le démon de l'écriture – par complice interposé, puisque Jean Guisnel, un journaliste de *Libération*, a joué à l'accoucheur – a été le plus fort et que M. Silberzahn y a succombé sans état d'âme.


BIBLIOGRAPHIE

Au cœur du secret est pourtant autre chose qu'un simple livre de souvenirs. De toute évidence, M. Silberzahn a voulu aller au-delà. Il livre « sa » pédagogie – c'est-à-dire son témoignage sur la façon dont il a vécu ses mille cinq cents jours à la tête de la DGSE – des rapports de l'État avec une des institutions les plus hermétiques de la République.

M. Silberzahn tire quelques missiles : contre les armées (qui lui sont apparues comme *« l'un des appareils les plus insulaires de l'État »* tant elles vivent repliées sur elles-mêmes) ; contre les diplomates (avec la constatation que *« le courage pour le Quai d'Orsay est difficilement concevable »*) ; ou contre les responsables politiques (suspectés d'être *« dérangés »* par l'information secrète parce qu'elle les contraindrait à prendre des mesures impopulaires ou à avouer leur impuissance).

En passant, l'auteur met en exergue la qualité, de son point de vue, de la production de la DGSE, par exemple en Afghanistan (où les services français ont soutenu à fond le charismatique *« commandant Massoud »*), en Irak (dont la capacité militaire a été très tôt, bien avant la guerre du Golfe de 1990-1991, perçue comme un *« bluff »*), au Rwanda (où l'analyse était *« juste dès juillet 1992 »*, deux ans avant le carnage de 1994) ou en Algérie (où, dès 1991, le service attire l'attention du gouvernement, qui n'en croit rien, sur les erreurs du FLN et des généraux au pouvoir).

Au terme de ses mille cinq cents jours de direction, Claude Silberzahn ne dissimule pas le fait qu'il a apprécié les agents de la DGSE placés sous sa responsabilité par un État qui – il le regrette – ne lui a jamais demandé de leur transmettre *« ses félicitations, ses marques de satisfaction, voire ses remerciements »*. Le prenant sous son bonnet, il leur adresse un vibrant *satisfecit*. Ce qui ne l'empêche pas, sur un point déterminant, de reconnaître son échec, le sien propre comme celui de son service, à savoir le manque d'intégration quasi institutionnelle de la DGSE *« dans le dispositif décisionnel de la nation »*. Sous-entendu : le service est souvent mis à l'écart par les autres organismes étatiques.

D'où l'idée, qui mûrit actuellement, d'installer à l'Elysée ou à Matignon un haut responsable compétent pour coordonner les activités du renseignement intérieur et extérieur. Une telle initiative est-elle opportune ? Rien n'est moins certain. D'abord, la « guerre » des services est loin d'être une légende, parce que leurs métiers sont à la fois radicalement différents et concurrents : il faut donc apprendre à vivre avec cette rivalité. Ensuite, les dirigeants politiques se méfient traditionnellement de la perspective de devoir confier en direct la gestion de telles affaires à un seul homme : il deviendrait vite assez encombrant, voire ingouvernable, parce qu'il saurait trop de choses.

Jacques Isnard

★ *Au cœur du secret*, de Claude Silberzahn, Fayard, 328 p., 120 F.

Le maire de Tarascon « comptable de fait »

DANS UN JUGEMENT définitif, la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de déclarer Thérèse Aillaud, maire de Tarascon, conseiller général et député (app. RPR) des Bouches-du-Rhône, et Huguette Siesse, responsable d'associations locales, conjointement et solidairement « comptables de fait » des deniers de la commune de Tarascon pour un montant *« qui ne peut être inférieur à 2 300 000 francs »*. Ce jugement entraîne l'inégibilité de Mme Aillaud. Le maire de Tarascon avait créé, en janvier 1986, un journal municipal dont les frais d'impression et de composition ont été payés sur les crédits de la commune. Cependant, les recettes publicitaires de ce journal ont été encaissées, successivement, par deux associations locales, Tarascon-Dialogue puis Tarascon-Passion-Tarascon-Action- organismes *« dépourvus de toute existence réelle »*, dont Mme Siesse était la trésorière, alors qu'elles auraient dû l'être par un comptable public ou un régisseur de recettes (*Corresp. rég.*).

ÉLECTIONS MUNICIPALES

■ **GRENOBLE : Michel Destot (PS), député de l'Isère, a officiellement annoncé, lundi 3 avril, sa candidature à la mairie de Grenoble.** Lors des dernières élections, M. Destot avait été battu au premier tour par Alain Carignon (RPR), maire sortant, ancien ministre de la communication, et qui est incarcéré depuis le 13 octobre pour corruption.

■ **BREST : Pierre Maille (PS)**, maire de Brest, conduira une liste d'union qui rassemblera, comme en 1989, l'ensemble des composantes de la gauche brestoise : le PS, le PC, Brest nouvelle citoyenneté, Frankiz Breiz et Radical. Cette liste sera élargie aux écologistes et à des personnalités brestoises.

■ **AUTUN : Marcel Lucotte (UDF-PR)**, maire d'Autun (Saône-et-Loire), a annoncé, lundi 3 avril, qu'il ne se représentera pas aux prochaines élections municipales. Agé de 73 ans, président du groupe des Républicains indépendants du Sénat et conseiller régional de Bourgogne, M. Lucotte avait été élu maire d'Autun pour la première fois en 1969.

DÉPÊCHES

M. LE PEN : parlant de la situation en Algérie, le président du Front national a comparé, mardi 4 avril sur RTL, les militants du FIS à des *« résistants »* luttant contre le *« pouvoir dictatorial du FLN »*. Il a ajouté que le directeur du quotidien *El Moudjahid*, assassiné, le 27 mars à Alger, était l'équivalent du *« directeur du journal d'un parti nazi. »*

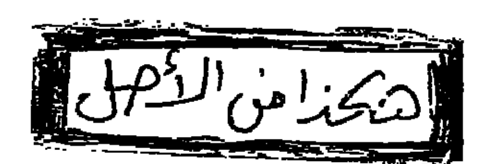
■ **REMANIEMENT : Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, a opéré, lundi 3 avril**, un remaniement au sein de son équipe dirigeante, sans attendre le prochain comité confédéral national (CCN) qui se tiendra du 20 au 22 juin. Claude Jenet, considéré comme très proche de la minorité trotskiste, se voit confier le secteur *« organisation et propagande »*. La presse confédérale est attribuée à Rémi Caillat, et le secteur juridique à Robert Santune. Jean-Claude Quentin et Benoit Jayez sont chargés respectivement de la formation professionnelle et continue et des retraites complémentaires. Antoine Faesch, responsable de ces deux secteurs, quittera en effet ses fonctions lors du prochain congrès.

■ **VOL : le « disque dur »** contenant les données de l'ensemble de la gestion municipale de Château-Thierry (Aisne), a été dérobé au cours du week-end. La disparition de ce disque pesant une dizaine de kilos, a été constatée lundi 3 avril au matin. La mairie a porté plainte.

■ **DIFFAMATION : Paul Graziani, maire RPR de Boulogne, a porté** plainte pour diffamation contre Pierre Gaborit, [illegible] action fait suite à la mise en cause du maire lors du débat qui a suivi la publication par la chambre régionale d'un rapport consacré à la SA 2B, société d'économie mixte chargée de la ZAC du centre-ville (*Le Monde* du 10 mars).

M. Toubon et le marché des Enfants-Rouges

JACQUES TOUBON va bientôt avoir sur son bureau de ministre de la culture le dossier de l'îlot des Enfants-Rouges dans le troisième arrondissement de Paris. Il devra arbitrer entre les avis divergents de deux fonctionnaires de son administration. L'architecte des Bâtiments de France a donné son accord au projet actuellement présenté aux habitants qui comprend notamment un marché découvert, la construction d'une crèche et d'une bibliothèque, ainsi que d'un parc de stationnement souterrain. En revanche, l'adjoint au sous-directeur des Monuments historiques a fait savoir que *« les trois immeubles accolés, situés le long de la rue de Bretagne, en avant de cette halle, devront être conservés ainsi que le portail de pierre et de ferronnerie à l'extrémité est de ces trois bâtiments »*. L'affaire est d'autant plus délicate que le réaménagement de ce quartier est en débat depuis deux ans et qu'il fait l'objet de polémiques régulières entre Jacques Dominati, maire UDF-PR, son opposition et certaines associations de l'arrondissement (*Le Monde* du 22 novembre 1994). La concertation auprès des habitants doit durer jusqu'à l'été.



هكذا من الأصل

Voici l'agence
la plus créative
de l'année.

CLASSEMENT CREATION CB NEWS 1994

RG	Agences	PTS	Tendances	Nb Camp.
1	Euro RSCG	243	1	45
2	BDDP	117	2	21
3	DDB Needham	57	3	8
3	Lintas	57	4	10
5	Publicis	54	5	12

EURO RSCG

Les communistes du Cher partent à la reconquête du département

Robert Hue en meeting à Bourges

BOURGES
de notre correspondant

Le Cher n'a guère attiré jusqu'ici les candidats à l'élection présidentielle. Le seul à tenir meeting devait être Robert Hue, mardi 4 avril. Il ne s'agit pas vraiment d'un hasard : tout nouveau secrétaire national du PCF, M. Hue était venu timidement, l'an passé, humer l'air du Printemps de Bourges. Il revient cette fois prendre la température dans ce département qui demeure un des derniers bastions du PCF.

La boutade, à ce sujet, d'un ancien préfet du Cher aujourd'hui premier vice-président du conseil général, Camille Michel – qui avait offert sa démission au lendemain de la victoire de la gauche en 1981 –, est restée célèbre : « *c'est*, disait-il, *la faute à Napoléon III* » si Bourges est devenu ville communiste. L'homme pensait au transfert des usines d'armement de Metz à Bourges et à toute cette main-d'œuvre favorable aux idées révolutionnaires.

L'histoire locale n'a fait qu'y ajouter quelques épisodes : lors du congrès de Tours, en 1920, les trois députés socialistes du Cher rallient la bannière de la faucille et du marteau, puis le Bourges de l'entre-deux-guerres ne connaît qu'un maire socialiste. Mais en 1977, lorsque Bourges est gagnée par le communiste Jacques Rimbault, la ville est gérée par la droite depuis vingt ans.

LA CATASTROPHE DE 1988

Fatiguée et déchirée, cette droite va elle-même assurer sa défaite. Le PCF vient de trouver son homme fort, qui va de réélections confortables aux municipales en victoires remarquées aux législatives, par exemple sur Jean-François Deniau, ancien ministre giscardien en 1981. Commencent alors les années fastes pour un PCF qui contrôle plusieurs villes importantes : Bourges, Vierzon, Saint-Florent, Saint-Germain-du-Puy... Dans les entreprises d'armement ou d'imprimerie, la CGT tient le haut du pavé. Il faudra attendre la fin des années 80 pour que le PCF marque le pas. La chute du mur de Berlin n'y est pour rien. Au contraire, le PCF ressort ostensiblement ses symboles, portés discrètement pendant les douze années précédentes.

Mais la crise économique va décimer ses troupes. L'élection présidentielle de 1988 est une catastrophe : André Lajoinie, avec 11,78 %, perd neuf points dans le département par rapport à Georges Marchais en 1981. Et, à Bourges, le FN devance le PC. Les kyrielles de licenciements dans l'armement, la morosité ambiante, laissent une gauche à bout de souffle au début des années 90. Les législatives de mars 1994 paraissent sonner l'hallali. Jacques Rimbault, malade, abandonne son siège de député à un jeune candidat UDF, Franck Thomas-Richard. Sa mort, deux mois plus tard, montre un PCF orphelin et dérouté.

A Bourges, le premier adjoint, Jean-Claude Sandrier, un moment contesté, assure la succession. Les apparences sont sauves, mais on ne se risque pas à parier sur l'avenir. La réserve du nouveau maire contraste avec la personnalité de son prédécesseur et la vieille garde renâcle à le suivre. En face, la droite récolte les fruits d'une longue et patiente réorganisation. Un jeune RPR, Serge Lepeltier, cumule les résultats. En trois ans, de conseiller municipal d'opposition à Bourges il devient conseiller régional, député, conseiller général. Il quitte la région, son objectif clairement énoncé étant la mairie de Bourges. Chiraquien de la première heure, il mènera en juin une liste d'union RPR-UDF (*Le Monde* du 22 décembre 1994).

Cette fois, l'adversaire est de taille, pour un PCF qui s'est étonnamment requinqué à l'occasion des cantonales de 1994 avec sept conseillers réélus sur sept renouvelables. Conscient que le résultat à Bourges sera serré, le PC regarde, malgré tout, l'avenir plus sereinement. Le passage récent de François Mitterrand à la mairie de Bourges (*Le Monde* daté 26-27 mars) valait un adoubement. Le parti lorgne désormais sans complexe sur Vierzon et Saint-Florent – qu'il voudrait reconquérir –, multiplie les manifestations, tandis que ses responsables locaux soutiennent : *« Quand les gens veulent se battre, c'est vers le PC qu'ils se tournent. »*

Patrick Martinat

Quatre cents élus de l'Isère ont remis leur démission au préfet

Après la mort d'un bébé dans des circonstances controversées, les maires et conseillers municipaux de trente communes du plateau Matheysin dénoncent la fermeture d'une maternité

GRENOBLE
de notre bureau régional

Quatre cents élus de l'Isère, toutes tendances politiques confondues, ont remis leur démission au préfet de l'Isère, lundi 3 avril. Les maires et les conseillers municipaux de trente communes du plateau Matheysin protestent contre un arrêté préfectoral qui a décidé la fermeture des sept lits de la maternité de La Mure, le 1er janvier. Trois mois plus tard, le décès, dans des circonstances controversées, d'un bébé, que portait une jeune femme enceinte de huit mois, transportée en urgence à l'hôpital de Grenoble (*Le Monde* du 30 mars), a relancé le débat sur l'opportunité de cette initiative. Le conseil régional Rhône-Alpes a également demandé lundi la réouverture de la maternité.

Trente-huit kilomètres seulement séparent La Mure, une commune de montagne de six mille habitants, de l'agglomération grenobloise. Mais c'est une voie tortueuse, étroite et dangereuse, enneigée ou verglacée une partie de l'hiver – la route Napoléon –, qu'empruntent les automobilistes. Depuis quinze ans, les vingt mille habitants du plateau réclament la percée d'un nouvel axe. En vain. Par ailleurs, cette région est confrontée à la lente agonie de sa mine d'anthracite. Ce charbon rare, extrait dans les galeries de La Mure, ne serait plus concurrentiel depuis de longues années, affirme la direction de Charbonnages de France. En 1965, les houillères de La Mure employaient trois mille personnes. Tout au long des trente dernières années, les effectifs de la principale industrie du plateau ont fondu. Et aujourd'hui, trois cents mineurs seulement attendent la fermeture définitive des puits, programmée pour 1997.

Malgré les importantes aides publiques accordées à cette région – plus de 100 millions de francs en cinq ans –, les emplois industriels hors mine ont encore diminué. Cette région semble frappée par un lent mais inexorable processus de désertification, que rien ne semble pouvoir enrayer. Plusieurs industriels ont, effectivement, « délocalisé », leurs entreprises sur le plateau Matheysin. Mais, après avoir profité des avantages consentis par l'Etat, par Charbonnages de France et les collectivités territoriales, certains d'entre eux se sont retirés.

En outre, le lancement, il y a quinze ans, d'une station de sports d'hiver sur les hauteurs de La Mure, qui aurait dû permettre la reconversion d'un certain nombre de mineurs, s'est lui aussi transformé en fiasco. Confrontée à des saisons sans neige, puis à des difficultés de commercialisation de ses résidences de tourisme, la station de Saint-Honoré n'en finit pas de piétiner... cette fois dans la poudre blanche, qui s'est enfin remise à tomber.

UN « MAUVAIS COUP »

La fermeture de la maternité de La Mure, qui enregistrait une moyenne annuelle de 110 naissances, soit 65 % des accouchements du secteur de la Matheysine, apparaît comme un nouveau « mauvais coup » porté contre cette région. *« Le fond du problème est la fermeture de la mine. Elle entraîne tout le reste. On commence par fermer la maternité, puis ce seront les urgences, la chirurgie qui disparaîtront. Au bout du compte, notre hôpital sera transformé en maison de retraite. Et, déjà, d'autres services publics sont menacés. »* Le député socialiste de la circonscription, Didier Migaud, dénonce, pour sa part, le *« déménagement des hommes et des familles »*, qui serait en cours à La Mure. Il regrette que toutes les aides financières n'aient pas pu être consommées, *« faute de candidats à l'installation »*. *« Mais il aurait fallu auparavant créer les conditions de l'industrialisation du plateau, en tenant compte de ses spécificités. On a agi en dépit du bon sens. »*

Claude Francillon

La disparition programmée des petites maternités

Le plan périnatalité, arrêté début 1994 par le gouvernement, prévoit la fermeture progressive des maternités où l'on pratique moins de 300 accouchements par an. L'objectif était double : améliorer la sécurité – 18 femmes décédant chaque année pour 100 000 accouchements, selon l'INSERM, et maîtriser les dépenses de santé. La Fédération nationale des maternités et hôpitaux de proximité (FNMHP) conteste que la surmortalité soit le fait des petits établissements, où naissent chaque année environ 40 000 enfants (soit 6 % du total). Ce pourcentage est trop faible, selon elle, pour que l'on impute ces accidents aux petits établissements. Depuis 1988, une centaine d'entre eux ont fermé. La FNMHP estime que, fin 1993, 141 villes disposaient d'une seule maternité réalisant moins de 400 accouchements par an (dont 82 villes avec une maternité en effectuant moins de 300).

L'école du Grand Meaulnes devient une « maison d'écrivain »

BOURGES
de notre correspondant

L'école d'Epineuil-le-Fleuriel (Cher), où Henri Fournier, futur Alain-Fournier, passa sept ans de son enfance, a commencé, le 1er avril, une nouvelle vie. « Retraitée » de la fonction publique depuis quatre ans, elle peut désormais accueillir les visiteurs venus parfois du bout du monde, et se consacrer tout entière à la mémoire de l'auteur du *Grand Meaulnes*, qui lui a réservé l'un des tout premiers rôles dans son roman.


IN SITU

Un cabinet parisien spécialisé, « Argos », a concocté un décor sur mesure : témoignages, documents et archives ont été minutieusement rassemblés afin de reconstituer le dallage et les boiseries d'époque. Les murs ayant conservé des lambeaux de tapisserie, le musée du papier peint de Rixhein, près de Mulhouse, a réussi, par un procédé sérigraphique, à redonner aux pièces leur modeste éclat d'origine.

Les salles de classe, transformées au fil des années et au gré des besoins, ont retrouvé leur disposition et leurs longues tables noires réparties autour du poêle en fonte où les Moucheboeuf et les Coffin venaient se réchauffer. Les quatre pièces du logement de l'instituteur possèdent à nouveau leur mobilier en noyer Louis-Philippe. Le « faussaire » peut être satisfait : l'illusion est parfaitement réussie.

DES GARDIENS VIGILANTS

Cette rénovation est le point final d'une histoire qui faillit ne jamais s'achever. L'école n'a pas toujours été l'objet de tant de soins. A vrai dire, sans *« le hasard des « changements », une décision d'inspecteur ou de préfet »* qui ont conduit là Henri et Andrée Lullier un matin d'automne de 1962, l'école aurait simplement sombré dans l'oubli, et des travaux de rénovation auraient détruit irrémédiablement ce lieu de mémoire.

Pendant trente ans, ces instituteurs auront été les gardiens vigilants de l'endroit, qu'ils vont découvrir et patiemment protéger. Ils évitent, en 1971, que le bâtiment ne soit totalement transformé, au nom du confort ; ils réussissent, grâce à leurs interventions, qui trouvent un écho jusqu'au bureau du président de la République Georges Pompidou, à faire enfin reconnaître l'école en tant que monument historique.

A la veille de sa fermeture, en 1991, ils sonnent à nouveau l'alarme : les murs se lézardent, le préau menace de s'effondrer, l'état de la mansarde et des greniers est pitoyable. Cette fois, le préfet du Cher d'alors, Roland Hodel, prend les choses en main, réunit une cellule de réflexion.

François Mitterrand, qui a signé quatre fois le livre d'or de l'école, ne peut que prêter une oreille attentive aux malheurs de ce lieu qu'il est venu parfois visiter au débotté. Une enveloppe de plus de 4 millions de francs – deux tiers pour l'Europe et l'Etat, un tiers pour la région Centre et le département – est prévue pour l'aménagement du site et la restauration de l'école proprement dite, complétée par la construction d'un bâtiment d'accueil.

Inaugurée en septembre 1994, l'école a hiberné, faute de financement pour le chauffage... Mais cette fois, finie la récréation, et ce n'est pas un poisson d'avril. Devenue « maison d'écrivain », elle fête son cent vingt-deuxième printemps, et n'a jamais été aussi bien dans ses murs, telle qu'elle fut toujours, derrière *« la petite grille rouillée »*.

P. M.

★ Renseignements à la permanence du centre d'accueil. Tél. : 48-63-04-82.

Robert Jarry est candidat à sa propre succession au Mans

LE MANS
de notre correspondant

Robert Jarry, soixante-dix ans, maire (ex-PCF) du Mans depuis 1977, a annoncé qu'il sollicitera un quatrième mandat en juin. Robert Jarry pose cependant des conditions : *« Les formations politiques doivent renoncer à une participation dominante au conseil municipal. »* En clair, il veut former sa liste *« d'ouverture »* comme il l'entend. Celle-ci intégrerait des socialistes, dont l'actuel président de la communauté urbaine, Jean-Claude Boulard, des communistes, et des membres du Mouvement de la gauche progressiste que Robert Jarry avait fondé en 1989 après avoir quitté les rangs du PC.

Même si ces dernières semaines Robert Jarry – qui n'avait pas de véritable successeur – gardait le silence sur ses intentions, la nouvelle de sa candidature n'a pas vraiment surpris. Robert Jarry aura face à lui deux listes de droite : l'une conduite par le député RPR Jean-Marie Geveaux, l'autre par une conseillère municipale d'opposition, l'UDF Ghislaine Wettstein-Badour. Face à cette division, Robert Jarry a beau jeu de démontrer que la gauche se retrouve naturellement derrière lui. A commencer par Jean-Claude Boulard, qui pourrait conserver la présidence de la communauté urbaine. Mais l'ex-député rocardien n'apparaîtra vraisemblablement dans la campagne qu'après le 15 mai. C'est en effet à cette date que le tribunal de Saint-Brieuc rendra son verdict dans l'affaire Urba, où il est prévenu.

Philippe Cochereau

Jean Royer sollicite un septième mandat à Tours

TOURS
de notre correspondant

Jean Royer (DVD), maire de Tours, a choisi la forme d'un communiqué sibyllin pour annoncer, dimanche 2 avril, qu'il se représenterait pour un septième mandat aux élections municipales. Âgé de soixante-quatorze ans, M. Royer est aux commandes de sa ville depuis 1959. Même s'il n'en dit mot dans sa déclaration, l'ancien ministre du commerce et des PTT, candidat malheureux à la présidence de la République en 1974, a opté pour un scénario inédit. Il brigue à nouveau le fauteuil de premier magistrat, mais il se choisit un dauphin en la personne de Michèle Beuzelin, élue municipale depuis 1977, ancienne adjointe à l'enseignement et, depuis novembre 1994, député RPR d'Indre-et-Loire après la nomination de Bernard Debré à la coopération.

Le maire de Tours, partisan de M. Balladur, passerait le relais à Michèle Beuzelin, nommée première adjointe, dans un délai qu'il n'a pas voulu fixer. L'actuel titulaire du poste, Michel Montaubin, aurait accepté de s'effacer et se retrouverait donc deuxième adjoint. Le passage de témoin se ferait probablement à l'expiration du mandat de député de Jean Royer, dans trois ans, s'il n'y a pas de dissolution. La solution ne doit pas déplaire au RPR, dont Mme Beuzelin est une balladurienne, adhérente de fraîche date. Elle a cinquante-cinq ans et occupe actuellement la vice-présidence du conseil général d'Indre-et-Loire.

La gestion de Jean Royer a été critiquée récemment par la cour régionale des comptes et une passe d'armes houleuse a eu lieu ces jours derniers lors d'un conseil municipal avec son ancien dauphin, jamais désigné, Michel Trochu (RPR), qui présentera sa propre liste.

« Le RPR veut faire main basse sur la ville de Tours. On pensait que M. Royer aurait une sortie gaulliste ; il nous offre au contraire un spectacle à la Poher », a commenté Jean Germain, challenger socialiste du maire.

Alexis Boddaert

■ **ARGENTEUIL : deux listes communistes sont en préparation.** Le comité de section d'Argenteuil du PC du Val-d'Oise a désigné, vendredi 1er avril, ses candidats à l'élection municipale. En tête, Roger Ouvrard, conseiller général d'Argenteuil et ancien adjoint au maire, et, en deuxième position, Christian Jeudy, conseiller municipal et également conseiller général d'Argenteuil. Cette liste comptera aussi dans ses rangs le premier secrétaire de la fédération du PS du Val-d'Oise et conseiller régional, Manuel Valls. Si le maire sortant, le communiste refondateur Robert Montdargent, auquel 19 des 44 conseillers municipaux de gauche élus il y a six ans ont apporté leur soutien, ne se retire pas, les Argenteuillais auront donc le choix entre deux têtes de liste communistes.

■ **TOULOUSE : les vins de Fronton,** vignoble de la région toulousaine, vont commercialiser, dès le 6 avril, un million de bouteilles portant au dos de l'étiquette les curriculum vitae de mille chômeurs de France. Cette opération, qui vise tous les jeunes de moins de vingt-cinq ans demandeurs d'un premier emploi, part du constat que plus de la moitié des emplois sont trouvés grâce au bouche à oreille. Cette initiative, lancée avec le concours des conseils généraux de la Haute-Garonne et de Tarn-et-Garonne, les missions locales pour l'emploi de toute la France et l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), durera six mois. Les vins de Fronton, qui en sont à l'origine comptent deux cent treize adhérents, cinquante-trois domaines et châteaux et trois caves coopératives. – *(Corresp.)*

SEXUALITÉ Les jeunes sont de plus en plus sensibles à la nécessité de se prémunir contre les risques de contamination par le virus du sida. Les travaux de l'Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS) reflètent une nette augmentation de l'utilisation du préservatif auquel plus des trois quarts des jeunes ont *recours lors de leur premier rapport* sexuel. ● CES TRAVAUX, qui mettent en évidence *« une bonne connaissance des modes de transmission du VIH, meilleure que celle de la population générale »*, donnent des indications préoccupantes sur la proportion de jeunes exposés à des rapports sexuels forcés. ● POUR SA PART, Marie Choquet, chercheur à l'Inserm, reconnaît que *« l'information globale a porté ses fruits »* mais souligne la nécessité d'adapter la prévention aux jeunes les plus exposés, notamment dans les filières professionnelles.

L'usage du préservatif se répand largement parmi les adolescents

Une enquête menée auprès de plus de six mille jeunes âgés de quinze à dix-huit ans révèle une prise de conscience face à l'épidémie de sida

« IL S'AVÈRE que la réponse adaptative à l'épidémie de sida n'est pas seulement rituelle, réduite à un geste, la première fois. Elle prend la forme d'une habitude nouvelle qui dure au moins quelques mois au début de chaque nouvelle relation, pendant les années où une stabilisation n'est pas encore intervenue. Les campagnes de prévention ont développé le sentiment de la nécessité du préservatif qui a été comprise et largement mise en pratique. » Tel est le constat original, autorisant de nouvelles espérances, établit par les auteurs de l'enquête conduite sous l'égide de l'ANRS (Agence nationale de recherche sur le sida) sur le comportement sexuel des adolescents.

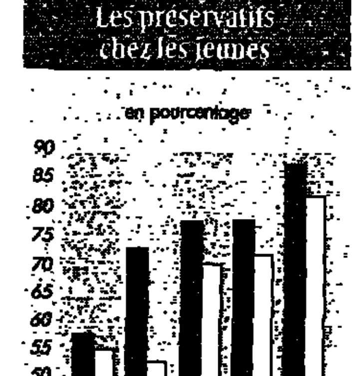
Au terme d'un travail conduit auprès de plus de six mille jeunes âgés de quinze à dix-huit ans, les auteurs expliquent avoir pu établir que les messages de prévention vis-à-vis du sida, diffusés par de multiples canaux, médiatiques et médicaux depuis près de dix ans n'ont pas, au total, été inefficaces. Sans doute, comme le font remarquer les auteurs de l'enquête, ce constat doit-il être nuancé. Pour autant on ne saurait, après des années de condamnations confessionnelles, de controverses spécialisées et de bilans politiques apparemment négatifs, passer sous silence ou sous-estimer un tel acquis de santé publique.

LA NOTION D'ÂGE MÉDIAN

L'originalité de cette enquête tient au fait que la quasi-totalité des catégories de jeunes âgés de quinze à dix-huit ans ont été interrogés, aussi bien dans les lycées publics que privés, confessionnels ou non, que les apprentis ou les jeunes en Cippa (cycle d'insertion pré-professionnelle par l'alternance) ou en organismes de formation. On apprend ainsi que le processus d'entrée dans la sexualité varie selon les filières scolaires.

Ainsi, les jeunes de l'enseignement général et technique sont-ils plus nombreux à avoir des pratiques sexuelles sans pénétration que ceux de l'enseignement professionnel. Les jeunes des Cippa et des organismes de formation se distinguent des autres. Ils sont relativement plus nombreux à n'avoir aucune activité sexuelle et quand ils ont des rapports sexuels, c'est en pratiquant la pénétration.

Pour présenter leurs données, les auteurs ont eu recours à la notion d'âge médian, c'est-à-dire l'âge auquel 50 % des jeunes d'une tranche



L'utilisation du préservatif lors des premiers rapports sexuels ne cesse d'augmenter.

d'âge ont pratiqué tel ou tel acte. Pour le premier coït, cet âge médian est de dix-sept ans et trois mois pour les garçons, dix-sept ans et six mois pour les filles. Selon les données disponibles et contrairement à nombre de lieux communs, la précocité sexuelle ne s'est pas accrue depuis une vingtaine d'années.

Plus de trois quarts des jeunes (78,9 % des garçons et 74,4 % des filles) déclarent avoir utilisé un préservatif lors de leur premier rapport sexuel. Pour le dernier rapport sexuel à la date de l'enquête la proportion d'utilisateurs des préservatifs est de 72,5 % chez les garçons et de 51 % chez les filles. Ces données sont encourageantes. En effet, si on les compare aux données disponibles dans ce domaine, la progression est spectaculaire : en 1989, ils n'étaient que 56 % à 58 % à se protéger. *« L'utilisation massive des préservatifs par les garçons les plus jeunes lors de l'entrée dans la sexualité constitue un fait nouveau »*, soulignent les auteurs.

Cette évolution doit être rapprochée de la relative bonne connaissance, chez les adolescents, des modes de transmission du virus du sida, une connaissance meilleure que celle de la population générale. *« Les croyances dans la transmission par contact ou par proximité du virus sont moins répandues que dans la population générale. On trouve également une plus grande expression de tolérance et de solidarité avec les personnes atteintes et une demande légèrement moindre de dépistage obligatoire »*, écrivent les auteurs.

Cette enquête fournit par ailleurs une cartographie détaillée de la sexualité des adolescents, qu'ils soient ou non *« sexuellement actifs »*. Il apparaît tout d'abord que les actes sexuels pratiqués varient peu entre filles et garçons, mais beaucoup selon les filières scolaires. Les jeunes en pré-apprentissage échangent moins de caresses que les autres. Parallèlement, la pratique de la sodomie hétérosexuelle augmente nettement lorsqu'on passe de l'enseignement général à l'apprentissage. Selon cette enquête, lors du premier rapport sexuel, 5 % des jeunes ont pratiqué à la fois la pénétration vaginale et la sodomie, les trois quarts, seulement le coït vaginal, et 1 % uniquement la sodomie.

Le premier rapport sexuel a eu lieu pendant les vacances pour 63 % des jeunes filles et des garçons. Les sentiments qui poussent à l'acte sexuel, plus que les actes pratiqués, distinguent les filles et les garçons. Les filles font majoritairement l'amour *« par amour »*. Près de la moitié des garçons le font par attirance ou désir physique. De telles différences n'empêchent pas que 87 % des filles et 70 % des garçons disent être amoureux de leur partenaire. Leur premier rapport sexuel n'est pas un événement dont les adolescents parlent avec leurs parents : seuls 16 % de garçons et 26 % de filles le font, sans doute dans un climat de confiance puisque, pour près de 90 % d'entre eux, les parents ont bien réagi. La moitié des jeunes ont eu une première relation dont la durée varie de un jour à un mois. Les relations très rapprochées, voire simultanées concernent 28 % des jeunes, dont 11 % commencent une seconde relation sexuelle alors que la première n'est pas terminée. Ils ont ainsi deux partenaires simultanément pendant un à deux mois au moins. 7 % entament une nouvelle relation dans le mois-même de la rupture, 10 % dans le mois qui suit celui de la rupture avec le premier partenaire.

A l'inverse, 22 % des jeunes attendent plus d'un an avant d'avoir un second partenaire sexuel. Ainsi, l'une des particularités des relations sexuelles des jeunes découle du fait qu'ils ont à la fois des relations brèves et que le temps qui sépare deux relations est assez long. Cela fait que très souvent, leur sexualité se résume *« à une série d'épisodes brefs et espacés »*. Sur un autre plan, il apparaît que les jeunes ayant exclusivement des relations homosexuelles sont rares : 1,4 % de garçons et 1,3 % des filles déclarent avoir eu au moins une relation de ce type.

Que retiendra-t-on au total de cette investigation sociologique et statistique ? Au-delà des nouveaux acquis quant à l'utilisation généralisée du préservatif, il convient de mettre en lumière quelques fortes inégalités. Les jeunes qui suivent des filières professionnelles (dans les lycées ou les centres d'apprentissage) sont sexuellement plus précoces que les lycéens de l'enseignement général et technique. Ils sont nombreux à avoir eu des rapports sexuels avant quinze ans et pratiquent plus souvent le coït et la sodomie dès le premier rapport. De plus, parmi ces jeunes de l'enseignement professionnel, les jeunes filles ont été, plus fréquemment que dans les autres filières, enceintes et victimes de rapports forcés. Les auteurs de cette enquête estiment qu'il convient, face à la menace de l'infection par le virus du sida, plutôt que de prodiguer des injonctions appelées à rester vaines, de prôner l'utilisation systématique du préservatif au commencement de toute nouvelle relation sexuelle.

Les futurs responsables de la santé publique sauront-ils percevoir l'importance d'un tel message que diffusent avec énergie certaines associations comme Solidarité sida ? Au-delà du simple usage du préservatif, la leçon à tirer d'une telle enquête ne laisse place à aucun doute : les recommandations sur la prévention du sida n'ont de portée et de sens que dans la mesure où elles s'inscrivent dans une véritable politique d'éducation sexuelle, d'éducation à la santé.

Or en dépit de la nouvelle urgence que représente depuis dix ans l'épidémie de sida, les responsables de l'éducation nationale se sont toujours refusés à intégrer la découverte et la maîtrise de son corps dans les programmes éducatifs. C'est pourtant bien ici que se situe le véritable défi de la seconde décennie de la pandémie.

Jean-Yves Nau

Les rapports sexuels « forcés »

L'enquête de l'ANRS, conduite sous la responsabilité scientifique d'Hugues Lagrange et de Brigitte Lhomond, sociologues du CNRS, établit que 15,4 % des filles et 2,3 % des garçons déclarent *« avoir subi des rapports sexuels forcés »*. Pour les filles, ces rapports imposés sous la contrainte sont dans 85 % des cas le fait d'hommes connus, jeunes ou adultes qui appartiennent ou non à la famille. L'âge auquel ces jeunes filles ont été sexuellement forcées varie de quatre à dix-huit ans. Dans 18 % des cas ces rapports ont lieu avant quinze ans.

Pour le quart des filles, de tels rapports ne sont pas des actes isolés mais se répètent d'autant plus souvent qu'ils ont commencé tôt. Ainsi, quand ils ont débuté avant douze ans, de tels abus durent au moins un an. Les cas d'inceste, qui débutent presque toujours avant la puberté, concernent 8 % des jeunes filles qui ont des rapports sexuels forcés. Ceux qui sont commis par un jeune de la famille (souvent un frère) débutent presque toujours lorsque la victime a moins de douze ans et se poursuivent de manière systématique.

Marie Choquet, chercheur à l'Inserm, spécialiste de l'adolescence

« L'information a visiblement porté ses fruits »

« Vous étudiez la population des adolescents depuis 1971. Au vu des dernières enquêtes comportant des données sur leur sexualité, l'étude de l'ANRS vous surprend-elle ?

– Je suis en premier lieu très étonnée par les taux de refus. 27 % des établissements contactés ont refusé de répondre, c'est énorme. En outre, les élèves ont davantage refusé de répondre que les parents. Dans notre enquête nationale sur les comportements des adolescents (*Le Monde* du 26 mai 1994), *nous n'avions eu que* 1 % de refus de la part des établissements scolaires et des élèves. L'enquête de l'ANRS ne porte que sur la sexualité, c'est là toute la *différence. D'une façon générale*, quand une enquête vise un seul sujet, et en particulier un sujet sensible comme la drogue ou la sexualité, on s'aperçoit que le taux de refus est beaucoup plus important. En dehors de cela, les résultats sont plutôt rassurants.

– En dépit de l'augmentation récente de l'utilisation du préservatif, peut-on parler de groupes à risques parmi les jeunes ?

– La pratique globale du préservatif mérite d'être soulignée. Mais, pour les filles par exemple, son utilisation n'est pas liée au nombre de partenaires. Cela est inquiétant, *d'autant que le risque* est là, dans le multipartenariat. Chez les garçons aussi, il reste un effort à faire, même si l'on observe des comportements raisonnables. Parmi ceux qui n'utilisent pas de préservatifs, il y en a tout de même 20 % qui ont pratiqué un test de dépistage. Cela prouve que l'information passe.

» Dans l'enseignement général et technique, le gros du message est passé, peut-être aussi parce que les problèmes personnels y *sont moins importants. Le terrain* était prêt. Dans les lycées professionnels en revanche, il y a d'autres difficultés qui ne sont pas que scolaires et un contexte qui n'est pas favorable.

» Ce qui frappe davantage, ce sont les pratiques sexuelles en fonction du niveau d'études. On a l'impression que, dans les lycées d'enseignement général, il existe une pratique qui va de la caresse à l'activité sexuelle, alors qu'on constate une sexualité plus dure, plus violente, dans les lycées professionnels.

» Ces observations corroborent nos propres données sur l'incidence très importante de la violence dans ces lycées. Il y a quelque chose de cohérent entre la violence et ce qui l'accompagne, l'insatisfaction familiale par exemple, et cette violence sexuelle. Pour ces jeunes, les relations futures entre les sexes, en dehors même du sida, sont biai*sées dès le départ. Leur activité* sexuelle ne pourra pas se développer de façon harmonieuse.

» Les résultats concernant les rapports sexuels forcés viennent également confirmer nos observations. Les garçons en cycle d'insertion préprofessionnelle par l'alternance ou en centres de formation sont dans une spirale de violence qui mène à l'exclusion sociale. L'écart est significativement important entre les lycéens « ordinaires » et ces jeunes qui sont dans ces filières dont on sait qu'elles n'aboutissent pas toujours à quelque chose.

– Comment les messages de prévention pourraient-ils être mieux intégrés par ces jeunes des filières professionnelles ?

– Il faudrait sans doute faire un peu plus de prévention autour du changement de partenaires, des modes de contamination. En outre, chez les jeunes qui ont été violentés – il y en a une proportion relativement importante –, il faut faire autre chose. Il s'agit plus d'une aide à leur apporter par rapport à leur sexualité. Si on a un discours à tenir sur la responsabilisation des jeunes face à leur sexualité, ayons aussi un discours sur la façon de soutenir ces jeunes défavorisés dans leur future sexualité. Ces deux axes doivent être développés simultanément si l'on veut tenter d'éviter la survenue des déviances.

» L'éducation nationale a fait des efforts pour la prévention du sida dans les lycées professionnels. Mais, vu la fréquence des violences, vu ce raccourcissement de la préparation à la sexualité, cette sexualité quasi immédiate, qui brûle les étapes de la séduction, on ne réglera pas les choses en leur disant uniquement : « Mettez un préservatif. »

– Certains ont craint un effet de saturation chez les jeunes du discours sur le préservatif. Cette enquête semble montrer qu'il n'en est rien, mais ne court-on pas un tel risque dans l'avenir ?

– Il existe en effet une fissure : ce sont peut-être les plus à risques *qui ne seront pas concernés. Le* discours a globalement fonctionné, et je suis d'accord pour dire que l'éducation ne se fait que lorsqu'on rabâche.Malgré tout, il faut modifier le discours destiné aux groupes à hauts risques – risques de sida, de violence, de déviance. Pour les élèves des lycées généraux, l'information globale a visiblement porté ses fruits. Elle semble suffisante. Mais on peut aussi penser qu'il serait peut-être bien de leur parler de l'amour. »

Propos recueillis par
Laurence Folléa

La sale histoire de la cité de Thiais

Le chef d'une bande de revendeurs de drogue a torturé l'un d'eux qui a gardé le silence

C'EST UNE SORTE de bunker, une bâtisse tout d'un bloc, plantée entre les arbres, en lisière de la cité des Grand-Champs. Les jeunes de Thiais (Val-de-Marne) l'appellent *« le CAP »*. C comme « Centre ». A comme « Activités ». P comme «Polyvalent». Le CAP, donc. Une maison de quartier, un refuge pour adolescents. On y jouait au baby-foot, on y regardait la télévision, on y discutait sport: du marathon de New York, que les plus endurants ont couru en 1993.

Depuis mercredi 29 mars, le local est fermé. La justice l'a placé sous scellés, des policiers montent la garde. Les habitués n'osent plus trop s'en approcher. Ils en discutent entre eux, à voix basse, autour des scooters. Une sale histoire : vendredi 10 février, en fin d'après-midi, une bande de revendeurs de drogue, emmenée par le jeune caïd local, s'y est réunie. L'un d'eux, âgé de vingt-deux ans, avait fauté, il n'avait pas bien fait, *semble-t-il*, son travail de « mule », de convoyeur payé pour transporter la drogue d'un point à un autre. Le litige portait sur huit kilos de résine de cannabis. Le chef, furieux, a voulu faire un exemple : le fautif, qui n'est pas originaire de Thiais, a été déshabillé, attaché les bras en croix à un appareil de musculation. Il a été frappé et brûlé sur tout le corps, pendant près de deux heures avec une lampe à souder.

L'équipe des revendeurs était au complet : neuf jeunes gens, âgés de dix-huit à vingt-cinq ans. Au total, plus d'une vingtaine de personnes ont assisté à la séance de torture. La bande a pris des photographies qui ont ensuite circulé dans la cité et dans les communes voisines, manière d'asseoir l'autorité du chef, Ali, un Français d'origine algérienne âgé de vingt-quatre ans. Puis le silence est retombé sur ce quartier aux mille logements, ni pire ni meilleur qu'un autre. Dans les petits immeubles roses ou gris, plutôt bien entretenus, les jeunes savaient. Mais aucun d'entre eux, n'osait parler, pas même ceux qui rejettent les trafiquants. La sûreté départementale du Val-de-Marne, *dirigée par le commissaire Philippe* Gérard, enquêtait depuis quatre mois sur cette bande. Mais les policiers ignoraient l'épisode du CAP. Le 14 février et les jours suivants, en procédant à des perquisitions dans le cadre de leur enquête, ils saisissent 80 kilos de résine de cannabis : 56 kilos à l'intérieur d'une voiture appartenant au chef du réseau et 24 kilos dans le coffre à double fond d'un autre véhicule, immatriculé dans les *Pyrénées-Orientales. Surtout, ils* trouvent des photographies d'un homme au visage tuméfié et ensanglanté.

PUBLICITÉ NÉGATIVE

Une fois identifié, celui-ci refuse de se confier. *« Il était traumatisé, il racontait qu'il avait été agressé à Paris »*, se souvient un policier. Il a tout de même fini par retrouver la mémoire et raconter l'enlèvement, les sévices. C'est ainsi que les enquêteurs ont pu interpeller l'ensemble de la bande, des *« voyous de quartier »* qui avaient monté un *« beau réseau »*, selon les policiers. Les neuf jeunes gens, huit Français d'origine algérienne et un Français de souche, ont été *mis en examen* pour enlèvement, séquestration, acte de barbarie et de torture. Ils ont tous été incarcérés. Leur victime a été placée sous la protection de la justice et *« mis à l'abri »* afin d'éviter toute représaille. Les policiers poursuivent leurs investigations, tant sur le réseau, implanté sur plusieurs communes des environs, que sur la « punition » du 10 février.

Dans la cité, où l'on commence *à rompre la loi du silence*, les adolescents regrettent cette publicité négative. Ils craignent qu'elle ne remette en cause les initiatives positives de ces dernières années. A la mairie (RPR) de cette commune de 28 000 habitants, *Daniel Beucher, l'adjoint chargé* de la jeunesse se réjouit du *« coup de filet »* et n'entend pas renoncer à la prévention: *« Tout le monde est soulagé. Nous multiplions les actions auprès des plus jeunes, pour qu'ils ne suivent pas l'exemple des grands frères devenus* dealers, *et nous obtenons des résultats encourageants. Je connais certains des types impliqués dans cette affaire. Nous les avons suivis pendant des années, pour essayer de les aider, mais ils restaient en marge. Ils étaient irrécupérables.»*

Philippe Broussard

Un arrêt de la Cour de cassation met en cause le droit d'informer

Le « Canard enchaîné », qui avait révélé l'imposition de M. Calvet, a vu sa condamnation confirmée

La chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté, lundi 3 avril, le pourvoi formé par *Le Canard enchaîné,* qui avait été condamné en mars 1993 pour avoir publié les avis d'imposition du PDG de Peugeot. Dans leur arrêt, les hauts magistrats inaugurent une nouvelle conception de l'information. Désormais, tout journaliste qui produit des documents couverts par le secret professionnel sera susceptible d'être condamné pour recel.

APRÈS UNE SEMAINE de réflexion, la chambre criminelle de la Cour de cassation a décidé, lundi 3 avril, de rejeter le pourvoi formé par le *Canard enchaîné* dans l'affaire qui l'oppose depuis plus de cinq ans au PDG de Peugeot, Jacques Calvet. Dans leur arrêt, les hauts magistrats énoncent implicitement un nouveau principe : désormais tous les journalistes qui produisent des documents couverts par le secret professionnel pourront être condamnés pour recel. Jusqu'alors, sauf cas rarissimes, cette incrimination de droit commun avait été soigneusement écartée par les juridictions. Pour les journalistes, le seul droit applicable était le droit de la presse, qui prévoit depuis plus d'un siècle les droits et les devoirs de la profession.

L'« affaire *Calvet* » remonte à l'année 1989. Au mois de septembre, *Le Canard enchaîné* publie les trois derniers avis d'imposition du PDG de Peugeot. Dans les usines en grève, l'article de l'hebdomadaire passe rapidement de main en main : les ouvriers du groupe, qui viennent de se voir refuser une augmentation de 2 %, découvrent avec stupéfaction que le salaire de Jacques Calvet a progressé de 45,9 % en deux ans. La contre-attaque juridique du PDG de Peugeot n'est pas aisée. Il ne peut pas invoquer la diffamation – la publication des feuilles d'impôts n'est pas une atteinte à l'honneur ou à la considération – et le juge des référés estime qu'il ne s'agit pas d'une violation de la vie privée. « *Une telle révélation,* note le magistrat, *faite à l'occasion d'un événement qui intéresse l'opinion, est conforme à l'esprit polémique du Canard enchaîné et se justifie par les nécessités de l'information.* »

CE QUE JE N'AIME PAS DANS LE JOURNALISME D'INVESTIGATION, C'EST L'INVESTIGATION.

PESSIN

FONCTIONNAIRE « NON IDENTIFIÉ »

Puisque le droit de la presse ne lui permet pas d'obtenir une condamnation, Jacques Calvet décide d'avoir recours aux infractions de droit commun. En reproduisant des documents couverts par le secret fiscal, les journalistes du *Canard enchaîné* se sont, selon lui, conduits comme de vulgaires malfaiteurs. Le 3 octobre 1989, à la suite d'une plainte du PDG de Peugeot, le parquet de Paris ouvre une information judiciaire pour vol, violation du secret professionnel, soustraction d'actes ou de titres par fonctionnaire et recel. Au terme de vingt-huit mois d'enquête, le juge d'instruction renvoit le directeur de publication de l'époque, Roger Fressoz, et le signataire de l'article, Claude Roire, devant le tribunal correctionnel de Paris pour recel de photocopies issus d'un vol et d'informations couvertes par le secret fiscal provenant de la violation du secret professionnel par un fonctionnaire des impôts non identifié.

Toute la discussion juridique tient dans ces quelques mots : aux yeux du juge d'instruction, la violation du secret professionnel, si violation du secret il y a eu, a été commise par un fonctionnaire « *non identifié* ». Malgré un an et demi d'enquête, le magistrat instructeur n'est en effet pas parvenu à établir qui avait soustrait le formulaire 1 501-BM que l'administration avait déposé dans une armoire fermée du centre des impôts de Chaillot, à Paris. Encore aujourd'hui, les circonstances de la disparition de ce document restent mystérieuses. Le *Canard enchaîné* affirme que la photocopie de l'avis d'imposition est parvenue au journal sous pli anonyme et l'enquête menée en 1989-1991 ne conclut ni au vol ni au retrait par un agent des impôts.

Dans un jugement rendu le 17 juin 1992, le tribunal commence logiquement par constater ce simple fait : malgré les efforts des enquêteurs, ni la violation du secret professionnel ni le vol ne sont établis. « *L'ignorance du statut et des fonctions professionnelles de l'auteur présumé de la divulgation exclut toute possibilité de caractériser l'un des éléments constitutifs essentiels du délit de violation du secret professionnel* », notent les magistrats. Quant au vol, il ne constitue qu'« *une hypothèse* » : « *Il n'a pas été possible,* rappellent-ils, *de connaître les circonstances de fait dans lesquelles les* [copies] *ont été reproduites.* » Le tribunal correctionnel de Paris relaxe donc MM. Fressoz et Roire : « *Faute de pouvoir établir d'une manière précise l'existence à l'origine d'un acte qualifié crime ou délit et d'être en mesure d'en relever les éléments constitutifs, la condition préalable nécessaire du recel fait défaut.* »

Neuf mois plus tard, la cour d'appel de Paris balaie ces hésitations en quelques paragraphes. Malgré les incertitudes de l'enquête, les magistrats écartent formellement l'hypothèse d'un vol : « *Le dossier fiscal de Jacques Calvet était conservé dans une salle dont l'accès était contrôlé et réservé au personnel des impôts,* notent-ils. *Il a été constaté que ni la porte d'entrée de la salle ni celle de l'armoire où se trouvait le dossier n'avaient été forcées et que l'alarme volumétrique ne s'était pas déclenchée.* » La cour d'appel, qui en conclut que « *seul un fonctionnaire des services fiscaux connaissant le service a pu être à l'origine de la divulgation des documents litigieux* », estime « *qu'il importe peu que l'auteur du délit n'ait pas pu être identifié* ». Condamnés pour recel de photocopies de déclarations d'impôts provenant d'une violation du secret professionnel par un fonctionnaire des impôts non identifié, les deux journalistes doivent payer 10 000 et 5 000 francs d'amende.

Devant la Cour de cassation, l'avocate du *Canard enchaîné*, Claire Waquet, a longuement dénoncé les limites du raisonnement de la cour d'appel. Comment, en effet, exclure formellement que le document ait été dérobé par une personne étrangère au service ? Pouvait-on, en outre, écarter l'hypothèse selon laquelle il aurait été soustrait par une personne du centre des impôts de Chaillot qui n'était pas soumise au secret professionnel, comme, par exemple, une femme de ménage ? Dans son arrêt, la Cour de cassation a suivi les réquisitions de l'avocat général, Jean Perfetti. Les hauts magistrats, qui soulignent que la Cour de cassation n'est pas un troisième degré de juridiction, rappellent que l'appréciation des faits « *échappe à* [leur] *contrôle* ». Les moyens de cassation soulevés par *le Canard enchaîné* ne sont donc pas retenus.

PHOTOCOPIE ET INFORMATION

La Cour de cassation aurait pu s'arrêter là. Elle poursuit cependant en opérant une distinction entre le recel de photocopies, qui peut être condamné, et le recel d'information, qui échappe à l'infraction de droit commun qu'est le recel. « *Une information, qu'elle qu'en soit la nature ou l'origine, échappe aux prévisions* » de l'article du code pénal sur le recel, note la Cour, qui renvoie alors sur les « *dispositions légales spécifiques à la liberté de la presse ou de la communication audiovisuelle* ». En clair, c'est le support matériel qui fait l'infraction : si le journaliste détient la photocopie d'un document couvert par le secret fiscal, il est présumé receleur ; s'il se contente de faire état dans un article d'une information qui lui a été transmise oralement, il ne peut pas être poursuivi pour recel. Dans ce dernier cas, seul le droit de la presse s'applique.

Par cet arrêt, la Cour de cassation autorise en fait les journalistes à faire état d'informations protégées par le secret ... à condition qu'ils gardent soigneusement au fond de leurs tiroirs les photocopies des pièces sur lesquelles ils s'appuient. Au regard de la loi, cette conception du secret place les journalistes dans une situation paradoxale : pour ne pas être condamnés pour diffamation, il leur faut détenir les preuves de ce qu'ils affirment mais s'ils en détiennent, ils peuvent être condamnés pour recel.

« *C'est une façon d'encourager le journalisme d'approximation et de rumeur,* estime Louis-Marie Horeau, journaliste au *Canard enchaîné. Si nous n'avons pas de preuves, nous sommes diffamateurs ! Si nous en avons, nous sommes receleurs ! La seule solution est donc de publier sagement des communiqués, des interviews relues par leurs auteurs ou des comptes-rendus de conférence de presse...* » Le *Canard enchaîné*, qui a épuisé les voies de recours françaises, s'apprête à saisir la Commission européenne des droits de l'homme de Strasbourg.

Anne Chemin

Tentative d'attentat contre le FN à Marseille

LE SECRÉTAIRE DÉPARTEMENTAL DU FRONT NATIONAL des Bouches-du-Rhône, Maurice Gros, a été victime d'une tentative d'attentat à l'explosif, au lendemain du meeting tenu, dimanche 2 avril, à Aix-en-Provence, par Jean-Marie Le Pen (*Le Monde* du 4 avril). Un pain de plastic de 500 grammes d'origine militaire, relié à une mèche pyrotechnique qui n'a pas été mise à feu, a été jeté, par un soupirail, dans le garage du dirigeant du FN qui l'a découvert, lundi 3 avril au matin, en prenant sa voiture. Un mystérieux groupe « Francs-tireurs partisans, unité combattante Alberic d'Alessandri », a revendiqué cette action, par un coup de téléphone anonyme au bureau de l'AFP à Marseille. Un inconnu, se réclamant de cette organisation, inconnue de la police, a déclaré : « *On ne se laissera plus tirer comme du gibier et, dorénavant, on rendra coup pour coup* ».

Cette tentative d'attentat pourrait être liée au meurtre d'Ibrahim Ali, jeune lycéen d'origine comorienne tué, le 21 février dernier, par trois colleurs d'affiches du Front national. M. Le Pen avait évoqué, dimanche, ce « *triste accident* » qui a « *cependant pour avantage* (sic) *de révéler à ceux qui l'ignoraient qu'il y avait à Marseille 50 000 Comoriens (...)* ». Le délégué général du Front national, Bruno Megret, s'est indigné de cet « *acte barbare* » dont il a imputé la responsabilité « *à l'ensemble de l'établissement politico-médiatique* ». (*Corresp. rég*).

■ **MEURTRE : Un homme de 36 ans, meurtrier présumé de Laurence,** 13 ans, découverte ligotée et noyée dans sa baignoire le 27 mars à Caen (Calvados), a été mis en examen et incarcéré, lundi 3 avril, pour viol et meurtre sur mineure de 15 ans. Selon le procureur de la République de Caen, Jean-Pierre Guimard, l'homme, un voisin sans emploi décrit comme « *psychologiquement très perturbé* », a « *reconnu partiellement les faits* ». Le meurtrier présumé a affirmé être entré sans violence dans l'appartement et a reconnu avoir eu des relations sexuelles avec la jeune fille, tout en affirmant qu'elles n'ont pas eu lieu sous la contrainte, et qu'un « *accident a dû suivre* ».

■ **PYRALENE : La préfecture de l'Oise a confirmé,** lundi 3 avril, le déversement d'hydrocarbures et de pyralène dans l'Oise, en aval de Creil (*Le Monde* du 4 avril). Elle estime que 200 à 400 litres de produit toxique étaient contenus dans les transformateurs électriques détériorés par des « récupérateurs » qui se sont introduits dans l'usine désaffectée de la Vieille Montagne, Une centaine de litres ont été récupérés au cours des opérations de nettoyage du sol. Le reste du pyralène s'est déversé dans la rivière.

■ **AFFAIRES : Le groupe Dumez s'est constitué partie civile,** lundi 27 mars, à Bourg-en-Bresse (Ain), devant le juge d'instruction Philippe Assonion, contre Robert Bourachot, ancien directeur régional du groupe et président du directoire de sa filiale rhône-alpine Maillard et Duclos qui avait déposé son bilan le 13 juillet 1993 avec un passif net évalué à 209 millions de francs.

■ **GRENOBLE : Jean-Louis Dutaret a été remis en liberté** par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, mardi matin 4 avril. L'ancien conseiller d'Alain Carignon, qui fut par la suite nommé Pdg de la Sofirad, avait été mis en examen pour corruption et placé en détention provisoire par le juge lyonnais Philippe Courroye le 13 octobre 1994. Considéré comme l'un des personnages-clé de l'affaire *Dauphiné news* – journal électoral proche de M. Carignon, renfloué en 1989 par la Lyonnaise des eaux. En revanche, Philippe Courroye a rejeté une nouvelle demande de mise en liberté d'Alain Carrignon, détenu depuis le 13 octobre 1994.

■ **DROGUES : Trente-quatre personnes ont été interpellées,** entre le 28 et le 30 mars, à Aubervilliers et Pantin dans le cadre d'une affaire de stupéfiants en Seine-Saint-Denis. Dans un immeuble d'Aubervilliers, les enquêteurs du Service départemental de protection des mineurs ont arrêté vingt-huit ressortissants africains, dont quatorze en situation irrégulière, et saisi du matériel de conditionnement. Ils ont également arrêté six personnes en pleine transaction de 490 grammes d'héroïne dans un bar de Pantin. Toutes ont été mises en examen et écrouées.

■ **SIDA : Quatre toxicomanes infectés par le virus du sida,** L'association Autosupport et prévention du VIH parmi les usagers de drogues (ASUD) et le Mouvement de légalisation contrôlée (MLC) ont porté plainte contre sept anciens ministres pour coups et blessures involontaires, lundi 3 avril, devant la Cour de justice de la République. Rappelant que le 1[er] avril 1985, le docteur Claude Olievenstein avait demandé à Edmond Hervé, alors secrétaire d'Etat à la santé, la mise en vente libre des seringues, les plaignants accusent Laurent Fabius, premier ministre de l'époque, Georgina Dufoix, alors ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale et M. Hervé, d'avoir refusé « *de prendre le risque d'une telle mesure* ». Jacques Chirac, Philippe Séguin, Charles Pasqua et Edouard Balladur sont également visés par cette plainte pour avoir retardé l'adoption du décret du 13 mai 1987 pris par Michèle Barzach alors ministre déléguée chargée de la santé qui libéralisa finalement la vente des seringues.

■ **PRISON : Cinq détenus de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy** (Yvelines) ont été condamnés, lundi 3 avril, à des peines de huit à douze mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Versailles pour des sévices sur un codétenu. Trois jours et trois nuits durant, en décembre 1994, les cinq hommes, des gens du voyage, avaient multiplié les insultes, les coups, les brûlures de cigarettes et autres humiliations à l'encontre du dernier venu dans leur cellule, un jeune homme d'origine yougoslave.

Quand la justice œuvre pour le bien des enfants

Quatre à cinq mois de prison avec sursis requis contre une mère de famille pour avoir incité ses enfants, placés dans un foyer, à venir la rejoindre

VALENCIENNES
de notre envoyé spécial

Un samedi soir de mai 1994, après la douche, Pierre et Sophie, douze et dix ans, s'en sont allés du foyer où ils avaient été placés par décision du juge des enfants. En pyjama, ils ont marché, pris le bus, puis, arrivés à Lille, porte de Béthune, ont demandé à Lucien, chauffeur de taxi, de les emmener chez leur maman : 100 kilomètres pour retourner dans le Valenciennois. Le chauffeur a téléphoné pour s'assurer que l'adresse était bonne et s'est enquis auprès de la mère de savoir si les enfants, justement, n'étaient pas placés dans un foyer. Silence. « *Amenez-les moi* », répondit-elle simplement.

A Valenciennes, la justice passe, que l'on soit riche et puissant, pauvre ou démuni... A peine s'effacent les rumeurs d'un match truqué et c'est à nouveau le flot commun des audiences correctionnelles. Lundi 3 avril, Bernard Beffy, qui instruisit l'affaire VA-OM, juge Brigitte Démoulin, trente-quatre ans, divorcée, veuve et remariée, mère de six enfants de dix à dix-huit ans, dont quatre placés en foyer par mesure d'assistance éducative.

Car c'est ainsi. Brigitte Démoulin, qui vit d'allocations et d'heures de ménage, est poursuivie parce qu'elle a, selon l'accusation, incité Pierre et Sophie, les plus jeunes, à retourner chez elle, ce soir de printemps 1994, « *pour fêter son anniversaire* », préciseront les enfants. « *Soustraction d'enfants mineurs des mains de ceux (...) auxquels ils ont été confiés* » : le fait est prévu et réprimé par l'article 227-7 du nouveau code pénal. Myriam Denort, au nom du ministère public, requiert quatre ou cinq mois d'emprisonnement avec sursis, assortie d'une peine de travaux d'intérêt général.

La justice, comme l'enfer, est souvent pavée de bonnes intentions. Si la jeune femme substitut, dans son réquisitoire, requiert tant contre cette mère de famille, c'est parce qu'il y a la loi « *qu'il faut respecter* ». Et surtout, « *la loi qu'il faut respecter pour la protection des enfants* ». C'est le sens, rappelle-t-elle, du placement ordonné par le juge que nul ne saurait transgresser en violant le calendrier des visites réglementées. Pas question, insiste le magistrat, de sombrer dans un manichéisme simpliste : « *La justice inhumaine, froide, rigoriste, d'une part ; la mère de famille, éplorée et démunie d'autre part.* » En poursuivant M[me] Démoulin, la justice œuvre pour le bien des enfants.

Seulement voilà. La peine requise claque aux oreilles de la prévenue, qui mâche les mots et avale les syllabes. N'est-ce pas elle qui, il y a dix ans, a sollicité l'aide des services sociaux et consenti au placement ? Il n'est pas question, dans son dossier, de sévices ou de violences sur mineurs, mais seulement des difficultés d'une ex-épouse d'un mari alcoolique et violent envers elle à maintenir l'unité familiale. Elle a conservé l'autorité parentale. Comment, alors, a-t-on pu en venir à lui reprocher la « *soustraction* » de ses enfants qu'elle nie avec force : « *Ils sont venus tout seuls* » ?

Le dossier de M[me] Démoulin est de ceux que la vie semble s'employer à nourrir d'incompréhensions, en attisant sa propre incompréhension du monde judiciaire. Qu'on évoque une précédente condamnation d'octobre 1984, pour des « *détournements* » (reconnus) de ses deux autres enfants placés, et l'on comprend mieux l'engrenage : « *On avait dit à M[me] Démoulin que ses enfants étaient punis, qu'ils n'avaient pas de droit de visite. Alors, c'est vrai, un jour, elle n'a pas supporté. Elle les a pris avec elle. Mais les responsables du foyer se sont excusés, après condamnation. Ils s'étaient trompés d'enfants...* »

M[me] Démoulin est à l'image des soixante militants et sympathisants d'ATD Quart-monde venus, de Bruxelles ou Paris, la soutenir à l'audience, pour dire combien les décisions de justice leur sont parfois difficiles à comprendre. Que comprendre, en effet, dans ce dossier dont on perçoit mal comment il a pu aboutir en correctionnelle avant que d'être résolu dans le bureau du juge des enfants ? Dans un même élan, le substitut a rappelé que l'objectif de la justice des mineurs était de réunir *in fine* les enfants et leur mère, mais n'a pas hésité à s'appuyer sur le témoignage des enfants pour les opposer et confondre la mère (« *C'est maman qui nous avait dit de venir.* »).

« *Par votre jugement,* plaide M[e] Anne Leguil-Duquesne, conseil de M[me] Démoulin et d'ATD Quart-monde, *il vous faut renouer le fil qui est cassé entre la justice et Brigitte Démoulin et briser la logique de division et de reproche* » qui a fait basculer son dossier d'assistance en machine répressive. « *Cette audience n'est agréable pour personne* », avait, à juste titre, lâché Myriam Denort, dans son réquisitoire. Peut-être parce que chacun, dans son rôle, ressentait bien qu'il était finalement moins question de vérité que des liens intimes et complexes qui font et défont les familles.

Il y avait sûrement plus à apprendre, avant audience, en observant les mains calleuses de Brigitte Démoulin bercer un bébé tendu par une jeune femme venue la soutenir, ou en écoutant la révolte de ses deux filles aînées, presque majeures, jadis elles aussi placées, aujourd'hui aux côtés de leur mère. Et, après audience, en observant le substitut répondre patiemment à l'un des auditeurs révoltés et tenter ainsi, contre les apparences, de donner corps à une justice « *humaine* ».

Jugement le 10 avril.

Jean-Michel Dumay

DISPARITIONS

Pierre Limagne

Le journalisme catholique à travers trois Républiques

C'EST une grande figure du journalisme catholique et l'un des principaux informateurs politiques de la Quatrième et du début de la Cinquième République qui vient de disparaître. Ancien chroniqueur politique et rédacteur en chef du quotidien *La Croix*, Pierre Limagne est décédé vendredi 31 mars à Paris, à la veille de son quatre-vingt-sixième anniversaire. Il était né le 6 avril 1909 à Aubenas (Ardèche).

Dans *40 ans de politique française* (1974) et *Journaliste sous trois Républiques* (1984), il retrace les étapes d'une carrière professionnelle marquée par l'effondrement de la Troisième République, l'Occupation, la guerre d'Algérie, le retour du général de Gaulle, etc. Après avoir assuré, avec le Père Merklen et Alfred Michelin, la survie de *La Croix*, repliée en zone sud à Limoges pendant l'Occupation, et tenté, à la Libération, de la rebaptiser... *Le Monde*, Pierre Limagne deviendra, en 1961, le premier laïque à accéder à la rédaction en chef du quotidien *La Bonne Presse*, créé en 1883 par la congrégation des Assomptionnistes. Auparavant, dans *Éphémérides de quatre années tragiques, 1940-1944*, réédité à plusieurs reprises, il raconte son expérience de la Résistance, notamment dans son Ardèche natale, où il créa des maquis et enterra ses carnets de campagne.

Par la suite, cet homme de fidélité, de convictions et de clairvoyance aura toujours à cœur, à travers les batailles électorales et les guerres scolaires, de maintenir *La Croix* à distance du MRP et du gaullisme. Il prépare les catholiques français à ce pluralisme politique béni par les évêques au début des années 70, et contribue à les éloigner des positions de la droite extrême, sans pour autant les faire basculer dans le cléricalisme de gauche.

H. T.

■ **PATRICK LOT**, directeur général adjoint de France 3 Cinéma, filiale de coproduction cinématographique de la chaîne, est mort, vendredi 31 mars, à Paris. Il était âgé de trente-neuf ans.
A ce poste depuis 1988, Patrick Lot avait su donner à la politique de coproduction cinéma de France 3 une orientation originale et audacieuse, qui s'était traduite aussi bien par de nombreuses collaborations avec des cinéastes reconnus (Claude Sautet, Claude Chabrol, Alain Corneau pour *Tous les matins du monde*, Kieslowski pour la trilogie des couleurs, Jacques Rivette pour *La Belle Noiseuse* et *Jeanne la Pucelle*) que par des interventions, souvent décisives pour la vie même des projets, sur des films de jeunes réalisateurs (*La Discrète*, de Christian Vincent, *Un monde sans pitié*, d'Eric Rochant, *Toto le héros*, de Jaco Van Dormael, *Riens du tout*, de Cédric Klapisch, etc.). Il avait également permis à France 3 d'être associée à un des plus grands succès de ces dernières années, *Les Visiteurs*. Parmi les films coproduits par France 3 et actuellement en cours d'achèvement : *Par-delà les nuages*, de Michelangelo Antonioni, et *La Cité des enfants perdus*, de Caro et Jeunet.

Henri Guérin

Une carrière consacrée au football

ANCIEN ENTRAÎNEUR de l'équipe de France de football, Henri Guérin est décédé, dimanche 2 avril à Saint-Coulomb (Ille-et-Vilaine), des suites d'une longue maladie, à l'âge de soixante-treize ans. Membre du conseil fédéral de la Fédération française jusqu'en mars, Henri Guérin était toujours à la commission technique de l'Union européenne de football (UEFA), dernière étape d'une carrière tout entière consacrée au ballon rond, d'abord comme joueur, puis comme entraîneur et dirigeant.

Né le 27 août à Montmirail (Marne), il a joué au Stade français, mais surtout à Rennes, d'abord comme avant-centre puis comme défenseur, disputant au total 272 matches et inscrivant 20 buts sous les couleurs du Stade rennais entre 1943 et 1956. Il a été sélectionné trois fois en équipe de France, pendant la saison 1948-1949, contre la Belgique, la Suisse et l'Espagne.

C'est comme entraîneur, à partir de 1955, qu'il connut la notoriété. En 1960, alors qu'il s'occupait de l'AS Saint-Etienne, il était appelé à remplacer Albert Batteux comme entraîneur de l'équipe de France. Quatre ans plus tard, il devient le premier sélectionneur-entraîneur de l'équipe nationale de l'histoire du football français, poste qu'il devra quitter en 1966, après la modeste prestation de l'équipe de France à la Coupe du monde disputée en Angleterre.

En 1967, il lance l'« opération Guérin », visant à recruter parmi les cadets et les juniors quelque trois mille jeunes pour les centres de formation. Il s'agissait de mettre en œuvre une politique de détection de l'élite, qui est toujours en œuvre vingt-huit ans plus tard. Par la suite, Henri Guérin assura la responsabilité des équipes de France espoirs, de 1968 à 1978, avant d'effectuer pendant un an, en 1986, l'intérim de Michel Hidalgo comme directeur technique national.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Isabelle Bertaux-Wiame,
Sandrine et Julien,
ont la joie d'annoncer l'arrivée de

Louis,

chez

Louise Bertaux et François Barge,

le 30 mars 1995.

Odette Denommée et Alain Fredaigue,
sont heureux d'annoncer que

Romain,

né le 22 décembre 1994, a quitté les rives du Mékong pour venir les rejoindre.

22, rue Bergère,
75009 Paris.

Anniversaires de naissance

– Vivaldi joue tes quarante printemps, et moi je les adore.

Ta femme.

Décès

– La direction et le personnel de l'Institut Pasteur ont le regret de faire part du décès du

docteur Pascou ATANASIU,
professeur honoraire à l'Institut Pasteur,
chevalier de grâce magistrale
de l'ordre souverain de Malte,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 29 mars 1995.

Une messe de communion sera célébrée à son intention le vendredi 7 avril, à 18 h 30, en la paroisse catholique roumaine, 38, rue Ribeira, Paris-16e (métro Jasmin).

Institut Pasteur,
28, rue du Docteur-Roux,
75015 Paris.

– La Société française de chimie (section Midi-Pyrénées),
a le regret de faire part du décès de

Jacques BERLAN,
professeur à l'ENSIGC-Toulouse.

Les obsèques ont eu lieu à Saint-Chinian (Hérault), le lundi 3 avril.

– On nous prie d'annoncer le décès, le 2 avril 1995, du

général d'armée DESCOUR,
grand officier de la Légion d'honneur,

dans sa quatre-vingt-seizième année.

De la part de
M. et Mme Georges Paul,
M. et Mme Marc Descour,
M. et Mme Christian Descour,
M. et Mme Jean-François Descour,
M. et Mme Louis de Marcillac,
M. et Mme Jean Aubert Couturier,
ses enfants.

De la part de ses vingt-six petits-enfants et de ses trente-trois arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le jeudi 6 avril, à 11 heures, en l'église de Montbrison-sur-Lez dans la Drôme.

26770 Montbrison-sur-Lez.

– L'association Ent'revues,
a la tristesse d'annoncer le décès de son président

Georges DUPRÉ.

La Revue des revues perd avec lui un ami fidèle et un collaborateur exigeant.

Ent'revues/*La Revue des revues*,
25, rue de Lille,
75007 Paris.

– Les membres du conseil d'administration de l'Institut mémoires de l'édition contemporaine,
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami,

Georges DUPRÉ.

IMEC,
25, rue de Lille,
75007 Paris.

– Paul et Nicole Filippi,
Joseph et Marie-Jeanne Filippi,
ses enfants,
Anne et Yannick Le Guen,
Michel, Marielle, Jean-Luc,
Christian Filippi,
ses petits-enfants,
Laurent et Louis Le Guen,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Filippi, Susini, Comiti,
Parents et alliés

ont la tristesse de faire part du décès de

Barthélémy FILIPPI,

le 2 avril 1995 dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 5 avril, à 11 heures, à Marseille, au cimetière de Château-Gombert.

Cet avis tient lieu de faire-part.

52, rue Montaury,
30900 Nîmes.
3, rue du Palais,
71600 Paray-le-Monial,
20152 Sorbollano.

– Françoise Hemery,
son épouse,
Matthieu,
son fils,
Mme Louise Hemery,
sa mère,
M. et Mme André Chevais-Perrier,
ses beaux-parents,
Les familles Hemery-Chevais
ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Guy HEMERY,

survenu le 2 avril 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 6 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Etienne à Epuisay (Loir-et-Cher).

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Epuisay dans le caveau de famille.

101, rue Gabriel-Péri,
94270 Le Kremlin-Bicêtre.
9, rue Fosse-Godard,
41360 Epuisay.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– M. Christian Léonard,
M. et Mme Jacques Léonard,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve LÉONARD,
née **Louise Gabrielle Chabannes,**
administrateur civil honoraire,

survenu le 2 avril à son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 6 avril, à 9 h 30, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, Paris-5e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sceaux dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

39, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.
59, rue de Seine,
75006 Paris.

– Madame Pierre Limagne,
née Thérèse Neyra,
son épouse,
Ses enfants et petits enfants,
Les familles Limagne, Neyra, Camus,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Pierre LIMAGNE,

survenu le 31 mars, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 5 avril, à 15 heures, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, 75015 Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

– Pierre et Patricia Lortic,
Valérie, Jérémie et Benjamin,
Marie-France Doray,
Malika et Vladimir,
Robert et Suzanne Bouzat,
Céline et Mylène,
Bernard Lortic,
Aurélia et Julie,
Elisabeth Lortic,
Coline,
ses enfants et petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Simone LORTIC,
née **Baup,**

survenu le 26 mars 1995, deux mois après celui de son mari, le

pasteur Pierre LORTIC.

Un culte nous rassemblera, le samedi 8 avril, à 10 h 30, au Châtelet, 3 *bis*, rue du Bel-Air, Meudon (Hauts-de-Seine).

« Je vous donne un commandement nouveau : aimez-vous les uns les autres. »

Si vous le souhaitez, adressez vos dons à Amnesty International, M. Armagnat, groupe 298, 26400 Allex.

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Bernard Lot,
sa mère,
M. et Mme Jean-Philippe Lot,
son frère et sa belle-sœur,
Mélanie,
sa nièce,
Ainsi que les familles Delarbre, Quenza et Lot,
ont la douleur de vous faire part du rappel à Dieu de

Patrick LOT,

survenu le 31 mars 1995.

« Ce jour-là quand le soir fut venu, Jésus leur dit : passons sur l'autre rive. »
Marc, IV, 35.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 7 avril, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue Emile-Roux, Paris-15e. L'inhumation aura lieu à Vernoux-en-Vivarais (Ardèche).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Massots,
07240 Vernoux-en-Vivarais.
10, rue Cernuschi,
75017 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Edward Roy Davies, Obe,
directeur de la recherche
Kodak Limited, G.-B., 1931-1966,

survenu à Marlow, Bucks, G-B, le 19 février 1995, dans sa quatre-vingt-douzième année.

67, avenue de Suffren,
75007 Paris.

– Mme Geneviève Salagnac,
Pierre et Thérèse Salagnac
et leurs enfants Marie, Robin, Gaetane,
Agnès et Alain Amar-Salagnac,
Frédérique Salagnac
et ses enfants Jérôme
et Ludovic Baudequin,

vous font part du rappel à Dieu de

Marcel X. SALAGNAC,
architecte DPLG honoraire,
lieutenant-colonel du génie (CR),
officier de l'ordre de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
des palmes académiques,

survenu le 1er avril 1995, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les funérailles religieuses ont eu lieu selon sa volonté dans l'intimité familiale et l'inhumation dans le caveau familiale.

Une messe sera célébrée vendredi 7 avril, à 15 heures en la cathédrale Saint-Jean.

Ni fleurs ni couronnes selon sa volonté.

« Ses dernières paroles furent de remercier ceux qui l'avaient aidé et aimé. »

26, quai Romain-Rolland,
69005 Lyon.

– Nicole Zand-Amalric,
Mathieu et Judith Amalric,
Et Lucien,
ont la grande tristesse d'annoncer la mort de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, qui aurait tant voulu voir l'an 2000,

Mélanie-Mélina ZAND,
née Taube,

survenue le 31 mars 1995, dans sa quatre-vingt-onzième année.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux, le mercredi 5 avril, à 11 heures.

Remerciements

– *Mme Robert Ricatte,*
remercie très vivement tous ceux qui ont rendu un hommage affectueux à

Robert RICATTE,

en particulier les amis qui ont affronté certaines difficultés de transport pour tenter de se rendre à la messe du 29 mars.

– Mme Evelyne HUGOW,
son épouse,
Et toute la famille,
très touchées par vos témoignages de sympathie lors du décès de

Christian,

vous expriment leur reconnaissance pour le réconfort que vous leur avez apporté.

– Igor Chelkowsky,
Pierre et Dany Pruvost,
Julien et Charlotte Pruvost,
Lea Jacquemin,
Françoise Pruvost,
Et toute la famille,
remercient tous ceux qui de près ou de loin ont tenu à exprimer leur émotion devant la tragique disparition du

docteur Danielle CHELKOWSKY,

interrompant brutalement, aux approches du terme d'une déjà longue carrière, une trop brève existence totalement vouée à ce que « les murs de l'asile » ne soient plus ce qu'ils étaient.

– Mme Geneviève Salagnac,
Pierre et Thérèse Salagnac,
et leurs enfants Marie, Robin, Gaetane,
Agnès et Alain Amar-Salagnac,
Frédérique Salagnac
et ses enfants, Jérôme
et Ludovic Baudequin,

très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Marcel X. SALAGNAC,

vous adressent leurs sincères remerciements, particulièrement aux médecins et aux personnels soignants de l'hôpital H.-Herriot, pav. E, et de l'hôpital des Charpennes qui l'ont accompagné avec gentillesse et dévouement durant sa maladie.

CARNET DU MONDE
Téléphone 40-65-29-94 / 40-65-29-96
Télécopieur 45-66-77-13

Messes anniversaires

– Il y a deux ans *disparaissait*

Philippe HABERT.

En souvenir, une messe sera célébrée, le mercredi 5 avril 1995, en l'église Saint-Gervais, dans la plus stricte intimité.

Nous demandons à ses amis de s'unir par la pensée à sa famille.

– Une messe sera célébrée, le samedi 8 avril 1995, à 10 h 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e, à l'intention de

NGUYEN HUU GIAO,
ancien avocat au barreau de Huê,

décédé à Paris, le 8 avril 1994.

Anniversaire

– Pour le quatrième anniversaire de la mort de

Jean-Michel DÉTROYAT,

rappelé à Dieu le 9 avril 1991, une pensée toute particulière est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a seize ans disparaissait

le docteur Paul DUCAS.

En ce jour anniversaire, nous pensons beaucoup à lui.

– Il y a dix ans, le 5 avril 1985,

Aude THEBIA,

nous quittait à l'âge de trente-sept ans.

Destinée anonyme mais exemplaire, elle laisse à ceux qui l'ont connue un modèle lumineux d'amour, de courage et de dignité.

De l'autre côté du miroir, elle nous réconcilie encore avec nous-même.

« J'étais si près de toi que j'ai froid près des autres ».
(P. Eluard - *Le Temps déborde*).

Communications diverses

URGENT : rentrée sept. 95
LYCÉE FRANÇAIS DE SINGAPOUR
recrute de préférence :
Agrégé(e) d'anglais
– statut local possibilité résident
– direction du département d'anglais
– création d'une filière européenne
– excellent niveau des élèves
Tél. : 19-65-4696066
Fax : 19-65-4692484
Tél. en France du 14 avril au 1er mai :
(1) 47-51-26-02 et 94-69-40-55

– « L'Algérie tragique et son avenir », par M. le professeur Benjamin Stora, au CBL, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris, ce jeudi 6 avril 1995 à 20 h 30.

– Pour des raisons indépendantes de sa volonté, l'Université euro-arabe itinérante informe que le « Jardin de la Connaissance » programmé le jeudi 6 avril 1995 à la Sorbonne avec la participation de MM. Maurice Schumann, de l'Académie française, ancien ministre, sénateur, et Dalil Boubakeur, recteur de l'Institut musulman de la Mosquée de Paris, président du Conseil représentatif des musulmans de France, est reporté à une date ultérieure. Elle prie le nombreux public qui avait répondu à son invitation de l'excuser pour ce cas de force majeure. La nouvelle date de réunion sera communiquée en temps utile.

– Les associations de solidarité et les artistes chiliens rendront, au cours d'une soirée **« Merci pour la France »**, un hommage au pays qui a su être leur terre d'asile. Lundi 10 avril, à 20 h 15, Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 75008 Paris (entrée libre).

Conférences

– **Judaïsme et homosexualité**, avec le rabbin Fahri, J. Hassoun, G. Tordjman, par l'Association des étudiants juifs laïcs, mercredi 5 avril, 20 h 15, centre Medem, 52, rue René-Boulanger, 75011 Paris.

Pour les demandeurs d'emploi, l'ANPE est le centre du monde. A Perpignan comme ailleurs, ils sont des milliers à consulter chaque matin le tableau des offres, le journal, le Minitel. Avec, au fil du temps, un espoir diminué

Paroles de chômeurs

UNE dernière fois, la jeune femme a regardé sa montre. Elle a jeté un œil à travers la porte vitrée, lancé un sourire en direction de ses deux collègues postés juste en retrait et saisi la poignée métallique. *« Ils n'ont pas l'air trop nombreux »*, a-t-elle averti gaiement. Puis elle a tourné la clé dans la serrure, les yeux rivés dans ceux d'un petit homme brun, de l'autre côté de la glace. *« Pas trop nombreux... »*, a-t-elle répété pour elle-même.

Les premiers ont jailli dans la pièce. Une à une, les mains ont arraché les tickets accrochés au distributeur, en face de l'entrée. Dix, vingt, trente personnes ont marché à grands pas vers les panneaux bleus d'offres d'emploi. Le Minitel, la machine à écrire, les dossiers d'information sur les métiers ont été pris d'assaut. Trois jeunes se sont installés derrière le téléphone. Dans l'entrée, une poignée de personnes se sont assises sur les marches de l'escalier de pierre. Les derniers sont restés debout, contemplant leur ticket. *« Soixante numéros à attendre, j'en ai pour deux heures »*, a soupiré un grand frisé.

Et puis le bip sonore a retenti. Trois appels synthétiques, sans timbre ni couleur. Deux hommes et une femme sont allés s'installer sagement dans les box, face aux conseillers. En quelques secondes, la ruche a trouvé son régime de croisière. Le bourdonnement est tombé. Des dizaines de regards se sont progressivement assombris, fixant le compteur lumineux à chaque appel. 376A, 377C, 378B... le cœur de l'ANPE de Perpignan sud a commencé à battre la mesure.

Bip ! 379. Le garçon a fait trois pas, s'est assis. Maintenant il parle, doucement. *« Je suis carrossier. Je vivais à Paris, maintenant je suis ici. J'ai un travail dans un petit garage, mais j'en ai marre. Je voudrais trouver autre chose. Je peux regarder les offres ? – Bien sûr, elles sont pour tout le monde*, répond la jeune femme assise devant lui. *Mais vous avez attendu pour ça ? – C'était pour demander la permission*, bafouille-t-il. *– Je vous dis qu'elles sont pour tout le monde, demande d'emploi ou non. Allez voir ! »*

Bip ! 380. Elle a vingt-cinq ans, des cheveux blonds tirés en arrière et un sourire inquiet : *« Je n'ai aucune qualification mais j'ai trouvé deux annonces qui n'en demandent pas. L'une dans un magasin de crèmes glacées, l'autre, c'est de l'entretien d'animaux. »* L'agent consulte l'ordinateur. Répond, les yeux sur l'écran. *« Pour la première, tout était affiché sur le mur... Et la seconde... Ah ! Je vous la donne, mais autant que vous le sachiez, elle est là depuis le 1er février. C'est quelqu'un qui se fait son fichier d'intérimaires sur notre dos. »*

Bip ! 382. Elle aussi est blonde, avec dix ans de plus. *« Je suis éducatrice spécialisée. Je réponds à toutes les annonces, je ne trouve rien. Je suis prête à faire autre chose. Je ne sais pas trop quoi. »* La conseillère observe sa fiche, lui fait remarquer qu'elle a huit ans d'expérience, que c'est un atout. *« Ne croyez pas ça. Au contraire, ça leur fait peur. Ils se disent qu'il faudra me payer cher. »*

BIP ! 385. *« Salut ! »* Il s'installe en souriant, veste de survêtement ouverte. A trente ans, il vient pour la première fois. *« Vous avez déjà travaillé ?*, interroge l'employée. *– Légalement, non. – Pardon ?*, sursaute-t-elle. *– Déclaré, jamais. J'ai travaillé, mais toujours au noir. – Et combien de temps vous avez fait ça ? – Je sais pas. Six ans. Attendez, non, huit. – Mais pourquoi venez-vous, alors ? – Je veux avoir un enfant. Il faut pouvoir le couvrir socialement. – Et vous voulez faire quoi ? – Mon ancien boulot, mécanique auto. Ou bien peintre en bâtiment, ça je l'ai pratiqué dix-huit mois. Sinon, j'ai fait la terre pendant quatre ans. Vignes, pêches, abricots, nectarines. – Et vous êtes mobile ? – Bien sûr, je marche. – Non, mais est-ce que vous êtes prêt à aller travailler ailleurs ? – Bien sûr, où vous voulez. Demain même, s'il le faut. Mais je n'ai pas de voiture. »*

Bip ! Les demandeurs se succèdent. En une heure, quatorze personnes passent devant le bureau de Marlène Berger. Trois la quittent avec une inscription, quatre avec l'adresse d'une offre d'emploi, une huitième munie d'une convocation pour les entretiens de sélection avant une formation. Les six autres repartent bredouilles. *« Et ils restent sages, gentils. Jamais de scandale »*, s'étonne Marlène.

Le regard doux derrière ses fines lunettes, Alexandre attend son tour, la mine sombre. *« Le pire, c'est de revenir »*, soupire-t-il. Sa femme, Zohra, essaie bien de lui remonter le moral. Mais ni les mots, ni les caresses sur son front blond, ne semblent pouvoir le rassurer. Il parle, ou plutot ânonne. *« Je savais que ce n'était que pour neuf mois, un remplacement. Mais ils m'avaient dit que, peut-être, ils me garderaient. Préparateur de commandes dans une usine agroalimentaire. Mon vrai métier, c'est cuisinier, mais après un an et demi de chômage, vous prenez n'importe quoi. Et puis là, terminé. Le rituel recommence. Le ticket, les offres dont on relève le numéro. L'attente, surtout. Tous les jours, ça sera pareil. Tous les matins, à 8 h 15, pour être dans les premiers à avoir l'annonce, parce que les employeurs fixent des quotas et que deux heures après l'ouverture, on vous dit que c'est plein. »*

Zohra prend le relais. Elle ne vient que deux fois par semaine : *« Je dois m'occuper de notre fille et il y a les petits boulots »*, mais connaît la maison aussi bien que lui. Des années qu'elle y traîne son CAP de comptabilité. Stages, formations, petits contrats à durée déterminée, *« J'ai tout fait »*, sourit-elle. Elle attend donc le 15 avril avec impatience. *« Ça fera un an que j'aurai fini mon précédent boulot, un CES* [contrat emploi solidarité]. *Je serai « longue durée », donc j'aurai droit au stage de travailleuse à domicile. Rémunéré. En attendant, je regarde les annonces. Mais il ne faut pas trop rêver. Même les contrats de retour à l'emploi, prévus pour les chômeurs de longue durée, sont souvent réservés aux plus de cinquante ans, aux RMistes ou aux handicapés. Enfin, c'est une question d'habitude. »*

L'habitude, ils sont un certain nombre à ne pas en manquer. Près de quatre mille, au moins, inscrits depuis plus d'un an, pour qui l'ANPE de Perpignan est le centre du monde. Daniel et Paul sont de ceux-là. Tous les jours, les deux amis se retrouvent. Ticket, offres affichées au tableau, journal, Minitel, pour consulter toutes les annonces de la région Midi-Pyrénées : le programme est bien rodé. Quand l'un d'entre eux trouve quelque chose, l'autre attend. L'après-midi, ils partent faire du porte-à-porte sur la côte, en prévision de l'été. *« Gardien de VVF, ouvrier agricole, magasinier de grande surface, on n'est pas difficiles »*, sourit Daniel. Un an et demi, déjà, que ce célibataire de trente-trois ans est en *« recherche active d'emploi »*. *« L'essentiel, c'est d'avoir une hygiène de vie. Je me lève à 6 h 30. Je fais du sport. Puis je viens ici. Entre 8 h 15 et 8 h 30, tous les matins. Pour moi, c'est un peu comme aller au boulot. Je connais tout le monde. Mon premier stage, ici, c'était niveau CAP. Là, je viens de finir une formation en marketing niveau bac + 2. »* Il plisse le front, puis hausse les épaules. : *« Enfin, je n'ai toujours rien. Mais ce n'est pas à cause de l'ANPE, ce sont les employeurs. Soit ils ne veulent pas nous payer, soit ils cherchent le mouton à cinq pattes. C'est minant, surtout au début. Après, ça passe. »*

Pour Paul, tout n'est pas passé. Le sourire charmeur, le verbe fleuri, il maudit cette voie rapide qui, il y a un peu plus d'un an, est venue annoncer la chute certaine de la rentabilité de son débit de tabac. *« On a décidé de vendre. J'avais toujours travaillé, j'étais débrouillard. Je pensais que seuls les incapables ou les feignants ne trouvaient rien. Et puis ça m'est tombé dessus. »* La mine reste joyeuse, les mots détonnent. *« Pendant six mois, j'ai juste fait les annonces du journal. Je n'osais pas rentrer ici. J'avais honte. Ensuite, les premières semaines, j'ai eu le sentiment que tout le monde me regardait. Maintenant, ça va mieux. Enfin ici. A la maison, c'est terrible. Mes beaux-parents ne savent rien, je leur dis que je travaille la nuit, que je décharge des cagettes. N'importe quoi, mais pas le chômage. Avec ma femme, ça a tout cassé. Je rentre, l'après-midi, et on se met chacun dans un coin. On n'ose plus sortir, par peur de la dépense. On n'invite plus d'amis, parce que ça coûte. Même faire l'amour, c'est gratuit, mais on a perdu le goût. Je fais pourtant le maximum. J'écris, je visite, je téléphone. La plupart du temps, ils ne répondent même pas. Et quand je décroche un entretien, j'arrive paralysé. Est-ce-que je dois parler ? Pas parler ? J'ai le ventre en miettes. Comme si je passais le bac. J'ai quarante-sept ans, j'en suis à attendre les cinquante pour avoir droit aux aides de retour à l'emploi. »*

Dans l'entrée, deux voix se détachent. Elle est RMiste, lui le sera bientôt. Ils ne se connaissent pas mais partagent le même sentiment : *« On va devenir fous. »* *« Ce n'est pas eux*, s'emporte Andrée. *Ils sont gentils, nous accueillent plutôt bien. Mais pour quoi faire ? J'ai trente-quatre ans, une gamine de quinze ans, et je vis grâce à ma mère. Leurs annonces me tuent plus qu'autre chose. La plonge, l'été ? Expérience exigée. Le ménage ? Expérience exigée. Et pourquoi pas un diplôme tant qu'ils y sont. Je ne suis plus rien. Même mon cœur, il est plus froid que la banquise. »* François poursuit : *« Regardez-nous. Nous sommes des mutants. Des rats. Des heures, on attend. Et quand on arrive au guichet, on nous dit que l'annonce est déjà pourvue. Trois jours après, la même est encore affichée. Ils nous amusent. L'autre fois, j'ai craqué, j'ai barré la moitié des annonces. Et après ils vont nous dire que le chômage recule. Mais qu'ils viennent voir ! »*

« C'est vrai qu'ici, tout le monde peut venir », soupire Alain Renvazé. Directeur de l'agence, il présente les chiffres comme on exhibe des pièces à conviction. En un an, le taux de chômage sur le département est passé de 18,6 % à 19,5 %, la durée moyenne de recherche d'un emploi, de 311 à 354 jours. *« On a le plus gros taux de RMistes de France et, pour le chômage, on est dans les trois premiers*, poursuit-il. *Chaque jour on s'enfonce davantage. Le pire, ce sont les cadres. Ils basculent et c'est terminé. »* Chaque employé a un parent ou un ami au chômage, beaucoup en ont fait l'expérience par eux-mêmes. *« On les comprend forcément, mais on est une goutte d'eau*, constate Monique Erre, qui, il y a sept ans, cherchait du travail dans cette même agence. *On a l'impression de passer notre temps à dire non. Dans ces conditions, le mystère, c'est que tout se passe aussi bien. »* Il y a bien eu cet ambulancier impatient, qui, d'un coup de poitrine, a envoyé voler le directeur contre le mur. Ou ce jeune homme qui a menacé une employée de la tuer. Mais alors que d'autres agences ont installé grillages, hygiaphones ou vigiles, Perpignan n'a pas connu le moindre incident grave.

Et pourtant, trois des trente employés sont en arrêt maladie pour dépression. Les autres soulignent les difficultés à bien appréhender leur mission. *« Il y a vingt ans, on allait à la sortie des lycées faire de la retape*, se souvient Guy Roblès, animateur du groupe bâtiment. *Les entreprises nous déroulaient le tapis rouge. »* *« Et puis il y a les instructions de la direction générale*, renchérit Michelle Falomi. *Il y a trois ans, c'était tout dans l'accompagnement des demandeurs. Maintenant c'est tout pour l'offre. On parle chiffres, contrats d'objectifs, parts de marchés. On se croirait à Carrefour. Ici, on limite la casse parce qu'on surveille tout. Les radiations, les embauches qu'on s'attribue alors qu'on y est pour rien, les primes affectées en fonction du nombre de demandeurs reçus. Des pratiques courantes ailleurs, mais impensables chez nous. Pour l'instant, en tout cas. Mais si on laisse faire, dans cinq ans, il n'y aura que des serveurs et des bornes interactives pour accueillir les gens. On appellera ça « autonomisation du demandeur ». En réalité, ils seront atomisés. »*

LARGUÉS, les plus jeunes le sont souvent déjà. Trop jeunes pour le RMI, trop vieux pour l'apprentissage, trop peu expérimentés pour les embauches, ils flottent. Cet après-midi là, ils sont quatre, dans la salle de réunion de l'agence, qui écoutent une conseillère leur expliquer leurs droits à une formation. *« Payée pendant trente-six mois, 4 000 francs par mois »*, insiste-t-elle. Leur silence vaut toutes les gifles. Elle répète, s'agite, interroge. En vain. Trois d'entre eux fixent leurs mains. La quatrième se mord les lèvres. Au bout de deux heures, l'animatrice jette l'éponge, quitte la salle en laissant ses coordonnées. Mais personne ne les note. Les premiers s'en vont comme ils sont venus. La dernière explose : *« Je les déteste. Des vendeurs de faux espoirs, voilà ce qu'ils sont. Assis sur leur siège, bien au chaud, à toucher leur salaire grâce à nous. Mais pour quoi faire ? J'ai dix-neuf ans et depuis un an et demi, je n'ai vu que des portes se fermer. Chaque fois, je me force à y croire, et chaque fois, je retombe un peu plus bas. J'ai déjà agressé un de leurs agents. Verbalement, je veux dire. Mais, un jour, je poserai une bombe. Ici ou aux Assedic, je ne sais pas encore. »*

DERRIÈRE elle, le bip, qui tout l'après-midi avait battu la mesure en sourdine, s'est tu. Dans la *« zone de libre accès »*, elles ne sont plus que deux derrière les guichets. Une femme tout sourire, qui vient de quitter son mari et son emploi par la même occasion. Et une jeune fille brune, le visage adolescent, qui tend le numéro de l'offre qu'elle a relevée : *« Je ne serai pas longue, madame. Je veux juste un CES. »*

La conseillère l'observe, lui sourit, l'invite à s'installer. Puis regarde son dossier. *« Vous n'êtes plus inscrite comme demandeur d'emploi. – Je sais, justement, je veux m'inscrire. Mais pour le CES, j'y ai droit ? »* La femme tapote le clavier. *« Oui, sans doute, mais vous ne voulez pas chercher autre chose ? – Non, ça c'est bien, je suis bien partie pour l'avoir. »* L'employée de l'ANPE tente une fois encore sa chance. *« Mademoiselle, vous avez vingt-quatre ans, un BEP, un peu d'expérience, ça vaut quelque chose vous savez. Ça m'ennuie de vous donner un CES, vous pouvez trouver mieux. »* Les yeux se couvrent de buée : *« Je vous en supplie madame, donnez-moi mon CES. »* La femme frappe trois touches sur son clavier. *« Ne pleurez pas, je ne peux pas vous le refuser. C'était pour vous... Enfin, voilà les coordonnées, allez-y. »* Le visage de la jeune fille s'illumine soudain. Elle saisit le papier, se lève brutalement, se retourne : *« Merci madame. Vous êtes si gentille. »*

Nathaniel Herzberg

هكذا من الأصل

Le Monde

A quand la monnaie unique ?

IL n'est pas indifférent de savoir si l'Union économique et monétaire que veulent constituer entre eux les pays européens verra le jour en 1997 ou en 1999. Ni indifférent, ni non plus secondaire, comme on voudrait nous le faire croire ces jours-ci, à l'occasion du débat électoral.

Sans doute une certaine hâte à vouloir passer à la monnaie unique dès 1997 a-t-elle de quoi surprendre, quand on connaît l'état des finances publiques de la plupart des pays européens. Cette hâte, récemment apparue dans les propos de M. Balladur, est aussi celle de Jacques Santer, le président de la Commission européenne. L'actuel premier ministre trouve sans doute là un argument électoral pour séduire les Français attachés à la méthode de construction européenne qu'avait jadis imaginée Jean Monnet postulant que l'économique mènera au politique. Mais ces soucis tactiques mis à part, il existe de vraies raisons, plus sérieuses, poussant à accélérer autant que possible le passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire.

Qu'on s'accommode de la réalité ou qu'on s'en inquiète comme le fait l'Institut monétaire européen (IME) qui vient de publier son premier rapport, une chose est sûre : les gouvernements des pays européens n'ont généralement pas assez d'autorité pour imposer durablement aux citoyens les sacrifices qu'imposeraient l'harmonisation de leurs pratiques économiques et, bien sûr, de leurs résultats, conditions indispensables au passage à la monnaie unique. On l'a vu au moment où le ralentissement de la croissance (1992) puis la récession (1993) multipliaient le nombre des chômeurs et faisaient baisser la production industrielle. Au cours de cette période qui fut pourtant moins difficile que les phases précédentes de ralentissement (1975 et 1980), les gouvernements ont mal géré les finances publiques. Les déficits se sont alors accrus dans des proportions considérables. Du jamais vu depuis très longtemps, regrette l'Institut monétaire européen, pour qui les difficultés conjoncturelles n'expliquent pas tout, contrairement à ce qu'on a trop tendance à dire.

Il reste que la conjoncture, c'est-à-dire, en fait, la bonne fortune, peut jouer un rôle considérable. C'est au moment où les choses vont bien, c'est-à-dire quand des emplois sont créés et que le pouvoir d'achat augmente, qu'il est possible d'imposer aux citoyens les efforts qu'appelle la monnaie unique, de leur annoncer que des dépenses publiques sont réduites ou des impôts augmentés. Le moment est venu : l'Europe est actuellement en période de reprise. Elle ne le sera plus en 1999.

Ce n'est pas pour autant un appel à la précipitation. Tout mouvement désordonné ferait fuir l'Allemagne, qui a déjà fait de grosses concessions en acceptant de renoncer à sa monnaie pour participer à la grande aventure monétaire européenne.

La démocratie malade du secret

LA Cour de cassation, qui devait statuer sur le pourvoi du *Canard enchaîné* dans l'affaire qui l'oppose depuis 1989 au PDG de Peugeot, Jacques Calvet, avait le choix entre deux logiques : privilégier le secret fiscal, dont la violation n'est pas considérée comme une atteinte à la vie privée, ou consacrer le droit à l'information, qui est protégé depuis 1950 par la Convention européenne des droits de l'homme. Au terme d'une semaine de réflexion, la Cour de cassation a opté pour la protection du secret fiscal : désormais, les journalistes produisant des documents protégés par un secret professionnel pourront être condamnés en vertu de l'infraction de droit commun qu'est le recel.

Cette décision qui expose les journalistes à de nouvelles condamnations intervient totalement à contretemps : au nom de la transparence, le secret fiscal tombe en effet progressivement en désuétude. En déboutant Jacques Calvet, le juge des référés avait précisé que l'évolution des comportements et l'influence des pays anglo-saxons permettaient, dans certaines circonstances, la publication de renseignements sur le patrimoine de personnalités appartenant au monde économique, *« et ce à des fins légitimes d'information »*. La campagne présidentielle a bien montré cette évolution des mentalités : à l'exception de Jean-Marie Le Pen, tous les candidats à l'Elysée ont accepté que soient publiés le montant de leur patrimoine et celui de leur impôt sur le revenu.

La mécanique juridique mise en place par la Cour de cassation place les journalistes qui publient des informations confidentielles devant un dilemme impossible : s'ils ne détiennent pas les preuves de ce qu'ils affirment, ils peuvent être condamnés pour diffamation, et s'ils détiennent ces mêmes preuves, notamment sous la forme de photocopies, ils s'exposent à des poursuites pour recel. Le délit de recel, qui est une infraction de droit commun, est donc en contradiction flagrante avec le droit de la presse : quoi qu'il fasse, le journaliste a tort aux yeux de la loi.

Ce tour de vis juridique n'est sans doute pas sans rapport avec la multiplication des « affaires ». Exaspérés par les violations du secret de l'instruction, certains magistrats et beaucoup d'hommes politiques aimeraient aujourd'hui que la presse se fasse plus discrète. Les journalistes, qui sont soumis aux lois sur la presse, accomplissent pourtant un travail nécessaire à la démocratie et, paradoxalement, à la justice : certaines des instructions en cours n'auraient sans doute jamais vu le jour si la presse n'avait pas évoqué certains faits. Dans un pays où les procureurs sont placés sous l'autorité du garde des sceaux, le silence des médias autoriserait parfois de discrets étouffements.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, *président du directoire*, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
Adjoints au directeur de la rédaction : Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet,
directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

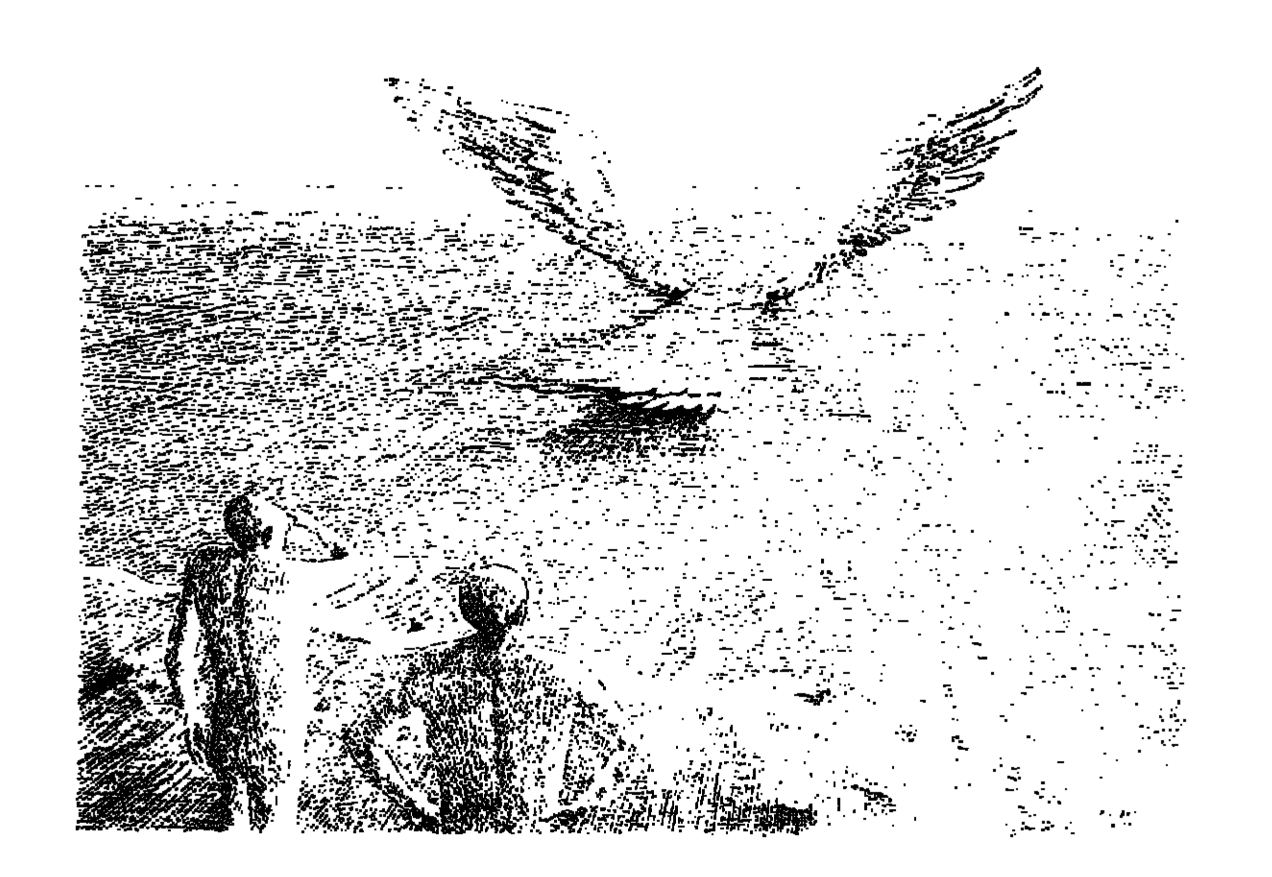
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Mélancolie de la colombe *par Cardon*



Corruption suprême

par Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française

IL FAUT y revenir encore une fois. Bien obligé. Je veux parler de la langue française telle que nos politiques, sans exception, la torchonnent.

Que les candidats à la présidentielle gagnent à ne rien dire, c'est la loi du genre électoral, aggravée par le spectacle continu et les sondages en rafales. L'atterrant, ce qui restera la honte du scrutin de 1995, c'est que cette course au vide verbal se livre entre hauts diplômés qui prétendent lire au lit, engager nos enfants à faire de même, et qu'ils dévoient froidement notre patrimoine commun, qu'ils insultent à notre amour du langage loyal.

Cette atteinte au bien public, plus cynique, coûteuse et durable que toutes les malversations matérielles, deux livres en donnent la mesure cette semaine, avec le même rire jaune de l'impuissance devant l'ampleur du désastre.

La *Langue de bois* politique dont Geoffroy Linyer dresse le dictionnaire (Les Belles Lettres) n'est plus une *« dérive »*, ni un *« dysfonctionnement »*, comme disent les experts en litote, mais la règle selon laquelle le *« parler vrai »*, revendiqué par les orateurs à titre incantatoire, fait figure d'exception, suspecte de *populisme*.

Nous barbotons dans les euphémismes destinés à noyer le poisson. Les candidats les ressassent, à raison de l'efficacité présumée par leurs conseillers en manipulation. Les faire-valoir de la presse reprennent ces sortes de « spots » publicitaires à leur compte. Tout un code du mensonge a peu à peu quadrillé l'esprit public.

Prenez le mot *« affaires »*. Les adversaires se le jettent à la figure sans plus de détail, quitte à étayer le « tous pourris ! » qu'ils redoutent pour le parlementarisme. Le beau vocable d'*« amitié »* ne se prononce plus qu'avec le sourire. Des automatismes s'installent. *« Argent »* appelle la séquence *« règne de l'... fou »*. Les « Misérables » de Hugo sont devenus des *« exclus »*, les victimes d'une *« fracture sociale »* ourdie on ne sait où. *« Rassembler »* veut dire : piquer des voix au voisin. Le *« bon choix »* : le choix qui m'avantage. Tout message se doit d'être *« fort »* et *« clair »*. Et que dire des *« codes de bonne conduite, clignotants, clivages, confidences, vrai débat, écoute des gens sur le terrain, défis majeurs, enjeux fondamentaux, frappes chirurgicales, gisements d'emplois, concrètement, naturellement »*, etc...

Philippe Vandel croit discerner des nuances entre les manies langagières, d'un parti à l'autre (*Le Dico des politiques*, Grasset). De fait, chaque *« sensibilité »* affectionne tel ou tel terme *« porteur »*. Mais les candidats se les volent, les détournent. Leurs hôtes des divers studios évitent d'y regarder de près, ils auraient l'air hostiles ou grincheux, ce qui serait mauvais pour leur propre image, pour l'audience. Les commentateurs ne savent plus que s'échanger les mêmes métaphores tirées du sport ou du spectacle. Tel concurrent *« caracole dans les sondages, fait la course en tête, marque le pas, met le turbo, occupe le terrain, botte en touche »*. Tel autre fait un *« come back, un malheur »*. Le citoyen n'est plus sur le forum à l'heure de décisions vitales pour la Cité ; il suit le reportage d'une course hippique, il siffle ou bat des mains, comme si le tiercé ne concernait qu'une poignée d'ambitieux, là-bas dans l'invisible virage, comme s'il n'était pour rien dans les sondages qui propulsent les petits chevaux à coups de dés.

L'erreur des jockeys et de leurs entraîneurs serait de croire que le public restera attaché à cette caricature de démocratie. Les émissions satiriques, les dessins humoristiques, et l'immense courrier des lecteurs montrent que plus personne n'est dupe de ces dévoiements de la parole sur le mode grossier des messages publicitaires. Cette fois-ci, les abus de langage risquent de prendre encore. Mais la lucidité narquoise manifestée dans les profondeurs du pays, lucidité qui n'est pas le fait d'une bouffée d'irrespect sceptique mais de l'outrance même des protagonistes, fait penser que ceux-ci ne pourront plus attenter longtemps à la *« probité »* en quoi Rivarol voyait la première qualité de la langue française.

Pour les amoureux de cette probité, je signale, chez Marabout, un *Dictionnaire portatif du futur bachelier*, qui devrait accompagner, outre les lycéens, tout citoyen soucieux de ne pas tomber dans les panneaux intellectualo-politico-médiatiques de l'époque, tant il est précis et raisonné sur les concepts à la mode, et les moins récents.

A la façon des monuments lexicographiques, l'ouvrage de Bruno Hongre mériterait de porter le nom de son auteur. Comme il y a *le* Littré, *le* Robert, *le* Grévisse, on dirait *le* Hongre. Au lieu de se demander : qu'a dit encore le candidat Untel, hier soir ?, on s'interrogerait : que pense *le* Hongre d'Aristote ou du structuralisme ? Quelle fraîcheur, tout a coup ! Quel respect retrouvé pour la langue, notre patrie intérieure ! Quel remède contre la langue de bois électorale, cette corruption suprême !

M. Suard, l'argent et la politique

Suite de la première page

Certains d'entre eux racontaient volontiers comment, dans leurs circonscriptions ou leurs communes, ils voyaient des petits patrons de province pressurer leurs entreprises, quitte à mettre la clé sous la porte une fois celles-ci exsangues, pour bâtir une fortune personnelle.

Le mérite du PS a donc été d'autant plus grand, et sa tâche d'autant plus ardue, lorsque les gouvernements de gauche du premier septennat de M. Mitterrand, agissant à contre-emploi, se sont attachés à réconcilier les Français avec l'entreprise. Dès janvier 1984, Yvon Gattaz, alors président du CNPF, reconnaissait que *« le langage du pouvoir* [avait] *changé »*, même si c'était pour se plaindre que les actes ne suivaient pas.

Dans leur zèle de nouveaux convertis, les socialistes sont allés parfois très loin, trop loin, en oubliant que, sans la défense de valeurs collectives, la gauche n'a guère de raison d'être ? Quoi qu'il en soit, le PS a réussi à changer l'image de l'entreprise auprès des Français.

Mais cette mue n'a pas résisté à l'arrivée de la récession, au début des années 90. Par leur comportement même, leur brutalité, voire leur cynisme, les entreprises ont ruiné tout le travail pédagogique effectué. La presse, aujourd'hui, regorge de témoignages de cadres amers et déçus, « jetés » sans précautions, après vingt ans de dévouement et de vie familiale sacrifiée. Quant à leurs enfants, y compris ceux qui intègrent les grandes écoles, ils expliquent qu'ils ne veulent surtout pas faire la même erreur que leurs parents. Le subit retour de faveur de la fonction publique dans les choix des étudiants n'est que l'une des preuves de ce retournement. Pour sa part, la masse des salariés petits et moyens sent intuitivement ce que confirment les chiffres : le partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits, depuis près de quinze ans maintenant, se rééquilibre en faveur des entreprises, ce qui n'empêche pas le chômage de ronger la société.

Les Français, en somme, ne pensent plus que l'entreprise travaille pour le bien commun. Ils ne croient plus que leurs sacrifices, en profitant d'abord aux acteurs du capitalisme, finiront par rejaillir sur leur emploi ou celui de leurs enfants. Pis, ils savent maintenant qu'un salarié « normal » n'a aucune chance de s'enrichir par son seul travail. Autant dire que les révélations sur les revenus du PDG d'Alcatel et l'espèce d'arrogance inconsciente avec laquelle il les justifie, ne peuvent qu'ajouter à un désarroi, voire à un dégoût largement partagé.

Mais après tout, cette défiance ne nous ramène-t-elle pas, tout simplement, à la situation des années 70, où le patronat avait, globalement, mauvaise presse ? Non, car à l'époque, *« l'ascenseur social »* fonctionnait encore. Et si le citoyen, notamment de gauche, ne voyait guère dans le fonctionnement de l'entreprise un modèle pour l'organisation de la société, il croyait, en revanche, à l'effet de la politique. La vague d'espoir qui souleva une partie du pays, en 1974, quand François Mitterrand rata d'un cheveu l'élection, puis, en 1981, quand il fut élu, paraît inimaginable à ceux qui n'ont pas vécu cette époque, et qui n'éprouvent aujourd'hui que désenchantement, voire indifférence, à l'égard de la politique.

Il n'y a aucun hasard ni aucune fatalité dans cette évolution qui s'est opérée, elle aussi, pendant les quinze dernières années : après l'échec d'un parti qui voulait *« changer la vie »*, les dirigeants, de droite comme de gauche, se sont mis avec un bel ensemble à défendre une politique si *« modeste »* qu'elle a donné l'impression, au bout du compte, de n'avoir plus aucune prise sur l'évolution de la société : une politique devenue impuissante face à la persistance des inégalités, à la montée du chômage, de l'exclusion, du désarroi de la jeunesse. Ajoutons les ravages de la corruption, et l'on aboutit à la situation actuelle, *où la société se défait*, parce que, en schématisant à peine, l'homme de la rue ne se reconnaît plus ni dans l'action de la puissance publique, ni dans les objectifs des acteurs privés de l'économie.

Paradoxalement, le premier à avoir pris conscience de cette nouvelle donne, ou en tout cas à l'avoir intégré dans son discours politique, est Jacques Chirac, alors qu'Edouard Balladur souffre précisément d'incarner la politique « modeste », en renforçant son image de technocrate, et de donner l'impression d'appartenir – pour aller vite – au même monde que M. Suard. A l'inverse, même si son histoire personnelle ne fait pas nécessairement de lui le plus apte à enfourcher un tel cheval de bataille, le maire de Paris a ciblé très exactement sa campagne sur les réponses à apporter aux deux déceptions de l'opinion : vis-à-vis de l'entreprise, vis-à-vis du politique. Pour la première fois depuis longtemps, un candidat crédible à la présidence de la République a défendu le volontarisme dans l'action publique et s'est adressé aux électeurs sans donner l'impression qu'il s'intéresse essentiellement à la *« France qui gagne »*. Ce n'est peut-être suffisant, ni pour gagner l'élection présidentielle, ni pour gérer un pays. Ce fut assez, en tout cas, pour sortir l'opinion de sa torpeur résignée et obliger ses adversaires à réagir. M. Chirac a surtout compliqué la tâche de Lionel Jospin : le candidat socialiste doit assumer en effet un héritage difficile, tout en s'employant à chasser le maire de Paris d'un terrain qui aurait pu être celui d'une gauche réinventée.

Jean-Louis Andréani

RECTIFICATIF

LE CHÔMAGE

Contrairement à ce que nous indiquions (*Le Monde* du 31 mars), le chômage n'a pas baissé en février *« pour le troisième mois consécutif »*, mais pour le cinquième mois consécutif.

Santé publique, débat public

par Bernard Kouchner

EN 1993, alors ministre de la santé et de l'action humanitaire, j'avais demandé au Haut Comité de santé publique d'établir un rapport sur l'utilisation des produits humains. Celui-ci vient enfin d'être rendu public. Je ne peux que m'en réjouir.

Non qu'il contienne des révélations.

Que la France se singularise malheureusement parmi les pays occidentaux par un taux anormalement élevé de personnes contaminées à la suite de transfusions (et cette *« triste exception »* s'explique par les défauts de notre système de collecte de sang), le rapport de l'Igass sur les recueils sanguins en prison – que j'avais commandé à la suite des révélations du *Monde* et rendu public en novembre 1992 – nous l'avait déjà appris.

Que les faiblesses de l'administration de la santé en général et les défauts de notre système transfusionnel en particulier expliquent dans une large mesure le drame du sang contaminé, ce même rapport et l'ouvrage de Michel Setbon nous l'avaient déjà confirmé.

Que l'institution médicale porte une lourde part de responsabilité dans ces événements, un article d'Aquilino Morelle en avait fait la brillante et sinistre analyse. Que s'est-il passé depuis ces révélations déjà anciennes ? Nous n'aspirons pas à un document de plus : nous avons besoin de rapports nouveaux avec nos médecins.

Comme ministre de la santé, j'avais, il y a déjà trois ans, pris mes responsabilités de représentant de l'Etat en mettant tout en œuvre pour que la lumière soit faite sur ces événements ; de citoyen soucieux des exigences de la démocratie, en rendant publics immédiatement tous les rapports qui me furent remis ; de chef d'une administration en péril, en mettant en œuvre une réforme profonde : création du Réseau national de santé publique, création de l'Agence française du sang et de l'Agence du médicament, restructuration et revitalisation de la direction générale de la santé, en lançant les lois bioéthiques et la réforme des greffes ; de médecin enfin, en demandant publiquement pardon à toutes les victimes au nom de la société médicale tout entière et en proposant l'obligation d'une formation médicale continue qui avait fait et fait encore si cruellement défaut.

Je me suis senti alors bien seul et j'attends toujours que d'autres médecins brisent ce *« silence assourdissant »* qui est le leur. La peur est mauvaise conseillère et le mutisme une stratégie suicidaire.

A l'occasion du débat présidentiel, j'ai souhaité faire de la santé publique une question centrale, en proposant que l'organisation du financement et surtout les finalités de notre système de santé soient l'objet d'une large délibération suivie, le cas échéant, d'un référendum qui permettrait à nos concitoyens de se prononcer sur ces enjeux décisifs : quel système de soins veulent donc les Français et quels choix sont-ils prêts à faire pour cela ?

Là encore, j'ai rencontré peu d'échos, comme si médecins d'un côté, politiciens de l'autre n'avaient pas encore compris qu'il s'agissait d'une question essentielle et éminemment « politique », comme s'ils n'avaient pas réalisé que notre société a mûri, qu'elle devient adulte, qu'elle est capable d'entendre la vérité – qu'elle réclame –, qu'elle est capable de discuter de l'avenir et désireuse de le préparer avec ses représentants.

Eh bien, non ! Au silence des médecins répond celui de la classe politique qui, loin de se battre pour promouvoir l'ambitieuse politique de santé publique dont la France a tant besoin, loin d'inciter l'institution médicale à se réformer, se contente de flatter une corporation jugée digne d'intérêt en période électorale. On ne fera certes rien en médecine sans les médecins, mais on n'avancera pas en n'écoutant qu'eux.

Et certains prétendent même que le système de sécurité sociale ne doit pas être amélioré, que le plein emploi y pourvoira.

Voilà un vrai débat pour une campagne présidentielle qui en manque cruellement. Que les candidats s'en saisissent, il est encore temps.

Bernard Kouchner *est ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire.*

Non

par Claude Roy

NON, je ne pense pas que ces élections présidentielles aient un rapport quelconque avec la démocratie, la liberté, l'égalité et la fraternité. Non, je ne pense pas que voter, comme je le ferai, pour Lionel Jospin, soit un terme et une solution, puisse faire oublier rapidement, malgré l'honnêteté du candidat, la corruption du P.S., l'infâme congrès de Rennes, les compromissions politiciennes, et la dérive des mots et des hommes. On disait hier d'un homme d'Etat qu'il était « aux affiches ». Le mot a pris un autre sens, celui de la honte, et fait partie de tout ce qu'il va falloir, pas à pas, effacer et dominer, si on veut rendre un sens à un choix « de gauche ».

Non, je ne crois pas qu'il sera facile de remonter la pente et de rétablir une République un peu moins flapie, tapie et pasquale, une République qui aujourd'hui ne connaît qu'une valeur, celle des plus-values.

J'ai honte à la France, honte de cette France officielle qui risque de reprendre et de garder le pouvoir. Honte en écoutant le préfet de Toulouse expliquer qu'il vaut mieux laisser vide pendant huit ans une maison qu'y abriter des pauvres. Honte quand tous les matins une petite fille algérienne, dont le crime était d'aller à l'école, est égorgée, où un intellectuel auquel la France refuse un visa est abattu. Le ministre de l'intérieur ne trouve pour nous apaiser que la récitation mécanique de l'article 21 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 : *« Toute personne qui, alors qu'elle se trouvait en France, aura, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irréguliers d'un étranger en France sera punie d'un emprisonnement de cinq ans et d'une amende de 200 000 francs ».*

Les tueurs d'Algérie vont déposer les cadavres de leurs petites victimes à la porte des collèges. Ils devraient, malgré la distance, les déposer à l'entrée du bureau de M. Pasqua.

Claude Roy *est écrivain.*

République-royaume ou République-empire ?

par Marc Fumaroli

L'ÉLECTION du président français au suffrage universel crée un climat plébiscitaire. Les sondages s'y prêtent avec complaisance. Tour à tour, on a vu un raz-de-marée porter le premier ministre en triomphe, puis un autre, tout aussi irrésistible en apparence, porter aux nues son principal concurrent. Dans les deux cas, les girouettes, adorateurs du fait accompli, ont accentué par leurs clameurs ce va-et-vient de la houle collective. Ces revirements du « microcosme », suspendu à la grenouille des sondages, sont d'autant plus comiques que le « microcosme » est majoritairement de gauche, tandis que les candidats, qui se disputent la *« majorité politique et sociologique du pays »* (François Mitterrand *dixit*), sont comme celle-ci, de droite. La venue de Fidel Castro, au beau milieu de cette campagne électorale française, a été révélatrice : le *Lider maximo* de la gauche, rhabillé en bourgeois, posant sous les lambris dorés en M. Fallières barbu des tropiques, a rejeté tous ses fidèles dans le camp des demeurés.

On peut déplorer le climat plébiscitaire de la campagne. Il est encore faussé par l'une des machines électorales en lice, qui semble prendre les Français pour des Texans. Au moins, on peut se réjouir que les idéologies n'aient plus cours. A leur place, on trouve une préoccupation générale, au moins affichée, pour la France, pour son autorité, pour sa singularité, pour ses intérêts. Elle se divise sur la meilleure orientation à donner à la nation au seuil du XXIᵉ siècle.

Dans les deux camps qui comptent, on met en évidence que la France a d'abord besoin d'une meilleure santé économique, si elle veut, malgré ses dimensions moyennes, garder sa cohésion et affirmer sa vocation. Mais les uns parlent de volonté, les autres de prudence. Derrière le programme volontariste, on reconnaît sans peine la vieille facilité de promettre plus d'Etat-providence, alors que derrière le programme prudent, on entend un appel plus courageux à l'effort et à la reconquête d'une vraie prospérité partagée. Les uns et les autres parlent d'Europe. Mais les formules balancées des uns ont pour corollaire, à terme, la claustrophilie et la rétraction sur le pré carré. L'engagement des autres suppose les progrès d'un ensemble européen dont une France moins ampoulée et plus astucieuse resterait le moteur politique et moral.

> « En France, en dépit des apparences, la modernisation n'a pas tout à fait aboli le dialogue entre l'histoire et l'actualité »

Ce débat et ce choix se rattachent à des questions de style. Il est assez fascinant de voir la communauté politique française hésiter non seulement sur les divergences de programme entre les deux principaux candidats, mais sur leur manière d'être, et sur leur personnalité. D'anciens archétypes, inscrits dans l'expérience collective de la nation, déterminent sourdement, mais en profondeur, la sympathie ou la méfiance, l'antipathie ou la confiance que chacun d'eux inspire. Plus sûrement qu'une caractérologie débile (bourgeois contre sportif, contracté contre décontracté, immobile contre actif), cet ancien fonds national commande l'hésitation et fera pencher le choix. Deux visages du gaullisme se dessinent. Le plus vivant des deux n'est pas celui de M. Chaban-Delmas, même superposé à celui de M. Giscard d'Estaing. Mais ces deux visages eux-mêmes laissent affleurer les deux formes politiques successives que la France a connues et qui la partagent en profondeur : le royaume et l'empire.

La Vᵉ République, on le voit bien dans ces moments de vérité plébiscitaire, est une synthèse et un compromis instable entre ces deux régimes qui ont façonné tour à tour la nation. La République-royaume (la formule est de Péguy, un auteur cher à de Gaulle, et elle aurait agréé à Chateaubriand) met l'accent sur la liberté, la diversité, les talents. La République-empire préfère l'égalité, le culte du chef, la mobilisation générale du parti unique. A chacun ses goûts. Ceux du *« parti intellectuel »* ont toujours penché et, manifestement, ils penchent encore aujourd'hui de ce côté. Henri IV et Napoléon III, objets de biographies récentes, l'une de François Bayrou, l'autre de Philippe Séguin, donnent les clefs de cette bataille d'« images », ou plutôt d'options politiques essentielles. En France, en dépit des apparences, la modernisation n'a pas tout à fait aboli le dialogue entre l'histoire et l'actualité.

C'est bien ce dialogue civilisé qui, en dernière analyse, rend si haletante, bien au-delà de nos frontières, *« la tempête sous un crâne »* collective qui agite en ce moment les Français. Le suspense, à quelques semaines du premier tour de scrutin, reste heureusement entier.

Marc Fumaroli *est professeur au Collège de France.*

AU COURRIER DU « MONDE »

Vous avez dit Liberté ?

Au pouvoir finissant, la gauche a trop souvent conjugué le verbe gouverner au « plus qu'imparfait ». Renaissant au pouvoir, la droite libérale, son manteau de vertu bien vite effiloché, le conjugue, elle, au ... « présent décomposé ». Quant à notre futur, il tient peut-être dans le credo du libéralisme triomphant : *« Laisser faire, laisser passer »*. Que règne la loi naturelle du marché... tant que, électoralisme oblige, elle n'indispose pas la clientèle.

Laisser *« le renard libre dans le poulailler »*, le faible libre de devenir fort... ou de disparaître. Laisser les exclus s'organiser, les protecteurs de la nature s'opposer au saccage de notre Terre ? Non ! excusez-moi, monsieur le Ministre de l'intérieur, je me suis laissé aller ; pas question de cette liberté-là, ce serait le foutoir !

Laisser s'épanouir sans entraves l'initiative individuelle, même si elle s'affranchit des règles de la simple morale, laisser les groupes de pression du BTP, du transport routier, de la santé, de la grande distribution manœuvrer au mieux de leurs intérêts tout en clamant leur immense souci du bien public.

Laisser les marchés financiers et les grandes sociétés multinationales dicter leur loi et spéculer en toute quiétude, le patronat aligner le SMIC sur ce que gagnent les enfants de Thaïlande dans ses usines délocalisées. Laisser aussi les grandes compagnies d'assurances, au lieu et place de la vieille, lourde et coûteuse Sécurité sociale, choisir leurs clients de préférence jeunes, pas au chômage et en bonne santé ; les autres, vieux, chômeurs, malades, laissons les s'assumer, que diable !

Et vive la LIBERTÉ !

Jean-Marie Lièvre
Pons
Charente-Maritime

L'esprit républicain

La lecture du *Monde* du 11 mars est intéressante. On y trouve le ralliement au chiraquisme de quelques grands noms de la gauche caviar : Frédéric Mitterrand, Yves Bergé... On y lit un article de Philippe Séguin qui découvre, dans le socialisme, certaines vertus, comme si la droite, en ces temps difficiles, avait besoin de se parer de quelques valeurs de gauche pour être crédible.

Par ailleurs, le compagnon de Jacques Chirac lance aux socialistes une sorte d'appel pour constituer un front républicain ! Est-ce là une tentative de débauchage des électeurs de gauche ? L'esprit républicain de M. Séguin serait-il un peu celui de Louis-Napoléon, dont il est un admirateur ?

Il me semble que certains signes sont une sorte d'encouragement à Lionel Jospin et à ses amis. Au PS, une page est en train de tourner. Ce parti serait-il sur la bonne voie ?

Gérard Delpont
Saint-Cézert,
Haute-Garonne

هكذا من الأصل

MONNAIES Le dollar est tombé mardi matin 4 avril à un nouveau plus bas niveau historique de 85,55 yens. Le billet vert s'échangeait en Europe à 1,3690 mark et 4,79 francs. Lundi 3 avril, les autorités monétaires américaines sont pourtant sorties de leur immobilisme en achetant des dollars à plusieurs reprises sur le marché des changes. Ces interventions sont restées sans effet ● LES ÉCONOMISTES estiment désormais que seule une hausse des taux américains serait en mesure de redonner un peu de vigueur au dollar. D'autres experts, plus pessimistes encore, jugent qu'un durcissement de la politique monétaire américaine n'apporterait qu'un répit provisoire ● SELON ROLAND LEUSCHEL, responsable des placements de la Banque Bruxelles Lambert, l'économie américaine est condamnée à une nouvelle récession pour purger le système et réduire les déficits.

Les banques centrales sont impuissantes à enrayer la baisse du dollar

Les interventions répétées lundi 3 avril de la Réserve fédérale américaine et de la Banque du Japon sont restées sans effet sur les marchés de change

DANS LA PARTIE de bras de fer qui les oppose aux marchés financiers, les banques centrales viennent de perdre une nouvelle manche. Le dollar est tombé mardi matin 4 avril à Tokyo à un plus bas niveau historique de 85,55 yens face à la devise japonaise. Le billet vert s'échangeait dans le même temps sur les marchés européens à 1,3690 mark et 4,79 francs. Les autorités monétaires américaines ont pourtant choisi de sortir de leur immobilisme. Pour la première fois depuis février 1992, la Réserve fédérale est intervenue directement lundi 3 avril sur le marché des changes asiatique pour épauler la Banque du Japon dans ses achats de dollars.

Dans l'après-midi, sur le marché américain, la Fed est repassée à l'attaque. A plusieurs reprises, elle a acheté des billets verts et vendu parallèlement des deutschemarks et des yens. La Maison Blanche lui a apporté un soutien verbal : le secrétaire au Trésor Robert Rubin a expliqué qu'« *un dollar fort est dans l'intérêt des Etats-Unis et que l'administration reste engagée à œuvrer pour renforcer les données économiques fondamentales qui sont en fin de compte importantes pour maintenir une monnaie solide et stable* ». « *Le président ainsi que le secrétaire d'Etat au Trésor pensent que l'appréciation du dollar va dans l'intérêt des Etats-Unis* », a ajouté le porte-parole de la Maison Blanche, Mike Mac Curry.

Ni ces déclarations ni les interventions de la Fed n'ont permis au dollar de se redresser sur le marché des changes. « *Sur les graphiques des cours de la journée, les interventions de la Fed ne sont même pas visibles* », observait un professionnel. Elle serait pourtant intervenue de façon agressive, achetant pour 2 milliards de dollars.

PESSIMISME

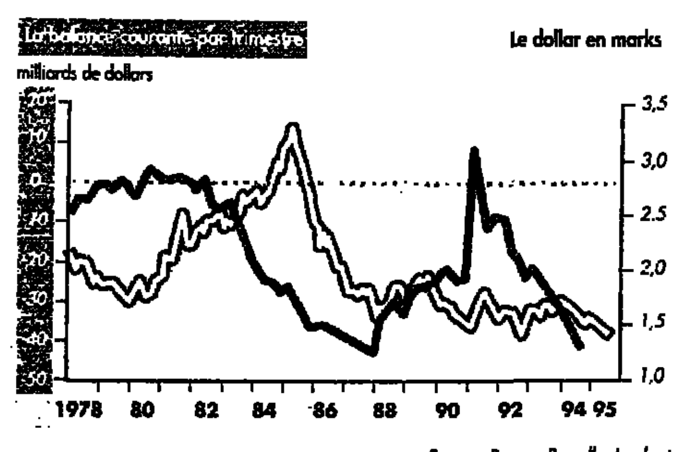
Lorsqu'on sait toutefois qu'il s'échange quotidiennement près de 1 000 milliards de dollars (4 800 milliards de francs) sur le marché des changes, on comprend l'efficacité limitée que peuvent avoir de telles interventions. Leur impact est avant tout psychologique, mais les marchés financiers y semblent aujourd'hui totalement insensibles.

L'inefficacité des interventions de la Fed est d'autant plus inquiétante que les économistes jugeaient généralement que l'immobilisme des autorités monétaires américaines et leur indifférence à la situation de crise observée sur le marché des changes constituaient une des principales raisons de la chute du billet vert. Seule une hausse des taux américains intervenant après la baisse des taux directeurs allemands et l'assouplissement de la politique monétaire japonaise serait aujourd'hui en mesure de permettre au dollar de se redresser. Les marchés financiers, par la pression constante qu'ils exercent, pourraient finir par forcer les autorités monétaires internationales à une concertation de fait.

D'autres experts sont plus pessimistes encore. Ils estiment que même un durcissement de la politique monétaire américaine, parce qu'il surviendrait trop tardivement et à contrecœur, ne permettrait en rien d'inverser aujourd'hui la tendance baissière du dollar. Celle-ci trouve d'abord son origine dans le « train de vie » excessif des Etats-Unis, qui n'épargnent pas assez et consomment trop, ce qui se traduit par un déficit structurel de leur balance des paiements courants. Les économistes de la banque Paribas soulignent d'ailleurs son financement de plus en plus malsain, par l'afflux de capitaux à court terme et non plus à long terme. « *Le bouclage de la balance par des entrées de plus en plus massives de capitaux à court terme est rarement un signe de confiance de l'extérieur dans une économie. L'accroissement de leur importance dans le financement des déficits courants est souvent un bon signal d'alarme d'une prochaine dévaluation dans les systèmes de change fixe, comme par exemple en Italie ou en Espagne avant septembre 1992 ou très récemment au Mexique.* » Si les Etats-Unis sont victimes du syndrome mexicain ou italien, les malheurs du billet vert ne sont pas terminés.

Pierre-Antoine Delhommais

Le dollar et le déficit de la balance courante américaine



La chute du dollar par rapport au mark est liée au creusement du déficit de la balance courante américaine.

Roland Leuschel, directeur de la Banque Bruxelles Lambert

« Une nouvelle récession est inévitable aux États-Unis »

*Roland Leuschel est responsable de la stratégie de placement de la Banque Bruxelles Lambert. Il est considéré en Europe comme l'un des « gourous » des marchés financiers. Ses titres de gloire sont notamment d'avoir prévu le krach d'octobre 1987 et la récession de 1993 en Europe. M. Leuschel estimait il y a six mois (*Le Monde *du 31 octobre 1994) que les marchés financiers étaient victimes d'une crise de liquidité majeure alimentée par le déficit de la balance courante américaine.*

« Vous annonciez à la fin de l'année dernière une poursuite de la baisse du dollar. Vous jugiez alors que le financement par des crédits à court terme des déficits de l'économie américaine créait une situation particulièrement dangereuse, semblable à celle des années 30. Votre analyse a-t-elle changé ?

– A mon grand regret, non. Mon jugement reste le même, et la chute brutale du dollar au cours des derniers mois ne fait que le renforcer. Le point névralgique, c'est la devise américaine, c'est l'ancre du système monétaire international et elle est victime d'une défiance croissante. Il n'est pas normal que la première économie du monde accumule les déficits et fasse financer sa consommation par le reste de la planète. Les marchés cherchent aujourd'hui une alternative au dollar. Les achats d'or augmentent et le mark et le franc suisse jouent le rôle de valeur refuge. Mais, par chance, il n'y a pas de véritable substitut au dollar, qui reste indispensable et représente environ 60 % des liquidités des banques centrales, sinon ce serait la catastrophe.

» On ne s'en rend pas forcément compte mais les banques centrales interviennent quotidiennement sur les marchés et massivement. Il n'y a pas de précédent dans l'histoire d'une telle action des banques centrales pour soutenir le billet vert et pour assurer la liquidité de l'économie américaine. La Banque du Japon achète du dollar tous les jours et les banques centrales européennes interviennent bien plus souvent qu'on ne le croit. Au milieu du mois de mars et en une semaine, les instituts d'émission européens et japonais ont acheté 10 milliards de dollars, qu'ils ont placés à court terme. On arrive à cette situation incroyable que ce sont les banques centrales qui financent les déficits américains. Cela explique pour partie la baisse des taux aux Etats-Unis mais cela a un effet pervers. Car la seule véritable issue pour l'économie américaine passe par une réduction des déficits et par une remontée du taux d'épargne. Il faut donc mieux rémunérer les liquidités.

» Il faudrait que la Réserve fédérale continue à remonter ses taux d'intérêt. Mais elle craint la récession. Il faut dire que la dernière fois que la Fed a remonté ses taux pour des raisons purement monétaires, c'est-à-dire pour soutenir le dollar et pas pour des motifs économiques, c'était en 1931... On connaît la suite.

– Quelle issue voyez-vous à la crise monétaire ?

– Une issue qui ne peut être que douloureuse. Nous sommes dans un piège. Nous ne ferons pas l'économie d'une nouvelle récession pour purger le système et réduire les déficits. Les marchés financiers le sentent confusément. C'est le seul moyen de sortir de la crise majeure de liquidité internationale. Le déficit de la balance courante américaine devrait être encore plus important en 1995 qu'en 1994 (158 milliards de dollars) et le financement de l'économie américaine devient de plus en plus problématique avec la chute du dollar. Nous sommes un peu comme un pilote d'avion qui sait qu'il va s'écraser mais dont l'ordinateur ne veut pas lui rendre les commandes. L'ordinateur suit ses propres lois, c'est cela le marché.

– Comment s'est construite cette crise de liquidité ?

– Si on schématise : faute d'épargne, les dépôts bancaires américains ont été remplacés par des crédits à court terme des banques étrangères. Les emprunts à l'étranger des banques américaines sont passés de 40 milliards de dollars en 1992 à plus de 200 milliards à la fin de 1994. Comme on l'a vu dans les années 30, cette situation peut très rapidement dégénérer en cas de perte de crédibilité de la devise américaine. C'est exactement ce qui se passe aujourd'hui. Une mécanique infernale. Par définition, un krach provient toujours d'une crise de liquidité.

Le fond du problème, c'est qu'on ne crée pas de richesse à partir de rien et qu'il faut de l'épargne pour investir. C'est très agréable quand se crée une bulle financière, c'est de la richesse à partir de zéro. Mais c'est très désagréable quand elle disparaît. Le niveau très faible des taux à court terme fixé par la Réserve fédérale entre 1991 et février 1994 pour sauver les banques les a incitées à emprunter à court terme et à prêter à long terme, notamment en achetant des obligations d'Etat. Les banques ont été sauvées, mais en contrepartie une bulle financière a été créée parmi les plus importantes de l'histoire. Elle a éclaté l'an dernier lors du krach obligataire et a touché les pays émergents au début de l'année. Je fais le pari que la prochaine vague de ce que j'appelle un krach à répétition devrait toucher les métaux non ferreux. Il a fallu cinq ans – et encore – au Japon pour se remettre de l'éclatement de la bulle financière ; aux Etats-Unis, elle a seulement éclaté l'an dernier et fragilisé aussi le système bancaire.

– Quelles vont être les conséquences de l'éclatement de cette bulle financière sur la croissance économique ?

– Je crois que le ralentissement de l'économie américaine sera moins rapide qu'on ne le pense généralement et que des tensions inflationnistes vont apparaître. Selon le modèle mathématique que nous avons construit, une remontée des taux longs pourrait se produire aux Etats-Unis dans les prochains mois. Mais l'ordinateur peut se tromper. En tout cas, l'Europe risque de voir lui échapper une bonne partie de la reprise économique. Cette reprise tient avant tout aux exportations et risque d'être affectée par les remous monétaires et par le ralentissement outre-Atlantique, même s'il est plus lent que prévu. L'endettement public étant considérable sur le Vieux Continent, il n'y a pas de marge de manœuvre, à moins de choisir la fuite en avant vers l'inflation. Mais les marchés ne toléreront pas la solution de facilité et les pays qui seraient tentés par cette voie se retrouveraient rapidement dans un schéma à la mexicaine. Je crois que l'Europe est la principale victime de la globalisation des marchés et des économies. Elle subit les conséquences de l'éclatement de la bulle financière américaine sans en être responsable.

Propos recueillis par Éric Leser

Plus de 1 200 groupes vont installer des comités d'entreprise européens d'ici à 1999

La cinquantaine d'instances qui existent déjà fonctionnent bien

Une directive européenne adoptée en septembre 1994 contraint les groupes de plus de 1 000 salariés à créer un comité d'entreprise à l'échelle du continent. Entre 1 200 et 1 500 entreprises européennes sont concernées, dont 300 en France. Depuis 1985, une cinquantaine de comités ont déjà été créés à la suite de Thomson ou de Danone. Lieux essentiellement d'information, ils ont aussi des retombées positives inattendues.

À L'HEURE où les Français célèbrent le cinquantenaire des comités d'entreprise, les Européens viennent de donner une nouvelle dimension à cette institution grâce à l'adoption d'une directive bruxelloise créant les comités d'entreprise européens. Pour célébrer les deux événements, le ministère du travail organise à Paris les 4 et 5 avril une rencontre européenne à laquelle un millier de participants sont attendus.

L'effet de la directive, adoptée après quatorze années d'atermoiements, sera considérable. Toute entreprise européenne de plus de 1 000 salariés, qui dispose dans au moins deux Etats membres d'implantations comprenant au moins 150 salariés, devra avoir créé d'ici à 1999 une instance européenne ou instauré une procédure d'information et de consultation des salariés. Si les multinationales britanniques en sont dispensées, le nombre de sociétés concernées oscille entre 1 200 et 1 500, dont environ 300 en France (130 françaises et environ 150 établissements d'entreprises européennes).

Mais les faits ont précédé le droit. Emboîtant le pas à Thomson, qui a créé la première instance de concertation en 1985, une cinquantaine d'entreprises réunissent d'ores et déjà régulièrement leurs représentants du personnel européen. Parmi elles, 19 françaises, 13 allemandes, 4 suédoises, 1 japonaise (Honda) et, malgré leur situation particulière, 4 britanniques (BP, United Biscuits, Coats Viyella et très prochainement Courtaulds).

Les modalités de création de ces comités tout comme la désignation des représentants du personnel varient, mais la pratique diffère peu d'une entreprise à l'autre. Les directions organisent une réunion annuelle au cours de laquelle un des principaux dirigeants – souvent le président – indique sa stratégie avant que le dialogue ne s'engage sur celle-ci puis sur un point particulier : formation, hygiène et sécurité, organisation du travail... *« Ces réunions sont surtout utiles pour les salariés des filiales qui ont la chance de rencontrer le président. Pour nous, le principal intérêt est de voir comment les salariés étrangers perçoivent le groupe »*, estime un représentant de la CGC du groupe Elf.

L'EXEMPLE DANONE

Outre ces grand-messes annuelles, certaines directions font des efforts particuliers en finançant des réunions préparatoires, des formations à la connaissance de l'entreprise ou aux langues étrangères, voire un secrétariat permanent. Chez l'allemand Continental, un bureau composé de cinq personnes élues se réunit tous les mois pour gérer les affaires courantes mais sans avoir de pouvoir décisionnel. Chez Elf, le bureau se réunit deux ou trois fois par an et peut organiser des réunions sectorielles. Chez Renault, la direction consacre environ 250 000 francs par an à la formation économique des élus européens.

De l'avis général, c'est Danone qui a poussé le plus loin les feux du dialogue social : depuis la première rencontre entre la direction et les syndicats européens en 1986, des *« avis communs »* et des *« plates-formes d'application »* ont été adoptés sur le droit à l'information économique et sociale, l'égalité professionnelle, la formation qualifiante et le droit syndical. C'est dans ce cadre qu'un système de garde d'enfants malades a vu le jour en France ou que plus d'une centaine de salariés ont suivi une formation qualifiante en Italie. Si le coût de ces rencontres est réel, le bénéfice qu'en tire le groupe est parfois inattendu. Non seulement c'est un permanent syndical international qui a attiré l'attention de Danone sur la privatisation d'une chocolaterie tchèque, mais c'est également grâce à un lobbying syndical auprès du gouvernement de Prague que le groupe français a finalement remporté l'affaire.

Même si les réunions sont parfois difficiles à gérer – au début, Elf avait 80 représentants salariés –, aucun groupe ne regrette la mise en place d'une structure européenne. Les directions vont souvent au-delà de ce que prévoient les accords, souvent minimalistes. *« Le texte est moins important que ce qu'en font les acteurs »*, analyse Anne-Marie David, spécialiste de ce dossier à la Commission européenne. Afin de continuer à favoriser une logique contractuelle, les dispositions précises de la directive sur les modalités de constitution d'une instance européenne ne concerneront que les entreprises qui ne seront pas parvenues à un accord en 1999.

Pourtant, malgré cette « prime à la négociation », certaines grandes entreprises tergiversent. *« Nous nous attendions à ce que le premier comité européen dans le textile voie le jour chez DMC, Chargeurs ou Benetton. Nous avons eu la surprise de constater que c'est le britannique Coats Viyella qui a ouvert la voie »*, explique Patrick Itschert, secrétaire général du comité syndical européen du textile, de l'habillement et du cuir, une profession qui s'est distinguée en organisant des réunions d'information sur la directive commune aux employeurs et aux syndicalistes.

Malgré quelques incertitudes liées à la transposition de la directive dans les différents droits nationaux prévue pour septembre 1996, une réelle dynamique est donc enclenchée. Si les syndicats s'en félicitent davantage que les employeurs, il ne tient désormais qu'à ces derniers de savoir en tirer parti.

F. Le.

COMMENTAIRE

PARI SUR LE DIALOGUE

ALORS QUE, d'Air Inter à EDF, les salariés expriment de plus en plus souvent la crainte que leur inspire la construction européenne, la directive sur les comités d'entreprise restera comme l'un des principaux symboles de l'Europe sociale. Ce n'est pas un hasard si Michel Giraud, ministre du travail, valorise ce texte adopté sous la présidence allemande fin 1994 alors que, jusqu'à présent, la présidence française de l'Union ne parvient pas à faire adopter un texte organisant le déplacement des travailleurs à l'intérieur de l'Europe des Quinze. Adoptée malgré les réserves du patronat, cette directive innove à plus d'un titre.

Non seulement elle crée un droit de représentation à l'échelle européenne mais, en laissant cinq ans aux entreprises pour mettre en place avec l'accord des syndicats la structure qui leur paraît la mieux adaptée, elle donne une véritable *« prime à la négociation »*. Ce texte parie sur la bonne volonté des partenaires sociaux. Si, formellement, il n'empêchera jamais une entreprise de délocaliser une usine sans en informer préalablement les syndicats, beaucoup jugent que la dynamique créée mettra un terme à ce genre de pratique.

Le bilan des accords existant pousse à l'optimisme. Dans toutes les entreprises, le dialogue se révèle plus riche que ce que prévoyaient les accords initiaux. Ces entreprises sont volontaires et rien ne permet d'affirmer que toutes les sociétés européennes joueront le jeu. Comme les comités d'entreprise ont fait leurs preuves dans la plupart des pays, les chefs d'entreprise ne devraient pas voir d'un trop mauvais œil cette nouvelle structure. Paradoxalement, il n'est pas exclu que, dans quelques années, le bilan qu'en tirent les employeurs soit plus favorable que celui qu'en dressent les syndicats. La solidarité internationale qu'ils revendiquent risque d'être mise à rude épreuve.

Frédéric Lemaître

Renault : les syndicats suspendent la grève

Trois huissiers désignés par le tribunal du Mans sont chargés de constater tout débordement des grévistes. Les salariés restent mobilisés

LE PRÉSIDENT du tribunal de grande instance (TGI) du Mans, devant lequel la direction de l'usine Renault de la ville a assigné en référé, samedi 1er avril, 97 de ses 5 300 salariés, a appelé, lundi 3 avril, les grévistes au calme. Il leur a rappelé que *« le droit de grève n'autorise pas des agressions, verbales ou physiques, ni d'autres actes illicites »*, à l'image de ceux qu'ont pu constater les huissiers envoyés par Renault sur le site du Mans depuis une dizaine de jours. Selon la direction, les débrayages quotidiens ont pris un tour violent jeudi 30 et vendredi 31 mars : des boulons ont été lancés sur les non-grévistes, le droit au travail n'a pas été respecté... Des faits qui, selon un militant de la CGT, sont restés très marginaux.

Quoi qu'il en soit, le TGI a désigné trois huissiers chargés de constater, si besoin était, le renouvellement de tels actes. Auquel cas, Renault engagerait des procédures pouvant déboucher sur des sanctions, voire des licenciements. *« A partir de mardi 4 avril, nous serons surveillés par des huissiers dans tous les ateliers. Du jamais vu... un rien fascisant »*, s'exclame un militant CGT de l'usine du Mans.

L'action engagée par l'ex-Régie est vécue, au Mans, à la fois comme une menace et une provocation à l'égard des salariés grévistes qui, malgré l'obtention, le 21 mars dernier (voir *Le Monde* du 23 mars), d'une augmentation de la masse salariale de 4,5 % pour 1995, n'ont pas repris le travail normalement.

Depuis cette date, les débrayages n'ont pas cessé dans toutes les usines. Lundi 3 avril, 30 % des ouvriers du Mans ont débrayé deux heures, 10 % de ceux de Sandouville et 31 % de ceux de Lardy pendant une heure, ainsi que 27 % des salariés (ETAM et cadres) du centre de recherche de Rueil. Au total, depuis le début des mouvements sociaux, l'entreprise a subi une perte de production de 35 000 voitures, lui occasionnant un coût économique de 250 à 300 millions de francs. Pourtant, bien que les grévistes n'aient pas obtenu satisfaction au-delà des 4,5 % d'augmentation, les syndicats du Mans n'ont pas appelé leurs militants à débrayer mardi 4 et mercredi 5 avril pour la première fois depuis deux semaines.

La CGT a déclaré que ce jugement, qui introduit *« la délation »*, appelait de nouvelles initiatives de la part des grévistes.

« Nous allons adapter notre mode d'action à la situation », explique un militant du Mans. La réflexion sera conduite dans la sérénité, sans que soit pour autant exclue la perspective d'une épreuve de force : *« On ne va pas tomber dans le panneau que nous tend la direction »*, continue un salarié. Ainsi, la seule action prévue est un pique-nique géant devant le restaurant d'entreprise. La suite du mouvement passe, dans l'immédiat, par une marche sur Paris le jeudi 6 avril, organisée par la CGT.

LE SOUVENIR DES « DIX »

Le risque que l'assignation en référé débouche sur une plus grande radicalisation des grévistes n'est toutefois pas écarté. Personne, du Mans à Billancourt, n'a oublié chez Renault le bras de fer interminable à propos de l'exclusion de dix syndicalistes CGT. Mais ni le syndicat (à qui il fut reproché d'avoir trop concentré son action sur ce groupe en oubliant les autres membres du personnel licenciés) ni la direction (qui tenait à affirmer son autorité face à un syndicat autrefois tout-puissant dans l'entreprise) n'avaient pu trouver d'autre voie que le pourrissement pour sortir de cette affaire.

Les deux parties tenteront d'éviter l'impasse. La situation créée au Mans n'a pas atteint le même degré de tension. Mais en s'en remettant au tribunal de grande instance, la direction de Renault a malgré tout fait un pas dans une logique à risque.

V. Ma.

Un nouveau préavis d'arrêt de travail est déposé à Air Inter

« JE NE SERAI PAS l'homme de la fusion », a répété Christian Blanc, président du groupe Air France, aux 85 personnes représentant les directions d'Air Inter, de la compagnie Air France, et des 28 syndicats de pilotes, personnel commercial et personnel au sol des deux compagnies, le lundi 3 avril. Le PDG entamait un nouveau processus de négociation se juxtaposant à un autre déjà en cours. Son affirmation n'a pas empêché les syndicats d'Air Inter de déposer un quatrième préavis de grève pour les 9 et 10 avril afin de s'opposer, précisément, au projet de rapprochement prévu pour 1997 de la compagnie intérieure et de la partie européenne d'Air France.

La bonne volonté affichée par le président du groupe n'est donc pas parvenue à faire retomber la tension. Dès la présentation de ce projet, Christian Blanc avait voulu stimuler l'esprit de compétition entre Air France et Air Inter en précisant que la plus performante des deux servirait de base à la future entité. Jamais le terme de fusion n'avait été employé, soutient la direction. La nuance étant subtile, elle précise aujourd'hui que la nouvelle compagnie serait à 2/3 Air Inter et 1/3 direction Europe d'Air France. Et devant l'évidente difficulté à ménager les susceptibilités, Christian Blanc posait lundi la question préalable : *« Les salariés du groupe veulent-ils, ou non, cette compagnie européenne ? »*

Le dossier se complique sérieusement. La branche Air France du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) juge, sans se payer de mots, que la fusion est *« inéluctable »*. La branche Air Inter de ce même syndicat se garde bien de parler de fusion, mais affiche la position la plus favorable au rapprochement avec le Centre de résultats Europe d'Air France *« dès l'instant où Air Inter lui servirait de socle »*. Ce qui ne l'empêche pas de se montrer solidaire des autres syndicats d'Air Inter, franchement hostiles au projet, et d'être cosignataire du communiqué concernant le dépôt du quatrième préavis de grève pour s'insurger contre la suppression de 600 emplois à Air Inter.

Pourtant, le vendredi 31 mars, Michel Bernard, PDG de la compagnie, semblait pouvoir reconsidérer cette disposition dès l'instant où l'amélioration de 10 % de la productivité sur deux ans pouvait être atteint par d'autres mesures. *« Les modalités pour ce faire sont toutes discutables (...) »*, insistait-il en s'engageant à ne pas déposer de plan social pendant les quatre prochains mois que doivent durer les négociations.

Cette précision ne repoussant pas définitivement le spectre des réductions d'effectifs, elle n'a pas suffi à faire sortir les syndicats de leur logique de grève. Pas plus que l'annonce par Christian Blanc de la création de cinq autres commissions, dont les conclusions doivent être remises à la fin du mois de juin. Selon une méthode éprouvée, elles devraient servir de socle à la mise en place à l'automne d'un accord-cadre, ou à l'organisation d'un référendum, ou aux deux.

« Il s'agit de gagner du temps. Plus personne n'est capable de faire l'analyse de ce qui se passe dans le groupe », commente un syndicaliste, dépité. Effectivement. Car en plus du problème spécifique des réductions d'emplois à Air Inter et de la polémique soulevée par la perspective d'un rapprochement entre les deux compagnies, d'autres revendications sont venues se greffer, spécifiques cette fois aux pilotes d'Air France. Si ces derniers ne remettent pas en question l'objectif d'amélioration de 30 % de la productivité en trois ans, ils contestent les décisions unilatérales prises par les directions opérationnelles pour modifier la composition des équipages et leurs conditions de travail.

Dans les deux compagnies l'ambiance est lourde. A Air France, où les pilotes ont hésité à programmer une grève, *« la situation n'a rien à voir avec celle de l'automne 1993 et est beaucoup moins tendue »*, estime les syndicats. *« Si Christian Blanc veut vraiment un dialogue, il peut l'avoir »*, confirme un membre du SNPL. A Air Inter, la cohésion des syndicats réduit la marge de manœuvre de la direction pour sortir d'une grève à laquelle adhèrent 80 à 90 % des personnels navigants techniques. Et qui, accessoirement, lui coûte une dizaine de millions de francs chaque jour où les affrètements sont rendus nécessaires pour assurer environ la moitié du programme de vols.

Gilles Bridier

United Airlines, rachetée par ses salariés, se réorganise

SEATTLE
de notre envoyée spéciale

United Airlines, qui a fait l'objet d'un rachat par ses salariés en juillet dernier, poursuit sa réorganisation. Son PDG, Gerald Greenwald, a annoncé lundi 3 avril une restructuration visant à articuler la compagnie autour de marchés-clés : principalement l'Amérique du Nord, l'international, l'activité fret, ainsi que la compagnie intérieure à bas tarifs, Shuttle by United, lancée en octobre 1994. Après quatre ans de pertes, UAL Corporation a enregistré en 1994 des bénéfices de 51 millions de dollars (255 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de près de 14 milliards de dollars (70 milliards de francs). L'année 1995 s'annonce bonne et United va tenter d'accroître ses parts de marché sur l'international. Elle compte obtenir, dans le cadre de la renégociation des accords sur l'Atlantique Nord entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, le droit d'ouvrir une ligne entre Chicago et Londres, avant l'été.

Après avoir gelé les embauches pendant les quinze mois qui ont précédé la reprise de l'entreprise par ses salariés (RES), United devrait recruter 4 700 personnes à la réservation, 800 pilotes et 2 000 hôtesses en 1995. Les salariés sont devenus actionnaires majoritaires de l'entreprise avec 55 % des actions contre des sacrifices sociaux importants. Ils ont consenti, sur une période cinq ans et neuf mois, des baisses de salaire, des pertes d'avantages sociaux et des modifications de leur contrat de travail, représentant près de 5 milliards de dollars d'économie. En contrepartie, ils bénéficient de trois représentants sur douze au conseil d'administration et de la garantie de l'emploi. Selon les prévisions, ils ne devraient plus détenir que 20 % de l'entreprise en 2016 compte tenu des départs naturels. A partir de ce seuil d'actionnariat, ils seront libres de vendre individuellement leurs actions comme bon leur semble et non plus de les garder jusqu'à leur départ.

Martine Laronche

هكذا من الأصل

Volvo vend son secteur agroalimentaire au norvégien Orkla

Le groupe suédois a joué volontairement la carte scandinave

Fidèle à la stratégie de recentrage sur l'automobile affirmée depuis l'échec de la fusion avec Renault, Volvo vend son secteur agroalimentaire, pour lequel une soixantaine de candidats s'étaient déclarés. Une société commune est créée pour les bières et eaux minérales. Des symboles nationaux perdent leurs couleurs suédoises, mais demeurent scandinaves. Et Orkla met un pied dans l'Union européenne.

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Parmi les quelque soixante candidats à la reprise de son secteur agroalimentaire qui était mis aux enchères depuis quelques mois, Volvo a finalement porté son choix, lundi 3 avril, sur le norvégien Orkla. « *C'est la solution qui nous est apparue la plus rationnelle*, a expliqué Sören Gyll, le patron du groupe automobile. *Ce nouveau groupe réalisera un chiffre d'affaires d'environ 11 milliards de couronnes suédoises par an* (soit 7,7 milliards de francs). *Nous avons discuté avec d'autres, mais cet accord est le plus avantageux pour nos actionnaires* ».

Troisième entreprise norvégienne cotée à la Bourse d'Oslo, présente dans des domaines aussi divers que l'alimentation, les produits chimiques, la confection et la presse régionale, Orkla achète donc Procordia Food et Abba Seafood pour quelque 4,25 milliards de couronnes (3 milliards de francs) et, avec plus de sept mille cinq cents employés, devient le numéro un des pays nordiques.

Sans doute les Norvégiens n'avaient-ils pas les moyens suffisants pour acquérir de surcroît l'ensemble du secteur « brasseries et eaux minérales » de Volvo, mais les deux entreprises sont parvenues à un compromis. Elles créent, à compter du 1er juillet prochain, une société commune qui regroupera notamment les brasseries Pripps (Suède) et Ringnes (Norvège), et dont Volvo détiendra 55 % des actions, soit 4,55 milliards de couronnes (3,2 milliards de francs). Numéro un nordique également, Pripps-Ringnes produira notamment 1,3 milliard de litres de bière par an, avec, théoriquement, une part de marché de plus de 80 % en Norvège, ce qui risque *d'être contesté à Oslo par les autorités veillant sur la concurrence.*

CONTINUITÉ DE STRATÉGIE

Toutefois, cet accord « moitié-moitié» ne remet pas en cause la stratégie du constructeur automobile après l'époque Gyllenhammar et l'échec du projet de fusion avec Renault : « *Nous avons dit et décidé que nous voulions nous séparer de l'agroalimentaire et des activités non liées à l'automobile et aux moteurs avant la fin de l'année 1996, et la décision est maintenue* », affirmait M. Gyll. En clair, une fois le nouveau groupe Pripps-Ringnes introduit en Bourse dans les mois qui viennent, Volvo entend bien se retirer progressivement de l'affaire. Au total, ces ventes devraient lui rapporter près de 9 milliards de couronnes (6,3 milliards de francs).

L'annonce de l'accord entre Volvo et Orkla, qui contrôle environ 15 % du commerce de détail du pays, n'a pas surpris les Norvégiens. On savait, ici, que Procordia Food et Abba Seafood étaient à vendre, et les industriels suivaient attentivement l'évolution du dossier. Les concurrents n'étaient pas en effet de « petits poissons ». Il y avait, parmi eux, pour les différents segments, le danois Carlsberg – sans doute aujourd'hui le plus déçu –, Heineken, Nestlé, Unilever et l'américain Conagra. Orkla l'a finalement emporté et met, par la même occasion, un pied dans l'Union européenne. Son patron, Jens P. Heyerdahl, avait été l'un des rares industriels de son pays à faire campagne pour le « non » à l'adhésion à l'Union européenne avant le référendum de novembre 1994.

Par ailleurs, tout ce qui touche à Volvo sensibilise les Suédois et génère quelques sentiments nationalistes. La solution « nordique » retenue a donc été accueillie avec soulagement par les syndicats et les employés suédois. « *On est racheté par des Norvégiens, mais ce sont des voisins, des Nordiques*, disait-on par exemple chez Pripps, à Stockholm, *ce n'est pas comme Unilever.* »

SYMBOLES SAUVEGARDÉS

Les médias ne manquent pas cependant de relever que quelques « symboles nationaux » du royaume avaient changé de drapeau. Des marques classiques comme Felix, Ramlösa (eau minérale), Ekström (jus de myrtilles) et surtout Kalles Kaviar, cette sorte de tarama sucré local vendu en tube depuis 1944, indissociable du petit déjeuner du Suédois moyen ou du goûter des enfants. Sören Gyll a donc dû rassurer ses compatriotes : « *Kalles Kaviar*, a-t-il certifié, *sera toujours fabriqué en Suède !* »

Reste maintenant au patron de Volvo, pour mener à bien sa stratégie « *tout automobile* », à vendre Swedish Match, qui a été une « vache à lait » de Branded Consumer Products (BCP), la société qui regroupait les entreprises de Volvo sans rapport avec le secteur automobile.

Alain Debove

La Sagem reprend la fabrication de téléviseurs de Kaïsui

Ce rachat d'opportunité n'apparaît pas comme un investissement stratégique

SAGEM, le groupe présidé par Pierre Faurre a annoncé lundi 3 avril le rachat des activités *téléviseurs de Kaïsui, un fabricant français* franc-tireur, qui avait réussi à grignoter des parts de marché non négligeables aux grands noms du secteur en s'appuyant sur la grande distribution et en misant sur le créneau des *« premiers prix »*.

Kaïsui, adossé à l'origine à Great Wall, un groupe de Hong Kong pour le compte duquel il importait des téléviseurs, avait pris par la suite son autonomie, tout en conservant Great Wall comme partenaire. Pierre Besnainou, son PDG, avait alors décidé de fabriquer des postes en France, à Sablé-sur-Sarthe, jugeant que l'implantation dans des pays à faible coût de main d'œuvre ne conférait pas un avantage décisif et que la proximité du marché de consommation était un atout aussi important. La réaction, vive, de Thomson et Philips, a scié les jambes du fabricant. Une crise de trésorie née d'un redressement douanier de 19 millions de francs l'a conduit au redressement judiciaire prononcé en mars dernier.

Sagem, qui se refuse à dévoiler le montant de la transaction, reprend ainsi le site de Sablé-sur-Sarthe. Le groupe entend immédiatement employer 125 salariés sur les 200 que compte actuellement l'usine. Spécialisé dans l'électronique et les terminaux de télécommunications (les *télécopieurs où il s'est hissé* au deuxième rang mondial et les téléphones portables GSM), Sagem va y fabriquer, à son tour,... des téléviseurs.

« *Notre objectif est de nous développer dans la télévision numérique* », affirme la Sagem. En février, la société annonçait qu'elle prenait le contrôle à 100 % d'Eurodec, sa filiale commune de fabrication de décodeurs avec Canal Plus. Eurodec fait partie de la liste d'industriels présélectionnés pour le matériel de réception de la future chaîne numérique de Canal, aux côtés de Thomson Multimedia, Sony, Pioneer, et Philips. Par ailleurs, le groupe, à travers sa filiale américaine Divicom fournit des décodeurs numériques à l'opérateur de télécommunications Bell Atlantic.

Quel avantage apporte l'acquisition du site de Sablé-sur-Sarthe à la Sagem dans son développement dans le numérique ? La réponse est claire : aucun. Le groupe objecte que les futurs téléviseurs vont être de plus en plus intégrés. Ils se présenteront sous la forme *de combinés intégrant l'écran* traditionnel, mais aussi le décodeur et pourquoi pas un lecteur de disque vidéo, le tout en un poste *« compact »*. Déjà présent dans les décodeurs, Sagem y voit le moyen de boucler *« la chaîne »* et d'anticiper cette évolution.

MARGES FAIBLES

Cet achat laisse les observateurs sceptiques. « L'usine Kaïsui n'a pas de savoir-faire technologique. C'est un site d'assemblage de composants achetés ailleurs. Le jour où explosera la demande de combinés, Pierre Faurre fera un simple calcul de coûts. Si la fabrication de combinés peut être faite moins cher ailleurs, dans les autres usines du groupe, tant pis. Si le site de Sablé est compétitif, tant mieux. Ce n'est pas un achat stratégique », note un observateur. Habitué à des rentabilités de 10 % à 20 %, la Sagem, qui a *réalisé un chiffre d'affaires de* 13,7 milliards de francs en 1994, en hausse de 5 %, et prévoit une progression de son bénéfice net supérieure, risque de déchanter à la vue des taux de marge réalisables dans les téléviseurs.

La motivation est ailleurs. Sans doute, dans la volonté de se faire un nom auprès de la grande distribution, *un canal de vente auprès* duquel Kaïsui était très bien implanté. Mais là encore, rien n'est acquis. La marque Kaïsui a beaucoup souffert. Et la marque Sagem, réputée dans le secteur professionnel, existe peu dans le grand public. L'imposer nécessiterait des investissements publicitaires très substantiels.

Caroline Monnot

Le canadien Seagram s'intéresserait à MCA

La société pourrait vendre sa participation dans Du Pont

« NOUS N'AVONS PAS l'habitude de commenter les rumeurs. » C'est en ces termes laconiques que Christopher Tofalli, directeur de la communication du groupe canadien de vins et spiritueux Seagram, accueille l'article du *New York Times* dans son édition du 3 avril, révélant que Seagram pourrait céder sa participation de 24,2 % dans le groupe chimique américain Du Pont pour financer le rachat de MCA, propriétaire des studios de cinéma Universal. Le géant de l'électronique japonaise Matsushita, qui avait racheté en 1990 MCA pour 6,6 milliards de dollars (environ 35 milliards de francs), envisage de céder MCA. Selon le *Wall Street Journal* du 3 avril, Matsushita *« espère conclure la transaction dès cette semaine »*.

Seagram, connu pour son whisky Chivas, doit structurellement se diversifier, pour réinjecter les profits considérables dégagés par les vins et spiritueux. En 1988, la société reprend les cognacs Martell, pour 5,5 milliards de francs. Cette même année, il se diversifie dans les jus de fruits en rachetant Tropicana pour 1,2 milliard de dollars. L'acquisition, cher payée, n'a pas donné les résultats escomptés, d'autant que Tropicana doit fairer face à une concurrence très vive, notamment de la part de Minute Maid, qui appartient à Coca Cola. Le groupe a cependant poursuivi son expansion dans les jus de fruits en rachetant début 1995 les activités de jus de fruits de Dole Food pour 285 millions de dollars.

Gérée comme une société quasi patrimoniale, Seagram avait acquis, pour 3,3 milliards de dollars, une participation dans le chimiste Du POnt. Cet investissement remonte au début des années 80, à l'époque où Seagram vend certaines de ses participations financières pour 2,3 milliards de dollars. Cette manne est utilisée pour se lancer en 1981 à l'assaut du pétrolier Conoco. Seagram perd cette bataille boursière qu'il livre contre le chimiste Du Pont, mais il en ressort avec le quart du capital de celui-ci, en échangeant ses actions Conoco contre des actions Du Pont. La cession de cette participation permettrait à Seagram d'empocher, au cours de Bourse actuel, quelque 10,2 milliards de dollars.

LIMITER L'IMPOSITION

Pour se désengager de Du Pont, Seagram doit aujourd'hui trouver le moyen de revendre ses actions, alors que *ses relations avec le management* de Du Pont ne seraient pas au beau fixe. Le géant de la chimie, qui a réalisé en 1994 un bénéfice net record de 2,78 milliards de dollars, pourrait racheter lui-même de 10 % à 15 % de ses actions. Seagram doit toutefois trouver un moyen de limiter l'imposition fiscale de sa plus-value, qui lui coûterait 2 à 3 milliards de dollars. L'abandon de Du Pont amputerait considérablement les résultats de Seagram. « *Notre investissement stratégique dans Du Pont a permis de doubler le bénéfice net de Seagram* », déclarait en mars 1995 Edgar Bronfman Jr, président de Seagram depuis qu'il avait succédé à son père en juillet 1994.

A l'heure actuelle, le petit-fils du fondateur de Seagram, âgé de trente-neuf ans, semble surtout passionné par le cinéma. Dès l'âge de quatorze ans, il traînait sur des plateaux de tournage avant de devenir l'assistant du producteur David Puttnam (*« Les Chariots de Feu »*), avant de devenir lui-même producteur, sans grand succès il est vrai. *Edgar Bronfman, qui n'a* jamais mis les pieds à l'université, a rejoint l'entreprise familiale à partir de 1982, mais le cinéma l'attire toujours. A son instigation, Seagram a pris, à partir de 1993, une participation proche de 15 % dans Time Warner pour plus de 2 milliards de dollars. La direction de Time Warner a alors adopté un *dispositif* pour se protéger de toute tentative d'OPA, même si Seagram prétendait réaliser un investissement *« amical et passif »*. En cas de reprise de MCA, les relations de Seagram et Time Warner seront amenées à évoluer rapidement.

Arnaud Leparmentier

Les AGF deviennent partenaires de La Poste

Antoine Jeancourt Galignani, président des AGF, compagnie d'assurance publique, vient d'ouvrir une brèche qui ne fera peut-être pas plaisir à ses confrères. Aux termes d'un accord qui a reçu l'agrément de principe des autorités de tutelle, le réseau de La Poste va distribuer dès la mi-avril un nouveau produit d'assurance-vie, très financier, conçu par la compagnie d'assurance, qui viendra compléter la gamme déjà offerte par La Poste. Jusqu'à présent, les 17 000 guichets du réseau distribuaient exclusivement les produits de la CNP. Le projet semblait avoir achoppé il y a un an lorsque La Poste avait préféré renforcer ses liens avec la CNP.

La signature, le 24 novembre dernier, entre la CNP et La Poste d'une convention définissant leurs relations pour une durée de dix ans a donné toute latitude à La Poste pour s'ouvrir à d'autres fournisseurs. La Poste s'est en effet engagée à obenir une part minimale de marché en assurance-vie individuelle de 8 % en 1995, qui lui laisse une marge de manœuvre pour passer d'autres accords. *De plus, il est prévu que*, à l'occasion de la privatisation partielle de la CNP, La Poste, qui détient 17,5 % du capital, augmente sa part à 22,5 %. En devenant le premier partenaire-assureur de La Poste, les AGF ont pris les autres compagnies de vitesse, alors qu'ensemble elles n'ont cessé de fustiger les avantages acquis de La Poste. Une décision qui devrait également faire réagir la Fédération française des assurances (FFSA).

Chargeurs va reprendre l'activité laine de Standard Commercial Corp.

Chargeurs conforte sa place de premier groupe lainier mondial avec 20 % du marché. Un mois après avoir repris les activités « entoilage » du canadien Dominion Textiles (630 millions de francs de chiffre d'affaires), le groupe présidé par Jérôme Seydoux a annoncé, lundi 3 avril, la signature d'un accord de principe pour le rachat au groupe américain Standard Commercial Corp. de la totalité de sa branche lainière.

Réalisant un chiffre d'affaires de 350 milliards de dollars (2 milliards de francs), celle-ci possède des unités de « lavage » en Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, Argentine et Angleterre, ainsi que des unités de « peignage » au Chili et en France (le Peignage de Cosse à Tourcoing [Nord], dont l'exploitation va se poursuivre). Le prix de la transaction, finalisée avant la fin juillet, devrait être de l'ordre de 50 millions de dollars.

■ **COMPAGNIE GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE : la firme spécialisée dans les services parapétroliers** a enregistré en 1994 une perte *nette consolidée part du groupe de 305 millions de francs, contre une* perte de 137 millions en 1993. *« La poursuite de la contraction du marché géophysique mondial, Amérique du Nord exceptée, a affecté le chiffre d'affaires du groupe, en retrait de 6,5 % par rapport à 1993 »*, expliquait le 3 avril un avis financier de la firme. Le marché reste affecté par la décroissance continue d'activité en sismique terrestre hors Amérique du Nord, par la surcapacité en sismique marine et par la pression continue à la baisse des prix du traitement sismique, dont le volume tend cependant à croître.

■ **EXXON : la société américaine Exxon a acquis 25 % des parts du *consortium international détenues par l'Azerbaïdjan*** – *consortium* qui exploitera les gisements pétroliers de la mer Caspienne – a annoncé, le 3 avril, le président azerbaïdjanais Gueïdar Aliev, cité par l'agence turque Anatolie. M. Aliev a également déclaré que l'Azerbaïdian cédait 5 % de ses parts à la Turquie. En vertu de ces décisions, la participation de la compagnie pétrolière d'Etat azerbaïdjanaise Socar dans le consortium est réduite à 10 %. Le contrat prévoit sur trente ans l'extraction de 524 millions de tonnes de pétrole au minimum. Les membres du consortium sont Socar, British Petroleum, Amoco, Pennzoil, Ramco, Unocal, TPAO, Statoil, McDermott, Delta, *la compagnie russe Loukoil et Exxon.*

■ **LA LYONNAISE DES EAUX : le deuxième groupe français de services aux collectivités** détient 1 221 029 actions de sa filiale Eau et Force, soit 98,47 % du capital et des droits de vote, à l'issue de son offre publique d'achat (OPA) simplifiée sur la totalité des actions de cette société, a indiqué, lundi 3 avril, un communiqué de la Société des Bourses françaises (SBF). Du 13 au 31 mars, la Lyonnaise des eaux a acquis sur le marché 223 198 actions Eau et Force (distribution et assainissement d'eau), au prix de 1 600 francs, précise la SBF dans son communiqué.

■ **ANSETT - AIR NEW ZEALAND : *les deux compagnies aériennes* sont sur le point d'annoncer un partenariat.** Air New Zealand devrait acquerir une part minoritaire de près de 49 % du transporteur aérien australien, ont indiqué le 3 avril des industriels. La New Corp. de Rupert Murdoch, le magnat de la presse, est prête à céder sa participation de 50 % dans Ansett pour laisser la voie libre à la participation d'Air New Zealand. Le géant des transports TNT, qui possède les 50 % restants, devrait augmenter sa part à 51 % pour assurer la majorité aux Australiens, et ainsi satisfaire aux directives sur les investissements étrangers, selon les mêmes sources.

■ **FRAMATOME : le constructeur de la centrale chinoise de Daya Bay** (Chine) étudie plusieurs hypothèses pour déterminer pourquoi, malgré la mise en place d'un nouveau système de barres de contrôle de la tranche 1, le temps de chute de ces dernières (afin d'arrêter la réaction nucléaire) reste supérieur aux spécifications. C'est la première fois que ce problème se pose.

■ **HEWLETT-PACKARD : le groupe informatique américain se lance dans la micro-informatique grand public.** Le constructeur de Palo Alto a annoncé lundi 3 avril le lancement d'une nouvelle gamme de micro-ordinateurs (PC) destinés au grand public. Ces PC, dont les prix varieront de 1 699 à 2 299 dollars (soit de 8 200 à 11 100 francs), seront commercialisés à partir de la mi-avril par la chaîne de magasins d'équipements électroniques Circuit City, qui compte plus de trois cents points de ventes aux Etats-Unis. Le lancement de ces PC représente un changement de stratégie pour HP, qui visait le marché des produits scientifiques et techniques haut de gamme.

■ **BARINGS : la banque britannique, rachetée le 6 mars 1995** par le groupe financier néerlandais ING après des pertes de près de 7 milliards de francs sur le marché des produits dérivés à Singapour, *a annoncé la démission de son président*, Peter Baring, et de son vice-président, Andrew Tuckey. *« Alors qu'ING est désormais le nouveau propriétaire de Barings et que l'activité de la banque est retournée à la normale, nous avons décidé, avec l'accord d'ING, que l'heure était venu pour nous de démissionner »*, ont expliqué les deux responsables dans un communiqué. Le départ de Peter Baring met fin à 233 ans de contrôle de la famille Baring sur la plus vieille banque d'affaires britannique.

■ **BFG BANK : la filiale allemande du Crédit lyonnais** a plus que triplé son bénéfice d'exploitation en 1994, grâce notamment à ses participations et malgré des difficultés créées par les défaillances d'entreprises. En 1994, la BfG Bank AG a enregistré un résultat d'exploitation de 300,6 millions de deutschemarks, après dotation aux provisions pour risques de crédits et de change, contre 92,2 millions en 1993. Le bénéfice net s'est établi à 213 millions (environ 750 millions de francs), contre 25,9 millions en 1993. Le président du directoire a démenti les rumeurs de vente de la BGF par le Crédit lyonnais et a rappelé que « *le directoire de la BfG ainsi que ses collaborateurs ne doutent pas de leur avenir au sein du groupe Crédit lyonnais* ».

■ **LE DOLLAR** est tombé à 85,55 yens mardi 4 avril à Tokyo, un nouveau plus bas historique, avant de se reprendre ensuite et de repasser au-dessus du seuil des 86 yens.

■ **LE BILLET VERT** était également en baisse à Paris au cours des premiers échanges à 4,8037 francs, 1,3675 mark, et 85,95 yens contre 4,8150 francs, 1,3730 marks et 86,26 yens lundi.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a clôturé mardi 4 avril en hausse de 1,6 %, après une baisse de 4,7 % lundi. Le Nikkei a gagné 249,24 points à 15 630,53 points sur des rachats.

■ **LE GOUVERNEMENT JAPONAIS**, par la voix de son secrétaire général, a laissé prévoir mardi de nouvelles interventions concertées pour tenter de mettre fin à la hausse du yen.

■ **WALL STREET** a connu une séance calme lundi, profitant d'une baisse des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones a gagné 0,26 % pour clôturer à 4 168,41 points.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↘ 3 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris en hausse

AMORCÉE la veille en fin de journée, la reprise à la Bourse de Paris se confirmait mardi 4 avril en raison notamment de la hausse des marchés obligataires, qui espèrent une petite baisse des taux d'intérêt en France jeudi.

En hausse de 0,63 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 0,83 % à 1 879,45 points.

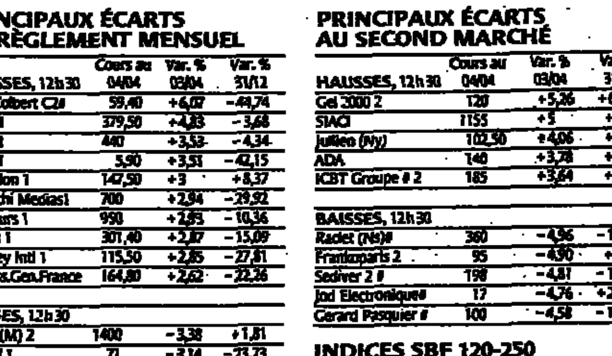
Le Matif a enregistré un gain de 0,26 % à 113,32, tandis que le Bund allemand progresse de 0,40 %.

Le Pibor est également bien orienté à 93,02, en hausse de 0,11 %.

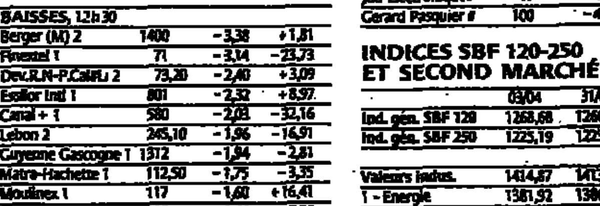
En dépit des interventions de la Réserve fédérale, le dollar reste attaqué.

Il est tombé, à Tokyo, à 86,27 yens, tandis qu'à Paris il cotait 4,8037 francs contre 4,8150 francs lundi soir. Le franc français, qui avait bien résisté ces derniers jours, notamment depuis l'abaissement, jeudi dernier, en Allemagne des taux directeurs, manifeste quelques signes de faiblesse. Il est traité à 3,5135 francs pour 1 mark contre 3,5020 francs.

Les opérateurs espèrent un geste de la Banque de France lors de son conseil de politique monétaire de jeudi, après la diminution des taux directeurs allemands.



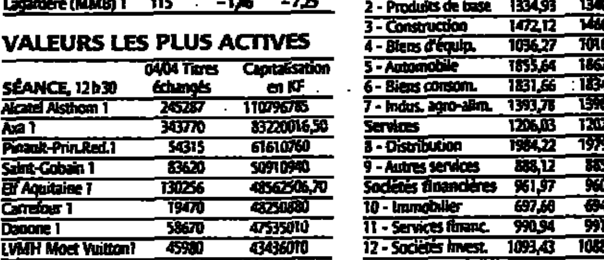
Indice CAC 40 sur un an



CAC 40 5 jours

Géophysique, valeur du jour

L'ACTION Géophysique a terminé la séance du lundi 3 avril sur une hausse de 3,8 % à 289,70 francs après avoir pourtant annoncé une perte nette consolidée part du groupe de 305 millions de francs pour 1994. Le chiffre d'affaires du groupe a baissé de 6,5 % l'an dernier à 2,5 milliards de francs, victime de la réduction du marché géophysique mondial. Le rebond du titre Géophysique s'explique pourtant par l'annonce par le groupe d'une *« certaine reprise »* de son carnet de commandes au cours du deuxième trimestre de 1995. Depuis le début de l'année, l'action a perdu 4 %.



Géophysique sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 04/04	Var. % 03/04	Var. % 31/12
Bque Colbert C2#	59,40	+6,07	−44,74
G.F.C. 1	379,50	+4,83	−3,68
Simco 1	440	+3,53	−4,34
Olipar 1	5,90	+3,51	−42,15
Dynaction 1	147,50	+3	+8,37
Filipacchi Medias1	700	+2,94	−29,92
Chargeurs 1	990	+2,85	−10,36
Paribas 1	301,40	+2,87	−15,09
Pechiney Intl 1	115,50	+2,85	−27,81
AGF-Ass.Gen.France	164,80	+2,62	−22,26
BAISSES, 12h30			
Berger (M) 2	1400	−3,38	+1,81
Finextel 1	71	−3,14	−23,73
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	73,20	−2,40	+3,09
Essilor Intl 1	801	−2,32	+8,97
Canal + 1	580	−2,03	−32,16
Lebon 2	245,10	−1,96	−16,91
Guyenne Gascogne 1	1312	−1,94	−2,81
Matra-Hachette 1	112,50	−1,75	−3,35
Moulinex 1	117	−1,60	+16,41
Lagardere (MMB) 1	115	−1,46	−7,25

VALEURS LES PLUS ACTIVES

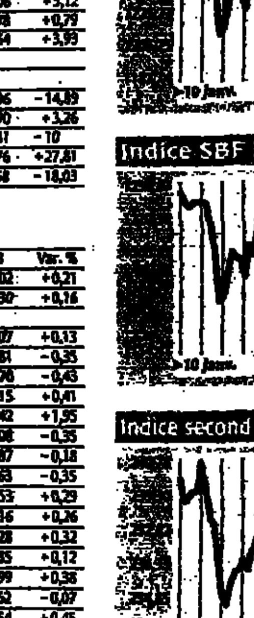
SÉANCE, 12h30	04/04 Titres échangés	Capitalisation en KF
Alcatel Alsthom 1	245287	110796785
Axa 1	343770	83220016,50
Pinault-Prin.Red.1	54315	61610760
Saint-Gobain 1	83620	50910940
Elf Aquitaine 1	130256	48562506,70
Carrefour 1	19470	48250880
Danone 1	58670	47535010
LVMH Moet Vuitton1	45980	43436010
Total 1	104422	30696903,20
Societe Gale A 1	55005	30380625

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 04/04	Var. % 03/04	Var. % 31/12
Gel 2000 2	120	+5,26	+65,97
SIACI	1155	+5	+8,45
Julien (Ny)	102,50	+4,06	+5,12
ADA	140	+3,78	+0,79
ICBT Groupe # 2	185	+3,64	+3,99
BAISSES, 12h30			
Radiel (Ns)#	360	−4,96	−14,89
Frankoparis 2	95	−4,90	+3,26
Sediver 2 #	198	−4,81	−10
Jod Electronique#	17	−4,76	+27,81
Gerard Pasquier #	100	−4,58	−18,03

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	03/04	31/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1268,68	1266,02	+0,21
Ind. gén. SBF 250	1225,19	1223,30	+0,16
Valeurs indus.	1414,87	1413,07	+0,13
1 - Energie	1381,92	1386,81	−0,35
2 - Produits de base	1334,93	1340,78	−0,43
3 - Construction	1472,12	1466,15	+0,41
4 - Biens d'équip.	1036,27	1016,42	+1,95
5 - Automobile	1855,64	1862,08	−0,35
6 - Biens consom.	1831,66	1834,87	−0,18
7 - Indus. agro-alim.	1393,78	1398,63	−0,35
Services	1206,03	1202,53	+0,29
8 - Distribution	1984,22	1979,16	+0,26
9 - Autres services	888,12	885,28	+0,32
Sociétés financières	961,97	960,85	+0,12
10 - Immobilier	697,60	694,99	+0,38
11 - Services financ.	990,94	991,62	−0,07
12 - Sociétés invest.	1093,43	1088,54	+0,45
Ind. Second Marché	236,60	236,18	+0,18



Indice SBF 120 sur 3 mois – Indice SBF 250 sur 3 mois – Indice second marché sur 3 mois

Tokyo se reprend

LA BOURSE DE TOKYO a connu un rebond technique mardi 4 avril après sa chute de 4,7 % de la veille, mais le marché reste maussade en l'absence d'action décisive pour enrayer l'appréciation du yen qui pénalise l'industrie nippone. L'indice Nikkei a repris 249,24 points (1,62 %) à 15 630,53 au terme d'une séance marquée par des rachats du découvert et des opérations d'arbitrage.

Wall Street avait connu une séance calme lundi 3 avril, profitant d'une hausse des taux d'intérêt à long terme mais les gains ont été tempérés par la faiblesse du dollar qui entretient les craintes d'inflation. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 10,72 points (0,26 %) pour clôturer à 4 168,41 points, à quatre points de son dernier record. Quelque 289 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de titres en hausse a légèrement dépassé celui des valeurs en baisse.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a baissé à 7,38 % contre 7,43 % vendredi soir, après l'annonce que l'indice d'activité des directeurs d'achats américains a reculé à 51,4 en mars, son plus bas niveau depuis septembre 1993, contre 54,5 en février.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 03/04	Cours au 31/03	Var. en %
Paris CAC 40	1864	1859,48	+0,24
New-York/DJ indus.	4164,61	4157,69	+0,17
Tokyo/Nikkei	15381,30	16140	−4,93
Londres/FT100	3143,10	3137,90	+0,17
Francfort/Dax 30	1930,82	1922,59	+0,43
Frankfort/Commer.	714,48	715,81	−0,19
Bruxelles/Bel 20	1475,78	1466,47	+0,63
Bruxelles/Général	1308,70	1300,44	+0,63
Milan/MIB 30	13661	13856	−1,43
Amsterdam/Gé. Cbs	267,10	267,10	....
Madrid/Ibex 35	268,65	268,85	−0,07
Stockholm/Affarsal	1136,84	1133,03	+0,34
Londres FT30	2409	2407,90	+0,05
Hong Kong/Hang S.	8400,44	8587,72	−2,23
Singapour/Strait t	2074,65	2093,12	−0,89

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

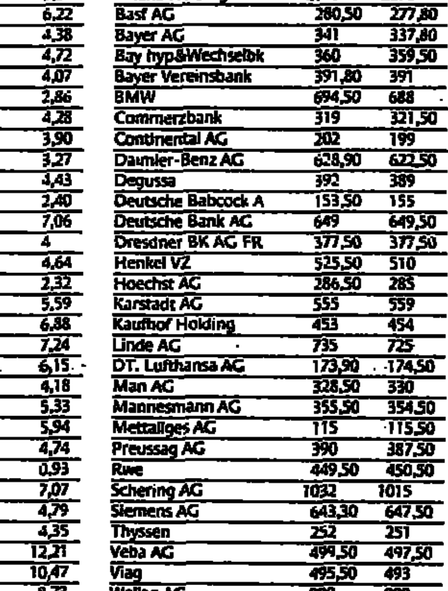
	03/04	31/03
Alcoa	41,25	41,37
American Express	34,75	34,87
Allied Signal	39,50	39,25
AT & T	51,75	51,75
Bethlehem	15,87	16,12
Boeing Co	52,87	53,87
Caterpillar Inc.	56	55,62
Chevron Corp.	46,37	48
Coca-Cola Co	57,87	56,50
Disney Corp.	54,75	53,37
Du Pont Nemours&Co	61,12	60,50
Eastman Kodak Co	52,12	53,12
Exxon Corp.	66,25	66,75
Gén. Motors Corp.H	39,25	38,87
Gén. Electric Co	54,62	54,12
Goodyear T & Rubbe	37,37	36,75
IBM	82,87	81,87
Intl Paper	74,87	75,12
J.P. Morgan Co	61,62	61
Mc Don Dougl	56,12	55,75
Merck & Co.Inc.	43,50	42,62
Minnesota Mng.&Mfg	57,50	58,12
Philip Moris	66,37	65,25
Procter & Gamble C	66,12	66,25
Sears Roebuck & Co	53,37	53,37
Texaco	65,62	66,50
Union Carb.	30,50	30,62
Utd Technol	69,50	69,12
Westingh. Electric	14,50	14,12
Woolworth	19	18,37

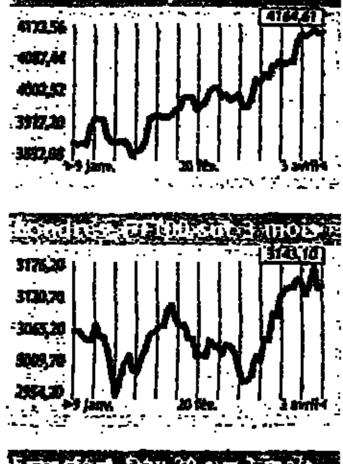
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	03/04	31/03
Allied Lyons	5,38	5,31
Barclays Bank	6,23	6,22
B.A.T. industries	4,35	4,38
British Aerospace	4,73	4,72
British Airways	4,06	4,07
British Gas	2,87	2,86
British Petroleum	4,31	4,28
British Telecom	3,90	3,90
B.T.R.	3,32	3,27
Cadbury Schweppes	4,44	4,43
Eurotunnel	2,45	2,40
Glaxo	7,11	7,06
Grand Metropolitan	3,95	4
Guinness	4,55	4,64
Hanson Plc	2,35	2,32
Great Ic	5,56	5,59
H.S.B.C.	6,87	6,88
Imperial Chemical	7,30	7,24
Lloyds Bank	6,14	6,15
Marks and Spencer	4,18	4,18
National Westminst	5,38	5,33
Peninsular Orienta	5,78	5,94
Reuters	4,70	4,74
Saatchi and Saatch	0,92	0,93
Shell Transport	7,10	7,07
Smithkline Beecham	4,83	4,79
Tate and Lyle	4,36	4,35
Univeler Ltd	12,29	12,21
Wellcome	10,55	10,47
Zeneca	8,75	8,73

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	03/04	31/03
Allianz Holding N	2395	2378
Basf AG	280,50	277,80
Bayer AG	341	337,80
Bay hyp&Wechselbk	360	359,50
Bayer Vereinsbank	391,80	391
BMW	694,50	688
Commerzbank	319	321,50
Continental AG	202	199
Daimler-Benz AG	628,90	622,50
Degussa	392	389
Deutsche Babcock A	153,50	155
Deutsche Bank AG	649	649,50
Dresdner BK AG FR	377,50	377,50
Henkel VZ	525,50	510
Hoechst AG	286,50	285
Karstadt AG	555	559
Kaufhof Holding	453	454
Linde AG	735	725
DT. Lufthansa AG	173,90	174,50
Man AG	328,50	330
Mannesmann AG	355,50	354,50
Mettallges AG	115	115,50
Preussag AG	390	387,50
Rwe	449,50	450,50
Schering AG	1032	1015
Siemens AG	643,30	647,50
Thyssen	252	251
Veba AG	499,50	497,50
Viag	495,50	493
Wellag AG	990	990





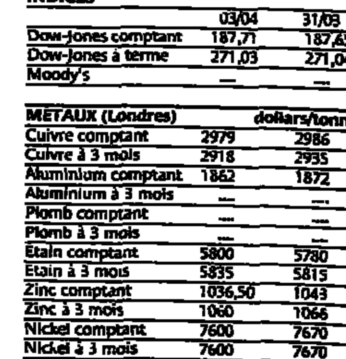
New York, Dow Jones sur 3 mois – Londres, FT 100 sur 3 mois – Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Stabilité du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur obligations d'Etat – a ouvert mardi matin 4 avril en légère hausse, l'échéance juin gagnant huit centièmes à 113,14. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 7,80 %. Les taux d'intérêt à court terme se tendaient légèrement sous l'effet du léger repli du franc face à la monnaie allemande. Les taux d'intérêt à trois mois s'établissaient à 7,80 % tandis que le contrat Pibor 3 mois du Matif échéance juin cédait deux centièmes à 92,90. Le taux de l'argent au jour le jour était à 7,62 %. Les opérateurs ont abandonné l'espoir d'une baisse rapide des taux directeurs français. Ils attendent également d'en savoir plus sur le comportement de la Fed qui pourrait être contrainte de relever ses taux directeurs afin d'enrayer la baisse du dollar.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 03/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,63	7,88	8,35	1,70
Allemagne	4,50	7,17	7,84	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,19	4,51	5,75	0,20
Etats-Unis	6,44	7,21	7,45	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 03/04	Taux au 31/03	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,49	7,58	101,30
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,60	7,62	101,81
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,84	7,83	102,45
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,92	7,93	102,92
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,28	8,24	103,55
Obligations françaises	8,09	8,11	102,12
Fonds d'État à TME	−0,66	−0,55	99,87
Fonds d'État à TRE	−0,39	−0,35	99,27
Obligat. franç. à TME	−0,43	−0,39	99,27
Obligat. franç. à TRE	+0,12	+0,18	100,43

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 03/04	Vente 03/04	Achat 31/03	Vente 31/03
Jour le Jour	7,75	—	—	—
1 mois	7,75	8	8,06	8,31
3 mois	7,75	8	8,06	8,31
6 mois	7,50	7,75	7,75	8
1 an	6,93	7,56	7,37	7,62
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,96	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	7,96	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	7,68	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	7,54	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	7,47	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	6,71	—	—	—
Pibor Écu 6 mois	6,81	—	—	—
Pibor Écu 12 mois	7,02	—	—	—

MATIF

Échéances 03/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	108098	112,56	113,08	112,46	113,06
Sept. 95	1742	112	112,36	112	112,52
Déc. 95	2	111,90	111,90	111,90	112,42
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	29723	92,81	93	92,75	92,92
Sept. 95	7767	93,28	93,39	93,24	93,31
Déc. 95	4322	93,27	93,38	93,27	93,33
Mars 96	966	93,10	93,22	93,10	93,20
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	3535	82,30	82,78	82,26	82,74
Sept. 95	—	—	—	—	82,80

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

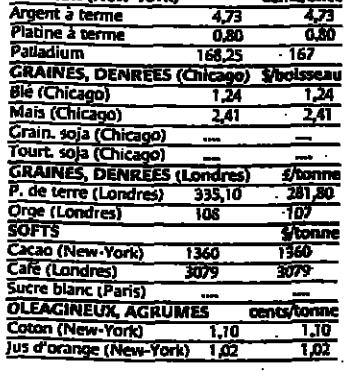
Échéances 03/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 95	17133	1858	1883	1849	1873
Mai 95	355	1851,50	1876	1851,50	1871
Juin 95	949	1833	1858,50	1833	1852
Sept. 95	920	1862	1879,50	1861	1875

LES MONNAIES

US/F ↘ 4,8140 | US/DM ↗ 1,5125 | US/Y ↗ 97,4500 | DM/F ↘ 3,4986 | £/F ↘ 7,7795

Chute du dollar

LE BILLET VERT est tombé mardi 4 avril sur la place de Tokyo à un plus bas niveau historique de 85,55 yens face à la monnaie japonaise. Le dollar s'échangeait à 1,3680 mark et 4,80 francs. Le franc était en léger repli face à la monnaie allemande à 3,51 franc pour un deutschemark. Les interventions massives et répétées de la Réserve fédérale américaine sur le marché des changes, pas plus que les déclarations des responsables de la Maison Blanche, n'avaient permis, la veille, d'enrayer la chute du dollar. Les experts estiment désormais que seule une hausse des taux directeurs américains, survenant à la suite de la baisse des taux allemands et japonais, pourrait permettre au dollar de se redresser. Ils doutent toutefois que la Fed, qui a choisi le 28 mars de ne pas modifier sa politique, décide de prendre une telle mesure.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 03/04	% 31/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	349,8600	−0,25	341	365
Ecu	6,3895	−0,21	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,8140	−0,73	4,6000	5,2000
Belgique (100 F)	17,0105	−0,28	16,6000	17,7000
Pays-Bas (100 fl)	312,4400	−0,30	—	—
Italie (1000 lir.)	2,7975	−1,34	2,6000	3,1700
Danemark (100 krd)	88,3400	−0,05	83	93
Irlande (1 iep)	7,7855	−0,75	7,6000	8,3500
Gde-Bretagne (1 L)	7,7795	−0,63	7,5000	8,3500
Grèce (100 drach.)	2,1385	−0,33	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	65,1700	−0,44	61	71
Suisse (100 F)	426,5900	+0,35	416	440
Norvège (100 k)	78,0700	−0,27	75	84
Autriche (100 sch)	49,7110	−0,26	48,7000	51,8000
Espagne (100 pes.)	3,7965	−0,45	3,6000	4,2000
Portugal (100 esc.	3,3050	−0,45	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,4349	−0,67	3,2000	3,8000
Japon (100 yens)	5,5634	−0,01	5,3000	5,6500
Finlande (mark)	111,2800	−0,40	107	118

PARITÉS DU DOLLAR	04/04	03/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,3729	1,3725	+0,03
TOKYO : USD/Yens	86,3000	86,2400	+0,07

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8220	4,8270	4,8945	4,8955
Yen (100)	5,5300	5,5421	5,5293	5,5335
Deutschemark	3,4940	3,4950	3,5365	3,5375
Franc Suisse	4,2466	4,2585	4,2810	4,2857
Lire ital. (1000)	2,8149	2,8261	2,8774	2,8831
Livre sterling	7,8010	7,8139	7,8968	7,9018
Peseta (100)	3,7998	3,8098	3,8268	3,8306
Franc Belge	16,979	17,014	17,150	17,159

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	8	8,58	8,11
Eurodollar	5,15	6,18	6,25
Eurolivre	6,58	6,31	6,58
Eurodeutschemark	5	4,13	4,15

L'OR

	cours 03/04	cours 31/03
Or fin (k. barre)	61000	60500
Or fin (en lingot)	60700	61500
Once d'Or Londres	386,55	392,25
Pièce française(20f)	353	360
Pièce suisse (20f)	351	353
Pièce Union lat(20f)	351	351
Pièce 20 dollars us	2205	2215
Pièce 10 dollars us	1297,50	1350
Pièce 50 pesos mex.	2250	2265

LE PÉTROLE

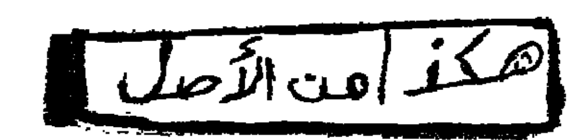
En dollars	cours 03/04	cours 31/03
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	16,60	16,65
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	03/04	31/03
Dow-Jones comptant	187,71	187,65
Dow-Jones à terme	271,03	271,04
Moody's	—	—

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2979	2986
Cuivre à 3 mois	2918	2935
Aluminium comptant	1862	1872
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	—
Etain comptant	5800	5780
Etain à 3 mois	5835	5815
Zinc comptant	1036,50	1043
Zinc à 3 mois	1060	1066
Nickel comptant	7600	7670
Nickel à 3 mois	7600	7670

MÉTAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1360	1360
Café (Londres)	3079	3079
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 4 AVRIL

Liquidation : 21 avril
Taux de report : 7,50
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS **+0,70 %** CAC 40 : 1877,11

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	7100	7260	+ 2,25	153,58
B.N.P. (T.P)	975	975	—	49,25
Cr.Lyonnais(T.P.)	836	844	+ 0,96	50,35
Renault (T.P.)	1835	1847	+ 0,65	92,85
Rhone Poulenc(T.P)	1990	1995	+ 0,25	101,52
Saint Gobain(T.P.)	1162	—	—	79,01
Thomson S.A (T.P)	1075	1075	—	46,89
Accor 1	580	582	+ 0,34	18
Air Liquide 1	780	787	+ 0,90	14
Alcatel Alsthom 1	449	444,30	- 1,05	15
Alcatel Cable 1	364,90	366,90	+ 0,55	10
Alspi 1	308	305	- 0,97	14
AGF-Ass.Gen.France	160,60	164,80	+ 2,62	12
Axa 1	237,80	242,60	+ 2,02	5
Bail Invest. 1	809	809	—	70,10
Bancaire (Cie) 1	534	531	- 0,56	10
Bque Colbert C2#	56	59,40	+ 6,07	38
Bazar Hot. Ville 2	529	525	- 0,76	16
Berger (M) 2	1449	1400	- 3,38	37,50
BIC 1	775	791	+ 2,06	6
BIS 1	360,10	365	+ 1,36	4
B.N.P. 1	244,50	246,50	+ 0,82	3
Bollore Techno.1	490,20	491	+ 0,16	22
Bongrain 1	2860	2850	- 0,35	61
Bouygues 1	546	550	+ 0,73	5
Canal+ 1	592	580	- 2,03	25
Cap Gemini Sogeti1	169,40	169	- 0,24	2
Carnaudmetalbox 1	180,40	182	+ 0,89	4
Carrefour 1	2460	2478	+ 0,73	42
Casino Guichard 1	150,50	149,50	- 0,66	5
Casino Guich.ADP 1	116	117	+ 0,86	5,25
Castorama Dl (Li)1	776	790	+ 1,80	9,40
C.C.F. 1	220,90	222,90	+ 0,91	4,30
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	53,50	53,80	+ 0,56	2,40
Cegid (Ly) 1	441	440	- 0,23	25
CEP Communication1	493	500	+ 1,42	7,50
Cerus Europ.Reun 1	81,90	81,90	—	10
Cetelem 1	1049	1050	+ 0,10	40
CGIP 1	1094	1117	+ 2,10	34
Chargeurs 1	923	950	+ 2,93	14
Christian Dior 1	441,60	442	+ 0,09	5
Ciments Fr.Priv.B1	224,90	228	+ 1,38	17,50
Clarins 1	413	416	+ 0,73	6,60
Club Mediterranee1	455	462	+ 1,54	7
Coflexip	267	270,50	+ 1,31	—
Colas 1	835	849	+ 1,68	22
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	7,50
Comptoir Moder. 1	1490	1485	- 0,34	20
CPR 1	332	335	+ 0,90	20
Cred.Fon.France 1	562	559	- 0,53	37,50
Credit Local Fce 1	410	409,20	- 0,20	11
Credit Lyonn.CIP 1	227	224,90	- 0,93	10
Credit National 1	392	393,80	+ 0,46	20
CS(ex.CSEE)1	317	315	- 0,63	3
Damart 1	4710	4665	- 0,96	80
Danone 1	814	806	- 0,98	15,50
Dassault-Aviation1	394,50	393	- 0,38	7
Dassault Electro 1	308	307,90	- 0,03	4,80
De Dietrich 1	2695	2690	- 0,19	49
Degremont 1	357	357	—	6,50
Dev.R.N-P.Cal/Li 2	75	73,20	- 2,40	—
DMC (Dollfus Mi)1	233	237,50	+ 1,93	4
Docks France 1	737	738	+ 0,14	11
Dynaction 1	143,20	147,50	+ 3	3
Eaux (Gle Des) 1	488	493,50	+ 1,13	11
E.B.F 1	939	938	- 0,11	15
Ecco 1	638	642	+ 0,63	10
Eiffage 1	856	850	- 0,70	15,30
Elf Aquitaine 1	371,20	372,20	+ 0,27	13
Eridania Beghin 1	774	771	- 0,39	30
Essilor Intl 1	820	801	- 2,32	10
Essilor Intl ADP 1	581	575	- 1,03	10,30
Esso 1	589	589	—	22
Eurafrance 1	1430	1430	—	48
Euro Disney 1	12,80	12,95	+ 1,17	0,68
Euro RSCG W.W 1	550	550	—	10,75
Europe 1-1	■ 1331	1340	+ 0,68	19
Eurotunnel 1	19,40	19,75	+ 1,80	—
Filipacchi Medias1	680	700	+ 2,94	12
Finextel 1	73,30	71	- 3,14	7,80
Fives-Lille 1	415	423,50	+ 2,05	11
Fromageries Bel 1	4480	4442	- 0,85	85
Galeries Lafayet.1	2300	2295	- 0,22	11
GAN 1	147,50	145,50	- 1,36	4
Gascogne (B) 1	483	485	+ 0,41	7
Gaz et Eaux 1	1765	1765	—	55
Geophysique 1	289,70	290	+ 0,10	8
G.F.C. 1	362	379,50	+ 4,83	18,50
Groupe Andre S.A.1	440	436	- 0,91	9
Groupe De La Cite1	810	814	+ 0,49	17
GTM-Entrepose 1	354	350,50	- 0,99	7,50
Guilbert 1	455	466	+ 2,42	20
Guyenne Gascogne 1	1338	1312	- 1,94	24
Havas 1	372,40	375,60	+ 0,86	8
I.D.I.A 1	137	138,50	+ 1,09	2
Imetal 1	471	478	+ 1,49	10,50
Immeubl.France 2	332	331,40	- 0,18	16
Immob.Phenix 1	50,20	50,05	- 0,30	2
Ingenico 1	81	81	—	1
Interbail 1	341,80	337	- 1,40	36
Intertechnique 1	531	531	—	28,50
Jean Lefebvre 1	320	319,80	- 0,06	25
Klepierre 1	575	576	+ 0,17	27,75
Labinal 1	795	814	+ 2,39	10
Lafarge Coppee 1	367,50	372,80	+ 1,44	9
Lagardere (MMB) 1	116,70	115	- 1,46	2,50
Lapeyre 1	314,40	313,50	- 0,29	4,80
Lebon 2	250	245,10	- 1,96	7
Legrand 1	6990	7030	+ 0,57	28
Legrand ADP 1	4470	4500	+ 0,67	46,40
Legris Indust. 1	362	364,50	+ 0,69	8
Locindus 1	820	810	- 1,22	70,50
LVMH Moet Vuitton1	942	943	+ 0,11	5
Lyonnaise Eaux 1	452,50	457	+ 0,99	11
Marine Wendel 1	369	371,50	+ 0,68	14,70
Matra-Hachette 1	114,50	112,50	- 1,75	2,50
Metaleurop 1	57,30	58	+ 1,22	4
Metrologie Inter.1	25,90	25,70	- 0,77	—
Michelin 1	207,10	207,70	+ 0,29	1,50
Moulinex 1	118,90	117	- 1,60	4
Navigation Mixte 1	989	989	—	40
Nord-Est 1	136,90	136,40	- 0,37	5,20
Nordon (Ny) 2	320	321	+ 0,31	—
NRJ # 1	387	388	+ 0,26	4,40
Olipar 1	5,70	5,90	+ 3,51	—
Oreal 1	1271	1280	+ 0,71	10,80
Paribas 1	293	301,40	+ 2,87	12
Pechiney CIP 1	321,40	318	- 1,06	9,50
Pechiney Intl 1	112,30	115,50	+ 2,85	5
Pernod-Ricard 1	352	353,80	+ 0,51	3,75
Peugeot 1	684	677	- 1,02	10
Pinault-Prin.Red.1	1128	1120	- 0,71	21,20
Plastic-Omn.(Ly) 1	490	494,90	+ 1	6,50
Poliet 1	420,70	422	+ 0,31	6
Primagaz 1	910	911	+ 0,11	16,30
Promodes 1	1103	1120	+ 1,54	8,50
Publicis 1	384,50	390	+ 1,43	4
Radiotechnique 1	492,10	495	+ 0,59	10
Remy Cointreau 1	154,50	155,40	+ 0,58	4,60
Renault 1	164,50	165,40	+ 0,55	—
Rexel 1	743	751	+ 1,08	10
Rhone Poulenc A 1	113	115,50	+ 2,21	2,40
Rochette (La) 1	52,25	52,40	+ 0,29	1,20
Roussel Uclaf 1	730	724	- 0,82	12,50
Rue Imperiale(Ly)1	3535	3535	—	95
Sade (Ny) 1	169,50	171	+ 0,88	12
Sagem 1	2713	2739	+ 0,96	20,50
Saint-Gobain 1	595	610	+ 2,52	14,50
Saint-Louis 1	1495	1502	+ 0,47	35
Salomon (Ly) 1	1940	1990	+ 2,58	20
Salvepar (Ny) 2	425	420	- 1,18	17
Sanofi 1	276,10	282,40	+ 2,28	34
Sat 2	1984	1960	- 1,21	25
Saupiquet (Ns) 1	1190	1200	+ 0,84	15
Schneider 1	358,40	358,70	+ 0,08	7
SCOR S.A 1	111	112,90	+ 1,71	1,50
S.E.B. 1	513	511	- 0,39	8,30
Sefimeg 1	289,90	287,40	- 0,86	19
SEITA 1	133,10	133	- 0,08	—
Selectibanque 1	142,20	143	+ 0,56	13,18
SFIM 2	914	—	—	25
SGE 1	161	161,60	+ 0,37	5
Sidel 1	1356	1362	+ 0,44	9
Simco 1	425	440	+ 3,53	28,26
S.I.T.A 1	600	601	+ 0,17	7,50
Skis Rossignol 1	1375	1370	- 0,36	22
Sligos 1	375	371	- 1,07	9
Societe Gale A 1	550	553	+ 0,55	16
Sodexho 1	870	874	+ 0,46	22
Sommer-Allibert 1	1823	1831	+ 0,44	33
Sophia 1	425	422,10	- 0,68	34,46
Sovac 1	327,10	335	+ 2,42	38
Spie Batignolles 1	231,50	231,50	—	17
Spir Communic. 1	440	439	- 0,23	18
Strafor Facom 1	626	637	+ 1,76	23
Suez 1	233,50	235,50	+ 0,86	8,20
Synthelabo 1	245,30	247	+ 0,69	3,24
Technip S.A. 1	268,80	269	+ 0,07	—
Thomson-CSF 1	132,80	131,90	- 0,68	6
Total 1	289,80	296	+ 2,14	7,50
UAP 1	123,40	125,80	+ 1,94	3
UFB Locabail 1	341,50	343	+ 0,44	10
UGC DA (M) 1	157	156	- 0,64	3,54
Ugine S.A 1	313	315	+ 0,64	8
UIC 1	90,40	91,50	+ 1,22	25
UIF 1	429,70	427	- 0,63	22
UIS 2	204,80	—	—	73,40
Unibail 1	480	482	+ 0,42	26
Union Assur.Fdal 1	500	499	- 0,20	10
Valeo 1	256	259	+ 1,17	1,60
Vallourec 1	225,50	226	+ 0,22	6,30
Via Banque 1	295,10	299	+ 1,32	6
Worms & Cie 1	243,80	242,10	- 0,70	7,50
Z Gr.Zannier #Ly 1	120	120	—	9
Zodiac 1	558	571	+ 2,33	32
Elf Gabon 1	960	965	+ 0,52	56

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
ABN Amro Holding 1	178	184,40	+ 3,60	0,69
American Express 1	167,60	167,80	+ 0,12	0,99
Anglo American 1	266	276,10	+ 3,80	1,43
Amgold 1	445	446	+ 0,22	10,22
Arjo Wiggins App.1	20,75	20,80	+ 0,24	0,22
A.T.T. 1	248,60	250	+ 0,56	1,39
Banco Santander 1	168,10	—	—	1,80
Barrick Gold 1	121,20	120,70	- 0,41	0,20
B.A.S.F. 1	978	985	+ 0,72	20,55
Bayer 1	1201	1210	+ 0,75	28,34
Blenheim Group 1	15,80	16	+ 1,27	0,29
Buffelsfontein 1	37,50	38,35	+ 2,27	1,79
Chase Manhattan 1	173	173,50	+ 0,29	1,75
Cordiant PLC 1	7,20	7,20	—	—
Daimler Benz 1	2225	2225	—	20,42
De Beers 1	123	130	+ 5,69	0,80
Deutsche Bank 1	2266	2305	+ 1,72	42,27
Dresdner Bank 1	1330	1330	—	34,54
Driefontein 1	69	70,50	+ 2,17	1,25
Du Pont Nemours 1	295	294	- 0,34	1,96
Eastman Kodak 1	255,20	251,10	- 1,61	1,74
East Rand 1	5,95	5,85	- 1,68	0,10
Echo Bay Mines 1	50,65	51,20	+ 1,09	0,15
Electrolux 1	217	—	—	3,13
Ericsson 1	300	300,10	+ 0,03	2,25
Exxon Corp. 1	320,10	318,10	- 0,62	3,18
Ford Motor 1	130	—	—	1,13
Freegold 1	65,20	65,25	+ 0,08	1,57
Gencor Limited 1	16,60	—	—	0,07
General Electric 1	258	263,20	+ 2,02	1,79
General Motors 1	211,10	217,90	+ 3,22	0,85
Generale Belgique1	321	327	+ 1,87	14,14
Grd Metropolitan 1	30,70	30,65	- 0,16	0,73
Guinness Plc 1	36,20	35,80	- 1,10	0,33
Hanson Plc 1	18,90	18,80	- 0,53	0,25
Harmony Gold 1	45,15	45,20	+ 0,11	0,33
Hewlett-Packard 1	577	—	—	1,26
Hitachi 1	47,60	49,40	+ 3,78	0,25
Hoechst 1	1010	1030	+ 1,98	17,98
I.B.M 1	396	398,90	+ 0,73	1,06
I.C.I 1	58,50	—	—	0,88
I.T.T. 1	494	501	+ 1,42	2,21
Ito Yokado 1	230,40	231	+ 0,26	0,81
Matsushita 1	75,10	75,70	+ 0,80	0,29
Mc Donald's 1	164	164,60	+ 0,37	0,25
Merck and Co 1	207	209,50	+ 1,21	1,29
Minnesota Mining 1	284,30	—	—	1,99
Mitsubishi Corp. 1	55	55,50	+ 0,91	0,18
Mobil Corporat. 1	431	—	—	3,61
Morgan J.P. 1	295	294,20	- 0,27	3,20
Nestle SA Nom.1	4739	4788	+ 1,03	65,03
Nippon MeatPacker1	64,60	65,20	+ 0,93	0,73
Norsk Hydro 1	173,10	175,10	+ 1,16	2,34
Petrofina 1	1396	1423	+ 1,93	34,53
Philip Morris 1	313,70	320	+ 2,01	3,52
Philips N.V 1	162,10	165,80	+ 2,28	1,14
Placer Dome Inc 1	117	113	- 3,42	0,27
Procter Gamble 1	320	—	—	1,53
Quilmes 1	220	220	—	7,13
Randfontein 1	34,75	34,95	+ 0,58	1,18
Rhone Poul. Rorer 1	205,90	206	+ 0,05	1,31
Royal Dutch 1	573	579	+ 1,05	8,68
R T Z 1	63,80	64,50	+ 1,10	0,76
Sega Enterprises 1	235	219,80	- 6,47	1,08
Saint-Helena 1	48,20	48,20	—	2,24
Schlumberger 1	282,50	283,20	+ 0,25	1,54
SGS Thomson Micro.	144,80	149,90	+ 3,52	—
Shell Transport 1	56,30	57	+ 1,24	0,94
Siemens 1	2270	2270	—	33,72
Sony Corporation 1	230,70	231,50	+ 0,35	1,17
Sumitomo Bank 1	93	97,20	+ 4,52	0,20
T.D.K 1	223,10	—	—	1,17
Telefonica 1	60,05	61	+ 1,58	0,60
Toshiba 1	31,70	31,55	- 0,47	0,23
Unilever 1	629	636	+ 1,11	3,43
Unit. Technologie 1	332,20	332,20	—	2,11
Vaal Reefs 1	360	366,20	+ 1,72	6,46
Volkswagen A.G 1	1250	—	—	5,11
Volvo (act.B) 1	84,40	—	—	3,93
Western Deep 1	169,40	169	- 0,24	2,77
Yamanouchi 1	103,20	103,20	—	0,58
Zambia Copper 1	3,05	3,08	+ 0,98	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30

MARDI 4 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	106,20	3,723 o
CEPME 8,5% 88-97CA	102,37	6,451
CEPME 9% 89-99 CA#	105,22	5,622 d
CEPME 9% 92-06 TSR	—	7,027
CFD 9,7% 90-03 CB	109,60	1,541
CFD 8,6% 92-05 CB	104	1,249
CFF 10% 88-98 CA#	106,93	4,489 o
CFF 9% 88-97 CA#	103,32	4,512 d
CFF 10,25%90-01CB#	111,11	8,560
CLF 8,9% 88-00 CA#	104,94	7,883 o
CLF 9%88-93/98 CA#	104,25	1,528
CNA 9% 4/92 CB	106	8,260
CRH 8,6%92/93/94CB	103,01	6,574
CRH 8,5% 87-88 CA#	103,55	0,497
EDF 8,6% 88-89 CA#	103,73	1,131
EDF 8,6% 92 CA#	104,35	8,482 d
Em.Etat10,26%86 CA	102,85	0,685
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,58	4,309
Finansder 9%91CB#	105,94	3,147
Finansd.8,6%92#CB	103,61	1,579
Floral9,75% 90 CA#	107,68	6,285 ↓
OAT 8,7%5/88-95CA#	100,06	7,484
OAT 9,8% 1/96 CA#	101,95	1,718
OAT 8,50% 6/97 CA#	102,76	6,590
OAT 9,90%85-97 CA#	105,99	3,038
OAT 88-98 TME CA	100,10	1,393 d
OAT 9/1998 TRA	—	3,388
OAT 9,50%88-98 CA#	106,03	7,366 ↑
OAT TMB 01/99 CA	99,40	1,347
OAT 8,125% 99 CA#	102,58	6,990
OAT 8,50%90/00 CA#	104,49	0,163 o
OAT 85/00 TRA CA	101,15	4,198
OAT 10% 5/2000 CA#	110,11	8,548
OAT 01 TME CA	98,70	1,393 o
OAT 8,5% 11/02 CA#	104,55	3,027
OAT 8,50% 2019 CA#	103,35	3,749
OAT.8,50%92-23 CA#	102,90	8,011
PTT 11,2%85-95 CB#	102,25	3,590
SNCF 8,8% 87-94CA	103,20	1,471
Lyon.Eaux 6,5%90CV	830	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	390	399,90
Bains C.Monaco 2	720	700
B.N.P.Intercont.2	233	240,10
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2 ◆	12,90	12,90
Cambodge ◆	835	835
Carbone Lorraine 2	690	694
CBC 1	212,30	203,10
Centenaire Blanzy	256	256
Ceragen Holding ◆	29	29
Champex (Ny) ◆	15	15
CIC Un.Euro.CIP 1	293,50	297
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2817	2817
Cpt Lyon Alem.2	365	370
Concorde-Ass Risq2 ◆	726	726
Gpe Valfond ex.CMP ◆	14,85	14,85
Credit Gen.Ind. ◆	24,20	24,20
Darblay ◆	500	500
Didot Bottin	600	600
Eaux Bassin Vichy	2730	2730
Ecia 1	650	655
Ent.Mag. Paris ◆	3950	3950
Eridania Beghin Cl	764	750
Fidel(eximmofice)2	127	120
Finalens ◆	319	319
F.I.P.P. ◆	115	115
Fonciere (Cie)	520	520
Fonciere Euris	183	184
Foncina #	464	462
France I.A.R.D. ◆	546	546
France S.A 1	695	700
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1	275	265
Genefim	160	160
Gevelot ◆	1085	1085
G.T.I (Transport)2 ◆	410	410
Immobail 2	265	266
Immobanque 2 ◆	804	804
Im.Marseillaise 2	5300	5270
Invest.(Ste Cie.)	1400	1400
Lille Bonnieres	1790	1798
Locafinanciere ◆	457	457
Louvre 1	195	198
Lucia ◆	80	80
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix ◆	170	170
Metal Deploye ◆	455	455
Mors 2 #	14,20	14,20
Navigation (Nle) ◆	82	82
Origny-Desvroise ◆	1385	1385
Paluel-Marmont ◆	336,20	336,20
Pap.Clairefont(Ny)	801	780
Parfinance 2	173	174
Paris Orleans	231	230,90
Piper Heidsieck ◆	950	950
Porcher ◆	218	218
Promodes (CI) ◆	819	819
PSB Industries 2Ly	404,80	394,80
Rochefortaise Com. ◆	185	185
Rosario 2	209	210
Rougier #	733	742
S.A.F.I.C Alcan ◆	300	300
Saga	259,90	259,50
Salins du Midi 2	397	395,10
Savoisienne M. ◆	149,90	149,90
Silic 2	671	679
S.I.P.H.	204	204
Sofal ◆	300	308
Soffo	301	288
Sofitam act.a reg. ◆	73,35	73,35
Sofragi ◆	3711	3711
Soudure Autogene	922	922
Sovabail ◆	400	400
Taittinger 1	2450	2450
Tour Eiffel ◆	291	291
Byo 2	259	267
Vicat 2	526	526
Virax ◆	125	125

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	500	500
Bayer.Vereins Bank	1332	1332
Commerzbank AG	1110	1120
Fiat Ord	19	19
Gevaert	245,20	245,20
Gold Fields South	125	125,10
Johannesburg Cons.	111,10	111,10
Kubota Corp.	32,80	31,20
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	46	46
Ottomane(cie Fin.)	174	175
Robeco	315	314,50
Rodamco N.V.	138,10	138,50
Rolinco	308	319,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 : ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30

MARDI 4 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	51	51
AFE 2 #	455	443,70
Aigle 2	265	265
Alain Manoukian(Ly)2#	98,50	100
Albert S.A (Ns) ◆	126,80	126,80
Altran Techno 1 #	520	520
Arnault Associes	510	510
Axime (ex.Segin)	275	275,20
B.A.C ◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li)	614	601
Bque Sofirec (M) ◆	484	484
Bque Tarneaud(B)#	205	204,90
Bque Vernes	640	640
Beneteau # ◆	376,70	376,70
B I M P	76,50	77,50
Boiron (Ly) 1 #	451	451
Boisset (Ly)#	279,90	279,50
Brioche Pasq.(Ns)1	550	549
But S.A. 1	940	945
Cardif SA 1	575	565
CDA-Cie des Alpes2	143,80	143
C.E.E 2#	455	455
CEGEP #	165,90	165,90
Cermex 2 # (Ly) ◆	303,90	303,90
CFPI	260	260
Change Bourse (M) ◆	200	200
Christ.Dalloz 2 #	759	750
Cipe France Ly 2 #	672	679
CNIM CA#	224	215
Codetour	298	298
Comp.Euro.Tele-CET	156	159
Conflandey S.A.	319,90	314
C.A. de la Brie 2	359	358
C.A.Gironde (B)	435	435
C.A.Haute Normand.	399	390
C.A.Ille & Vilaine	326,50	325
C.A.Indre et Loire	304,40	304,40
C.A. Paris IDF 1	700	692
C.A.de l'Isere Ly#	377	377
C.A.Loire Atl.(Ns)	369	370
C.A.Loire/H.Loire# ◆	818	818
C.A.du Loiret CCI#	450	460
C.A.Morbihan (Ns)	345	345,50
C.A.du Nord (Li)	437,50	438
C.A. Oise CCI ◆	235,50	235,50
C.A.Pas de Calais	415,50	415
C.A. Somme CCI 2	239,30	239,50
C.A.Toulouse (B)	340	339
CFJPE(exGAN parts)2	100	100
Chaine et Trame #	265	265
C.A. Midi CCI#(Ly)	220	220
Credit de l'Est ◆	426	426
Creeks ◆	111	111
Dapta-Mallinjoud 2	132	132
Darnal Expansion#2 ◆	47	47
Dauphin OTA	240	235
Delta Prot.# C2 Ly	305	300
Desquenne Giral ◆	123,10	123,10
Devanlay 2	820	817
Deveaux(Ly)	580	579
Devernois (Ly)	457	445
Ducros Serv.Rapide	72,90	72
Ecco Trav. Tempo 1	327	324,10
Elysee Inv. 1 ◆	31,90	31,90
Emin-Leydier# (Ly)	615	618
Eramet 2	325	325
Europ.Extinc.(Ly)#	281	275
Europ Propulsion 2	326	325
Expand 2 ◆	338	338
Factorem	461	463
Faiveley #2	267	265
Finabail 2	129,90	129
Finacor 2	149,90	149,90
Fininfo	445	447
Fructivie 1	500	500
Gautier France 2#	348	348
Gel 2000 2	114	120
GFI Industries # ◆	359	359
Girodet # (Ly)	67,50	67,55
GLM S.A.	385,90	389,50
Grandoptic.Photo #	388,50	385,10
Gpe Guillin # Ly	133	130,50
Kindy #	172	172
Guerbet 2	324,90	324,90
Hermes internat.1#	605	610
Hurel Dubois ◆	394	394
ICBT Groupe # 2	178,50	185
I.C.C. 2	177,50	180
Idianova ◆	63	63
Immob.Hotel. 2 #	86,90	87
Installux (Ly)2	499	490
Int. Computer #	140	140
Invest.Paris 1	132	132
IPBM 2	64	62,60
J.Clairbois(Ly) ◆	112,10	112,10
Lambert-Riviere ◆	411,20	411,20
M6-Metropole TV 2	315,50	315,50
Manitou 2#	455	464
Manutan	440	440
Marie Brizard 2	1200	1194
Maxi-Livres/Profr.	420	417
Mecadyne	171	171
Mecelec 2 (Ly)	118	118
MGI Coutier 2#	526	526
Michel Thierry# 2	725	720
Monneret Jouet # ◆	97,90	97,90
Naf-Naf 1#	120	120
Norbert Dentres.2#	427	440
N.S.C Schlum.2 Ny	980	978
OGF Omn Gest.Fin.1 ◆	650	650
Onet	882	883
Paul Predault #	189,90	189
P.C.W. 2	84,50	83,50
Petit Boy #	100	100,50
Pier Import ◆	96	96
Pochet 2 ◆	1185	1185
Poujoulat Ets (Ns) ◆	209	209
Radiall 2#	331	335
Rallye(Cathiard)Ly	146,20	146
Reydel Indust.Li 2	1100	1100
Robertet #	1151	1150
Rouleau-Guichard 2 ◆	498	498
Securidev 2 #	115	116
Sediver 2 #	208	198
Seribo 2	430	420
Siparex (Ly) #	79	78
Smoby (Ly) 2 ◆	548	548
Sofco (Ly)	132	132
Sofibus ◆	418	418
Sogepag 2 #	126	126,70
Sogeparc (Fin) 1	599	603
Sopra 2	305	306
Steph.Kelian #	96	96
Sylea 2	469	467
Teisseire-France	205	205
TF1-1	430	435
Thermador Hold(Ly)	460	460
Trouvay Cauvin 2#	155,30	154,50
Unilog 2	300	303
Union Fin.France 1	470	472
Via Credit(Banque) ◆	136,10	136,10
Viel et Cie #	145	145
Vilmorin et Cie#2	367	366
Virbac	500	500

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 3 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C ◆	34782,46	34782,46
Actimonétaire D ◆	31201,94	31201,94
Amplia ◇	109012,68	109012,68
Amplitude Monde D ◆	669,87	650,36
Antigone Trésorerie	802923	802923
Arbitr. Court Terme	8873,07	8873,07
Asie 2000 ◆	609,14	591,40
Associa Première	35215,41	35215,41
[illegible] ◆	1086,05	1086,05
Atout Amérique	99,81	97,38
Atout Asie	87,15	85,02
Atout Futur C	522,14	509,40
Atout Futur D	507,75	495,37
[illegible] ◆	1351,55	1312,18
Avenir Alizés	1808,91	1773,44
Axa Valeurs PER	145,89	141,64
Cadence 1	1036,05	1025,79
Cadence 2	1026,43	1016,27
Cadence 3	1014,30	1004,26
Capimonétaire ◆	7572,57	7565
[illegible]	7492,60	7418,42
[illegible] ◆	1540,20	1517,44
[illegible] ◆	1125,90	1093,11
[illegible]	1591,73	1562,05
[illegible]	2148,86	2145,64
Crédit Mutuel Capital	1498,81	1469,42
Créd.Mut.Ep.Cour.T	796,54	796,54
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	91,56	89,11
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	89,36	86,97
Créd.Mut.Ep.J ◆	21135,40	21135,40
Créd.Mut.Ep.long.T	203,25	197,81
Créd.Mut.Ep.Monde	1012,95	985,84
Créd.Mut.Ep.Quatre	1067,99	1039,41
Dieze	1580,18	1550,72
Ecocic ◆	1118,23	1085,66
Ecupar	124,85	121,21
Ecur. Actions futur	188,52	183,03
Ecur. Distrimonétaire	10226,03	10226,03
Ecur. Expansion ◆	298402,70	297213,84
Ecur. Géovaleurs ◆	2605,41	2529,52
Ecur. Investissement ◆	161,02	156,38
Ecur. Monepremière	10293,65	10293,65
Elanciel D.	117,76	114,33
Elicash ◇	863223,53	863223,53
Emergence Poste D ◆	92,83	90,13
Eparcic ◆	4446,43	4446,43
Eparcourt-Sicav ◆	204,77	204,26
Epargne-Unie	1403,35	1389,12
Eufi Cash capi ◆	9952	9952
Eurco Solidarité ◆	1175,47	1163,83
Eurocic Leaders ◆	1173,44	1139,26
Eurodyn	1336,21	1308,82
Fonsicav	17850,93	17815,30
France Garantie	268,27	267,73
France Obligations	472,33	467,65
Francic ◆	488,10	473,88
Francic Pierre ◆	108,18	105,03
Francic-Régions ◆	1381,70	1341,46
Gestilion ◆	18085,98	18085,98
HLM Monétaire	17143,66	17143,66
Indicia ◆	1077,58	1051,11
Intensys D	109,26	108,99
Interoblig	5407,04	5353,50
Intersélection Fce	511,68	501,65
Japacic	164,36	159,57
Jeunepargne	336,69	331,71
Latitude C	2731,99	2722,90
Lion 20000 ◆	15818,28	15818,28
Lion Association ◆	10803,94	10803,94
Lion Institution ◆	36851,94	36760,04
Lionplus ◆	1209,47	1185,75
Lion Trésor ◆	2232,82	2210,71
Livret Bourse Inv.	582,45	565,49
Livret Portefeuil.	754	732,04
Méditerranée	202,52	196,62
Mensuel CIC ◆	10087,42	9987,54
Moneden ◆	83937,73	83937,73
Moné-Dis ◇	10225,33	10225,33
Mone.J ◇	10944,30	10944,30
Monévalor ◆	50422,40	50422,40
Mutualité dépôts	16627,53	16594,34
Natio Court Terme	12897	12897
Natio Court Terme2	350913	350913
Natio Epargne	21723,20	21508,12
Natio Ep. Capital	13419,32	13286,46
Natio Ep. Croissance	1845,28	1809,10
Natio Ep. Obligations	195,46	191,63
Natio Epargne Retraite	127,45	124,95
Natio Epargne Trésor	9478,96	9460,04
Natio Epargne Valeur	453,87	444,97
Natio France Index	990,84	971,41
Natio Immobilier	1137,79	1115,48
Natio Inter	1649,54	1617,20
Natio Monétaire	5069,52	5064,46
Natio Opportunités	138,18	135,47
Natio Patrimoine	1330,69	1304,60
Natio Perspectives	1121,17	1099,19
Natio Placements	72174,37	72174,37
Natio Revenus	1021,24	1011,13
Natio Sécurité	11571,98	11571,98
Natio Valeurs	883,25	865,93
Nord Sud Dévelop.	1838,75	1834,48
Oblicic-Mondial ◆	2975,46	2931,49
Oblicic-Régions ◆	1087,83	1071,75
Oblifutur	3352,18	3319,12
Oblig. très caté.	206,49	203,44
Oblilion ◆	1626,43	1610,33
Oblisécurité Sicav ◆	15887,58	15887,58
Oblitys D ◆	527,15	519,36
Oraction	1384,95	1351,17
Pervalor	579,84	568,47
Plénitude D ◆	146,89	142,61
Poste Croissance C	3301,86	3298,56
Poste Gestion C	40537,90	40537,90
Première Oblig. C ◆	11972,48	11972,48
Première Oblig. D ◆	11143,83	11138,26
Proficlus	942,72	925,14
Rentacic ◆	160,02	157,66
Revenus Trimestr.	5172,79	5121,57
Revenu-Vert	1136,47	1115,28
St-Honoré Pacifique ◆	695,74	664,19
St-Honoré Réal. ◆	18280,93	18208,10
Sécuricic ◆	2101,44	2101,44
Sécuritaux	1689,72	1689,72
Sensivalor ◆	32400,55	32400,55
SEVEA ◆	103,85	101,32
SFI-CNP Assur ◆	705,97	685,41
S.G. France opport. C ◆	1380,87	1353,79
S.G. France opport. D ◆	1348,86	1322,41
S.G. Monde opport. C ◆	907,99	890,19
S.G. Monde opport. D ◆	907,99	890,19
Sicav Associations	2234,35	2234,35
Sicav 5.000 ◆	485,55	476,03
S.I. Est	1153,89	1120,28
Silvafrance ◆	766,17	751,15
Silvam ◆	416,53	408,36
Silvarente ◆	218,82	214,53
Silvinter ◆	482,72	473,25
Sogenfrance C ◆	1258,18	1233,51
Sogenfrance D ◆	1176,09	1153,03
Sogépargne ◆	299,80	296,83
Sogevar	1059,61	1038,83
Soginter ◆	1518,50	1488,73
Solstice D ◆	2269,34	2263,68
State Street Act. Eur ◆	11519,91	11238,94
State Street Act. France ◆	11183,03	10910,27
State Street Act. Japon ◆	1328,61	1296,20
State Street Act. Monde ◆	914,58	892,27
State Street Activ.Asie ◆	1263,57	1220,42
State Street Alloc.Franc. ◆	1013,51	1003,48
State Street Amér.Latine ◆	571,76	552,23
State Street Emer. Mts ◆	1277,50	1233,68
State Street États-Unis ◆	1193,89	1164,77
State Street OAT Plus ◆	12706,72	12580,91
State Str. Oblig. Monde ◆	939,51	930,21
State Street Spinnaker2 ◆	1164,85	1136,44
State Street Trésorerie ◆	12628,32	12628,32
Stratégie Actions	916,98	881,71
Stratégie Rendement	1607,09	1556,50
Synthesis	13391,36	13128,78
Thésora D	800,98	793,05
Trésor Plus ◆	1584,93	1569,24
Trésor Trimestriel	1009,39	999,40
Trésoricic	160795,51	160795,51
Trilion ◆	5059,05	4994,13
Uni-Associations ◇	120,51	120,51
Uni-Foncier	1199,12	1169,87
Unifrance	578,27	564,17
Uni-Garantie C	1455,22	1428,09
Uni-Garantie D	1263,18	1239,63
Uni Régions	1361,17	1327,97
Univar ◇	283,52	283,52
Univers Actions	1486,40	1450,15
Univers Obligations	1943,52	1907,28
Valorg	2305,62	2308,32
Valréal	32534,53	32518,27
Winterthur St-Honoré ◆	238,93	228,70

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE
3615 code LEMONDE

AUJOURD'HUI

SPORTS

FOOTBALL Le Paris-SG affronte le Milan AC, mercredi 5 avril au Parc des Princes, en match aller des demi-finales de la Ligue des champions. Dans l'autre rencontre, l'Ajax d'Amsterdam se déplace sur le terrain du Bayern Munich. Les matches retour auront lieu le 19 avril et la finale le 24 mai à Vienne. ● PALMARÈS. Le club parisien, toujours invaincu en Ligue des champions cette saison, dispute ainsi sa troisième demi-finale européenne consécutive. Pour rencontrer le Milan AC, il a éliminé le FC Barcelone en quart de finale. ● POLITIQUE. En période de campagne électorale, le PSG, subventionné par la Mairie de Paris, suscite l'intérêt des hommes politiques, soucieux d'associer leur image aux succès du club. Mais derrière ces convoitises de circonstance, se profilent les grands enjeux de l'avenir du club, notamment son éventuelle installation au Grand Stade.

Le Paris-SG suscite l'intérêt des hommes politiques

En vedette pour sa demi-finale de Ligue des champions face au Milan AC, le club parisien est aussi au centre des enjeux liés à la construction et à la gestion du Grand Stade à Saint-Denis

LA SCÈNE EST aussi récente que les succès des clubs français en Coupe d'Europe. Sur la pelouse, les joueurs de la meilleure équipe nationale mesurent leurs ambitions à la réputation des clubs les plus huppés du continent.


FOOTBALL

Dans les tribunes, les invités de marque se bousculent pour profiter du spectacle. Il y a peu, cela se passait à Marseille, dans le Stade-Vélodrome d'un OM qui n'avait pas encore vu les rumeurs sur son compte se confirmer par une affaire. Aujourd'hui, ce sont les quatre-vingts places de la tribune officielle du Parc des Princes qui font l'objet de toutes les convoitises. Pour les grands événements du Paris-SG, pour le quart de finale face au FC Barcelone comme pour la demi-finale contre le Milan AC, les artistes s'y pressent aux côtés des hommes politiques. Mais, du cinéma à la chanson, le monde du spectacle se montre plus éclectique dans le « panel » de ses représentants que celui des politiques, presque tous issus du même camp. Comme si, à l'approche de l'élection présidentielle, une seule famille pouvait se serrer autour du club qui monte, les soirs de ses galas européens.

Chiraquien, le Paris-Saint-Germain ? Plusieurs de ses joueurs vedettes, parmi lesquels David Ginola, ne font pas grand mystère de leur préférence pour le maire de Paris. Et la liste monocolore des élus et des ministres qui s'assoieront, mercredi soir, dans la tribune officielle tendrait à le confirmer. Jacques Chirac, présent le soir de la victoire face au Barça, sera retenu par ses obligations de campagne. Mais il sera représenté par un aréopage du RPR comprenant notamment Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale et amoureux du ballon rond, Jean Tiberi, premier adjoint de la ville et supporteur de la première heure, Jacques Toubon, ministre de la culture, et Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports. Les balladuriens, eux, ne compteront en revanche aucun représentant de poids : pourtant assidu des rencontres de championnat, le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, ne devrait pas davantage assister au match du Milan AC qu'au quart de finale. Aucun dignitaire socialiste n'est non plus recensé sur la liste des invités officiels.

« Nous ne refusons personne, se défend Michel Denisot, président délégué du PSG, *mais nous n'avons pas reçu de demandes. Il ne faut pas oublier que nous sommes le club de la Ville de Paris, avec laquelle nous entretenons des relations de partenariat étroit. Les proches du maire venaient dans les tribunes quand l'équipe perdait, quand il n'était pas question que cela rapporte des voix. »* A quelques semaines de la présidentielle, ils n'ont donc trouvé aucune raison objective de renoncer à s'afficher aux côtés d'une équipe invaincue jusque-là, *a fortiori* si cela peut souligner la malchance sportive du premier ministre, qui avait choisi de soutenir le Défi français de Marc Pajot, éliminé sans gloire de la Coupe de l'America, puis de faire une apparition au Parc des Princes le jour de la défaite historique du XV de France face à l'Ecosse.

Mais, quelle que soit l'issue des demi-finales, l'unanimité chiraquienne qui règne dans la tribune officielle pourrait se lézarder aux lendemain des élections. L'harmonie au sein du PSG entre Canal Plus, principal bailleur de fonds, et la municipalité, qui apporte une subvention de 33 millions de francs par an, pourrait souffrir de quelques turbulences. Le succès de l'équipe de Luis Fernandez pourrait avoir un effet boomerang en achevant de pousser le club sur le devant de la scène, lui donnant le premier rôle dans la tragi-comédie de ce Grand Stade qui a tant de mal à émerger du site du Cornillon, à Saint-Denis.

DÉCISIONS URGENTES

La question de l'avenir du club parisien n'est déjà pas étrangère aux difficultés rencontrées ces dernières semaines pour mettre au point le traité de concession entre l'État et le consortium d'entreprises désigné par le premier ministre. Le candidat Édouard Balladur se doit pourtant de signer le document avant le premier tour de l'élection présidentielle. Le permis de construire du Grand Stade doit être délivré avant la fin du mois pour que celui-ci puisse être livré comme prévu à la fin de 1997. Il s'agit là d'une date limite pour préparer dans de bonnes conditions la Coupe du monde de football de 1998 (*Le Monde* du 17 mars). Or tout le monde sait que l'enceinte de Saint-Denis aura besoin d'un locataire à plein temps, d'excellente réputation internationale, si elle veut avoir une petite chance d'être amortie un jour. Le PSG, au prestige réhaussé par sa régularité européenne, aux finances assainies par un public de plus en plus nombreux, ne peut qu'être celui-là.

Pourtant, semaine après semaine, les supporteurs du club font savoir, à grand renfort de banderoles, qu'il n'est pas question pour eux de quitter le stade historique. *« A titre personnel »,* Michel Denisot continue à affirmer que *« le PSG doit rester au Parc des Princes ».* Et Jean Tiberi, également *« à titre personnel »,* ne se déclare pas favorable à un départ vers Saint-Denis. *« Un club parisien représentant la population parisienne peut-il ne pas jouer à Paris ?* demande-t-il. *D'autant que si la Ville a fait son devoir en offrant un terrain pour le Grand Stade, elle continuera à investir dans le Parc des Princes dans la perspective de la Coupe du monde. »*

Jacques Chirac n'est probablement pas très éloigné de cet avis. L'actuel maire de Paris a toujours affirmé que le problème sera du ressort de celui qui occupera l'Hôtel de Ville en 1998. Mais qu'en sera-t-il s'il s'installe d'ici là à l'Élysée ? La convergence d'opinions entre Jean Tiberi et Michel Denisot, entre Canal Plus et la Mairie, résisterait-elle aux décisions urgentes à prendre, à la volonté d'amortissement de l'équipement et à la perspective d'un déménagement du club qui ne pourrait plus être imputé au gouvernement d'Édouard Balladur, en charge actuellement du dossier ?

Ces divergences sur le transfert du PSG existent également dans l'équipe dirigeante de Canal Plus. Elles ne seront pas sans conséquence pour l'exploitation du Grand Stade : la chaîne cryptée ne sera probablement pas l'opérateur commercial que pouvoirs publics et entreprises privées souhaitaient engager pour gérer l'équipement sur le modèle du Parc des Princes. Le traité de concession prévoira même d'augmenter la contribution de l'État en cas d'absence d'un grand club à Saint-Denis. Le déficit prévisible d'un équipement dont les 80 000 places seront rarement occupées devra, là encore, être géré par le prochain président de la République, dont les derniers sondages indiquent qu'il pourrait être celui-là même qui hésite à autoriser le transfert du PSG de la porte de Saint-Cloud à Saint-Denis : deux sites pourtant situés à la même distance de l'Hôtel de Ville de Paris.

Christophe de Chenay et Jérôme Fenoglio

L'Europe remplit les caisses

En recevant le Milan AC au Parc des Princes, le Paris SG améliorera son tout récent record de recette. Le 16 mars, les spectateurs du quart de finale retour contre le FC Barcelone avaient laissé 14,5 millions de francs aux guichets. Mercredi soir, la trésorerie du club s'arrondira de 15 millions de francs supplémentaires. Les 12 000 places mises en vente sont parties en quatre heures. A ces chiffres s'ajoutent les 12 millions de francs des droits de retransmission télévisée pour les deux matches de demi-finale. D'ores et déjà, sa campagne européenne offre au PSG un bénéfice avoisinant les 50 millions de francs. Cet argent servira d'abord à combler les trous creusés lors des trois exercices budgétaires précédents. *« Les bénéfices rembourseront le découvert de 47 millions de francs dont Canal Plus s'était porté caution,* explique Michel Denisot. *La Ligue des champions nous permet seulement d'équilibrer notre budget et de rectifier le tir des années précédentes. »*

Patrick Sébastien lance une OPA sur l'équipe de rugby de Brive

L'animateur de télévision pourrait profiter d'un comité directeur, le 6 avril, pour prendre le pouvoir

BRIVE
de notre envoyé spécial

La défaite rend forcément triste. Alain Penaud espérait mieux d'une saison qui avait si bien commencé. A l'automne, Brive caracolait ; au printemps, le club corrézien s'en va sur la pointe des pieds. Il est dur de partir par un après-midi ensoleillé, de quitter le pré sur un remords qui fait se dire qu'on aurait pu en être et qu'on n'en sera pas. Après le match nul contre Toulouse, dimanche 2 avril, le Club athlétique briviste n'est pas qualifié pour les quarts de finale du championnat. Le demi d'ouverture du CAB, naguère de l'équipe de France, est en vacances. Il reste sur sa faim, et envisage d'aller se faire les dents en Afrique du Sud, dans un championnat dont la rudesse a rassasié plus d'un affamé.

Et pourtant Alain Penaud ne pourra pas s'en aller l'esprit tout à fait tranquille. Comme tous les Brivistes, il s'interroge sur l'avenir de son club. Le championnat s'achève, sur un parcours somme toute honorable. Les joueurs quittent le terrain. Les dirigeants y pénètrent, hérauts d'une lutte sans merci pour le pouvoir. Patrick Sébastien, animateur vedette de la télévision, et briviste de coeur, souhaite exercer seul la présidence. *« C'est moi ou le chaos »,* dit-il, mettant en avant sa passion pour un club dont il fut autrefois le joueur anonyme Patrick Boutot. *« On ne s'autoproclame pas président du CA briviste, ici c'est pas Bokassa »,* réplique Jean-Jacques Gourdy, actuel tenant du titre. La querelle semble sans issue. Et le club attend dans la fièvre le comité directeur du jeudi 6 avril où Sébastien pourrait exiger le départ de Gourdy, et où Gourdy demandera la confiance des dirigeants pour les deux mois de mandat qui lui restent.

Si Sébastien n'était que Boutot, l'affaire n'aurait sans doute pas fait grand bruit. Elle serait restée une joute de sous-préfecture, une de ces querelles de clocher dont le rugby français aime se repaître épisodiquement. Seulement voilà : Patrick Sébastien, le strass, les paillettes accommodées avec talent à la sauce rugbystique, cela peut faire rêver. Les joueurs beaucoup, l'entraîneur un peu. Tous le soutiennent, Penaud en tête : *« Certes, si tout le monde pouvait s'entendre, ce serait mieux,* confesse-t-il, *nous avons poussé pour que Patrick vienne au club, les joueurs ne se désolidariseront pas. »* Didier Faugeron, vieille conscience briviste aux vingt-cinq ans de CAB est d'abord plus prudent : *« Ce n'est pas aux joueurs de prendre parti »,* dit-il, pour ajouter aussitôt : *« Mais il faut que le club continue à avancer. » « Ce n'est pas une histoire d'hommes,* précise Pierre Chadebech, l'un des entraîneurs, *je suis favorable à un sang nouveau, et si c'est Patrick, à cause de ses idées que je partage, j'aurai envie de continuer. »*

UNE QUESTION DE VOLONTÉ

Pour séduire la troupe, Patrick Sébastien a, apparemment, trouvé les bons arguments. Il ne veut pas *« le pouvoir pour le pouvoir, ni pour les blazers ou les déjeuners en ville ».* Il le brigue pour *« restaurer la franchise entre les gens au sein du club »,* pour redonner *« un enthousiasme »* qui lui semble avoir fait cruellement défaut dans les grandes occasions. Il le clame et le proclame. Brive peut être Toulouse ou Toulon, ce n'est qu'une question de volonté.

Grâce à sa venue au club, certains sponsors, jusque-là somptueusement indifférents, se sont manifestés. Bouygues, l'actionnaire principal de TF 1, a mis la main à la poche. Si Patrick Sébastien devient président, il y aura encore plus de moyens, un préparateur physique, des recrutements limités mais de qualité. Et Sébastien menace. S'il n'obtient pas gain de cause, il s'en ira. Mais il ne partira pas tout seul. Le spectre de l'infortune plane à nouveau sur le CAB.

Face à cette offensive, Jean-Jacques Gourdy dit être l'homme qui ne comprend pas. Il ne s'attendait pas à tant de cruauté de la part d'un ami de douze mois. La saison dernière, tous les deux étaient tombés d'accord pour diriger conjointement le club, Gourdy conservant une présidence conquise il y a neuf ans. Aujourd'hui, Patrick Sébastien trouve que l'ex-trois-quarts aile de l'équipe du début des années 70 est un homme qui a fait son temps, représentant envers et contre tout des *« petits égoïsmes locaux ».* Le président, encore en exercice, se retranche derrière le légalisme le plus strict. Il rappelle qu'il y a des élections dans deux mois, que chacun est libre de s'y présenter. Il ne peut pourtant s'empêcher d'ajouter : *« Il faut à la tête d'un club des gens capables de tenir le rôle... »* Jean-Jacques Gourdy, chirurgien-dentiste, affirme consacrer beaucoup de temps au club, des heures qu'il ne consacre pas au bon fonctionnement de son cabinet. Patrick Sébastien jure que, s'il est élu, il abandonnera l'une de ses émissions.

Les deux hommes ne trouvent qu'à peine le temps de se dire bonjour, et le club de Brive ne sait plus trop où il va. *« Cette affaire fout vraiment la m... »,* résume Jean-Jacques Gourdy. Les adversaires ne s'opposent pas sur un programme, mais plutôt sur un style de présidence. C'est sans doute à cette question que devront répondre, le 6 avril, les membres du comité directeur : Brive a-t-il besoin d'un président notable enraciné dans sa région, ou d'un président vedette qui promet de mettre sa notoriété au service du CAB ?

Pascal Ceaux

Un tournoi européen de clubs

Le Stade toulousain et Brive ont l'intention d'organiser dès la saison prochaine un tournoi sur invitations rassemblant douze équipes européennes. René Bouscatel et Jean-Jacques Gourdy, les présidents des deux clubs français, se sont rendus, lundi 27 mars à Londres, rencontrer leurs homologues britanniques pour peaufiner le projet. Il rassemblera trois équipes anglaises (Bath, Leicester, Wasps), trois équipes galloises (Cardiff, Swansea, Pontypool), trois équipes françaises (Brive, Toulouse, Toulon), une équipe irlandaise (Shannon), une équipe écossaise (Silver) et une équipe italienne (Trévise). Répartis en quatre poules de trois, les clubs disputeraient deux matches préliminaires, puis éventuellement des demi-finales et la finale. René Bouscatel et Jean-Jacques Gourdy n'attendent plus que l'autorisation de Bernard Lapasset, le président de la Fédération française de rugby, pour rendre leur tournoi officiel. *« Je comprendrais mal que la fédération s'oppose à ce projet »,* a indiqué le président du Stade toulousain.

Des contrôles antidopage à la Coupe du monde

Selon le prince Alexandre de Mérode, président de la commission médicale du Comité international olympique (CIO), des contrôles antidopage seront effectués lors de la prochaine Coupe du monde de rugby en Afrique du sud (25 mai au 24 juin). *« Les autorités mondiales du rugby ont l'intention de conduire des contrôles lors de la Coupe du monde et nous pensons que d'ici là, le laboratoire de Bloemfontein aura reçu l'agrément du CIO »,* a déclaré le prince de Mérode, lundi 3 avril à Monaco.

L'homologation olympique du laboratoire sud-africain serait de bon augure dans la perspective de la candidature du Cap à l'organisation des Jeux olympiques de 2004. – *(AFP.)*

■ **L'international Fabien Galthié**, demi de mêlée de l'US Colomiers, va quitter la France le 8 avril pour aller jouer six mois en Afrique du Sud sous les couleurs de l'Hamilton Seapoint Rugby Club du Cap. Ayant sollicité un congé sans solde auprès de son employeur, Aérospatiale de Toulouse, Galthié devrait être de retour en France pour la reprise du championnat aux côtés des banlieusards toulousains.

L'agresseur de Monica Seles n'ira pas en prison

GÜNTER PARCHE, un Allemand âgé de quarante et un ans, qui avait poignardé la joueuse américaine Monica Seles lors du tournoi de tennis de Hambourg, le 30 avril 1993, a vu sa condamnation à deux ans de prison avec sursis, prononcée en octobre 1993, confirmée, lundi 3 avril, par le tribunal de Hambourg. L'avocat de Monica Seles avait réclamé l'annulation de ce jugement, et demandé une peine de cinq ans de prison ferme pour tentative de meurtre. Il a souligné devant les juges que l'ex-numéro un mondiale, âgée de vingt et un ans, n'a pu reprendre une vie sociale normale et encore moins la compétition depuis cet attentat. Günter Parche avait expliqué son geste par sa volonté de mettre un terme à la suprématie de la joueuse d'origine yougoslave qui avait fait perdre sa place de numéro un mondiale à l'Allemande Steffi Graf. – *(Reuter, AP.)*

■ **AUTOMOBILISME : le carburant envoyé par Elf** pour le Grand Prix d'Argentine de formule 1 (9 avril à Buenos Aires) sera le même que celui utilisé pour le Grand Prix du Brésil. Malgré les disqualifications de l'Allemand Michael Schumacher (Benetton Renault) et de l'Ecossais David Coulthard (Williams Renault), le pétrolier français a confirmé, lundi 3 avril, que ce carburant est *« conforme et a été homologué par la Fédération internationale de l'automobile (FIA) ».*

■ **PATINAGE ARTISTIQUE : l'Ukrainienne Oksana Baiul,** championne olympique à Lillehammer en 1994, a déclaré, lundi 3 avril à Miami, qu'elle ne quitterait pas le circuit professionnel – qu'elle avait rejoint en octobre 1994 – pour s'inscrire aux compétitions amateurs. La jeune Ukrainienne, âgée de dix-sept ans, qui avait jusqu'au 1er avril pour reprendre son statut de patineuse amateur (*Le Monde* du 29 mars), n'a pas répondu à la sollicitation de la Fédération internationale de patinage artistique (ISU). Elle ne pourra donc pas défendre son titre aux Jeux olympiques de Nagano en 1998. – *(Reuter.)*

■ **CYCLISME : le Tour de France ne passera pas par le parc des Pyrénées.** La ligne d'arrivée de la 15e étape, le 18 juillet, sera finalement installée à Cauterets et non au Pont-d'Espagne. Selon la Société du Tour de France, cette arrivée dans un site protégé – où était déjà interdite la caravanie publicitaire – *« devait répondre à de multiples contraintes, légal et d'organisation compte tenu du nombre et de l'enthousiasme des spectateurs attendus ».*

■ **Le coureur cycliste néerlandais Gert-Jan Theunisse** a mis un terme à sa carrière, à l'âge de trente-deux ans, en raison de problèmes de santé, a annoncé, lundi 3 avril, son employeur, l'équipe belge Collstrop. Grimpeur de qualité, Theunisse s'est surtout illustré par ses démêlés avec la législation antidopage. Contrôlé positif à trois reprises (testostérone), il avait été suspendu un an en 1990, mais avait toujours affirmé que son corps sécrétait naturellement un taux anormalement élevé d'hormone mâle.

RÉSULTATS

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DU PORTUGAL
27e journée

Farense-Benfica Lisbonne	4-1
Maritimo Funchal-Tirsense	1-0
Salgueiros Porto-Sporting Braga	0-0
Boavista Porto-Beira-Mar Aveiro	1-0
Sporting Lisbonne-Uniao Funchal	4-0
Estrêla Amadora-Vitoria Setubal	0-0
Belenenses Lisbonne-Uniao Leiria	0-0
Desportivo Chaves-Gil Vicente	2-1
Vitoria Guimaraes-FC Porto	0-1

Classement : 1. FC Porto, 49 ; 2 Sporting Lisbonne, 45 ; 3. Benfica Lisbonne, 37 ; 4. Vitoria Guimaraes, 34 ; 5. Boavista Porto, Tirsense, Uniao Leiria, 28 ; 8. Maritimo Funchal, Farense, 27 ; 10. Sporting Braga, 24 ; 11. Salgueiros Porto, 23 ; 12. Belenenses Lisbonne, Gil Vicente, Desportivo Chaves, Estrêla Amadora, 22 ; 16. Beira-Mar Aveiro, 18 ; 17. Umao Funchal, 17, 18. Vitoria Setubal, 13.

MOTOCYCLISME

GRAND PRIX DE MALAISIE

500 cc : 1. M. Doohan (Aus/Honda) ; 2. D. Beattie (Aus/Suzuki) ;
3. A. Criville (Esp/Honda) : 4. K. Schwantz (USA/Suzuki), 5. A. Puig (Esp/Honda).
Classement du championnat du monde : 1. M. Doohan, 50 pts ; 2. D. Beattie, 40 ; 3. A. Criville, 32 ; 4. K Schwantz, 24 ; 5. A. Puig, 20.
250 cc : 1. M. Biaggi (Ita/Aprilia) ; 2. T. Harada (Jap/Yamaha), 3. T. Okada (Jap/Honda) ; 4. R. Waldmann (All/Honda) ; 5. J.-P. Ruggia (Fra-Honda) ; 6. J.-M. Bayle (Fra/Aprilia).
Classement du championnat du monde : 1. M Biaggi, 41 pts ; 2. T. Harada, 40 ; 3. R. Waldmann, 38.

TABLE

Entre abondance et frugalité

Mangeons léger ou mangeons lourd, aujourd'hui comme hier tout est permis par temps de carême

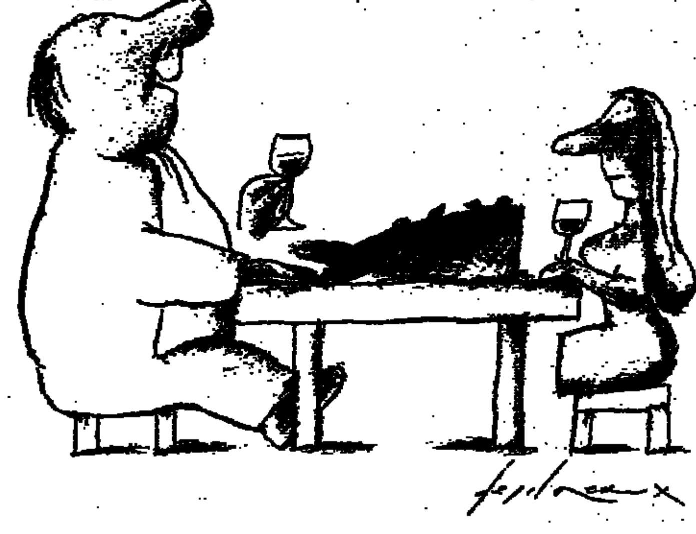
PENDANT QUARANTE JOURS à partir du mercredi des Cendres, les produits de la mer règnent en maîtres sur la table traditionnelle. Poissons, coquillages et crustacés, la marée est toujours attendue par les chefs fébriles. C'est le syndrome de Vatel. C'est le triomphe aussi du gibier d'eau. Ainsi le canard sauvage était-il permis, à Marseille, pendant le carême, et le vendredi également. Dans le diocèse de Quimper, c'est le vanneau qui devient gibier maigre. Celui de Versailles autorise une véritable bombance, comme en témoigne le menu de carême servi par Massialot en 1691. Qu'on en juge ! La grande entrée est un turbot aux écrevisses, garni d'anguilles. Suivent quatre potages, un de perches à la reine, un de carpes garni de laitance, un autre de purée verte, un dernier de profiterolles au coulis roux. Arrivent ensuite les entrées. Dans l'ordre : la terrine de saumon, la tourte d'anguilles, deux carpes farcies sur l'arête et un plat de truites aux concombres. Puis sont avancés les hors-d'œuvre, soit un plat de soles aux truffes, un autre de vives au vin de Champagne ; puis une préparation d'anguilles aux fines herbes et une quatrième de perches à la sauce à l'anchois.

On remarquera que la marée n'occupe pas la place prépondérante, dans cette profusion délirante. Tout est merveille pour le queux à cette époque, tant les préparations de poissons sont variées et ingénieuses, si l'on songe à une certaine routine actuelle : consommés chauds ou froids, salades, tartelettes, bouchées, petites pâtes, carolines (petits éclairs fourrés de laitance), rissoles, quenelles ou croquettes, tout est prétexte à affiner l'usage du poisson. Tout est prétexte au péché de gourmandise, selon les règles du carême. Que l'on se souvienne aussi de la « Jeune Veuve » du bon La Fontaine, éclatante sous sa stricte parure de deuil. C'est toute l'esthétique baroque de Versailles.

Sous la monarchie de Juillet, quelques « Jeunes-France » avaient décidé, à la fin de l'hiver, de faire un repas de 500 francs or. Le vicomte Horace de Viel-Castel menait la danse. Le repas fut servi en 1837, à l'ancien Café de Paris, boulevard de Gand (aujourd'hui boulevard des Italiens), la bonne adresse pour un souper de gandins. On a gardé trace du menu : potage à l'essence de gibier, puis laitances de carpes au xérès. Second service avec une truite du lac de Genève, et, pour le troisième, un somptueux faisan rôti, paré de ses plumes et bardé d'ortolans. En entremets, pyramide de truffes ; et, pour conclure, fruits de la Martinique à la liqueur de Mme Amphoux.

Alexandre Dumas notait qu'en gastronomie l'humour est un trésor de bienfaits

Les mythes de la prodigalité sans fin ont autant de succès, semble-t-il, que la pénitence et la contrition. C'est, sans doute, une différence de jouissance. L'on remarquera que les plats innombrables du « service à la française » au temps de Massialot, une fois ostensiblement présentés aux convives, nourrissaient toute la maisonnée, des valets à la portière et aux cochers. Le souper fin du Café de Paris semble plus démoniaque, car sur le boulevard, note Baudelaire, les pauvres regardent à travers la vitrine. L'émeute ne saurait tarder : la rue Transnonain n'est pas loin. Victor Hugo, dans *Les Misérables*, raconte aussi une histoire de pénurie alimentaire.



On fera l'ultime repas de carême au *Toit de Passy* (94, avenue Paul-Doumer, 75016 Paris ; tél. : (1) 42-24-55-37 ; fermé samedi midi et dimanche). L'effilochée de crabe frais et mélange de légumes croquants, salade d'herbes potagères et tuiles aux graines de sésame, assemblés à la minute, sera suivie d'un boudin de brochet et pistache au coulis de langoustines, riz basmati au curry. Cuisine éclectique, de haut goût, légère et attentive aux produits. Yann Jacquot connaît la musique et rythme ses créations au gré de ses voyages. Il n'a pas son pareil pour trousser l'ananas en chaud-froid et sorbet... à l'ananas. Un fruit découvert par Colomb, perle des Caraïbes, diététique de surcroît.

Qui peut le plus présente le moins. On a raillé cette esthétique de la pénurie, qui a saisi, il y a quelques lustres, de grandes maisons et pas mal de chefs de cuisine : *« aiguillettes de pintade à la compote de pétales de cresson », « rillettes de thon à la mousse d'avocat au citron vert », « suprême de saint-pierre aux groseilles »*... Un service distant, un cadre ascétique, un peuple de mangeurs blafards, une addition mirobolante ! A l'opposé, l'on connaît encore le besoin inextinguible d'abondance, de surcroît, de trop-plein qui fait se précipiter chez les « Vatel » ou aux « Trois Frères provençaux » d'aujourd'hui les amateurs de toutes les cochonnailles présentées ensemble, pâtés, saucissons, jambon persillé, boudin, rillettes et rillons, suivies de toutes les salades, lyonnaise, piémontaise, aux crevettes, aux lentilles, aux poireaux, harengs marinés, anchois.

Et alors ne seront apaisés nos gourmands pléthoriques qu'après une commande de cassoulet, de confit, boudin au sang, conscients qu'ils sont de regretter marcassin, perdreau ou lièvre. L'endroit, souvent, est du genre bistrot d'époque. Le service est rude et bon enfant. Certains de ces établissements font encore le charme de l'ancien ventre de Paris, *Chez Georges* (1, rue du Mail, 75001 Paris ; tél. : (1) 42-60-07-11), par exemple, *Chez Pierrot* (18, rue Etienne-Marcel, 75002 Paris ; tél. : (1) 45-08-05-48) ou bien *Chez la Vieille* (37, rue de l'Arbre-sec, 75001 Paris ; Tél. : (1) 42-60-15-78), qui a changé de mains et où la cuisine est plus régulière. Après tout, le gras, c'est toujours ce que l'on prend sur le maigre, même en temps de carême. Telle pourrait être la devise du *Père-Claude* (51, avenue de La Motte-Picquet, 75015 Paris ; tél. : (1) 47-34-03-05). Il faut toujours se souvenir de l'anchois Monte-Cristo : une olive farcie d'un anchois, l'olive dans une caille, la caille dans un faisan, le faisan dans une dinde, la dinde dans un cochon. Faites rôtir, et ne mangez que l'anchois ! Alexandre Dumas, père de la recette, notait qu'en gastronomie l'humour est un trésor de bienfaits.

Jean-Claude Ribaut

★ A lire : ***La Diététique de la performance***, **Dr Jean-Marie Bourre, Editions Odile Jacob, 1995, 130 F.**

VINS

Gamay et cabernet chinois

PÉKIN
de notre envoyé spécial

La Chine urbaine, celle qui s'ouvre à l'Occident, celle qui découvre affres et plaisirs du profit et de la consommation, va peut-être devoir rapidement s'intéresser aux cépages qu'elle héberge, aux vins qu'elle produit et à ceux auxquels elle donnera demain naissance. La fonction gustative est ici prisonnière de l'import-export, des ballets diplomatiques et des aléas des balances économiques.

« Entre autres priorités, le gouvernement chinois a, compte tenu de la démographie du pays, celle de réduire les importations de céréales, qu'il finance notamment en exportant ses riz de meilleure qualité, nous confiait à Pékin, voilà quelques jours, Pierre Barroux, ministre conseiller auprès de l'ambassade de France. *On estime, de source officielle, à près de 20 millions de tonnes la quantité de céréales utilisées en Chine pour la distillation des eaux-de-vie traditionnelles. Aussi, toutes les initiatives consistant à remplacer ces eaux-de-vie par des boissons alcoolisées d'autres origines sont aujourd'hui les bienvenues. Et les « vins de raisins » au tout premier chef. »*

En matière viticole, le passé de cet immense pays est mal connu. On évoque le plus souvent le transit de boutures *via* la Route de la soie ou encore la propagation, sous la dynastie des Han, des cépages existant alors dans différentes régions de l'empire. Il y eut aussi la sélection progressive, au siècle dernier, dans la région de Huan Lai, du cépage oeil-de-dragon. L'Histoire retient ensuite la création de quelques rares entreprises viticoles, comme celle de la communauté des frères maristes, qui voulurent signer leur vin pour la célébration de leurs offices.

Des observateurs occidentaux estiment aujourd'hui à 100 000 hectares la superficie du vignoble chinois, dont un tiers seulement pour la fabrication de vins, ces derniers pouvant encore être traditionnellement « coupés à l'eau et à l'alcool ». Or la Chine s'éveille aux vins de cépage. Pour ce que l'on sait, la plus intéressante des initiatives chinoises est aujourd'hui celle conduite par Denis Degache, enfant de l'appellation française saint-joseph, œnologue du vignoble de la Pernod-Ricard Winery. Il s'agit là d'une centaine d'hectares plantés, à 540 mètres d'altitude, au pied de la Grande Muraille de Badaling, province du Hebei, district de Huailai. On découvre là les classiques cabernet-sauvignon, gamay, merlot, chardonnay et riesling, mais aussi de belles anomalies comme la syrah, les pinots, noir et gris, le chenin des bords de Loire, la marsanne ou, demain, le viognier.

L'ouverture chinoise est trop récente et les cycles de la vigne trop lents pour que l'on puisse aujourd'hui situer la place qui revient de droit à cette entreprise dans le paysage gustatif international. Pour autant, les millésimes disponibles de gamay et de cabernet-sauvignon laissent rêveur. On distingue chez eux une finesse des tanins et un peu banal goût de terroir aux accents de pierre à fusil. Les grands froids et grands vents de Chine confèrent à ces vins des silhouettes hors du commun et une grande marge de progression. Les amateurs de vins et de géopolitique noteront avec délice que les sols chinois étant, à la différence notable des californiens, préservés du phylloxera, les cépages peuvent ici faire l'économie de la greffe avec les plants américains, qui pervertissent presque toujours l'expression traditionnelle des vins de la vieille Europe.

Jean-Yves Nau

★ **Tous les renseignements techniques et commerciaux sur les vins chinois peuvent être obtenus auprès de Denis Degache et Bruno Mercier, Beijing Pernod-Ricard Winery Co Ltd, 2, Yu Quan Road, Pékin 100039, Chine. Tél. : 19-86-1-82-158-32. Fax : 19-86-1-82-136-41.**

TOQUES EN POINTE

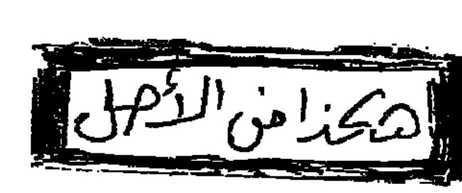
■ **LA BASTIDE ODÉON.** Les éditeurs ont pris leurs habitudes dans cette bastide un peu obscure où Gilles Ajuelos entend compenser l'absence de vue sur la pinède par une cuisine expressive et, on l'a deviné, résolument méditerranéenne. Va donc pour le lapin farci aux aubergines – c'est une entrée –, les toasts aux olives et vinaigrette « balsamico », assez savoureux. Les pieds et paquets d'agneau à la provençale, en revanche, étaient tombés ce jour-là dans le coulis de tomate. Accident, dira le chef. Quelques préparations de pâtes aussi, poêlée de macaronis aux artichauts et olives de Nice à la coriandre. Mais qu'est-ce donc que le saumon rôti, ailloli *(sic)* de citron confit au curry et légumes au parmesan ? Bigre ! La Provence et la rive gauche font un curieux ménage. Accueil fort élégant de la belle-soeur du patron. Quelques beaux vins de Provence : Trévallon 1991 à 238 F. Un bon point : le menu carte est à 175 F. Formule-déjeuner 135 F.
★ **Paris. 7, rue Corneille (75006). Tél. : 43-26-03-65. Fermé samedi et dimanche.**

■ **AU BON ACCUEIL.** Jacques Lacipière veille sur la destinée de ce bistrot qui sait aussi s'adapter à une clientèle huppée. La bonne affaire, ici, est un menu à 100 F qui propose un choix de huit entrées, plats et desserts. Un moment d'hésitation, terrine de crêtes et rognons de coq ou bien terrine de gîte de bœuf ? Va pour le pâté de tête de porc, excellent lui aussi. Fricassée de rognons de veau, quenelles lyonnaises gratinées, pigeon de Bresse rôti ? C'est l'embarras du choix. Le dessert, un parfait froid à la banane, s'impose. Tout cela est sans détour, copieux et servi avec entrain. Moindre plaisir en revanche, récemment, avec des œufs brouillés aux oursins et « mouillette » d'asperges et le « jus » superflu de l'agneau rôti, au demeurant épatant. Une question de « réglage » en cuisine, où s'activent deux jeunes Japonais. Excellent saint-véran, souverain avec le bar de ligne au thym frais. Fromages de Marie-Anne Cantin. A la carte, comptez 250 F.
★ **Paris. 14, rue de Monttessuy (75007). Tél. : (1) 47-05-46-11. Fermé le dimanche.**

■ **COMTE DE GASCOGNE.** Il est plutôt rassurant d'accéder à un restaurant par la cuisine, le temps d'apercevoir une brigade au travail. La salle est noyée dans la verdure : c'est la cour d'immeuble – le « patio-jardin », dit la notice – dotée d'une toiture amovible en été. L'ensemble est accueillant, luxueux, un peu solennel. Les petits artichauts poivrade façon barigoule nous rappellent qu'Henri Charvet fut longtemps le plus éminent restaurateur d'Aix-en-Provence. Avec les rougets, le bar aux olives noires, ou la daurade au four comme en Provence, la carte ensoleillée n'est donc pas qu'un effet de mode. Nous avons apprécié une terrine de gibier, le pigeon désossé, farci et confit accompagné d'une salade de mesclun, puis un soufflé au chocolat noir. Avec un château « L » de la Louvière (210 F), l'addition atteint 500 F. Au déjeuner menu à 240 F.
★ **Boulogne. 89, avenue Jean-Baptiste-Clément (92100). Tél. : (1) 46-03-47-27. Fermé samedi midi et dimanche.**

■ **GIACOMO.** L'ancien *Lamazère*, fermé pendant plus de deux ans, avait laissé, place aux Florentins, une table aussi sympathique qu'éphémère. La continuité est assurée, dit-on, avec Giacomo, *« l'un des plus grand chef italien au monde »*. Voire. Les prix ont presque doublé. Les langoustines avec riquette *(sic)*, huile et citron (150 F) sont certes parfaites et le risotto « mer et montagne », onctueux et ferme comme il se doit (120 F). Gambas, langoustines, loup et daurade – royale à ce prix – sont uniformément facturés 200 F. « De première fraîcheur », assure le maître d'hôtel. On veut le croire. Mais pourquoi diable les prix sont-ils inscrits au crayon sur la carte ? Quelques belles bouteilles de Livio Felluga (Frioul) ; au déjeuner, menu à 250 F, vin compris.
★ **Paris. 23, rue de Ponthieu (75008). Tél. : (1) 42-09-08-00. Fermé samedi midi et dimanche.**

■ **LA RÔTISSERIE MONSIGNY.** C'est la petite dernière des trois rôtisseries ouvertes par Jacques Cagna, après la *Rôtisserie d'en face* et la *Rôtisserie d'Armaillé*. Grands espaces décorés d'à-plats de couleurs chaudes, c'était ici feu le restaurant de Michel Montignac, le gourou des naïfs qui rêvent de maigrir en faisant des repas d'affaires. Jacques Cagna n'a pas cette ambition. Nous avons goûté une étonnante friture d'éperlans, délicate, abondante, sans la moindre trace d'huile, croquante cependant. Toutes les entrées sont au prix de 60 F, les plats uniformément maintenus à 100 F. Fromages : 40 F et desserts : 50 F. Prix maximum : 250 F. La fée « marketing » est passée par là. Ne faisons pas la fine bouche. La truite de la rivière Lunain, acclimatée dans un vivier, attend d'être cuite « au bleu » avec un beurre citronné. Nous avons tenté les classiques de maison bourgeoise avec le poulet rôti purée et le jarret presque « caramélisé » à la choucroute, un peu trop adoucie à mon goût. Délicats desserts de compote de pommes « boskoop » – la seule qui vaille pour cet usage – avec petites madeleines à la fleur d'oranger et l'inusable Paris-Brest. Accueil empressé et service attentif.
★ **Paris. 1, rue Monsigny (75002). Tél. : (1) 42-96-16-61. Fermé le samedi midi.**



Du soleil et des nuages

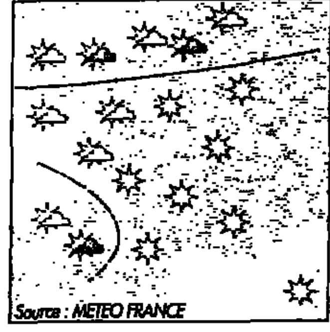
LES CONDITIONS anticycloniques prédomineront encore sur le pays, mais une perturbation évoluant sur les îles Britanniques apportera des nuages au nord de la Seine.

Mercredi matin, le ciel sera couvert par des nuages bas de l'Aquitaine à la Bretagne jusqu'à la Normandie, l'Ile-de-France et les régions nord. Sur le reste du pays, après dissipation de quelques brumes ou brouillards matinaux, le soleil reviendra rapidement. Sur la côte d'Azur, des nuages bas masqueront le soleil en début de matinée, mais ensuite il fera beau. En Corse, le soleil sera au rendez-vous, mais un petit vent d'ouest sur la côte occidentale apportera par moment quelques nuages bas. L'après-midi, les nuages seront nombreux de la Bretagne nord à la Normandie et au Nord-Pas-de-Calais. De l'Ile-de-France à la région Champagne-Ardennes, les passages nuageux n'empêcheront pas le soleil de briller. Sur l'Aquitaine, les nuages du matin laisseront place à des éclaircies, plus belles dans l'intérieur. Sur le reste du pays, le soleil brillera largement. En fin de journée et soirée, du Finistère au Nord-Pas-de-Calais, le temps sera gris avec quelques gouttes éparses. Les nuages deviendront nombreux sur toutes les régions au nord de la Seine.

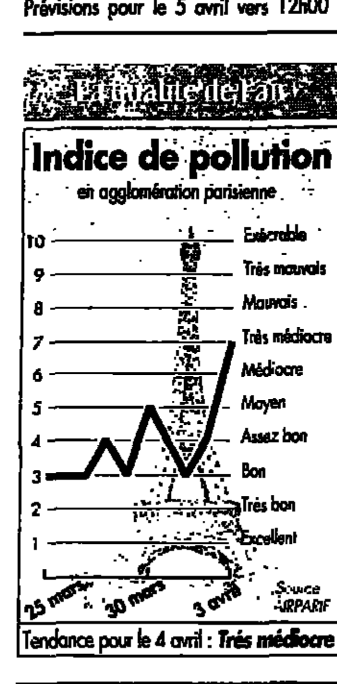
Le vent d'ouest soufflera à 60 km/h en rafales sur les côtes de la Manche. Sur l'ensemble du pays, le vent de nord dominant sera faible.

Les températures au lever du jour seront douces pour la saison. Elles iront de 7 à 10 degrés sur les régions ouest et de 5 à 8 degrés à l'est. Sur la côte méditerranéenne, elles avoisineront 12 degrés. L'après-midi, le thermomètre marquera 12 à 15 degrés de la Bretagne à l'extrême Nord. Au nord de la Loire, les températures seront douces avec 14 à 20 degrés, tandis qu'au sud elles atteindront 19 à 23 degrés.

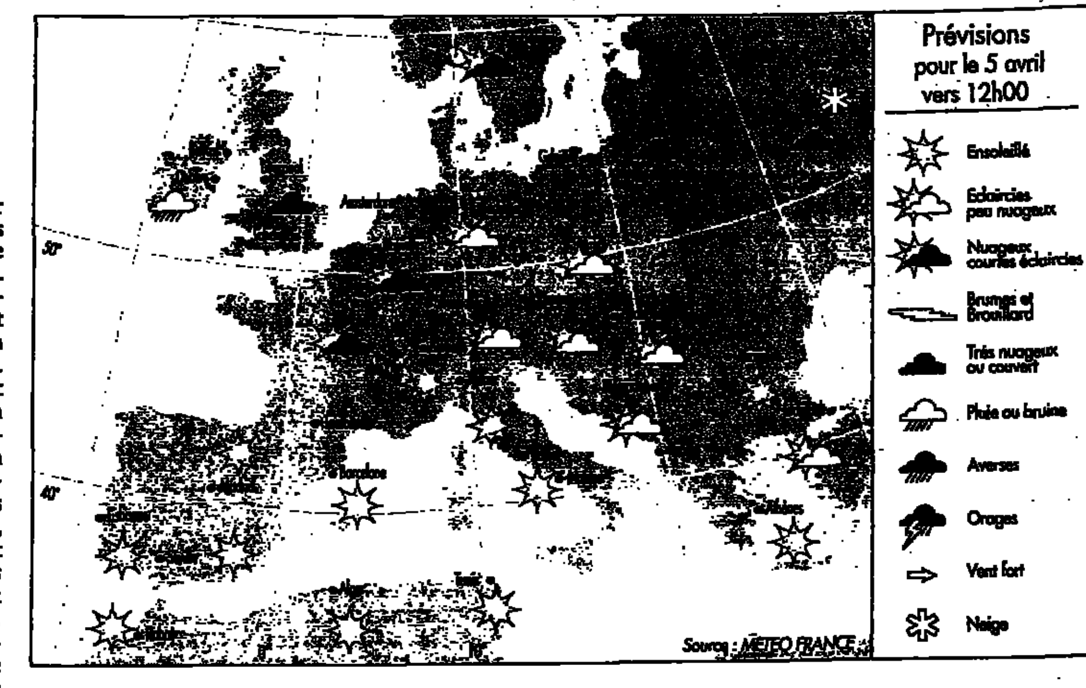
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 5 avril vers 12h00

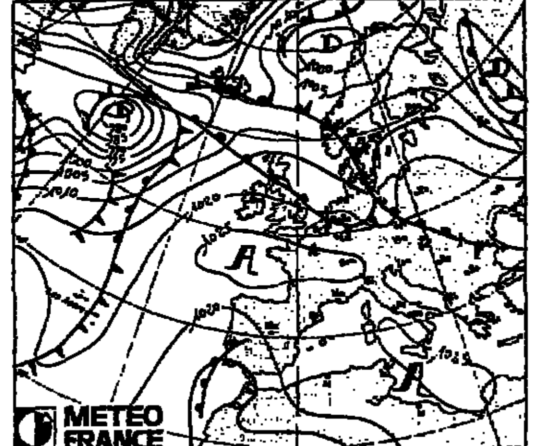


Tendance pour le 4 avril : *Très médiocre*



TEMPÉRATURES du 3 avril 1995 maxima/minima											
FRANCE		FORT-DE-FR.	30/21	TOULOUSE	19/11	BUENOS-AIRES	26/20	LE CAIRE	17/10	PRAGUE	20/8
AJACCIO	17/5	GRENOBLE	25/7	TOURS	23/6	CARACAS	29/	LIMA	26/20	PRETORIA	22/13
BIARRITZ	26/11	LILLE	14/8	**ÉTRANGER**		CHICAGO	13/7	LISBONNE	21/12	RABAT	26/14
BORDEAUX	27/11	LIMOGES	23/9	ALGER	25/11	COPENHAGUE	6/0	LONDRES	17/7	RIO DE JAN.	-/-
BOURGES	22/7	LYON, BRON	22/8	AMSTERDAM	12/7	DAKAR	23/18	LOS ANGELES	22/12	ROME	16/11
BREST	19/9	MARSEILLE	19/9	ATHÈNES	19/10	DJAKARTA	33/24	LUXEMBOURG	19/8	SAN-FRANC.	15/8
CAEN	16/8	NANCY	22/7	BANGKOK	37/25	DUBAI	35/20	MADRID	23/4	SANTIAGO	30/-
CHERBOURG	13/8	NANTES	24/7	BARCELONE	18/7	DUBLIN	14/8	MARRAKECH	22/12	SÉVILLE	28/12
CLERMONT-F.	24/10	NICE	15/8	BELGRADE	24/7	FRANCFORT	22/8	MEXICO	26/13	ST-PETERS.	2/-3
DIJON	20/1	PARIS	22/10	BERLIN	13/9	GENÈVE	23/7	MILAN	23/2	STOCKHOLM	8/-3
		PAU	27/10	BOMBAY	35/23	HANOI	19/17	MONTRÉAL	7/-3	SYDNEY	19/12
		PERPIGNAN	15/11	BRASILIA	29/19	HELSINKI	3/-5	MOSCOU	6/-3	TENERIFE	25/19
		POINTE-A-PIT.	31/22	BRUXELLES	14/8	HONG-KONG	18/15	MUNICH	21/7	TOKYO	13/5
		RENNES	22/9	BUCAREST	21/5	ISTANBUL	12/10	NAIROBI	25/16	TUNIS	23/8
		ST-D.-RÉUNION	29/23	BUDAPEST	22/8	JÉRUSALEM	9/4	NEW DELHI	31/15	VARSOVIE	9/7
		ST-ÉTIENNE	25/8			KIEV	10/3	NEW YORK	10/3	VENISE	16/7
		STRASBOURG	23/8			KINSHASA	30/22	PALMA DE MAJ.	21/4	VIENNE	22/6
								PÉKIN	19/5		

En raison d'un arrêt de travail, lundi 3 avril, à la Météorologie nationale, nous ne sommes pas en mesure de publier la carte de situation du 4 avril, à 0 heure.



Prévisions pour le 6 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La polygamie, doctrine raciale

ON VIENT d'avoir connaissance d'un document secret portant la signature du docteur Walter Gross, directeur de l'Office national-socialiste de politique raciale, qui traite la question de la polygamie. Le document réunit un certain nombre de mémoires émanant de biologistes, de spécialistes du droit nazi et de la politique raciale, qui préconisent que la polygamie soit consacrée comme une institution légale, et que la législation relative au mariage soit modifiée et étendue dans ce sens. D'après le docteur Gross, l'affaiblissement de la substance biologique du peuple allemand, consécutif à la guerre, rendrait nécessaire l'introduction de la bigamie dans les moeurs et dans le droit.

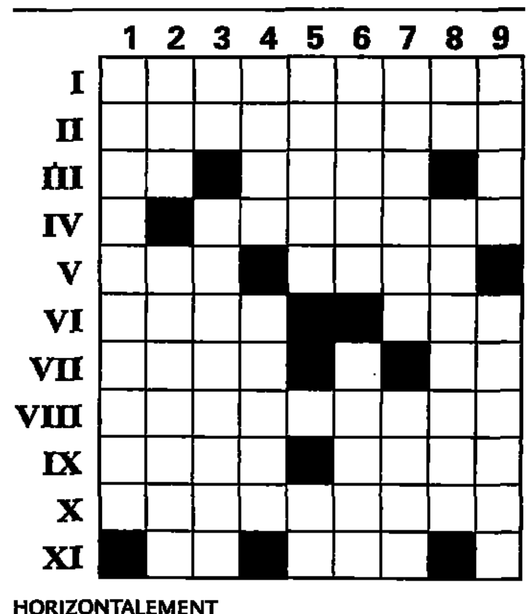
En attendant une législation du mariage qui tiendra compte des nécessités biologiques et de l'évolution des moeurs que le national-socialisme a la tâche de promouvoir – lit-on dans un des exposés –, il serait bon, pour éviter les inconvénients résultant du droit actuel, que les enfants dont le peuple allemand a besoin soient mis au monde avant que les procréateurs se marient. Un autre auteur demande que les deux femmes légitimes forment, avec leur mari commun et leurs enfants, élevés ensemble, une même communauté domestique.

Les objections à ces propositions relèveraient, d'après les auteurs, d'une conception réactionnaire et antibiologique du monde. Le docteur Walter Gross, qui a assumé la responsabilité du recueil des propositions, jouit d'une grande autorité dans le parti nazi et notamment parmi les SS. Le contenu du document secret a été révélé et a causé de l'indignation aussi bien au front qu'à l'arrière.

(5 avril 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6533



HORIZONTALEMENT

I. Travaille comme un maître. – II. Eurent leurs pattes sur nos pantalons. – III. Eau courante. Pas atteint. – IV. Instrument pour tailler des sabots. – V. Un roi sur la scène. Chef de tribu. – VI. Quand on y est, on ne sait plus quoi dire. Peut être interdit quand le régime est sévère. – VII. On y rassemble les poussières. Fut vachement transformée. – VIII. Comme des référentiels dans la relativité. – IX. Peuple d'Afrique. Pronom. – X. Amener comme à l'Est. – XI. En Suisse. Pas innocent.

VERTICALEMENT

1. Autrefois il faisait beaucoup de chichis. – 2. En état de siège. Dans les affaires étrangères. – 3. Protège une phalange. Qui fait un grand trou. – 4. Où il n'y a aucune douceur. Pas trop serrés. – 5. Etat d'Afrique. Fut envoyée paître. – 6. A dénoncé les injustices de l'Amérique. Sections entre des écluses. – 7. Grimpent dans les forêts tropicales. Prophète. – 8. Note. Fournit un très bon jus. – 9. Ville d'Italie. Spécialistes des échecs.

SOLUTION DU N° 6532

HORIZONTALEMENT

I. Codétenue. – II. Odonates. – III. Népenthès. – IV. Pétée. – V. Armes. – VI. Glen. Bise. – VII. Arrimées. – VIII. Ir. Due. As. – IX. Sic. Akène. – X. Otais. Age. – XI. Nerf. Nues.

VERTICALEMENT

1. Conjugaison. – 2. Ode. Irrite. – 3. Doppler. Car. – 4. Enée. Nid. If. – 5. Tanta. Muas. – 6. Etterbeek. – 7. Néhémie. Eau. – 8. Usé. Essange. – 9. Sise. Sées.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Jeudi 6 avril

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (45 F + prix d'entrée), 10 heures, 158, boulevard Haussmann (Paris à la loupe).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les Etrusques, 11 h 30 ; la stèle des Vautours, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition « Les Schneider et Le Creusot » (1836-1960) (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; visite par thème : les impressionnistes (34 F + prix d'entrée), 14 h 30 ; exposition Whistler (23 F + prix d'entrée), 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** (25 F + prix d'entrée) : un autre regard sur la sculpture, *Ugolin*, de Carpeaux, 12 h 30 ; parcours littéraire dans l'exposition Carthage, 12 h 30 ; exposition Carthage, 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MARAIS** : synagogues et quartier juif (50 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Christine Merle).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 14 h 30, en haut du funiculaire (Paris autrefois).

■ **MONTPARNASSE** : jardins et cités d'artistes (45 F), 14 h 30, sortie du métro Edgar-Quinet (Paris pittoresque et insolite).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DAPPER** : exposition sur les Dogons (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, 50, avenue Victor-Hugo (Paris et son histoire).

■ **LA PLACE DE LA CONCORDE** et son histoire (40 F), 14 h 30, angle de la rue de Rivoli et de la place de la Concorde (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LE THÉÂTRE ET LA COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES** (45 F), 14 h 30, 15, avenue Montaigne (S. Rojon-Kern).

■ **HÔTELS ET ÉGLISE DE L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 15 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE PANTHÉON** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'entrée côté rue Clotilde (Monuments historiques).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTATS-UNIS.** Les principales compagnies aériennes américaines réduisent leurs tarifs pour la saison estivale. Northwest Airlines a donné le départ avec des rabais pouvant aller jusqu'à 50 % sur des billets achetés avant le 7 avril pour certains vols intérieurs effectués entre le 1er mai et le 14 septembre. Delta Air Lines, United Airlines, USAir et Trans World Airlines ont suivi avec des réductions similaires. American Airlines a fixé la date limite pour l'achat du billet au 10 avril et étendu les réductions à l'intégralité de ses liaisons intérieures. – *(AP, Reuter.)*

■ **DANEMARK.** Pour mettre fin au trafic de « faux réfugiés », le Danemark instaure le visa obligatoire pour les ressortissants de huit pays d'Afrique : le Kenya et la Tanzanie (depuis le 1er avril), la Zambie, le Zimbabwe, le Botswana, le Lesotho, le Swaziland et la Namibie (à partir du 1er mai). – *(AFP.)*

■ **BULGARIE.** De violentes tempêtes de neige, inhabituelles à pareil moment de l'année, ont privé de nombreux villages du nord de la Bulgarie d'eau, d'électricité et de téléphone en fin de semaine. Les grandes routes étaient bloquées et les ports de Roussé et Silistra, sur le Danube, quasiment inaccessibles. – *(Reuter.)*

■ **FINLANDE.** Depuis le 1er avril, les Finlandais peuvent acheter de la bière dans les boutiques et les kiosques dès 7 heures du matin, soit deux heures plus tôt que précédemment. – *(AFP.)*

■ **KOWEÏT.** Airbus a livré à la compagnie Kuwait Airways le premier des quatre A 340 qu'elle a commandés. Ces appareils pouvant accueillir 272 passagers permettront à la compagnie koweïtienne de desservir New-York *via* Londres ou Francfort. – *(AFP.)*

■ **MANCHE.** La compagnie P and O European Ferries a investi environ 28 millions de francs pour transformer deux de ses navires, le *Pride-of-Calais* et le *Pride-of-Dover*, en magasins de luxe. Les surfaces de vente sans TVA ont été agrandies de 50 % et les surfaces de vente *duty free* de 25 %. Ces deux ferries, qui peuvent accueillir 2 300 passagers et 650 voitures, effectuent la traversée Douvres-Calais en 70 minutes. – *(AFP.)*

■ **BRUNEI.** United Airlines et Royal Brunei Airlines ont signé un accord commercial qui prévoit notamment la coordination des horaires et des tarifs ainsi que des activités promotionnelles et publicitaires des deux compagnies.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

هكذا من الأصل

MUSIQUES Le Festival des Équinoxes, près de Montpellier, a consacré un concert, dimanche 2 avril, aux musiques et aux *« histoires d'Occitanie »*, rassemblant une cinquantaine de musiciens, venus de Nice, de Provence, de Gascogne, de Toulouse ou de Montpellier. ● LA NOUVELLE GÉNÉRATION, nourrie de rap et de raggamuffin – les Fabulous Trobadors de Toulouse, les Nux Vomica de Nice –, côtoyait Claude Marti, l'un des fondateurs de la chanson occitane. ● LA QUALITÉ des musiques traditionnelles françaises n'a cessé d'augmenter depuis dix ans : des chanteurs (Corou de Berra), des instrumentistes (Patrick Vaillant et Ricardo Tesi, le groupe Une Anche Passe) et des atypiques (Bernard Lubat) ont présenté un panorama varié des musiques du Sud. ● L'OCCITANIE a perdu son visage militant des années 70 pour adopter une vision plus universaliste, où le pays d'Oc n'est plus une région fermée mais ouverte sur tous les Suds.

Des jeunes artistes relancent la parole occitane

Groupes de rap, écrivains, chanteurs se sont réunis au Festival Équinoxes de Montpellier les 1er et 2 avril. Autour d'une même idée de la fête, ils ont défini les nouvelles frontières des Suds français

DEPUIS LONGTEMPS on n'avait pas vu un tel rassemblement. Le 1er avril, veille du concert marathon de Castelnau-le-Lez, les invités du Festival de musiques Equinoxes s'étaient donné rendez-vous à l'Auberge du Cèdre. C'est une vaste bâtisse de l'arrière-pays montpelliérain, construite sur la garrigue – *« chaud système de collinettes sans le sou, ardentes, intimes, peuplée de mâle pierraille, avec par-ci par-là de rares bouquets de chênes nains, de la bruyère et de la lavande à foison »*, écrivait Joseph Delteil.

Pour le plaisir, pour la fête. En terres occitanes, le concert n'est rien si la rencontre n'a pas lieu. Des Niçois, des Provençaux, des Gascons, qui ne se connaissaient pas, d'autres venus de Toulouse, de Carcassonne, de Perpignan ou de Montpellier, avaient formé de grandes tablées. Ils ont bu le vin de pays, mangé confits et roquefort aux noix afin de renouer avec l'esprit du *tençon*, les joutes verbales, savoureuse poésie populaire. Ceux-là sont les jeunes héritiers des *trobars* – les écrits et les auteurs lyriques qui ont fleuri le riche pays d'Oc, du XIe au XIIIe siècle.

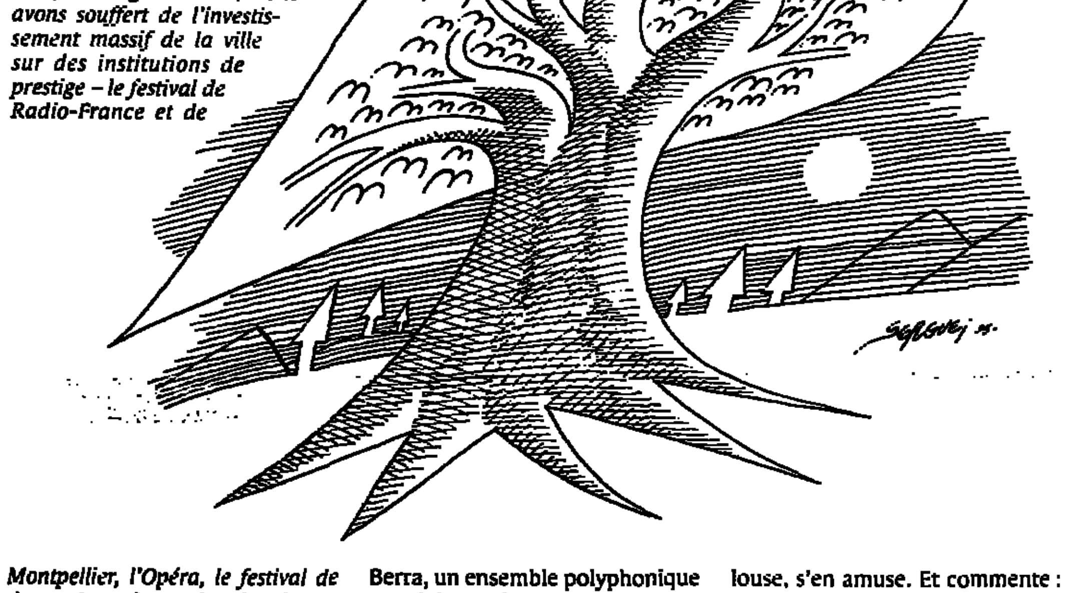
MOSAÏQUE UNIFIÉE

L'émergence de la jeune musique du Sud a commencé par Marseille, avec IAM et les Massilia Sound System, *« une ville qui a choisi de s'intégrer à l'empire français*, explique Jean-Louis Blenet, occitaniste convaincu et directeur du Théâtre de la Rampe de Montpellier. *Elle est devenue le port des colonies, avec Toulon, port militaire, juste à côté, alors que Barcelone s'est définie très vite comme capitale d'une nation à part entière »*. L'Occitanie est en effet une mosaïque, aujourd'hui unifiée *« par la crise économique et morale »*, dit Claude Marti, le père de la *« la novela cançon occitana »* (la nouvelle chanson occitane).

Et c'est sur le même ton que Lubat et Minvielle s'en prennent au GATT : les Fabulous à Baudis, à Balladur, aux candidats aux élections ; les Nux Vomica au « médecinisme » niçois ; ou que le flûtiste et compositeur Guy Bertrand travaille à la réintégration sociale des gitans de Perpignan par la rumba. Tous ceux-là sont ancrés au plus profond de leur environnement : Lubat tient festival à Uzeste. A Toulouse, les Fabulous Trobadors comme les Nux Vomica à Nice président aux agapes organisées par les habitants de leurs quartiers : *« Amenez vos petits plats, votre boisson, vos chaises et le reste suivra... »*

CHEMINS DE TRAVERSE

A Montpellier, on aime l'humour tranchant, l'ambiance, façon Fatal Mambo – la salsa du pays –, et les cocktails fabriqués sur le *« clapas »* (le tas de pierres), tel le *jamad'oc* (reggae occitan) des Reggly'ss, les auteurs du tube hexagonal de l'été dernier, *Mets de l'huile*, ou les collages sonores, brefs et savants, de Pascal Comelade. *« Mais*, dit un animateur de la radio associative, Divergence FM, *nous avons souffert de l'investissement massif de la ville sur des institutions de prestige – le festival de Radio-France et de Montpellier, l'Opéra, le festival de danse. Je crois que les chemins de traverse de la culture sont plus riches à Toulouse. »*



En attendant, à Montpellier, fleurissent revues littéraires (dont *Oc*, fondée en 1923, puis dirigée par Max Rouquette) et cafés littéraires (empruntés aux Nîmois), les cabarets rock d'oc, tel Mimi la Sardine, où l'on pratique, selon la définition de la Compagnie Lubat de Gasconha, l'art de *« la transformation du souci en souci de la transformation »*, dans un total *« sous-réalisme destroy-rural »*. *« Toi qui viens de si loin, tu ne t'es pas encore levé pour prendre la parole »* : l'adresse est lancée à travers la salle sur une tonalité située entre l'incantation raggamuffin et le blues rural du Nordeste brésilien. Son auteur, un jeune peintre du groupe niçois Nux Vomica, interpelle l'un des chanteurs de Corou de Berra, un ensemble polyphonique attaché au répertoire des Alpes méridionales, pour l'heure lancé dans une impeccable interprétation de *Bandera Rossa*. Coincés entre Le Pen à l'est et les listes Chasse, pêche, nature et traditions à l'ouest, les jeunes retrouvent parfois le radical-socialisme. Claude Sicre, l'un des Fabulous Trobadors, le duo rap de Toulouse, s'en amuse. Et commente : *« J'ai eu une enfance joyeuse dans un quartier populaire, je ne l'ai jamais oubliée. »* La fête donc, cimentée par la couleur de l'accent, le soleil et l'envie d'aller bricoler dans les *« hortes »* (les jardins), ou d'envoyer promener les *« technocrates et les centralisateurs »*. Ici, nous sommes au royaume de la *tchatche*, où la prise de parole est un acte fondateur d'identité. Dans les hautes vallées de l'Hérault, le temps est au beau, l'heure est à la joie et il faudra honorer demain, en croisant les sons et les propos, Claude Marti, maître d'école à Couffoulens (Aude). En 1969, il écrivait : *« Virons au sud, soyons le Sud retrouvé. Allons-y. Cuirassons-nous des mots du printemps explosé : autonomie, autogestion, Occitanie. »* L'Occitanie ? Vaste territoire, situé sous *« la ligne des oliviers »*, 190 000 kilomètres carrés, 12 millions d'habitants, *« 32 despartaments de l'Estat Francès, 12 vals alpinas de l'Estat italian e la val d'Aran de l'Estat espanhol »*, selon la définition militante ordinaire, reprise sur la pochette de *l'An 01*, quatrième album de Marti, paru en 1974, à la grande époque des luttes antimilitaristes du Larzac, et que le label toulousain Revolum vient de rééditer en compact.

« L'Occitanie est un archipel de cultures, un iceberg, dont il convient d'explorer les parties cachées », dit l'ecrivain Max Rouquette. Mais tenter d'en livrer une explication rationnelle est une gageure. *« Et si l'oreille a ouï tout, les pas ne guident pas le boiteux, tant pis la fête a fait tout, l'ébat ne guide pas le doigté, beau »*, concluent, désarmés, les Gascons Bernard Lubat et André Minvielle dans un de leurs *« rapatois »*, scandé façon rap, ce style musical venu d'Amérique et que les *« ceux du Midi »* ont saisi avec habileté, car il leur offrait la chance de la parole colportée, de la dérision et de l'humour.

VITALITÉ EXTRÊME

Vitalité extrême que celle d'un Sud qui fut régionaliste et affiche aujourd'hui des visées transfrontalières, et où les fanfares, les tambourins et les repas collectifs ont balayé le temps des *« mollahs d'Oc »*, selon l'expression de Claude Marti.

A l'Auberge du Cèdre, Claude Sicre se prend à chanter l'*Internationale* sur un fond de java à consonances italiennes, à en détourner les paroles, tandis que son acolyte, Ange B., joue du tambourin aux côtés d'un accordéoniste buriné, paysan sans doute déraciné. Flottent dans l'air les harmonies felliniennes du groupe Une Anche Passe, qui met à l'honneur le hautbois languedocien, la vigueur de la tarentelle italienne et la philosophie introspective des *coblas* (les fanfares) catalanes. *« La vieille langue permet de gommer les frontières*, dit Claude Marti. *Catalans, languedociens, occitans, provençaux, s'imbriquent comme des tuiles romaines. »* Un zeste de paysannerie, de l'urbanité en pagaille.

Véronique Mortaigne

La ratapihnata des Nux Vomica

Le groupe de raggamuffin niçois Nux Vomica vient d'autoproduire son premier CD deux titres. *Libera Jacquou* est un appel ironique, au nom de la libre entreprise, à la libération de Jacques Médecin *« parti en Uruguay pour fabriquer des T-shirts »*. Le clip est à mourir de rire : on y voit l'ancien maire de la ville affublé d'une fine moustache du voyou latino, opposé à la *ratapinhata*, la chauve-souris : l'animal a été, à la fin du siècle dernier, promené sur les chars allégoriques du carnaval et érigé par le peintre-affichiste Gustave Mossa en symbole de la contre-culture niçoise, par opposition à l'aigle figurant sur les armes de la ville. Nux Vomica, *« remède homéopathique contre les haut-le-cœur »*, est né dans la quartier Saint-Roch en 1991, où une dizaine de jeunes peintres avaient occupé un hangar. Depuis, les Nux Vomica organisent, en marge des festivités officielles, le carnaval indépendant Nissa, et des repas de rue dans leur quartier. *« Pour parler aux gens »*, plasticiens et créateurs de ce groupe chahuteur se sont mis au raggamuffin. En français et en niçois.

La région, l'univers et l'escalier occitan

« SELON L'IMAGE du zen japonais, si on observe un brin d'herbe assez longtemps, on finit par découvrir tout l'univers » : en 1993, l'Association internationale d'études occitanes introduisait ainsi le colloque qu'elle consacrait à l'écrivain Max Rouquette, figure de proue de la littérature occitane, qui participait, vendredi 31 mars, à une rencontre littéraire suscitée par le festival Équinoxes dans un bar à *tapas* de Montpellier. La culture occitane peut-elle prétendre à une dimension universelle ? *« L'universel, c'est le local moins les murs »*, réplique l'indiscipliné jazzman Bernard Lubat, Gascon *« antirégionaliste, antiprovincialiste et antiparisianiste »* affiché. *« C'est un débat mortifère, qui dure depuis plusieurs siècles de domination parisienne pour effacer tout ce qui pourrait apparaître comme un particularisme »*, explique Max Rouquette, ancien médecin né en 1908, dont on dit qu'il a repris le flambeau du poète, Catalan du Roussillon, Joseph-Sébastien Pons et du Provençal Frédéric Mistral (1830-1914) tout en *« déconstruisant les murailles du mistralisme le plus convenu »*. *« Je n'ai*, poursuit Rouquette, *jamais chanté les louanges effrénées de "mon" pays. Quand on écrit, on écrit pour tout le monde. »* Ce qui ne fut pas du goût de tout le monde. *« Quand, en 1980, on a traduit en français* Verd Paradis [premier tome d'une série de recueils de nouvelles, aux éditions du Chemin Vert], *la levée de boucliers a été terrible. Mais l'occitan est une langue comme les autres. »*

L'Occitanie a toujours été une terre de passage. L'islam n'était qu'à 400 kilomètres d'ici

La fierté occitane et régionaliste révélée, puis canalisée par Frédéric Mistral et le mouvement Félibrige (de *felibre*, un mot flou, qui signifie quelque chose comme *« jachère »*) de la fin du XIXe siècle, a débouché sur le militantisme régionaliste des années 70. Claude Marti, originaire de Carcassonne (*« un pavé historique très pyrénéen »*), qui, il y a vingt-cinq ans, voulait *« armer les chansons comme des canonnières »* chante aujourd'hui en français, en occitan ou en catalan, et constate que l'on a enfin cessé *« d'être infantiles. L'Occitanie a toujours été une terre de passage, d'ouverture. Au XIIIe siècle, les gens cultivés parlaient la langue d'oc, les troubadours sillonnaient l'Europe, juqu'à la Roumanie actuelle. L'islam n'était qu'à quatre cents kilomètres d'ici. Nous avons hérité d'instruments de musique orientaux, et de toute la culture méditerranéenne »*.

Discours repris par Claude Sicre des Fabulous Trobadors, qui a découvert les extrêmes parentés entre l'art musical et poétique des *repentistas* – les chanteurs de rue – brésiliens et les joutes verbales occitanes, *« le résultat de sept cents ans de métissage »*, et composé des vers à leur intention : *« Là-bas famine et misère sont le lot des frères latins. Ici partout friche et jachère, champs qui végètent sans entretien. Donnons nos terres aux Nordestins. »* Les Fabulous Trobadors se sont réappropriés la parole, disent d'une même voix écrivains et musiciens d'Occitanie. Ils sont comme tous *« des malades de la nature perdue »*, que les fêtes populaires toulousaines ramènent à un paysage, où, comme le chante Claude Marti, il n'y a pas que *« tripatouilleurs de ruines..., mas castrés de ses fermiers,... verger crevé en piscine »*. Entre le Larzac et aujourd'hui, il y a eu crise : chômage, racisme, télévision et asphalte. Claude Nougaro a écrit Toulouse, et Claude Marti, chanteur à la voix vibrante, a compris, après dix ans de silence, que l'occitanisme ne serait jamais à lui seul ce *« grand escalier qui nous permettrait de progresser vers une société meilleure »*.

V. Mo.

Qualité musicale en constante hausse

ÉQUINOXES se veut le festival *« de toutes les musiques »*. Commencé le 17 mars, il mêlait chanson (Maurane, Higelin, Lavilliers), blues, conte et jazz. Pour sa clôture, dimanche 2 avril, il a voulu célébrer l'Occitanie. Six heures de musique, des rencontres littéraires, *« arbres à palabres »*, organisées dans la vieille ville de Montpellier. La cinquantaine de musiciens venus, pour des cachets « amicaux », défendre les couleurs d'une musique vigoureuse appartiennent à des mouvances parfois éloignées, et sont souvent à cheval entre les genres : des Fabulous Trobadors (voix-tambourin) au duo jazzistico-rap de Bernard Lubat et André Minvielle, des agencements sophistiqués des instruments à anche du groupe Une Anche Passe aux élégantes variations de Patrick Vaillant et Ricardo Tesi (mandoline-accordéon), ils ont fait la démonstration de la hausse constante de la qualité des groupes à appartances régionales. Ces musiciens jouent aujourd'hui sur des instruments fiables, ont appris la musique au conservatoire ou dans des centres de musique traditionnelle, et font des incursions fréquentes dans les territoires libres du jazz (quand ce n'est pas l'inverse) ou des musiques improvisées.

Le trait d'union sudiste tient dans la couleur, et Équinoxes voulait *« exposer l'ensemble des musiques d'un Sud extrêmement cloisonné »*, mais qui appartiennent à une zone dont les Fabulous Trobadors définissent la ligne de démarcation comme la *Linha imaginot*. Contrairement à la Bretagne, friande d'une internationale celte, où certains départements ont largement financé la promotion et le maintien de la langue bretonne, l'Occitanie en était restée à l'idée militante des années 70 à 80. Le conseil régional, dont le budget consacré à la langue et à la culture occitanes s'élève à 8,5 millions de francs pour 1995, est sorti de sa réserve, et a octroyé 150 000 francs de subventions à Équinoxes pour monter sa soirée occitane. Selon un sondage commandé en 1991 par le conseil régional du Languedoc-Roussillon, élus et particuliers ont abandonné l'idée de l'Occitanie combattante, pour adopter, celle, plus douce, de la saveur d'une culture et d'une langue.

V. Mo.

★ Discographie : Claude Marti, *Et pourtant elle tourne*, 1 CD Revolum 108602, distribué par Musidisc. Une Anche Passe, *Entre tarantelle et Sardane*, 1 CD Y225032, distribué par Auvidis. Corou de Berra, *Asa Nisi Masa*, 1 CD Buda Records 926072, distribué par Ades. Ricardo Tesi et Patrick Vaillant, *Colline*, 1 CD Silex 225048, distribué par Auvidis. Compagnie Lubat de Gasconha, *Scatrap jazzcogne*, 1 CD Labeluz 642001, distribué par Harmonia Mundi. Le prochain album des Fabulous Trobadors, *Ma ville est mon plus beau park*, sortira début mai chez Mercury.

Nikolaus Harnoncourt, chef d'orchestre autrichien

« Lorsque je dirige un orchestre, il est toujours le meilleur »

Depuis près de quarante ans, Nikolaus Harnoncourt met le monde musical en ébullition. A l'heure où les institutions symphoniques internationales régnaient sans partage sur la totalité du répertoire, de Bach à Reger, il décidait d'imposer, avec quelques camarades instrumentistes membres des orchestres autrichiens, une relecture radicale du répertoire ancien. Avec le Concentus musicus de Vienne, ce violoncelliste et chef s'est surtout fait connaître par une intégrale des cantates de Bach. Invité régulièrement depuis une quinzaine d'années par les institutions symphoniques traditionnelles, Harnoncourt apparaît aujourd'hui pour certains comme un « traître » : il aurait abandonné la recherche pour se réfugier dans l'univers confortable de l'institution. Samedi 1er avril, il dirigeait l'Orchestre symphonique de Vienne, au Théâtre du Châtelet. L'occasion de faire le point sur la trajectoire de cet artiste paradoxal.

« Vous êtes à Paris, entre Londres et Bruxelles. Aimez-vous les tournées ?

– Non, je n'aime pas trop voyager, surtout lorsqu'on donne onze concerts d'affilée... Je n'accepte d'ailleurs jamais de concerts en dehors de l'Europe : naguère, j'ai beaucoup voyagé, en Asie, aux Etats-Unis, avec le Concentus musicus. Aujourd'hui, je mets des semaines à me remettre des décalages horaires.

– Vous refusez donc les invitations, que j'imagine nombreuses, de la part des orchestres américains. Est-ce bien la véritable raison ou n'aimez-vous pas ces orchestres ?

– Les orchestres américains sont au plus haut niveau, ils sont très professionnels et très ouverts. Je pourrais facilement travailler avec eux, mais je ne le souhaite pas. J'ai soixante-cinq ans, et je me trouve très bien en Europe.

– Vous dirigez ce soir le Wiener Symphoniker. Peut-on le comparer au Wiener Philharmoniker ?

– Ne comptez pas sur moi pour vous dire que je préfère telle formation à telle autre. Lorsque je dirige un orchestre, il est toujours le meilleur. C'est la seule manière de travailler. Il est vrai qu'il est de tradition que certains membres du Symphoniker entrent par la suite au Philharmoniker. Mais la vraie différence est que le Philharmoniker joue essentiellement dans la fosse de l'Opéra tandis que le Symphoniker se consacre presque exclusivement au répertoire symphonique. Ce qui ne m'a pas empêché de faire appel à ce dernier pour l'enregistrement du *Baron tzigane*, de Johann Strauss.

> Je n'ai pas changé ma manière de penser. Je ne crois pas à l'« authenticité »

– Il semble que ces orchestres soient aujourd'hui acquis à votre « relecture » des traditions...

– Les orchestres symphoniques ont changé. Ils sont plus souples mais je crains qu'ils ne soient pas meilleurs pour autant. Les cordes n'ont jamais été aussi bonnes – en Allemagne et en Autriche, du moins – que pendant les années 30. A l'époque, les orchestres avaient des couleurs différentes, une large palette expressive. Aujourd'hui, le niveau est globalement bon, mais il s'accompagne d'une standardisation des sonorités.

– Dans votre récent disque des *Créatures de Prométhée* de Beethoven, le hautbois solo joue quasiment comme un hautbois ancien... L'avez-vous vous-même recruté ?

– Non. Tout en jouant une partie de l'année seulement, l'Orchestre de chambre d'Europe est une formation permanente. Ses membres sont très soucieux d'intégrer de nouveaux éléments. Ce sont de remarquables musiciens. Je suis toujours heureux de travailler avec eux, car, sans avoir à les forcer, ils répondent à ce que je souhaite, avec intelligence.

– Charles Dutoit a récemment expliqué à un confrère son refus des instruments anciens. D'ailleurs, ajoutait-il, *« Harnoncourt, la célébrité aidant »*, dirige aujourd'hui des instruments modernes *« plus perfectionnés »*...

– C'est absolument faux : je n'ai jamais cessé de diriger le Concentus musicus de Vienne, avec lequel je fais régulièrement des enregistrements. Je ne préfère pas les instruments modernes aux instruments anciens. Sûrement pas dans Bach, Haendel, Purcell, et même Haydn et Mozart. On ne peut parler de progrès qu'à propos des machines. Les Stradivarius étaient d'emblée des objets parfaits : on les a par la suite fait sonner plus fort, mais on ne les a pas perfectionnés. De même pour les flûtes ou les trompettes : la flûte à clés Boehm, créée en 1847, a mis longtemps à s'affirmer, Mahler connaissait encore les flûtes anciennes en bois, et Brahms les cors et les trompettes naturels. Leurs sonorités s'intègrent tellement mieux au reste de l'orchestre. L'ennui avec les instruments anciens, c'est que leurs détracteurs ne les connaissent en général pas du tout et ne savent pas qu'on trouve parmi leurs praticiens d'excellents instrumentistes. Les cors de l'Orchestre philharmonique de Berlin m'ont récemment donné le choix entre les instruments à pistons et les cors naturels ! La plupart de grands instrumentistes actuels connaissent ces instruments, même s'ils ne les pratiquent pas.

– On peut cependant s'étonner que vous ne continuiez pas le travail accompli sur le répertoire baroque et préfériez des solutions mixtes pour Beethoven, Schubert ou Schumann...

– Je n'ai pas changé ma manière de penser. Je ne crois pas à l'« authenticité », et je suis perplexe quant à l'évolution des orchestres au XIXe siècle. Je crains qu'on en sache davantage sur les pratiques avant 1800 qu'après. Le risque aujourd'hui, avec la volonté de tout jouer sur instruments anciens, est de se contenter d'une sensation superficielle. Le « pittoresque » et l'« intéressant » ne sont pas ma préoccupation. Seule la nécessité de la musique doit compter.

– Vous avez dirigé des enfants dans les Cantates de Bach. Aujourd'hui, vous n'hésitez pas à confier les rôles de *la Passion selon saint Jean* à des chanteurs d'opéra. *Le legato* de votre évangéliste, Anthony Rolfe-Johnson, est à cent lieues du *parlando* de Kurt Equiluz naguère...

– L'intégrale des Cantates de Bach était une expérience que nous voulions mener le plus radicalement possible. Aujourd'hui, je m'attache à l'expression propre aux artistes que j'engage. Je ne voudrais surtout pas que Rolfe-Johnson imite Equiluz, comme je ne souhaitais pas qu'Equiluz chante comme Karl Erb *[grand évangéliste d'avant-guerre]*, comme le lui suggérait naguère le directeur artistique de mon premier enregistrement. Je pense que le problème des voix est très complexe : à Milan, lorsque Mozart a donné *Mitridate* devant quatre mille personnes, avec dix-huit premiers violons et les bois par quatre, les voix ne devaient pas être petites... Je donnerais cher pour me retrouver, l'espace d'un instant, à Leipzig au temps de Bach puis à celui de Mendelssohn : je ne suis pas certain d'y entendre ce que j'imagine... »

Propos recueillis par Renaud Machart

Du Baron à Prométhée

Quatre parutions tous azimuts de Nikolaus Harnoncourt chez Teldec. Une seconde gravure de la *Passion selon saint Jean* de Bach (2 CD 9031 74862-2) le montre assez rugueux à l'encontre de l'orchestre et du chœur, plus émollient du côté des solistes. Rolfe-Johnson surchante les récitatifs. Le *Stabat Mater* de Haydn (1 CD 4509-95085-2) pâtit d'un chœur au son trop brut et d'une distribution assez hétérogène : excellents Barbara Bonney et Alastair Miles, mais Elisabeth von Magnus et Herbert Lippert (ce dernier chante constamment bas) ne sont pas à la hauteur. *Le Baron tzigane* de Johann Strauss (2 CD 4509-94555-2), revu et corrigé, propose quarante minutes de musique inédite (l'œuvre est régulièrement coupée) et deux heures et demie de bonheur. Le meilleur est certainement l'enregistrement de la musique de scène de Beethoven pour *Les Créatures de Prométhée* (1 CD 4509-90876-2), avec un Orchestre de chambre d'Europe idéal (*Le Monde* du 11 mars).

Au Châtelet, une pastorale sans soleil

HAYDN, BEETHOVEN, par l'Orchestre symphonique de Vienne, direction Nikolaus Harnoncourt. THÉÂTRE DU CHÂTELET, samedi 1er avril.

L'Orchestre symphonique de Vienne joue en formation réduite : dix premiers violons pour la symphonie « Londres » de Haydn, quatorze pour la « Pastorale » de Beethoven. Un effectif supérieur à celui de l'Orchestre de chambre d'Europe, avec lequel Nikolaus Harnoncourt a enregistré *Les Créatures de Prométhée* (1 CD Teldec 4509-90876-2) et les neuf symphonies de Beethoven (5 CD Teldec 2292-46452-2), une intégrale décorée comme le revers d'un général soviétique. Ancien violoncelle solo de cette formation viennoise, Harnoncourt la dirige aujourd'hui volontiers, parallèlement à ses activités avec la « grande » Philharmonie de Vienne. S'il ne souhaite pas avouer où va sa préférence *(lire notre entretien ci-dessus)*, nous répondrons à sa place : les cordes du Symphonique n'avaient pas, loin s'en faut, au Théâtre du Châtelet, le samedi 1er avril, le soyeux légendaire de la phalange concurrente. La sonorité globale de l'orchestre semblait d'ailleurs quelque peu tassée. Il faut certainement en accuser la disposition scénique, très avancée dans la salle en raison de la présence du décor de *Peter Grimes* (*Le Monde* du 29 mars). Non seulemnent le son paraît écrasé contre le rideau de scène métallique, mais Harnoncourt ne veille pas toujours aux équilibres : la sonorité manque d'« étagement » et, à plusieurs reprises, les bois sont couverts par les cordes.

Ayant renoncé, contrairement à ses collègues du mouvement baroque (Brüggen, Gardiner, Herreweghe et Norrington), à confier le répertoire romantique aux instruments anciens, Harnoncourt emprunte un chemin moins aventureux : les seules substitutions concernent les timbales (baguettes sèches), les trompettes et les cors naturels.

SOLUTION MIXTE

C'est la solution « mixte » choisie par l'Orchestre de chambre d'Europe pour son intégrale au disque. Avec le Wiener Symphoniker, Harnoncourt s'en tient aux instruments « modernes ». On ne lui en tiendra pas rigueur, Szell, Walter et Krips en ont fait autant et ont livré, il y a trente ans, les Haydn et les Beethoven les plus décapants. L'ennui est qu'Harnoncourt, à la tête du Wiener Symphoniker, ne parvient pas à dépasser la lettre d'une relecture des phrasés et des dynamiques. De toute évidence, l'orchestre s'applique mais manque totalement de naturel.

Le premier mouvement de la symphonie « Londres » de Haydn est pris à un tempo étonnamment retenu, « allegro moderato » plutôt qu'« allegro », comme le stipule l'édition Robbins Landon. L'intérêt n'est certes jamais pris en défaut (un menuet de belle allure), Harnoncourt prend le temps de faire entendre la richesse des détails, mais la tension et l'intérêt chutent. Le résultat sonne maniéré sans être pour autant précis (quelques attaques molles, outre le manque de contrôle des dosages). La « Pastorale » de Beethoven, qui n'est pas le moment fort de son intégrale au disque, très inégale (une *Seconde* faible aux côtés d'une *Huitième* enthousiasmante), confine parfois à l'ennui. Au risque de contredire Harnoncourt, il faut bien convenir que ce concert semblait plus « intéressant » que véritablement « nécessaire».

R. Ma.

Les murs de l'église de Montreuil se fissurent de plus en plus

LA PAROISSE de Montreuil est placée sous l'invocation de deux incontestables personnalités de l'Église catholique : saint Pierre et saint Paul. Un premier édifice a été construit au VIIIe siècle. Celui que nous connaissons date du XIIIe. On l'attribue parfois – sans preuves – à Pierre de Montreuil, l'architecte de la Sainte-Chapelle de Paris.

Si cette église a connu, comme beaucoup de bâtiments religieux, diverses vicissitudes au cours de sa longue histoire, elle a conservé une intéressante façade, fortement remaniée entre 1835 et 1841, un chœur témoignage d'un beau gothique primitif, un clocher du XIVe siècle (décapité par un violent orage, il y a une centaine d'année), une nef du XVe siècle, des boiseries et des fonts baptismaux du XVIIe. C'est enfin l'un des rares monuments historiques du département de Seine-Saint-Denis, et classé en tant que tel depuis 1913.

UNE CLEF DE VOÛTE EFFONDRÉE

Pourtant, les pouvoirs publics ne semblent pas pressés d'entretenir ce patrimoine. En 1987, une clé de voûte s'effondre : des échafaudages sont placés dans une partie du chœur pour l'étayer. Depuis, les plafonds des chapelles et des galeries ne cessent de partir en morceaux. Le bel orgue du XIXe siècle a été restauré alors qu'il faut maintenant reprendre la rosace située juste derrière. Une partie de l'église est condamnée et a dû recevoir, l'an passé, un nouveau renfort d'échafaudages. Le curé, Jean-Pierre Houillon, en poste depuis 1987, lève les bras au ciel.

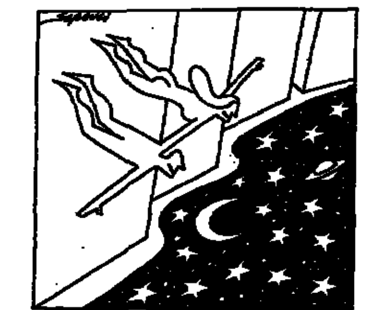
La municipalité, propriétaire de l'église, envoie lettre sur lettre au préfet. Des sondages sont réalisés. Ils concluent à la nécessité d'une rénovation lourde : les désordres ont pour origine l'instabilité du sol. L'architecte des Monuments historiques rencontre l'adjoint au maire chargé des services d'architecture. Un devis des travaux est établi : 2 millions de francs. La municipalité est prête à payer sa quote-part : les deux tiers des réparations de ce monument classé. L'État ne bouge pas.

Des fissures apparaissent dans la sacristie, où le plancher se soulève. Nouvelles délibérations et nouvelles réunions avec la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de l'Ile-de-France. Le devis est actualisé. La mairie pousse aux travaux. L'administration palabre. En désespoir de cause, le curé se rend au ministère de la culture, où on le renvoie sans ménagements sur la DRAC. La navette reprend. *« En dehors du culte, l'église remplit une importante fonction culturelle à Montreuil,* indique Jean-Pierre Houillon. *Des concerts y étaient organisés. Les écoles de la ville venaient régulièrement la visiter. »* Certains habitants de la ville s'émeuvent : une association, Sauvegardons Saint-Pierre-et-Saint-Paul (2, rue de Romainville, 93100 Montreuil) est créée. En attendant, les fissures s'élargissent...

Emmanuel de Roux

Le printemps s'éveille au Volcan

Première édition d'un festival des coups de cœur



ALAIN MILIANTI, le directeur du Volcan, au Havre, lance un « Printemps du théâtre » ouvert à des metteurs en scène qui travaillent en province *« à l'écart des lieux institutionnels et dans des conditions parfois de bric et de broc »*. Emmanuel Billy monte *On ne badine pas avec l'amour*, de Musset, et lit *N'oublie pas Bob Morane*, une pièce qu'il a écrite *« en regardant la mer »*. Roland Shön invente des histoires avec des *Grigris* trouvés sur les rivages. Yoland Simon puise des *Imprécations* dans les chroniques villageoises normandes. Trois metteurs en scène connus les accompagnent : François Tanguy et son magnifique *Choral* ; Bernard Bloch avec une pièce anglaise saignante *Tue la mort*, de Tom Murphy ; et François Wastiaux avec *Hamlet*, de Shakespeare.

★ Du 4 au 15 avril. Le Volcan, espace Oscar-Niemeyer, 76000 Le Havre. Tél. : 35-19-10-10. De 40 F à 80 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Ventsislav Yankoff
Un pianiste qui se fait rare mais dont on garde des souvenirs éblouis dans Bach : *Fantaisie chromatique* ; Brahms : *Variations sur un thème de Haendel op. 24* ; Schumann : *Fantasiestücke pour piano op. 12* ; Fauré : *Nocturne pour piano op. 63* ; Prokofiev : *Toccata.*
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. Mo Odéon. 20 h 30, le 4. Tél. : 46-33-87-03. Location Fnac. De 85 F à 115 F.

Mambomania
Le dancing de la Coupole avait connu un second souffle quand Mambomania, orchestre à géométrie variable, avait enflammé les nuits parisiennes de ses trépidants rythmes latinos. Avec les beaux jours, ils reviennent nous faire danser tous les mardis soirs.
La Coupole, 102, boulevard du Montparnasse, Paris-14e. Mo Vavin. 21 heures, le 4. 90 F avec consommation.

Banlieues bleues
La voix sombre d'Elizabeth Kontomanou, gréco-guinéenne, chanteuse qui se situe loin des clichés de la belle évaporée, en première partie du trio du pianiste sud-africain, Abdullah Ibrahim, homme de rigueur, conteur des mémoires de sa terre et de l'histoire moderne du piano jazz.
Tremblay-en-France (93), Centre culturel Aragon, 24, boulevard de l'Hôtel-de-Ville. RER B arrêt Vert-Galant, sortie centre-ville. 20 h 30, le 4 avril. Tél. : 43-85-66-00. 80 F et 110 F.

Maurice Bourgue baroque
L'ancien hautboïste solo de l'Orchestre de Paris s'est mis à la direction d'orchestre. Le voici en petit comité dans un programme Couperin, Corrette, Boismortier, Bach père et fils (Carl Philip Emmanuel). Il est entouré de Sergio Azzolini (basson) et de Christophe Coin (violoncelle). Blandine Rannou est au clavecin.
Auditorium du Louvre, entrée par la Pyramide, Mo Palais-Royal. 20 heures, le 5 ; 12 h 30, le 6. Tél. : 40-20-52-29. 100 et 130 F.

THÉATRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTES

Des jours entiers, des nuits entières
de Xavier Durringer, mise en scène de Stéphanie Chévara, avec Pierre Cassignard, Emmanuelle Bougerol, Pierre-Yves Chapalain, Nathalie Ghiano et Frédéric Pellegeay.
Théâtre de Proposition, 3, cité Souzy, Paris 11e. Mo Boulets-Montreuil. A partir du 6 avril. Du mardi au samedi, à 20 h 30; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 43-48-99-30. Durée : 1 h 30. 70 F et 100 F. Jusqu'au 7 mai.*

La Fin des monstres
de Jean-Paul Wenzel, mise en scène de l'auteur, avec Olga Abrego, Véronique Alain, Bertrand Binet, Eric Jacquet, Gérard Morel, Yann Nedelec, Olivier Perrier et Julie Turin.
Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Les samedi 8, lundi 10, mardi 11, mercredi 12, jeudi 13, à 20 h 30; le dimanche 9, à 16 heures. Tél. : 43-74-99-61. Durée : 1 h 30. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 13 avril.*

Voyage sans surveillance
de Catherine Lévy-Marié, mise en scène d'Hélène Darche, avec Isabelle Chipault, Hélène Darche, Georges Emmanuel, William Nadylam-Yotnda, Silvia Sella, Madjid Ziouane et Yannick Thépault, Jean-Jacques Grall et Alain Viau (musiciens).
Lavoir Moderne Parisien-Procréart, 35, rue Léon, Paris 18e. Mo Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers. A partir du 10 avril. Du mardi au vendredi, le lundi, à 20 h 30. Tél. : 42-52-09-14. Durée : 1 h 30. 60 F et 90 F. Jusqu'au 19 mai.*

SÉLECTION

Les affaires sont les affaires
d'Octave Mirbeau, mise en scène de Régis Santon, avec Pierre Meyrand, Bernard Dhéran, Marie-France Santon...
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Bourse. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-97-59-81. Durée : 2 h 15. De 60 F à 200 F. Jusqu'au 30 juin.

Ambulance
de Gregory Motton, mise en scène d'Antoine Caubet, avec Claire Aveline, Gaël Baron, Cécile Cholet, Nicole Dogué, Frédéric Fisbach, Elisabeth Moreau, Thierry Paret et Jacek Maka.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du mardi au samedi, à 20 h 30; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. Durée : 1 h 50. De 60 F à 110 F. Jusqu'au 15 avril.*

Amphitryon
de Heinrich von Kleist, d'après Molière, mise en scène de Stéphane Braunschweig, avec Pierre-Alain Chapuis, Claude Duparfait, Jean-Marc Eder, Flore Lefebvre des Noëttes, Mohamed Rouabhi, Daniel Znyk...
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mo Opéra. Du mercredi 5 au samedi 8, à 21 heures ; le dimanche 9, à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 2 h 30. De 70 F à 150 F. Dernières.*

Art
de Yasmina Reza, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Pierre Arditi, Michel Blanc et Pierre Vaneck.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 47-23-37-21. Durée : 1 h 30. De 110 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.

La Bataille d'Arminius
de Heinrich von Kleist, mise en scène de Jean Jourdheuil, avec Marc Berman, Bernard Bloch, Dominique Boissel, Hugues Boucher, Christophe Bouisse, Patrick Conde, François Genty, Karin Guex-Pierre...
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mercredi 5 au samedi 8, à 20 h 30; le dimanche 9, à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 2 h 30. De 90 F à 130 F. Dernières.*

La Bonne Ame du Se-Tchouan
de Bertolt Brecht, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Marianne Epin, Olivier Cruveiller, Martine Sarcey, Romain Weingarten, Roger Souza, Guy Perrot...
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Du mercredi 5 au samedi 8, à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 2 h 30. 90 F et 140 F. Dernières.*

Cat and Mouse (en anglais)
de Gregory Motton, mise en scène de Gregory Motton et Ramin Gray, avec Kevin McMonagle, Tony Rohr, Penelope Dimond et Patrick Bridgman.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon, RER Luxembourg. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche, lundi, à 18 h 30. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 10. De 30 F à 70 F. Jusqu'au 23 avril.

Faisons un rêve
de Sacha Guitry, mise en scène de Francis Huster, avec Francis Huster, Cristiana Réali, Jacques Spiesser et Yves Le Moign'.
Théâtre Marigny, carré Marigny, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Du mardi au vendredi, à 21 heures; le samedi, à 17 heures et 21 heures; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 42-56-04-41. Durée : 2 heures. De 60 F à 230 F. Jusqu'au 30 juin.*

Inaccessibles Amours
de Paul Emond, mise en scène d'Abbès Zahmani, avec Jacques Bonnaffé, Aladin Reibel, Karin Viard et Frédéric C. Steenbrink (pianiste).
Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4, cité Véron, Paris 18e. Mo Blanche. Du mardi au vendredi, à 20 h 30; le samedi, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 42-62-59-49. Durée : 1 h 30. De 60 F à 100 F. Jusqu'au 14 avril.*

Les Lois fondamentales de la stupidité humaine
de Carlo-Maria Cipolla, mise en scène de Thierry Bedard, avec Sophie Edmond, Marc Ernotte, Hélène Gailly, Sylvie Jobert, Marc Chevillon, Raphaël Hornung et Catherine Pavet (pianiste).
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Les mercredi 5 et mercredi 12, à 19 h 30; Du jeudi 6 au samedi 8, les mardi 11, jeudi 13, vendredi 14, samedi 15, à 21 heures. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 1 h 20. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 15 avril.*

Lumières I-Près des ruines
de Georges Lavaudant, Jean-Christophe Bailly et Michel Deutsch, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Anne Alvaro, Gilles Arbona, Marc Betton, Frédéric Constant, Philippe Morier-Genoud, Annie Perret, Odile Roire, Luc Toulotte, Marie-Paule Trystram et Francis Viet.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Les mercredi 5 et samedi 8, à 20 heures; le dimanche 9, à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 4 heures. 95 F et 130 F. Dernières.*

Lumières II-Sous les arbres
de Georges Lavaudant, Jean-Christophe Bailly et Michel Deutsch, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Anne Alvaro, Gilles Arbona, Marc Betton, Frédéric Constant, Philippe Morier-Genoud, Annie Perret, Odile Roire, Luc Toulotte, Marie-Paule Trystram et Francis Viet.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Les jeudi 6, vendredi 7, mardi 11, mercredi 12, à 21 heures. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 1 h 45. 95 F et 130 F. Jusqu'au 12 avril.*

Médée
de Sénèque, mise en scène de Gilles Gleizes, avec Laurence Roy, Blanche Giraud-Beauregardt, Lucile Jourdan, Aurélie Rusterholtz, Joséphine Derenne, Benoît Vallès, Bruno Sermonne, Gilles Gleizes, Stéphanie Gagneux et Gaël Grieux.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Les mercredi 5, vendredi 7, samedi 8, à 20 h 30; le jeudi 6, à 19 h 30; le dimanche 9, à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 40. 80 F et 110 F. Dernières.*

Mère Courage
de Bertolt Brecht, mise en scène de Jérôme Savary, avec Katharina Thalbach, Bernard Ballet, Jacques Boudet, Jean-Pierre Bagot, François Borysse, Isabelle Gomez, Kathie Kriegel, Pierre Laplace...
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 30. 80 F et 150 F. Jusqu'au 20 mai.*

La Musica, deuxième
de Marguerite Duras, mise en scène de Bernard Murat, avec Fanny Ardant et Niels Arestrup.
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au samedi, à 20 h 45 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. Durée : 1 h 40. De 120 F à 230 F. Jusqu'au 30 juin.

Nini
d'Alfredo Arias, d'après Nini Marshall, mise en scène d'Alfredo Arias, avec Marilu Marini.
Théâtre Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au vendredi, à 21 heures; le samedi, à 18 h 30 et 21 h 15. Tél. : 43-22-77-30. Durée : 1 h 20. 65 F et 130 F. Jusqu'au 30 juin.*

Quartier libre
d'après Guy Bedos, mise en scène de Didier Vigni, avec les acteurs de la cité de Vaux-en-Velun.
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers, Pigalle. Du mercredi 5 au samedi 8, à 20 h 30; le dimanche 9, à 17 heures. Tél. : 49-87-50-50. Durée : 1 h 45. De 100 F à 130 F. Dernières.

Le Square; Le Shaga
de Marguerite Duras, mise en scène de Christian Rist, avec Simon Eine, Jeanne Balibar, Catherine Hiegel, Muriel Mayette et Olivier Dautrey.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. Les mercredi 5, vendredi 7, samedi 8, mardi 11, mercredi 12, vendredi 14, samedi 15, mardi 18, à 20 h 30; les jeudi 6 et jeudi 13, à 19 heures; le dimanche 9, à 16 heures. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 3 heures. De 60 F à 130 F. Jusqu'au 23 avril.*

La Thébaïde
de Jean Racine, mise en scène de Yannis Kokkos, avec Catherine Samie, Jean-Yves Dubois, Michel Favory, Anne Kessler, Nathalie Nerval, Redjep Mitrovitsa, Malik Faraoun, Alexandre Pavloff et Vincent Boussard.
Comédie-Francaise Salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les vendredi 7 et mardi 11, à 20 h 30 ; le dimanche 9, à 14 h 30 et 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F à 170 F. Jusqu'au 24 juin.

Un air de famille
d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, mise en scène de Stephan Meldegg, avec Claire Maurier, Agnès Jaoui, Catherine Frot, Jean-Pierre Bacri, Jean-Pierre Darroussin et Wladimir Yordanoff.
Théâtre de la Renaissance, 20, boulevard Saint-Martin, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 h 30 et 20 h 30. Tél. : 42-08-18-50. Durée : 1 h 45. De 60 F à 220 F. Jusqu'au 1er juillet.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et des reprises

NOUVEAUX FILMS

ACE VENTURA, DÉTECTIVE CHIENS ET CHATS
Film américain de Tom Shadyac, avec Jim Carrey, Sean Young, Courteney Cox, Tone Lôc, Dan Marino (1 h 30).
VO : Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

BEFORE SUNRISE
Film américain de Richard Linklater, avec Ethan Hawke, Julie Delpy (1 h 41).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

FADO, MAJEUR ET MINEUR
Film français de Raoul Ruiz, avec Jean-Luc Bideau, Melvil Poupaud, Ana Padrao, Jean-Yves Gautier, Arielle Dombasle, Bulle Ogier (1 h 50).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA JEUNE FILLE ET LA MORT
Film franco-britannique de Roman Polanski, avec Sigourney Weaver, Ben Kingsley, Stuart Wilson, Krystia Mova, Jonathan Vega, Rodolphe Vega (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LA LUNE ET LE TÉTON
Film franco-espagnol de Bigas Luna, avec Mathilda May, Miguel Poveda, Gérard Darmon, Biel Duran, Albert Folch, Genis Sanchez (1 h 30).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10).

MARIE DE NAZARETH
Film français de Jean Delannoy, avec Myriam Muller, Didier Bienaimé, Francis Lalanne, Marc de Jonge, Myriam Mézières, Jean-Marc Bory (1 h 50).
George-V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE MONSTRE
Film franco-italien de Roberto Benigni, avec Roberto Benigni, Michel Blanc, Nicoletta Braschi, Dominique Lavanant, Jean-Claude Brialy (1 h 48).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14).
VF : UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

STAR TREK GÉNÉRATIONS
Film américain de David Carson, avec Patrick Stewart, Jonathan Frakes, Brent Spiner, Levar Burton, Michael Dorn, Gates McFadden (1 h 55).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

ANNA
de Nikita Mikhalkov,
avec Anna Mikhalkov.
Franco-russe, couleur et noir et blanc (1 h 40).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ANNÉE JULIETTE
de Philippe Le Guay,
avec Fabrice Luchini, Valérie Stroh, Philippine Leroy-Beaulieu, Marine Delterme, Didier Flamand.
Français (1 h 25).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

L'APPÂT
de Bertrand Tavernier,
avec Marie Gillain, Olivier Sitruk, Bruno Putzulu, Richard Berry, Philippe Duclos, Marie Ravel.
Français (1 h 55).
Interdit – 12 ans.
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

CALENDAR
d'Atom Egoyan,
avec Arsinée Khanjian, Ashot Adamian, Atom Egoyan.
Canadien (1 h 12).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

CASA DE LAVA
de Pedro Costa,
avec Inès Medeiros, Isaach de Bankolé, Edith Scob, Pedro Hestnes, Sandra Do Canto Brandao, Cristiano Andrade Alves.
Portugais-français (1 h 50).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

LE CHEVAL ASSASSINÉ
d'Ulrich Rogalla,
avec Mathias Fuchs, Rachel Thielbeer, Uwe Hacker.
Allemand (1 h 35).
VO : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

CHUNGKING EXPRESS
de Wong Kar-Wai,
avec Brigitte Lin Chin-Hsia, Takeshi Kaneshiro, Tony Leung Chiu-Wai, Faye Wang, Valérie Chow.
Hong Kong (1 h 37).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

L'ÉMIGRÉ
de Youssef Chahine,
avec Yousra, Michel Piccoli, Mahmoud Hémida, Khaled El Nabaoui, Safia El Emary.
Egyptien (2 h 08).
VO : Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

EN MAI FAIS CE QU'IL TE PLAIT
de Pierre Grange,
avec Eric Challier, Valérie Gabriel, Jean-Claude Dreyfus, Renaud Le Bas, Nathalie Ortega, Fred Saurel.
Français (1 h 22).
Interdit-12 ans.
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

JLG/JLG
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10).

JUSTE CAUSE
d'Arne Glimcher,
avec Sean Connery, Laurence Fishburne, Kate Capshaw, Blair Underwood, Ruby Dee, Ed Harris.
Américain (1 h 45).
Interdit-12 ans.
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES MISÉRABLES
de Claude Lelouch,
avec Jean-Paul Belmondo, Michel Boujenah, Alessandra Martines, Annie Girardot, Clémentine Célarié, Philippe Léotard.
Français (2 h 50).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

PRÊT-À-PORTER
de Robert Altman,
avec Marcello Mastroianni, Sophia Loren, Jean-Pierre Cassel, Kim Basinger, Chiara Mastroianni, Stephen Rea.
Américain (2 h 12).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

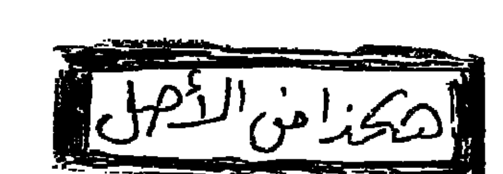
PRINCIPIO Y FIN
d'Arturo Ripstein,
avec Ernesto Laguardia, Julietta Egurrola, Bruno Bichir, Lucia Munoz, Alberto Estrella, Blanca Guerra.
Mexicain (2 h 44).
Interdit-12 ans.
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

LES RENDEZ-VOUS DE PARIS
d'Eric Rohmer,
avec Clara Bellar, Antoine Basler, Mathias Megard, Aurore Rauscher, Serge Renko, Michael Kraft.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

REPRISES

AMERICA, AMERICA
d'Elia Kazan,
avec Stathis Giallelis, Frank Wolf, Harry Davis.
Américain, 1964 (3 h).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.



Conflit salarial à « L'Equipe »

LA RÉDACTION du quotidien sportif *L'Equipe* devait décider en assemblée générale, mardi 4 avril, si elle maintenait le préavis de grève destiné à empêcher la publication du journal mercredi 5 avril, jour d'un match important pour le club parisien du PSG (*lire page 22*). La rédaction demande une revalorisation de la grille des salaires et des augmentations de 500 à 1 000 francs par mois.

Après un refus de la direction, *L'Equipe* n'a pas paru samedi 1er avril (*Le Monde* daté 2-3 avril). Les délégués du personnel ont rencontré à nouveau Paul Roussel, directeur général du quotidien, lundi 3 avril, qui ne s'est pas opposé – sans rien promettre – à des négociations sur l'augmentation de la valeur du point et sur le relèvement des coefficients qui aboutiraient à des augmentations de salaires.

En échange, la direction demande une levée du préavis de grève. Les quelque deux cents journalistes qui composent la rédaction du quotidien et de ses suppléments devaient discuter de ces points en assemblée générale, mardi.

Depuis six mois, plusieurs assemblées générales ont eu lieu, *« preuve sans doute d'un réel malaise au sein des rédactions »*, comme le reconnaît Paul Roussel, dans une note adressée à la rédaction.

L'Equipe appartient au groupe Amaury, également éditeur du *Parisien*. Le groupe a dégagé un bénéfice de 120 millions de francs en 1994.

Le débat sur les quotas est reporté

Il faudra attendre le mois de juin pour connaître l'avenir de la directive européenne Télévision sans frontières

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Convient-il de prolonger de dix ans, en la renforçant, l'obligation faite aux chaînes de télévision de diffuser un quota majoritaire de programmes européens ? Lundi 3 avril, à Luxembourg, les ministres de la culture et de la communication des Quinze, qui se saisissaient pour la première fois de la proposition d'aménagement de la directive Télévision sans frontières de 1989 (*Le Monde* du 24 mars), ont amorcé le débat.

« Il ne fallait pas risquer de stériliser les positions sur des questions de principe et improviser un débat qui n'aurait fait que répéter ce qui a été dit à Bordeaux », a fait valoir Nicolas Sarkozy, ministre du budget et chargé de la communication. A Bordeaux, le 13 février, les mêmes ministres s'étaient prononcés contre le maintien des quotas. A Luxembourg, les réticences passées subsistaient : Britanniques, Danois, Suédois, Portugais sont restés fidèles à leur position, regrettant, pour plusieurs d'entre eux, l'orientation choisie par la Commission.

Des représentants des Länder conduisaient la délégation allemande, conformément à la position adoptée par la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, qui a reconnu leur compétence sur ces questions culturelles. C'est là un élément de complication supplémentaire... d'abord pour les Allemands. Il n'est pas certain que les Länder soient déja parvenus à dégager une position commune, mais, en attendant, ils se sont montrés réservés à l'idée d'un durcissement de la directive. La proposition de la Commission de supprimer les termes *« chaque fois que cela est réalisable »*, qui atténue le caractère obligatoire des quotas, est encore contestée.

> « Il ne fallait pas risquer de stériliser les positions sur des questions de principe »

Satisfaits que la Commission ait tenu compte de leur point de vue, les Français ont estimé préférable de ne pas brusquer les choses. Plutôt que de brandir l'idée de la défense de la culture européenne face aux Etats-Unis, Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, estime qu'un débat technique a une chance de produire au Conseil un résultat analogue à celui obtenu, à la surprise de beaucoup, en Commission.

Les experts des Etats membres vont donc préparer le débat d'orientation prévu lors d'un conseil des ministres exceptionnel avant le Conseil européen (les chefs d'État et de gouvernement) de Cannes, les 26 et 27 juin. Les Français peuvent espérer, dans l'intervalle, élargir le camp de leurs alliés (pour l'instant, seules l'Espagne et la Grèce sont fermement sur cette ligne), en sachant qu'ils peuvent compter sur l'appui du Parlement européen. Marcelino Oreja, le commissaire chargé du dossier, semble adhérer à cette tactique. *« Nous allons vite, mais sans précipitation, avec la réflexion nécessaire pour un texte de cette portée »*, a-t-il commenté.

Dans l'esprit de la Commission, le maintien de quotas pendant dix ans a pour objet de permettre le développement d'une industrie européenne des programmes. Au-delà d'une telle protection, la Commission estime nécessaire de proposer des mesures d'encouragement. C'est le sens du renforcement du programme Média, dont elle suggère de doubler les crédits pour les porter à 400 millions d'écus sur cinq ans, en concentrant dorénavant les moyens disponibles sur la formation, le développement et, surtout, la distribution. Cette orientation a été favorablement accueillie, même si les « petits » pays, qui disposent de capacité de production limitée, ont dit redouter que ce souci d'efficacité ne conduise à négliger leurs intérêts.

L'autre idée du commissaire chargé du dossier est de favoriser la création, sur crédits budgétaires et sur crédits privés, d'un fonds de garantie dont l'objet serait de faciliter le financement de productions audiovisuelles par les banques. Cette proposition a suscité quelques réserves, notamment de la part des Britanniques.

Philippe Lemaitre

Un accord entre Publicis et The New Saatchi

LA NOUVELLE agence de publicité britannique de Maurice Saatchi, The New Saatchi Agency, et le groupe français Publicis ont annoncé qu'ils s'associaient pour un projet commun de campagne publicitaire commandé par British Airways. Les deux agences présenteront courant avril leur projet à l'occasion de la compétition organisée par la compagnie aérienne britannique pour sa publicité européenne.

Cette association entre les deux agences, qui ne comporte pas de participation capitalistique, vise à décrocher éventuellement d'autres budgets internationaux. Depuis qu'il a créé sa nouvelle agence en janvier dernier, Maurice Saatchi cherchait un partenaire disposant d'un réseau international, notamment pour traiter l'achat d'espace, le marketing direct, etc. Des discussions ont été engagées avec de nombreuses autres agences, dont D'Arcy Masius Benton and Bowles, Lintas Worldwide (Interpublic Group), avant de conclure avec Publicis.

UNE PERSPECTIVE « PROFITABLE »

Pour la campagne British Airways – 480 millions de francs de budget –, The New Saatchi se chargera de la création et Publicis, qui est le numéro 2 européen de la publicité, apportera sa logistique européenne. Le réseau international de Publicis couvre 56 pays. The New Saatchi et Publicis sont en concurrence avec trois autres agences : J. Walter Thompson, Bartle-Bogle-Hegarty et bien sûr l'ancienne agence de Maurice Saatchi, Saatchi and Saatchi Advertising Worldwide (groupe Cordiant), qui gérait ce budget depuis onze ans.

La compagnie aérienne avait décidé de remettre en jeu ses contrats, mécontente des circonstances dans lesquelles Maurice Saatchi avait perdu, en décembre 1994, la présidence de son agence, sous la pression d'un groupe d'actionnaires américains. Depuis sa création, The New Saatchi Agency, qui emploie une trentaine de personnes mais n'a toujours pas d'adresse, a déjà gagné les budgets du groupe de tabac Gallaher Tobacco, du groupe de presse Mirror et de l'organisme de santé PPP (Private Patient Plan). Maurice Saatchi espère lancer officiellement sa nouvelle agence dans le courant de l'été.

De son côté, Publicis voit dans cette coopération avec Maurice Saatchi une perspective *« très profitable pour les deux partenaires »*. Le groupe de Marcel Bleustein-Blanchet, qui est en froid avec son allié américain True North (ex-FCB), s'est empressé de dire que cette nouvelle association n'interférait *« en aucune façon »* dans les relations avec True North.

Au moment même ou cet accord entre les deux agences se préparait, le groupe Publicis a remporté le budget publicitaire du géant américain de vêtements Levis. Un porte-parole de Levis France à Paris a en effet annoncé ce marché. Le montant de ce contrat, jusque-là détenu par une agence du groupe Euro-RSCG, n'a pas été pas communiqué.

MARDI 4 AVRIL

TF 1

13.40 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Médecin à Honolulu.**
16.15 **Jeu : Une famille en or.**
16.45 **Club Dorothée.** Trois filles à la maison ; Arnold et Willy ; Clip ; Jeux.
17.30 **Série : Les Garçons de la plage.**
18.00 **Série : Premiers baisers.**
18.30 **Série : Le Miracle de l'amour.**
19.00 **Magazine : Coucou !** (et 1.35). Invité : Patrice Leconte.
19.50 **Le Bébête Show** (et 2.20).
20.00 **Journal.**
20.15 **Face à la Une.** Avec Philippe Séguin.
20.35 **La Minute hippique, Météo.**

20.50 **Cinéma : Le Zèbre.** ■ Film français de Jean Poiret (1992).
22.30 **Tiercé.**
22.35 **Les Films dans les salles.**
22.40 **Série : Perry Mason.**
0.20 **3 000 scénarios contre un virus** (et 1.30).
0.25 **Magazine : Je suis venu vous dire.** Invités : Jean-Jacques de Peretti, Robert Hue, Alexandre Jardin.
2.25 **Journal et Météo.**
2.35 **Programmes de nuit.** Reportages (rediff.) ; 3.00, TF1 nuit (et 4.05, 4.35) ; 3.10, Les Aventures du jeune Patrick Pacard (4) ; 4.15, Passions ; 4.45, Musique ; 5.05, Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.40 **Série : Inspecteur Derrick.**
14.50 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
15.40 **Variétés : La Chance aux chansons** (et 5.00).
16.40 **Des chiffres et des lettres.**
17.10 **Série : Seconde B.**
17.45 **Série : Code Lisa.**
18.15 **Série : La Fête à la maison.**
18.45 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et 4.10).
19.10 **Flash d'informations.**
19.15 **Studio Gabriel** (et 2.15).
19.59 **Journal et Météo.**

20.50 **Cinéma : L'espion qui m'aimait.** ■ Film britannique de Lewis Gilbert (1977).
23.05 **Magazine : Ça se discute.** Présenté par Jean-Luc Delarue. Télévision d'hier et d'aujourd'hui [2/2]. Profession, télévision.
0.30 **Journal, Météo, Journal des courses.**
1.00 **Le Cercle de minuit.** Invités : Khalida Messaoudi (*Une Algérienne debout*) ; Assia Djebar (*L'Amour, la fantasia*) ; Farhad Khosrokhavar (*Le Foulard et la République*) ; Malika Boussouf (Vivre traquée) ; Thierry Leclere. Musique : Marc'O Bulle Ogier.
2.45 **Programmes de nuit.** La Ville Louvre ; 4.40, 24 heures d'info ; 5.50, dessin animé.

FRANCE 3

13.35 **Magazine : Vincent à l'heure.**
14.45 **Série : La croisière s'amuse.**
15.35 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.** Popeye ; Ulysse 31 ; Lucky Luke.
17.40 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.20 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *L'île des gauchers*, d'Alexandre Jardin.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09, journal régional.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**

20.50 **Spectacle : Dix-huitième Festival mondial du cirque de demain.** Au Cirque d'hiver Bouglione. Présenté par Vincent Perrot. *Crée en 1976, ce festival permet de découvrir des artistes de moins de vingt-cinq ans et venus de quarante-trois pays différents.*
22.30 **Météo et Journal.**
23.00 **Mardi chez vous.** Programme des treize télévisions régionales.
0.25 **Magazine : Musique et Compagnie.** *Truite et pince à linge* (rediff.).
1.25 **Musique Graffiti** (15 min).

M 6

13.25 **Série : L'Homme de fer.**
14.20 **Série : Jim Bergerac.**
17.00 **Variétés : Hit Machine.**
17.30 **Série : Guillaume Tell.**
18.00 **Série : Nick Mancuso.**
18.54 **Six minutes première édition.**
19.00 **Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo, suivi de Six minutes élection présidentielle.**
20.05 **Série : Madame et sa fille.**
20.35 **Magazine : E=M 6.**
20.45 **Magazine : Grandeur nature.** Ile de Madagascar, le paradis des lémuriens.

20.50 **Téléfilm : Le Voyage magique au pays du roi Arthur.** De Mel Damski, avec Keshia Night Pulliam, Michael Gross. *A la suite d'une chute de cheval, une fillette de 12 ans se retrouve propulsée dans le passé. Prisonnière dans les geôles du château du roi Arthur, elle est bientôt condamnée à mort.*
22.40 **Téléfilm : Trois femmes et un divorce.** De David Campling, avec Stefanie Powers, Katherine Helmond.
0.20 **Série : Les Professionnels.**
2.30 **Rediffusions.** Culture pub ; 2.55, Le Nil des pharaons ; 3.50, Airbus, vingt ans déjà ; 4.45, Portrait des passions françaises (La Nostalgie) ; 5.10, La Tête de l'emploi.

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

13.35 **Cinéma : Intimes Confessions.** □ Film américain de Christopher Crowe (1992).
15.10 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.10 **Le Journal du cinéma.**
16.15 **Cinéma : Profil bas.** □ Film français de Claude Zidi (1993).
18.05 **Canaille peluche.** Crocs malins.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Jeu : Pizzarollo.**
18.40 **Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 **Magazine : Zérorama.**
19.55 **Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**

20.35 **Téléfilm : Arrêt d'urgence.** De Denys Granier-Deferre, avec Hippolyte Girardot. *Rythmée par les cascades de Rémy Julienne, une course-poursuite entre un couple sympathique, réuni par les hasards de l'auto-stop, et de pittoresques truands.*
22.05 **Flash d'informations.**
22.10 **Cinéma : Benny et Joon.** ■ Film américain de Jeremiah Chechik (1993, v.o.).
0.00 **Cinéma : Des enfants gâtés.** ■ Film français de Bertrand Tavernier (1977).
2.00 **Documentaire : Cent ans de cinéma américain.** 1. Le Style hollywoodien.
2.50 **Surprises** (10 min).

LA CINQUIÈME

13.30 **Le Monde des animaux.** Les charognards.
14.00 **Le Sens de l'Histoire.** Les dissidents soviétiques (rediff.).
15.45 **Les Ecrans du savoir.** Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô ! la Terre ; Eco et compagnie ; Cinq sur cinq ; Cogito ; Langues : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 **Les Enfants de John.**
18.00 **Histoire de la bande dessinée.** Né aux Etats-Unis.
18.30 **Le Monde des animaux.** Les Grandes Migrations : les saumons.

ARTE

19.00 **Magazine : Confetti.**
19.30 **Documentaire : Et le cinéma devint parlant.** De Frank Bell, Holger Schletter et Michael Wiegert.
20.25 **Court métrage : Déshabille-toi que je t'habille.** De Florence Strauss.
20.30 **8 1/2 Journal.**

20.40 **Magazine : Transit** (et 1.50). Le sang contaminé et autres scandales. Invités : Luc Montagnier, Ulrich Moebius.
21.45 ▶ **Soirée thématique : Sympathies pour un tueur.** L'univers de Patricia Highsmith. Soirée proposée par Olaf Grunert.
21.46 **Documentaire : La Maîtresse du suspense.** De Siegfried Aust.
22.15 **Cinéma : Le Journal d'Edith.** ■ Film allemand de Hans W. Geissendörfer (1983).
0.00 **Documentaire : Qui est Tom Ripley ?** De Melvyn Bragg (v.o.).
0.45 **Bibliographie sélective.**
0.55 **Téléfilm : Sous le signe de la violence.** De Brian Tilley [2/3].

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. Invité : Hervé Claude, journaliste et écrivain. 19.30 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.35 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Paul-Emile Victor : un rêveur dans le siècle. De Jean-Louis Comolli [2/3]. De pôle en pôle. 21.00 Mediterraneo. 21.30 Perfecto. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Bouillon de culture. Rediff. de France 2 du 31 mars. 0.00 Viva. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.35 Les Kennedy : destin tragique d'une dynastie. De Philipp Whitehead et Marylin H. Mellowes [2/3]. L'irrésistible ascension de JFK. 20.30 L'Ouest, le vrai. De Craig Haffner [60/65]. L'Agence Pinkerton. 21.20 BD : Franquin. De Christophe Heili. 21.50 L'Enfance. De Geoff Haines-Stiles, Eugène Marner et Erna Akuginon [3/7]. Une œuvre d'amour. 22.50 Les Hommes du pétrole. De Greg Rood [8/8]. Le Nouvel Ordre pétrolier. 23.45 Escales : la Tunisie. D'Yves Bruneau (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.45). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.15). 19.45 Archives. 20.00 Premières loges. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges. 22.25 Portes ouvertes. ■ Film italien de Gianni Amelio (1989, v.o.). Avec Gian Maria Volonte. 0.55 Paris modes (60 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Le Bus magique ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Sébastien et la Mary Morgane ; 18.55, Cinéma ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, Cinéma ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro. 20.00 Cajou (60 min).

CANAL JIMMY 21.00 ▶ Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 21.30 Série : Michel Vaillant. 21.55 Chronique bakélite. 22.00 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. 22.50 Tour de France auto 94. 23.45 Série : Monty Python's Flying Circus. 0.15 Top bab. 0.55 Série : Private Eye (95 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Supercopter (et 0.10). 21.35 Le Club. 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : La Comtesse de Charny (45 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 0.00). 20.10 MCM mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 X Kulture. Les champions de surf à Hawaï. 21.30 MCM rock legends. ABBA. 23.00 MCM backstage. 0.30 Blah-Blah Métal. Nirvana. 1.00 Vidéo-clips.

MTV 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Série : The Real World 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Motors. 22.00 Boxe. Championnat du monde IBF : poids super-moyens. Roy Jones (E-U)- Antoine Byrd (E-U). 23.00 Football. En différé. Coupe de l'UEFA : demi-finales. Matchs allers (120 min).

CINÉ CINÉFIL 18.50 La Poursuite infernale. ■■■ Film américain de John Ford (1946, N., v.o.). Avec Henry Fonda. 20.30 Retour de manivelle. ■ Film franco-italien de Denys de La Patellière (1957, N.). Avec Michèle Morgan, Daniel Gélin. 22.25 El dia que me quieras. ■ Film argentin de John Reinhardt (1935, N., v.o.). Avec Carlos Gardel, Rosita Moreno. 23.50 Sous les toits de Paris. ■■■ Film français de René Clair (1930, N., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.30 El lute. ■ Film espagnol de Vicente Aranda (1987, v.o.). Avec Imanol Arias. 20.30 Deux minutes de soleil en plus. ■ Film français de Gérard Vergez (1987). Avec Christophe Malavoy. 22.05 The Indian Runner. ■■ Film américain de Sean Penn (1990, v.o.). Avec David Morse. 0.10 Les Années sandwiches. ■■ Film français de Pierre Boutron (1988, 105 min).

RADIO

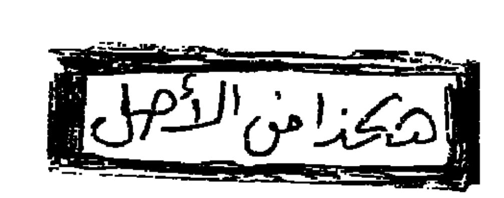
FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Paula Jacques (La Descente au paradis). 19.30 Perspectives scientifiques. De la nature aux jardins ethnobotaniques. 2. Les jardins de Villandry. 20.00 Le Rythme et la Raison. Musique et publicité (2). 20.30 Archipel science. Le patrimoine géologique. Avec Guy Martini. 21.30 Grand Angle (rediff.). Les ensablés. Avec Fabienne Le Houerou, Aïgo Kerbekian, Irma Taddin. 22.40 Les Nuits magnétiques. Le cinéma grec. Avec Théo Angelopoulos, Michaël Cacoyannis, Costa Gavras, Kostas Ferris, Pandelis Voulgaris, Michel Démopoulos. 0.05 Du jour au lendemain. Léon Poliakov (L'Impossible Choix). 0.50 Coda. Histoires d'eau et de terre (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Peter Diamand, conseiller artistique de l'Orchestre de Paris. 20.00 Concert. Donné le 25 mars à la salle Olivier Messiaen, à Radio-France : Missa prolationum (Kyrie), d'Ockeghem, Agnus Dei cum recordatione, de Huber, par les Jeunes Solistes, dir. Rachid Safir ; Trio à cordes K 562a, de Mozart, Des Dichters Pflug, de Huber (création française), par le trio Sérénade ; Repons, de Gesualdo, Qui clamavi ad te : miserere, de Hober, par les Jeunes Solistes, dir. Rachid Safir. 22.00 Soliste. Dietrich Fischer-Dieskau, baryton. Le Mariage secret (extrait de l'acte I, acte II scène 1 et 5), de Cimarosa, par l'Orchestre de chambre anglais, dir. Daniel Barenboïm. 22.30 Musique pluriel. Dans la nuit, de Bortoli, par l'Orchestre national de France, dir. Mark Foster ; K pour flûte à bec et bande, de Giner. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Schumann, Schubert, Britten. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Walton, Brotons, Waller, Dyens. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Isabelle Dath pour son livre « Alain Juppé, la tentation de pouvoir » (Lattès).
RMC, 18 h 30 : Arlette Laguiller (« Forum »).
Radio Classique, 19 h 30 : Philippe de Villiers (« Rendez-vous politique »).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.



La « Journée de la télé » censure Pierre Carles

Consacré à la connivence médias-hommes politiques, le reportage du journaliste a été refusé par Canal Plus

LE PROPRE des – vrais – impertinents est d'être difficilement contrôlables. Leur talent suscite autant de convoitise que de crainte. On vient les chercher en louant leur originalité ; on les renvoie pour non-conformisme. Ainsi va leur « carrière » : beaucoup d'allers et peu de retours ; et ces dents de scie, encore et toujours, qui scient la branche avant même parfois qu'elle n'ait poussé.

Pierre Carles fait partie de ces *happy few* – *happy* un jour, *unhappy* le lendemain. À « Ciel mon mardi », sur TF 1, il a eu le temps de dire tout le mal qu'il pensait de certaines émissions (« Sacrée soirée » et « 52 sur la Une ») produites par la chaîne qui l'employait. Passé sur le service public, il « sort » les images de la fausse interview PPDA-Fidel Castro... Censurées *« pour des raisons confraternelles »*, celles-ci attendront une semaine avant d'être diffusées dans le magazine « Double jeu » – *« une émission de variétés et non d'information »*, souligne Pierre Carles.

Auprès de Bernard Rapp (« L'assiette anglaise », « My télé is rich »), il trouve un refuge quelque peu durable. D'autres chaînes se brûlent les doigts : M 6, qui lui commande un sujet sur la nomenklatura française et se voit remettre un reportage centré sur PPDA, l'écartera, *« pour des raisons stratégiques »*, selon Pierre Carles. Ou Télé Lyon Métropole (TLM, la télévision locale de Lyon), qui l'envoie filmer le parcours d'une skieuse et se retrouve avec un sujet peu amène sur... le directeur de la chaîne. Résultat : il n'y a plus guère que le magazine « Strip-tease » (France 3) pour accepter régulièrement la collaboration de Pierre Carles. Quant à Canal Plus, la chaîne cryptée y regardera désormais à deux fois avant de faire appel au bouillonnant journaliste...



Ayant participé aux deux précédentes éditions de la « Journée de la télé », Pierre Carles s'était vu proposer par Canal Plus de réaliser un sujet sur le thème « Télé, pouvoir, morale ». Philippe Dana, présentateur de « Ça cartoon » et coordonnateur de cette « Journée de la télé », la commentait ainsi : *« On a quitté Peyrefitte, mais on affiche parfois une espèce de complaisance, de connivence, comme si une certaine forme d'autocensure perdurait »* (« Le Monde Radio-Télévision » daté 26-27 mars). Des propos que n'aurait certes pas reniés Pierre Carles.

UN MALAISE ÉVIDENT

Le trublion avait en effet choisi cet angle pour aborder « Télé, pouvoir, morale ». Muni d'une vidéo montrant l'enregistrement capté par satellite, le 14 août 1994, d'une conversation entre Étienne Mougeotte, vice-président de TF 1, et François Léotard, ministre de la défense (*Le Monde* du 12 septembre 1994), il s'en est allé piéger quelques stars de l'audiovisuel spécialisées dans l'information politique. La question – *« Pourquoi la télévision, au contraire de la presse écrite et de la radio, n'a-t-elle jamais diffusé ce document ? »* – a une réponse simple. Le document en question, s'il fait certes apparaître une grande familiarité entre un des patrons de *TF 1* et un ministre en exercice, n'a rien d'« explosif ».

Mais cette confrontation, à laquelle aucun des journalistes interviewés – François-Henri de Virieu, Anne Sinclair, Charles Villeneuve, Jacques Chancel, Bernard Benyamin, Patrick de Carolis, Alain Duhamel – ne s'était préparé, laisse transparaître un malaise évident. Le montage d'une quinzaine de minutes réalisé par Pierre Carles met évidemment l'accent sur les contradictions, le bafouillage et la mauvaise humeur des participants.

« Pas vu à la télé », titre prémonitoire de cette brève enquête, n'a pas été diffusé par Canal Plus. Motif invoqué par Philippe Dana : un désaccord avec les méthodes employées, dignes, selon le coordonnateur de la « Journée de la télé », d'un *« procès stalinien »*.

Une expression bien forte au vu du sujet en question. Mais dont on peut être sûr que Pierre Carles saura se délecter, lui qui ne doit pas être peu fier d'*« avoir touché la limite de ce que l'on peut faire dans le cadre d'une carte blanche »* et d'avoir *« pris* [Canal Plus] *à son propre piège »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

Ménagère en colère

par Agathe Logeart

POURQUOI elle, d'abord ? En la regardant descendre l'escalier de l'amphithéâtre de « Ça se discute », en robe du soir et cape froufroutante de taffetas rouge comme si elle allait chercher son Oscar, on l'a immédiatement détestée. Ainsi, c'était elle, la fameuse *« ménagère de moins de cinquante ans »*, la femme la plus convoitée de France, la cible privilégiée des annonceurs, la reine des panels, la diva de l'audimat ! Une dénommée Lydie, qui, certes, n'avait pas l'air antipathique et répondait parfaitement aux critères de sa charge : moins de cinquante ans, travaillant dans un bureau, deux enfants virgule une décimale... Jean-Luc Delarue, en l'invitant à son émission consacrée aux téléspectateurs, n'a pas dû imaginer les flots de jalousie fielleuse qui se sont immédiatement déversés sur son égérie d'un soir.

Parce que, franchement, on aimerait savoir ce qu'elle a de plus que nous, la Lydie ? Et, en particulier, plus que nous qui campons ici même, modestement, en haut à droite de l'avant-dernière page de ce journal que vous êtes précisément en train de lire, dans ce petit lopin de caractères plantés serré, discrètement situé juste au-dessus des programmes de télévision. Être un Audimat-symbole, ça devrait se mériter et non s'octroyer comme privilège d'Ancien Régime. On prouve, nous, on témoigne, cinq jours par semaine. On annonce la couleur. On ne s'autoproclame pas. On vient avec ses certificats de fidélité au poste. Et pas question de sécher, vous êtes là pour contrôler. On vous dit ce qu'on voit et parfois même on ne vous dit pas tout. On encourt des avoinées, mais on s'accroche. On se demande parfois pourquoi, devant tant d'ingratitude...

Tenez, aujourd'hui, jugez sur pièces. Dès potron-minet, on a commencé avec *Amour, gloire et beauté*, où tout le monde ressemble à des poupées Barbie qui s'embrassent sans la langue. Pfft, on s'est précipité sur *La Clinique de la Forêt-Noire* et les marivaudages du bon docteur en costume bavarois avec son infirmière préférée. Comme d'habitude on a pataugé dans les jeux, qui doivent être conçus pour des Prix Nobel, avant de peiner avec ces couples des *Z'amours*, où les chacuns doivent deviner les pensées secrètes de leurs chacunes, du genre *« C'est quoi le pire cadeau qu'il/elle pourrait vous faire ? »* Après les informations – eh non, les nouvelles ne sont pas bonnes ! –, on a suivi les amours contrariées du beau docteur de *Médecin à Honolulu*, celui-là même qui avant était curé, et même un curé gradé qui n'avait pas le droit de toucher aux dames, même pas en imagination. Il ne s'en privait pas, pourtant. D'un feuilleton à l'autre, de curé à médecin, il avait quand même amélioré sa situation. Les midinettes comprendront.

Ensuite, après Méhaignerie, Léotard, Juppé, Jospin, Renault, le Burundi, le dépistage obligatoire des séropositifs en Russie, au bord de l'indigestion, on croyait avoir mérité de la patrie cathodique. Peine perdue : l'usurpatrice avait été sacrée à notre place. Il y aurait de quoi rendre son tablier.

MERCREDI 5 AVRIL

TF 1

13.40 Série : Bony.
14.35 Club Dorothée.
17.30 Série : La Croisière Foll'amour.
18.00 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 1.25).
19.50 Le Bébête Show (et 2.10).
20.00 Journal et Météo.

20.25 Sport : Football.
En direct du Parc des Princes. Demi-finale aller de la Ligue des champions : Paris-Saint-Germain-Milan AC ; 21.15, mi-temps, Météo des neiges, La Minute hippique ; 21.30, 2e période ; 22.25, En différé. Bayern Munich-Ajax Amsterdam.
Dernier club français en lice dans une coupe européenne, le PSG, toujours invaincu en Ligue des champions, rencontre une équipe italienne championne d'Europe et revenue à son meilleur niveau.
0.05 3 000 scénarios contre un virus (et 1.20).
0.10 Série : Agence tous risques.
1.00 Les Rendez-vous de l'entreprise.
Invité : Henri Lachmann, PDG de Strafor-Sacom.
2.15 Journal et Météo.
2.30 Programmes de nuit.
Histoires naturelles (et 5.10) ; 3.20, TF1 nuit (et 4.25) ; 3.30, Les Aventures du jeune Patrick Pacard (5) ; 4.35, Côté cœur ; 4.55, Musique.

FRANCE 2

13.40 Téléfilm : Les Aventuriers du Rio Verde.
15.10 Chalu Maureen.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Code Lisa.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.40).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.10).
19.55 Tirage du Loto (et 21.05).
19.59 Journal et Météo.
20.40 Pour la vie, contre le sida.

21.05 Téléfilm : Un poil par-dessus l'autre.
De Caroline Huppert.
22.50 Magazine : Bas les masques.
Présenté par Mireille Dumas. Je veux arrêter la prostitution.
0.05 Journal, Météo, Journal des courses.
0.35 Le Cercle de minuit.
Invités : Mireille, à propos de son spectacle au Théâtre de Chaillot et de la sortie de son livre *Génération Mireille* ; Manuel Poirier ; Michael Hancke ; *Musique* : Mireille ; Danse : Quatuor Albrecht Knust (duo).
1.15 Programmes de nuit.
Histoires courtes : Tout ce temps que je n'ai pas passé dans les cafés, de Frédéric Balekdjian ; Parlez après le signal sonore, d'Olivier Jahan ; 2.40, Émissions religieuses (rediff.) ; 4.10, 24 heures d'info ; 5.30, Délirenlair ; 5.40, Dessin animé.

FRANCE 3

13.35 Série : La croisière s'amuse.
14.25 Série : Simon et Simon.
16.25 Les Minikeums.
17.35 Magazine : Une pêche d'enfer.
Invitée : Brigitte Lahaye.
18.19 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
De un à dix, de Chuck Murphy.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.09, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Magazine : La Marche du siècle.
Invité : Edouard Balladur.
22.30 Météo et Journal.
23.05 Magazine : Un siècle d'écrivains.
Présenté par Bernard Rapp. James Joyce, d'Antoine Gallien.
*La vie de l'auteur d'*Ulysse et des Gens de Dublin *qu'il est nécessaire de connaître pour comprendre les livres de celui qui disait* « Mon œuvre et ma vie sont tissées du même fil. »
23.55 Documentaire : Les Cinq Continents.
Présenté par Bernard Rapp. Silverlake : l'amour contre la mort.
Chronique au quotidien du voyage vers la mort du réalisateur Tom Joslin et de son compagnon. Tous deux ont été contaminés par le virus.
1.30 Musique Graffiti.
Danse macabre, de Liszt, par Mark Farago, piano (15 min).

M 6

13.30 M 6 Kid.
Kidimot : bosser. Kid découverte : le Maroc. Mighty Max ; 14.05 Conan l'aventurier ; 14.55 Moi, Renart ; 15.05, 20.000 lieues dans l'espace ; 15.35 Highlander.
16.05 Magazine : Méga 6.
16.20 Série : L'Étalon noir.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Nick Mancuso.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Caraïbes offshore.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, suivi de Six minutes élection présidentielle.
20.05 Série : Madame est servie.
Retour de Madame est servie *qui remplace* Madame et sa fille.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
Le Roi loup.

20.45 Téléfilm : La Rivière infernale.
De Chris Thompson.
22.25 Téléfilm : Déclic fatal.
De Kevin Connor.
0.00 Série : Emotions.
0.30 Série : Les Professionnels.
La Loi du marché.
2.30 Rediffusions.
Iso Lo ; 3.25, Nature et civilisation (7) ; 4.20, New York City ; 5.15, Fréquenstar.

CANAL +

13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Documentaire : Les Capucins du Nouveau Monde.
De Miles Barton.
15.00 Le Journal du cinéma.
15.05 Téléfilm : Facteur VIII.
D'Alain Tasma.
16.45 Sport : Basket-ball américain.
Match de la NBA.
18.05 Canaille peluche.
Crocs malins.
— En clair jusqu'à 21.00 —
18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs.
Invité : Philippe Candeloro et Surya Bonali.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.

21.00 Cinéma : Tireur d'élite. □
Film américain de Luis Llosa (1992).
22.35 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Intimes Confessions. □
Film américain de Christopher Crowe (1992, v.o.).
0.25 Cinéma : The Baby of Mâcon. ■ ■
Film britannique de Peter Greenaway (1993, v.o).
2.25 Documentaire : Les Grands Crimes du XXe siècle.
L'assassin portait un béret vert.

LA CINQUIÈME

13.30 Les Yeux de la découverte.
L'oiseau.
14.00 L'Aventure polaire.
Les Hommes du Nord (rediff.).
15.45 Les Ecrans du savoir.
Au fil des jours ; Inventer demain ; Alphabet de l'image ; Allô ! la Terre ; Les Grandes Inventions ; Ça bouge (rediff.) ; Rintintin and the Medicine Man (v.o.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 A l'aube des temps.
Les carnosaures.
18.30 Le Monde des animaux.
Les papillons voyageurs.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
Portraits de présentateurs télé en Europe : la télévision espagnole.
19.30 Histoire naturelle de la sexualité. D'André Langaney. 1. La vie se complique.
20.20 Chronique : Le Dessous des cartes.
Mexique. 1. L'histoire.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Les Mercredis de l'Histoire.
Le Fondamentalisme en question, d'Ahmed Jamal.
21.45 Documentaire : Musiques de films.
Toru Takemitsu, de Christine Legoff.
22.40 Magazine : Musicarchive.
Les Cinéphonies.
Les vidéos clips des années 30.
23.00 Musique : Sir Georg Solti dirige Berlioz.
La Marche de Rakoczi, avec l'Orchestre symphonique du SDR de Stuttgart.
23.40 Entretien.
Jacques Berque et Jean Sur.
0.30 Documentaire : Les milliards volent (rediff.).
1.15 Documentaire : George Soros, passionnément spéculateur.
De John Williams (rediff.).
2.10 Rencontre.
Avec Alexandra Kazan et Malek Chebel.
2.40 Court métrage : 3 000 scénarios contre un virus (5 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. Invité : Murray Head. 19.30 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.35 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Rediff. de France 3 du 31 mars. Invité : Renaud. 21.00 Temps présent. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Feuilleton : Le Sorcier. 23.30 Bas les masques. Rediff. de France 2 du 15 mars. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.35 Les Enfants de Medellín. De Vincent Liger et Amélie Develay. 20.30 La Mémoire piégée. De José Dessart et Léon Michaux. 21.30 La Halte d'Emmaüs. Ou l'accomplissement d'une vie. De Guy Soubigou. 22.10 Les Kennedy : destin tragique d'une dynastie. De Philipp Whitehead et Marylin H. Mellowes [2/3]. L'irrésistible ascension de JFK. 23.05 L'Ouest, le vrai. De Craig Haffner [60/65]. L'Agence Pinkerton. 23.55 L'Enfance. De Geoff Haines-Stiles, Eugène Marner et Erna Akuginon [3/7]. Une œuvre d'amour. 0.55 Les Hommes du pétrole. De Greg Rood [8/8]. Le Nouvel Ordre pétrolier (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 23.50). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.25). 19.45 Archives. 20.00 Paris Match premières (et 21.55). 21.00 Paris modes. 22.25 Concert : Michel Sardou. Enregistré à l'Olympia en 1976. 0.05 Concert : Luther Vandross (55 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 18.00 Coup de bleu dans les étoiles. 18.15 Cajou. 19.15 Domino. 19.30 Série : Zorro. L'Enlèvement.

CANAL JIMMY 20.00 Série : Au nom de la loi. 20.30 Série : Private Eye. 21.20 Série : Star Trek. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.15 Série : Seinfeld. 22.40 Série : Les Incorruptibles de Chicago. 23.25 T'as pas une idée ? Invité : Alexandre Arcady. 0.25 Série : Dream On. 0.55 Série : Les Chevaliers du ciel (25 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : L'Age de cristal (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. Choc en retour. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : La Comtesse de Charny (45 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 0.00). 20.10 MCM mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Radio Mag. 21.30 MCM rock legends. ABBA. 23.00 X Kulture. Les champions de surf à Hawaï. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips.

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Worst of Most Wanted. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.00 F1 « Grand Prix » Magazine. 19.30 Eurosportnews. 20.00 Prime Time Magazine. 22.00 Formule 1 « Grand Prix » Magazine. 22.30 Moto « Grand Prix » Magazine. 23.00 Catch. 0.00 Équitation. Rediff. Coupe du monde : jumping international de Paris, au POPB. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 19.05 Le Pionnier de l'espace. ■ Film britannique de Robert Day (1958, N., v.o.). 20.30 Fièvre dans le sang. ■ Film américain de Vincent Sherman (1961, N., v.o.). 22.30 Anne-Marie. ■ ■ Film français de Raymond Bernard (1935, N.). 0.05 Tisa, mon amour. ■ Film américain d'Elliot Nugent (1948, N., 95 min).

CINÉ CINÉMAS 18.30 Le Meilleur de la vie. ■ Film français de Renaud Victor (1984). 20.00 Séquences. 20.30 Faut pas en faire un drame. ■ Film américain de Howard Zieff (1983). 22.05 Bugsy Malone. ■ Film britannique d'Alan Parker (1976, v.o.). 23.35 USA 1994 au cinéma. Les grands drames, les grands rôles (55 min).

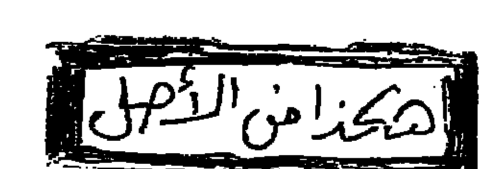
RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Le Rythme et la Raison. Musique et publicité (3). 20.30 Tire ta langue. Langue des prisons, langue de voyous. 21.28 Poésie sur parole. Les poètes du Tibet (3). 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. La restitution des œuvres d'art volées en temps de guerre. 22.00 Documentaire littéraire. Rencontre avec Bernard Debroux, metteur en scène. Une émission de la radio belge. 22.40 Les Nuits magnétiques. Itinéraire d'un désenvoûtement. Avec Jacques Watine, ébéniste ; Alain Mongrenier, peintre ; Jean-Marie Aubert, écrivain ; Pierre Ivar, poète maudit ; Germaine.

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné le 7 février, à l'Opéra d'Avignon et des pays de Vaucluse, Régis Pasquier, violon, Roland Pidoux, violoncelle, Jean-Claude Pennetier, piano : Trio pour violon, violoncelle et piano D 897 Notturno, de Schubert ; Trio pour violon, violoncelle et piano no 1, de Mendelssohn ; Trio pour violon, violoncelle et piano no 2, de Chostakovitch. 22.00 Soliste. Dietrich Fischer-Dieskau, baryton. Œuvres de Mahler : Sieben Lieder aus letzter Zeit : Der Tamboursg'sell, Des Knaben Wunderhorn : Der Schildwache Nachtlied, Das irdische Leben, Des Antonius von Padua, Fischpredigt, Lieder und Gesänge aus der Jugendzeit : Nicht wiedersehen. 22.30 Musique pluriel. Nightingales, de Dijstra, par le chœur de chambre de Hollande, dir. Huub Kertens ; Raptime pour trio, de Jeths, Hary Sparnay, clarinette alto, René Eckhardt, piano, Harrie Starreveld, flûte ; Assonance VI, de Jarrell, par l'Ensemble contrechamps, dir. Giorgio Bernasconi.

Les interventions à la radio

RTL, 7 h 50 : Edouard Balladur (« L'invité de Michèle Cotta »).
France-Inter, 8 h 20 : « Spéciale présidentielle » avec Lionel Jospin.
RTL, 18 h 20 : François Léotard (« Question d'actualité »).
Radio Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : Laurent Fabius (« Le Grand Débat »).
RMC, 18 h 30 : Jean-François Hory (« Forum »).



Le Monde
MERCREDI 5 AVRIL 1995

L'Etat, c'est l'autre

par Pierre Georges

Rubrique plaies et bosses : mais dans quel état vont-ils finir ? Et en quel Etat se croient-ils ? Les deux bedeaux du pompidolisme, les deux faux frères en gaullisme, les deux RPR, rassemblement pour le rodéo, n'en finissent plus de se tabasser ouvertement. Terminé les mots couverts, les ellipses faux cul, les « on », les « ils » les « eux » et les « autres ». Feu sur les positions adverses, visez à la tête !

Par un manquement coupable, lundi soir, plutôt que de regarder Jospin le citoyen, on s'était égaré un instant sur *Conan le barbare*. Un film tout de finesse, en tranche-montagne. L'hémoglobine y coulait à pleins tonneaux sur l'évier télévisuel. Les épées, du meilleur acier, servaient de fil à couper le chef. Et le débat progressait ainsi, au mieux des décollations et autres menus incidents de parcours.

C'était formidable, presque reposant, tellement excessif que cela en devint comique. Les méchants périrent, car c'est la loi du sport. Le gentil, plein de muscles partout, imposa, par le feu et le fer, son juste Etat, l'Etat-Conan. L'avenir s'annonça radieux. Fin finale.

Conan le barbare était un amateur. En matière de guerre tribale et majoritaire, on a fait mieux depuis. Beaucoup mieux. Il n'est de jour désormais sans embuscades, sans anathèmes, sans vigoureux coups de massue sur le crâne pour aider à la promotion des idées. Le débat progresse, avec des han de bûcherons, sous l'oeil rond et stupéfait de l'électeur.

Que serait-ce s'ils n'étaient du même camp, s'ils n'avaient usé leurs braies sur les bancs du même parti ? Ils s'aiment à mort désormais, Jacques et Edouard, et se le disent vivement. Ils s'accusent mutuellement de toutes les turpitudes, de toutes les démagogies, de tous les coups bas, de chantage sur leurs vassaux et affidés, et de quelques autres vilénies. Ils en sont même arrivés à soupçonner et à dire que l'autre veut mettre ou a déjà mis l'Etat à sa botte, à sa main.

Cet ultime argument entre gens issus d'une seule majorité laisse rêveur. Et s'ils avaient raison tous les deux pour si bien se connaître ? Si cette accusation réciproque, l'Etat-RPR annoncé par Balladur contre l'Etat-Balladur dénoncé par Chirac, n'était que la conséquence d'une longue complicité, de projets concoctés ensemble au temps des amitiés ?

On en frémit pour eux. Et pour nous. Soit ils ont raison. Et on ne voit ici aucune raison de choisir entre l'Etat de l'un et l'Etat de l'autre. Soit ils ont tort, emportés par la passion et les nécessités rhétoriques d'une campagne au couteau. Alors, ils ont franchi, eux et leurs alliés réciproques, le point de non-retour. On ne saurait en avril s'accuser de s'approprier l'Etat et en mai s'embrasser Folétat.

Une campagne électorale n'oblige pas nécessairement à faire dans la dentelle ou la tendresse. Mais il est des arguments-boomerangs à ne point trop utiliser. De quoi parle-t-on ? De quoi parlent-ils pour l'essentiel ? De la France et de son avenir, de leurs projets, des Français ? Pas du tout ! Ils parlent de l'Autre. Ils disent : « L'Etat c'est l'autre » comme Louis XIV pensait : *« L'Etat c'est moi. »* Ou comme hier ils dénonçaient en choeur l'« Etat-PS ». Ainsi le RPR en est-il arrivé à se mordre la queue. Il auto-dénonce désormais l'Etat-RPR dans ses divers états.

D'anciens dirigeants de GEC-Alsthom déclarent avoir contribué au financement du Parti socialiste

Le conseiller Van Ruymbeke enquête sur une nouvelle affaire de fausses factures

COUP DE THÉÂTRE dans l'affaire des locomotives vendues par GEC-Alsthom aux Pays-Bas : selon d'anciens dirigeants de la firme industrielle franco-britannique qui étaient entendus lundi 3 avril par le conseiller Renaud Van Ruymbeke, les fausses factures établies en 1989 et 1990 par leur société pour un montant de 7,5 millions de francs *« ne correspondaient pas »* à cette vente ; *« elles avaient pour seul objet de financer le Parti socialiste français »*.

En racontant par le menu une affaire de corruption qui met en scène le conseiller d'un ministre socialiste, un mystérieux *« Monsieur X »*, des faux documents et des « caisses noires » à l'étranger, l'ancien PDG de GEC-Alsthom, Jean-Pierre Desgeorges et Franck Vaingnedroye, ancien directeur général de la division ferroviaire d'Alsthom, ont porté de très graves accusations à l'encontre du Parti socialiste.

Dans un premier temps, l'affaire des locomotives avait révélé l'existence de plusieurs fausses factures portant sur un total de 7,5 millions de francs et donné lieu à une polémique entre l'ancien PDG de la Sages, Michel Reyt, et la direction de GEC-Alsthom *(lire ci-contre)*.

Renaud Van Ruymbeke, qui cherche à démêler cet imbroglio, avait convoqué les deux anciens dirigeants de GEC-Alsthom pour les entendre comme témoins. C'est au cours de cette audition que MM. Desgeorges et Vaingnedroye ont révélé le pot-aux-roses. L'histoire qu'ils ont raconté, et qui n'a que peu de rapport avec le scénario original de la vente des locomotives à la Hollande, est la suivante.

Dans le courant du deuxième trimestre de 1989, Jean-Pierre Desgeorges, qui avait été sollicité par Jacques Colliard, alors conseiller technique au cabinet du ministre des transports, Michel Delebarre, appelle M. Vaingnedroye pour lui annoncer sa décision de contribuer au financement du Parti socialiste dans l'intérêt de GEC-Alsthom. M. Desgeorges, qui craint de perdre le soutien des autorités gouvernementales, et du même coup des marchés à l'exportation, le charge de prendre contact avec M. Colliard et de s'entendre avec lui sur le montant d'une *« contribution »* (nous avons vainement tenté de joindre M. Colliard mardi 4 avril dans la matinée pour recueillir sa version des faits).

La première rencontre aurait eu lieu dans le bureau de M. Colliard, au ministère des transports, dans l'immeuble de la Grande Arche. Là, le conseiller du ministre (dont le frère, Jean-Claude, a été de 1981 à 1988, directeur du cabinet du président de la République) indique à l'industriel qu'il sera bientôt contacté par un certain « Monsieur X », mandaté pour en négocier le montant. Ce qui sera bientôt fait.

D'entrée de jeu, « Monsieur X » réclame 12,5 millions de francs. M. Desgeorges en propose 5. On finit par s'accorder sur 7,5 millions. Peu après, « Monsieur X » rend visite à Franck Vaingnedroye pour lui donner les noms des comptes « panaméens » sur lesquels l'argent doit être versé. Le premier s'intitule Urban consulting (ce qui évoque Urba conseil), le second, Henley Commercial. Le premier versement, d'un montant de 2,5 millions de francs a eu lieu en 1989, sur Urban ; les deux autres, en 1990, sur Henley. Ce qui laisserait à penser que les responsables de l'opération, soucieux de se mettre en conformité avec la loi sur le financement des partis, ont fermé Urban, tout comme ils avaient fermé Urba, à la fin de 1989, avant d'ouvrir le compte Henley pour le remplacer.

Pour mettre au point tout ce montage, le mystérieux intermédiaire a également demandé à Frank Vaingnedroye de faire établir des faux documents. Par exemple, en antidatant certaines lettres. Au cours des rencontres, le directeur général a acquis la conviction que « Monsieur X » – la quarantaine, brun, de taille moyenne – est membre du comité directeur du PS ou qu'il en est très proche.

Les anciens dirigeants de GEC-Alsthom ont tenu à préciser que toute cette affaire n'avait rien à voir, ni avec la vente des locomotives, ni avec Michel Reyt. M. Vaingnedroye a précisé qu'aucune des trois factures faites à la demande de « Monsieur X » ne correspond au marché des locomotives. Selon lui, *« elles avaient pour seul objet de financer le Parti socialiste français »*. C'est par la suite que le marché des locomotives aurait été utilisé, pour de simples questions de comptabilité, pour habiller ces fausses factures que le conseiller Van Ruymbeke a effectivement trouvé dans la comptabilité de GEC-Alsthom *(lire ci-contre)*.

Lundi soir, le groupe franco-britannique réaffirmait dans un communiqué que M. Reyt *« ne s'est jamais occupé pour son compte du marché des locomotives néerlandaises »*. Le groupe confirme qu'il a remis *« aux autorités judiciaires toutes les informations et les documents en sa possession sur les commissions (...) en rapport avec un marché de 38 locomotives passé en 1990 par les chemins de fer néerlandais »*. Il *précise* qu'il n'a effectué *« aucun paiement »* à *« des fonctionnaires ou hommes politiques néerlandais, ni à des responsables des chemins de fer »*.

Ce texte passe sous silence les accusations des anciens dirigeants de l'entreprise concernant les 7,5 millions qui auraient été versés au profit du Parti socialiste...

Roland-Pierre Paringaux

Du PR au PS

Une nouvelle fois, c'est un compte bancaire suisse qui a mis le conseiller Van Ruymbeke sur la piste. Lancé sur la trace d'un dessous-de-table de 6 millions de francs obtenu par Michel Reyt lors de la vente de son appartement parisien au Parti républicain, le magistrat avait repéré un virement de 2,8 millions de francs versé, le 9 octobre 1990, sur le compte genevois de l'ancien PDG de la Sages. Celui-ci affirme qu'il s'agit d'une commission qui lui avait été versée par GEC-Alsthom *« à l'occasion d'une vente de matériel ferroviaire à des acheteurs néerlandais »* (*Le Monde* du 20 décembre 1994). Mais selon GEC-Alsthom, ce paiement serait lié au marché du tramway de Nantes. Renaud Van Ruymbeke avait perquisitionné, les 13 et 14 mars, à la mairie de Nantes puis chez GEC-Alsthom. Les documents saisis à Paris avaient fait apparaître les trois versements, dont les anciens dirigeants de GEC-Alsthom ont révélé lundi l'origine.

Controverse sur l'accident de l'Airbus de la Tarom

BUCAREST
de notre correspondant

Les autorités roumaines ont soutenu, lundi 3 avril, qu'une explosion en vol serait à l'origine de la catastrophe de l'Airbus A-310 de la Tarom le 31 mars. Cette opinion a été émise alors que le décryptage de l'enregistrement vocal du CVR *(cockpit voice recorder)* se poursuivait. Les informations de la deuxième boîte noire DFDR *(digital flight data recorder)*, qui enregistre deux cents paramètres de vol sur cet appareil, ont été décryptées et transcrites sur papier en Grande-Bretagne. L'interprétation des données devrait être faite en Roumanie.

« Les victimes sont mortes avant l'impact au sol, à la suite d'une explosion et non pas par brûlures, comme cela aurait dû être le cas si l'avion avait explosé en vol », a affirmé Wladimir Delis, le chef des médecins légistes de l'Institut médico-légal de Bucarest. Auparavant, Sorin Stroiescu, qui dirige la commission d'enquête, avait soutenu que l'hypothèse de l'explosion était *« à moitié confirmée »*. En revanche, un expert aéronautique français a jugé cette option *« improbable »*. Selon lui, les débris auraient été retrouvés sur une surface beaucoup plus importante.

Si l'origine accidentelle de la catastrophe devait apparaître, les attaques contre le consortium européen en Roumanie seraient relancées. Des rumeurs insistantes accréditent régulièrement la thèse selon laquelle Petre Roman, le premier ministre de l'époque, aurait reçu une commission sur la commande de trois Airbus en 1990 (l'appareil qui s'est écrasé avait été livré en avril 1994 et était auparavant exploité depuis août 1987 par une compagnie américaine). Mais aucune preuve n'est jamais venue étayer ces allégations reprises par Corneliu Vadim Tudor, le leader du parti extrémiste Romania Mare, surnommé le « Jirinovski roumain ».

Christophe Chatelot

SOMMAIRE

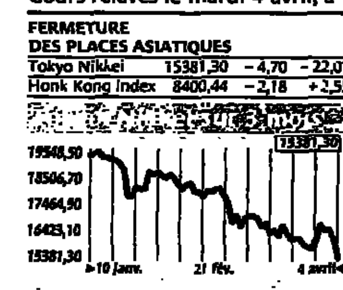
SERVICES

BOURSE

Cours relevés le mardi 4 avril, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	15381,30	−4,70	−22,01
Honk Kong Index	8400,44	−2,18	+2,55



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 03/04	Var. en % 31/03	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1864	+0,24	−0,91
Londres FT 100	3146,80	+0,28	+2,65
Zurich	—	—	−3,77
Milan MIB 30	—	—	−7,60
Francfort Dax 30	1928,27	+0,30	−8,46
Bruxelles	1304,10	+0,28	−6,15
Suisse SBS	—	—	−5,39
Madrid Ibex 35	—	—	−5,66
Amsterdam CBS	—	—	−3,92

DEMAIN dans « Le Monde »

OTTO ET SON FILS : le jeune archiduc György Habsbourg, fils de l'héritier du trône de Hongrie, s'est installé sur la terre de ses ancêtres. Depuis la chute du communisme, l'ancienne noblesse magyare sort discrètement de l'ombre.

Tirage du Monde daté mardi 4 avril 1995 : 514 412 exemplaires

DANS LA PRESSE

L'« Etat impartial »

LE FIGARO

Entre Édouard Balladur et Jacques Chirac, il était de bon ton, jusqu'à ces derniers temps, de se combattre sans se désigner nommément. Cette période de non-dit est révolue : les principaux candidats de la majorité s'affrontent désormais de façon directe. Le ton monte à mesure que l'échéance du premier tour approche. (...)De même que l'on parlait autrefois de l'*« État RPR »*, Jacques Chirac a dénoncé hier matin, sur France-Inter, *« l'État Balladur »*, en soulignant *« l'extraordinaire mainmise »* du gouvernement *« sur l'ensemble des activités économiques et médiatiques »*.

Claude Jacquemart

LIBÉRATION

Pif, paf. A moins de trois semaines du premier tour et alors que les sondages se resserrent entre les deux rivaux de la majorité, les échanges se font plus vifs. *« Jacques Chirac a la pomme, et chez Édouard Balladur, ce sont maintenant les pruneaux »*, a résumé le chiraquien Éric Raoult. Charles Pasqua a eu beau, hier à Verdun, se plaindre de ces *« invectives qui ne sont pas de mise entre gens du même camp »*, il y a peu de chance que la concorde revienne d'ici au premier tour.

Gilles Bresson

LA CHAÎNE INFO

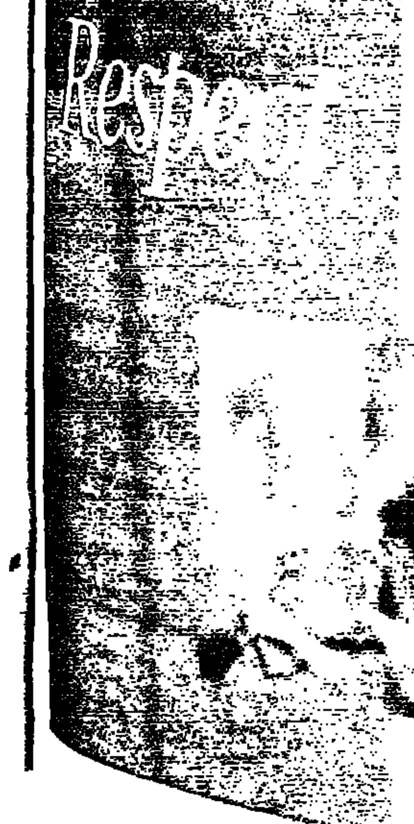
Ce grand air de l'État impartial, entonné lorsque les candidats n'ont plus grand chose de neuf à dire, est une duperie, une formidable hypocrisie qui n'intéresse, au demeurant, que le microcosme, c'est-à-dire une poignée d'hommes et de femmes que concerne, au premier chef, ce *spoil system* à la française. Qu'ils s'appellent Balladur, Chirac ou Jospin, les postulants à l'Élysée seraient plus crédibles s'ils confessaient chacun leurs fausses notes passées et promettaient plus modestement de faire un peu moins pire la prochaine fois, un État un peu moins partial !

Pierre-Luc Séguillon

FRANCE-INTER

[Ni Édouard Balladur ni Jacques Chirac] ne peuvent, en fait, espérer tirer parti de cette passe d'armes. Tous deux, au contraire, peuvent craindre d'y perdre crédit. Édouard Balladur, parce qu'en dépit de son attitude plutôt positive à l'égard de la justice il peut lui être reproché d'avoir cautionné la politique de son rival entre 1986 et 1988 et d'avoir effectivement cherché à établir, depuis 1993, au sein de l'État et sur l'économie, une emprise personnelle, d'avoir bâti des réseaux. Jacques Chirac, parce que, parmi les qualités que lui reconnaît l'opinion, l'impartialité n'est pas la première, et parce que, malgré sa volonté affichée de rompre avec les comportements passés, rien dans son projet ne garantit concrètement la mise en œuvre de pratiques nouvelles.

Pierre Le Marc



هكذا من الأصل

Le Monde

INITIATIVES

Service public de l'emploi

JUSQU'À preuve du contraire, et tant que les politiques d'État sont jugées nécessaires à la lutte contre le chômage, un service public de l'emploi est indispensable. De son état de fonctionnement et de sa performance dépendent les résultats favorables à l'emploi, qui sont toutefois tributaires, également, de la pertinence des actions entreprises. Quel diagnostic peut-on justement faire de l'ensemble de cet outil d'intervention à un moment où une nouvelle équipe gouvernementale va se mettre à l'œuvre ? Quelles sont les forces et les faiblesses de l'Unedic, le régime d'assurance-chômage, de l'ANPE et des autres institutions ?

L'action du service de l'emploi permet au traitement social de contenir le chômage. La multiplicité des dispositifs concourt à favoriser le retour dans l'emploi. Des stages aux aides, à chaque fois initiés par les pouvoirs publics, l'énormité des moyens qui sont consacrés à cette tâche se chiffre en milliards de francs. Et des résultats sont obtenus. Mais, en même temps, que de réserves s'expriment... Peut-être parce qu'avoir pour mission d'agir sur le chômage entretient un certain mal-vivre, chacune des parties prenantes du service public de l'emploi semble atteinte par le doute de manière chronique. Les personnels qui les composent s'interrogent sur les finalités de leurs interventions, craignant par-dessus tout les changements d'orientation qui les remettraient en cause.

Avec la loi quinquennale et la régionalisation de la formation professionnelle, par exemple, des schémas d'organisation ont été profondément modifiés. On peut considérer que tout un pan de l'appareil de formation se trouve encalminé, privé momentanément de direction, alors qu'il devrait continuer à fournir une assistance à des publics en difficulté, les chômeurs ou les jeunes. Une période d'incertitude s'est ouverte quand, depuis le 1er juillet 1994, les régions ont acquis la responsabilité de ce dossier. Chacune des étapes à venir, selon un processus qui s'étale sur cinq ans, ne fait qu'ajouter à la complexité d'un système qui ne brillait déjà pas par sa simplicité. Tout devient un obstacle à franchir, de l'élaboration des plans régionaux au transfert des dispositifs d'aide aux jeunes sans qualification, réalisé depuis le 1er juillet dans sept régions, en passant par l'opération similaire pour la formation en alternance. Que le projet de loi sur ce dernier point, présenté en novembre au conseil des ministres, n'ait pas encore été adopté par le Parlement n'arrange évidemment rien. Même si on peut comprendre que le gouvernement n'ait pas voulu trancher entre toutes les oppositions qui se manifestaient autour de ce projet. Cela n'empêche d'ailleurs pas la délégation à l'emploi de s'inquiéter. Encore au milieu du gué, elle redoute de perdre de son autorité, craint pour ses lignes de crédit et imagine que la cohérence nationale puisse en souffrir. Certains pleurent la fusion des directeurs régionaux du travail et des directeurs régionaux de la formation, intervenue le 1er janvier.

A l'AFPA aussi, les interrogations sont nombreuses, la logique des contrats de progrès entraînant la banalisation d'un organisme fier de sa spécificité. Les syndicats et les personnels supportent mal que des obligations en fassent l'équivalent d'une entreprise qui serait jugée sur ses coûts, tant salariaux que de formation. Mais les uns et les autres hésitent sur la qualité des prestations fournies. Alors qu'une note, rédigée par Gérard Vanderpotte, l'ancien président décédé, démontrait clairement que, y compris pour la préparation aux métiers traditionnels de sa compétence, les scores obtenus par l'AFPA laissaient plutôt à désirer. Non seulement pour les taux de diplômés, mais, plus grave, pour ceux du placement durable dans l'emploi. Six mois après un millier d'heures de formation, 41,2 % des stagiaires étaient inscrits au chômage en 1992.

LES missions locales, nées du rapport de Bertrand Schwartz en 1982, connaissent également le vague à l'âme, presque de manière endémique. En dépit de propos qui se veulent rassurants, elles s'estiment menacées et voient des dangers partout en raison de leur particularité, puisqu'elles associent des élus locaux dans une structure originale faite pour assurer le suivi social, bien au-delà du chômage, de jeunes en difficulté. La régionalisation peut les étouffer, la disparition de certaines mesures spécifiques rompt l'équilibre et la création d'« espaces jeunes » annonce, selon elles, une mise sous la tutelle de l'ANPE. Ce faisant, elles auraient besoin d'évoluer, compte tenu de la gravité de la situation, parmi les publics dont elles ont la charge. Avec son patron dynamique, l'ANPE pourrait aller mieux. Michel Bon se flatte de gagner des parts de marché sur les offres d'emplois (+ 34,5 % en un an) et vise les deux millions de postes à proposer aux chômeurs. Mais ces scores ne satisfont pas tous les agents, qui jugent cette présentation trop commerciale et considèrent que l'accent devrait être mis sur les demandeurs d'emploi, comme de tradition. Certains ajoutent en outre que ces chiffres brillants – à défaut de ceux du chômage – sont entachés de doubles comptages ou d'erreurs imputables à la définition d'une offre qui ne saurait être à coup sûr exclusive. Pareillement, l'Unedic, en déficit chronique, devrait se réjouir de dégager maintenant des excédents d'exploitation (9 milliards en 1994) et pouvoir espérer renouer avec l'équilibre trois ans avant l'échéance prévue. Mais elle s'inquiète : l'État pourrait prendre ce prétexte pour revenir sur sa contribution annuelle de 10 milliards de francs.

Alain Lebaube

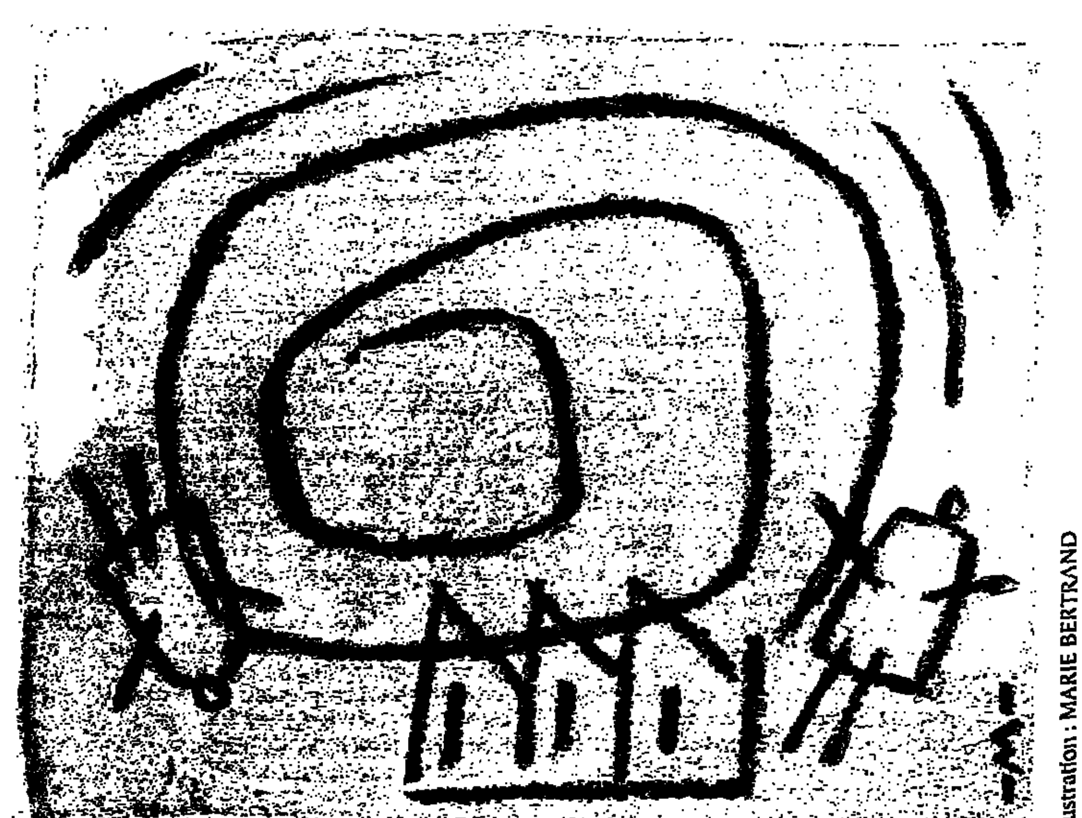


Illustration : MARIE BERTRAND

Les angoisses de ceux qui luttent contre le chômage

DOSSIER • Service public de l'emploi

Une situation incongrue

Les excédents dégagés par l'Unedic provoquent des divergences parmi les partenaires sociaux

UN rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), commandité par le ministère du travail, *« ne permet pas (...) de confirmer l'intérêt d'un système unifié »*. Pour quelques semaines encore, les partenaires sociaux qui gèrent l'Unedic sont tranquilles, au moins sur un point : la fusion avec l'ANPE est écartée.

Principal argument : une fusion imposerait soit une étatisation de l'Unedic et, donc, la fin du paritarisme – ce que les partenaires sociaux rejettent –, soit une privatisation de l'ANPE, ce qui signifierait l'abandon par l'Etat de son devoir de solidarité. Le résultat de l'élection présidentielle pouvant encore modifier la donne : Philippe Séguin notamment, qui soutient Jacques Chirac, ne préconisait-il pas il y a quelques années la constitution d'un *« grand service public de l'emploi »* ?

L'IGAS suggère une *« meilleure coopération entre l'ANPE et l'Unedic »*. Exemple : l'expérimentation, dès avril et jusqu'à la fin 1995, de l'inscription des demandeurs d'emploi auprès de neuf antennes Assedic et non dans des agences locales pour l'emploi (ALE). Le bilan de ce test, auquel CGT et FO sont opposées, permettra de déterminer l'intérêt de la généralisation d'une telle mesure. *« Est-ce bien du ressort de l'Assedic, organisme privé, de remplir une mission de service public ? »* s'interroge Maurice Lamoot, membre CGT du bureau de l'Unedic. De plus, *« l'Unedic n'indemnise que la moitié des chômeurs. Les autres n'ont rien à y faire »*. Enfin, *« il n'y a que 350 Assedic, contre 800 ALE »*, observe encore la CGT. *On va donc rendre plus difficile le déplacement des personnes »*. Denis Gautier-Sauvagnac, délégué général de l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières) et président de l'Unedic, rétorque que, déjà, *« 30 % des chômeurs ne s'inscrivent pas dans une Assedic mais en mairie. L'essentiel est de savoir si cette mesure permettra aux allocataires d'être indemnisés plus vite »*. FO s'inquiète aussi de la *« réversibilité de l'expérience compte tenu des moyens engagés »*. Quant à Michel Mersenne, membre CFDT du conseil d'administration de l'Unedic, il souligne qu'il faudra *« mesurer le coût »* d'une telle opération. En tout cas, pour la CGT cette initiative prouve *« la volonté de l'Etat de mettre l'Unedic au service de ses politiques de l'emploi en libérant les agents de l'ANPE des tâches administratives »*.

DIVERGENCES

Les divergences sont encore plus vives concernant les conséquences de l'amélioration spectaculaire des finances de l'Unedic. En septembre 1993, le régime affichait un déficit cumulé de 35 milliards de francs. Le plan de redressement pour la période 1993-2003 a produit ses premiers effets plus tôt que prévu : fin 1994, l'Unedic présentait un excédent de 9 milliards de francs auxquels devraient s'ajouter au moins 15 milliards fin 1995. Certes, ce résultat tient compte des 10 milliards de francs par an que l'Etat s'est engagé, par une convention signée en 1993, à verser au moins pendant trois ans, ainsi que des mesures prises par les partenaires sociaux associant une hausse des cotisations et une réduction des prestations, soit un supplément de ressource de 20 milliards de francs par an. L'Unedic doit aussi provisionner en moyenne 3 milliards de francs par an afin de pouvoir rembourser en 1999 et 2002 un emprunt total de 22 milliards de francs. Enfin, en mars 1995, 6 milliards ont été placés, indique Jean-Pierre Revoil, directeur adjoint de l'Unedic, qui tient à *« être très prévoyant car il y aura des années bonnes et des années mauvaises »*. Mais, pour la CGT, cette situation est *« incongrue. Est-ce la mission de l'assurance-chômage de faire de la thésaurisation en bon père de famille ? Non »*. La CGT, tout comme FO, réclame de *« revoir les règles »*, notamment l'indemnisation des chômeurs.

Rejoignant la position prudente de Denis Gautier-Sauvagnac, la CFDT estime que *« c'est prématuré. On ne regardera pas les choses tant qu'il y aura un déficit »*. Selon Jean-Pierre Revoil, si la conjoncture actuelle favorable se maintient, l'équilibre de l'Unedic interviendra *« au premier semestre 1996 alors qu'on pensait que cela arriverait en 1999 ou 2000 »*. Que fera alors l'Etat ? Si, au nom de la bonne santé recouvrée, il décidait de stopper sa subvention, il donnerait peut-être à certains des arguments pour poursuivre la rigueur du régime. Les chômeurs risqueraient de ne pas comprendre une telle contradiction.

Francine Aizicovici

Un enjeu de taille

Face à l'Etat, et malgré les difficultés, les régions entendent prendre en main l'ensemble de leurs prérogatives

« LES régions se rendent compte de l'ampleur de la tâche, mais, cette fois-ci, elles ne reculeront pas. » Depuis la réaffirmation, le 1er juillet 1994, de leur compétence en matière de formation professionnelle, les conseils régionaux sont en effet bien décidés à se faire reconnaître comme des interlocuteurs responsables, face à un Etat qui, en dépit de velléités décentralisatrices, n'avait encore jusqu'à présent jamais renoncé à ses prérogatives en matière de formation des jeunes les plus en difficulté. Et en face de partenaires sociaux de plus en plus tentés, d'impulser au niveau national des politiques de formation en alternance par branche professionnelle.

Pour les régions, l'enjeu est de taille. Sur le fond, *« nous sommes convaincus qu'en matière de formation professionnelle des jeunes, les conseils régionaux peuvent faire mieux que l'Etat dans la mesure où ils sont davantage impliqués dans le tissu économique local. Cela correspond à la vocation des régions en matière d'aménagement du territoire et de développement économique local »*, affirme-t-on d'entrée de jeu à l'Association nationale des élus régionaux (ANER). Plus prosaïquement, l'ANER estime aussi que, dès la prochaine échéance électorale en 1998, *« les élus régionaux seront jugés sur leur capacité à insérer des jeunes sur le marché du travail »* dans la mesure où, pour la première fois depuis les lois de décentralisation, ces élus vont pouvoir faire leurs preuves *« en direct »* à l'égard de ces jeunes électeurs !

Pour parvenir à leurs fins, les régions auront du pain sur la planche. Ne serait-ce que pour élaborer – comme la loi quinquennale sur l'emploi les y oblige – des plans régionaux cohérents de développement des formations pour les jeunes, toutes filières confondues : apprentissage, insertion des jeunes les plus en difficulté et formation en alternance.

RÉINVENTER

Si toutes les régions ont engagé la concertation, rares sont celles à avoir, comme l'Ile-de-France ou la Basse-Normandie, adopté de tels schémas. *« Compte tenu de la complexité du dossier, nous sommes obligés d'y aller progressivement... 1995 ne sera qu'une année de transition, marquée par la reconduction des politiques précédentes. Nous y verrons plus clair d'ici deux ou trois ans »*, observe encore l'ANER, en reconnaissant que les régions ne s'étaient pas encore – loin s'en faut ! –, *« approprié »* l'ensemble des filières. De fait, les conseils régionaux se sont, essentiellement investis dans l'apprentissage, en collaboration avec leurs interlocutrices « naturelles », les chambres consulaires. Conséquence : l'éventail des formations proposées dans ce cadre confère encore une large place aux métiers artisanaux...

S'agissant de l'insertion des jeunes les plus en difficulté, les vingt-deux régions ont, depuis le 1er juillet, récupéré les fonds dévolus aux formations dites qualifiantes dans le cadre du crédit de formation individualisé (CFI). En 1995, cette dotation financière en provenance de l'Etat est de l'ordre de 1,7 milliard de francs. En revanche, seules sept régions (Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Auvergne, Franche-Comté, Basse-Normandie et Picardie) ont, depuis le 1er janvier, accepté d'endosser leurs responsabilités en matière de remobilisation et d'accompagnement social des plus exclus. L'Etat ne leur a, il est vrai, pas facilité la tâche.

D'un côté, le gouvernement a, en effet, obligé les régions à poursuivre leur action en direction de ces jeunes, par définition, les plus éloignés de l'emploi. Mais, dans le même temps, les pouvoirs publics ont supprimé les dispositifs qui jusqu'à présent les prenaient : ce fut le cas de la Mission nouvelles qualifications, dispersée en 1993, et du progamme PAQUE (Préparation active à la qualification et à l'emploi) supprimé en avril 1994. Parallèlement, les équipes de fonctionnaires spécialisées depuis 1989 dans l'animation locale de ces dispositifs sont demeurées dans le giron du ministère du travail ! Résultat, les régions sont obligées de tout réinventer : *« C'est difficile*, confirme-t-on à l'ANER, *parce que le seul transfert financier ne résout pas tous les problèmes. Nous devons tout à la fois clarifier nos relations avec des organismes publics tels que l'ANPE ou les missions locales et les PAIO ; monter des antennes par bassin d'emploi, recruter de nouveaux délégués territoriaux... »* Maigre consolation pour les régions, le gouvernement leur a accordé un délai – jusqu'au 1er janvier 1999 – pour s'organiser...

S'ils ne participent pas à son financement, les conseils régionaux ont aussi l'intention d'intégrer dans leurs politiques, la formation en alternance en entreprise, qui relève actuellement de la responsabilité des partenaires sociaux. Reste qu'à l'occasion de la réorganisation en cours de cette filière de formation, scellée par l'accord du 5 juillet 1994, patronat et syndicats souhaitent avant tout, de l'avis du CNPF, amener les régions *« à prendre en compte les besoins des branches professionnelles exprimés au niveau national. Localement, il est plus difficile de résister aux pressions émanant des opérateurs de formation »*, alors que *« la formation en alternance doit d'abord répondre aux besoins des entreprises »*.

Certaines régions ont commencé, à l'instar de la Picardie, à passer des conventions avec les branches professionnelles afin de bâtir des prévisions régionales en matière de contrats d'alternance. Parallèlement, au niveau national, les régions essayent, avec l'appui du gouvernement, d'obtenir un meilleur équilibre dans la répartition des fonds collectés au nom de l'alternance (0,4 % de la masse salariale des entreprises, soit 13 milliards de francs) en faveur de ceux disponibles au niveau régional.

A long terme, les régions comptent s'appuyer sur ces schémas d'insertion professionnelle pour influencer l'ensemble du système de formation (permanente ou initiale). Mais d'ici là, nombre de jeunes, actuellement laissés pour compte ou égarés dans des circuits très complexes, risquent de pâtir encore des inévitables tâtonnements régionaux...

Valérie Devillechabrolle

Un malaise persistant

Par crainte que ne s'érode leur dimension sociale, les missions locales ne cachent pas leur désarroi

UNE fois de plus, le réseau formé par les 260 missions locales et les 410 permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO), qui ont suivi 900 000 jeunes en 1994, est en plein désarroi. La cause : les bouleversements introduits par la loi quinquennale.

Nées en 1982 du rapport de Bertrand Schwartz, inscrites dans la loi en 1989 par Jean-Pierre Soisson alors ministre du travail, les missions locales fondent leur pratique sur deux convictions : la nécessité d'une approche globale des difficultés des jeunes (emploi, formation, logement, santé, etc. et la pertinence de l'ancrage local de ces structures. Associatives, elles sont ainsi présidées par des maires et financées à parts égales par l'Etat et les communes, le Conseil général apportant parfois un complément. *« Ce n'est pas un échelon d'exécution de la politique de l'Etat mais un lieu d'élaboration et de mise en œuvre de projets où l'Etat est un partenaire comme les autres »*, insiste Jangui Le Carpentier, premier adjoint (PS) au maire d'Hérouville-Saint-Clair (Calvados) et vice-président du Conseil national des missions locales.

Cet équilibre serait-il menacé par la loi quinquennale ? En tout cas, aux yeux des missions locales, la décentralisation progressive de la compétence de l'Etat vers les conseils régionaux pour la formation professionnelle des jeunes, dont le CFI (Crédit formation individualisé), qui n'est plus contestée en soi, présenterait des risques. Ainsi, *« certaines régions ont annoncé que seule la formation qualifiante les intéresse*, déplore Jean-Marie Terrien, directeur de la mission locale de l'agglomération nantaise et président de l'Association nationale des directeurs de missions locales. *Or le CFI comprend un accompagnement social personnalisé des jeunes et nous y tenons »*. Roland Moreau, délégué interministériel à l'insertion des jeunes (DIJ), reconnaît que *« c'est un vrai problème. Il faudra bien que les régions aient conscience qu'elles ont aussi d'autres missions que la formation haut de gamme. Je me porte garant que la dimension sociale ne sera pas abandonnée »*.

MALENTENDUS

Autre source d'inquiétude : la création des Espaces jeunes. Alors que depuis toujours les missions locales travaillent au quotidien avec l'ANPE, des textes très précis définissent un nouveau type de relations que les structures d'accueil ont perçu comme *« une mise sous tutelle par l'ANPE »*. En outre, ce nouveau dispositif qui, selon les missions locales, fait lui aussi l'impasse sur le suivi social, se traduirait, souligne Jangui Le Carpentier, par *« l'affaiblissement du poids des élus locaux »*, ces derniers n'apparaissant pas dans les conventions régionales types que signeront l'Etat, l'ANPE et les régions. Roland Moreau estime qu'il y a eu *« un problème de communication »* mais que *« les dernières circulaires dissipent les malentendus »*. Selon lui, les missions locales et les élus doivent être *« mis dans le coup »* des négociations des conventions et peuvent même en être cosignataires. Malgré tout, le malaise persiste, amplifié notamment par la baisse des crédits de formation qui laisse nombre de jeunes sur le carreau, ainsi que par le retard pris par l'Etat à verser les budgets aux structures d'accueil. Pour se faire entendre, des président de missions locales de tous bords politiques ont décidé de se constituer en Conférence permanente dès le mois d'octobre.

Enfin, le rôle de la DIJ est critiqué. *« Elle n'anime pas le réseau, ne fait pas remonter nos expériences de terrain »*, se plaint Pierre Gandossi, directeur de la mission locale intercommunale de Poissy (Yvelines). Roland Moreau annonce que, dès cette année, il y aura vingt-deux animateurs régionaux au lieu de six actuellement. La coopération avec différents ministères a été renforcée et devra également produire des effets sur le terrain. De plus, la DIJ a signé des conventions avec des entreprises où des jeunes *« sans qualification »* seront suivis par un « parrain » bénévole et pourront *« entrer directement dans un vrai emploi, une vraie entreprise »*. Mais, pour Yves Dumond, directeur de la mission locale de Saint-Brieuc, *« prôner le tout-entreprise, c'est méconnaître la réalité des jeunes. Entre nous et la DIJ il y a une incompréhension totale »*. Ou peut-être un problème de communication.

F. A.

هكذا من الأصل

DOSSIER ● Service public de l'emploi

Au rythme de Michel Bon

Clients, parts de marché, chiffres d'affaires... : le nouveau langage de l'ANPE déstabilise le personnel

UN changement de vocabulaire : c'est l'un des premiers troubles dont parlent les agents de l'ANPE. Les entreprises sont devenues des « clientes », des « parts de marché » sont à conquérir, et l'on parle du « chiffre d'affaires » qui doit satisfaire l'Etat devenu « l'actionnaire ». Les termes utilisés à l'Agence depuis l'arrivée, en août 1993, de Michel Bon à sa direction générale déstabilisent. *« Nous ne sommes pas une entreprise privée*, plaide le salarié d'une des agences de la banlieue parisienne. *Nous sommes un service public de l'emploi. Je ne comprends pas à quoi tout cet habillage correspond. »* « *Ces troubles n'ont rien de très inquiétant*, rassure immédiatement Jacques Jordan, directeur général adjoint de l'ANPE. *Michel Bon souhaite faire évoluer les comportements afin d'améliorer la qualité de nos services. Les agents n'ont pas nécessairement la même compréhension des mots et des concepts que nous. Il suffit de nous expliquer. »*

En un an et demi, il est sûr qu'on ne peut taxer Michel Bon d'immobilisme, ni d'être un homme de l'ombre. L'ex-PDG des hypermarchés Carrefour avait fait entendre sa voix, parfois maladroitement. Deux de ses déclarations sont restées dans les mémoires. En septembre dernier, il avait suggéré que les chômeurs effectuent des tâches d'intérêt général en contrepartie de leur indemnisation. Un mois plus tard, il s'était attiré les foudres du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) pour avoir expliqué que la couleur de la peau d'une caissière de supermarché avait *« de l'importance »*. *« Avec l'arrivée d'un capitaine d'industrie comme Michel Bon à la tête de l'ANPE, nous espérions un souffle nouveau pour le service public de l'emploi*, se souvient Noël Daucé, responsable national de la CFDT-ANPE, le syndicat majoritaire. *Mais le vent a tourné, et plutôt mal. Nous nous retrouvons avec une direction simpliste dont le credo est d'augmenter à tout prix les offres d'emploi, avec le risque de laisser de côté les chômeurs de longue durée, dont le nombre ne cesse d'augmenter et sur lesquels aucune réflexion véritable n'est menée. »*

En annonçant une progression importante des offres d'emploi (+ 34,5 % en un an), avec 1 636 000 propositions collectées en 1994, et l'objectif fixé pour 1995 (2 millions), Jacques Jordan y voit un pas en avant important dans la transparence du marché, et donc dans l'amélioration des chances des demandeurs d'emploi, y compris des chômeurs de longue durée. *« Nous sommes là au cœur de notre mission de service public. En 1993, le quart de la totalité des offres d'emploi circulaient via l'ANPE. Nous en sommes aujourd'hui à 30 %, c'est un « plus » indéniable. »* Côté syndical, pas question de critiquer le principe d'un meilleur ajustement entre les offres et les demandes, mais la qualité des propositions recueillies inquiète.

Les contrats à durée indéterminée sont présents à hauteur de 36 % (dont 7,4 % à temps partiel), les CDD sont majoritaires avec 58,3 %, auxquels viennent s'ajouter des offres *« de courte durée »* (5,9 %), un tiers de cet ensemble correspondant à des emplois aidés. *« Il est sûr que l'Agence ne va pas régler le problème du chômage*, reconnaît Jean-Michel Joubier, responsable du secteur formation de la CGT, membre du conseil d'administration de l'ANPE. *Mais n'aurait-elle pas un rôle de conseil à développer auprès des PME-PMI, ses interlocuteurs patronaux de loin les plus importants, sur la nature des emplois ? »* Une ambition bien évidemment affichée par la direction de l'Agence, qui met alors deux chiffres en avant : 700 000 entreprises visitées l'année dernière contre 400 000 en 1993. *« Ces bons résultats*, argumente Jacques Jordan, *tiennent aussi à une organisation nouvelle des tâches, avec la mise en place d'équipes professionnalisées par secteur économique et d'une structure d'animation commune entre les agences d'un même bassin d'emploi. Tout ceci œuvre pour une optimisation des moyens. »*

ADÉQUATION

Depuis la signature en 1990 du premier contrat de progrès de l'ANPE, suivi du deuxième (1994-1998) qui joue la carte de la continuité en matière d'objectifs de placements, d'offres et d'organisation du travail, l'Agence veut trouver la bonne adéquation entre ses trois missions de base : l'accueil immédiat aux chômeurs, les aides et services personnalisés, et la recherche des offres. *« Cette volonté d'équilibre varie d'une agence à l'autre et nécessite de la part de chaque directeur une organisation de plus en plus fine »*, souligne Jacques Jordan.

Décentralisation des pouvoirs, donc, mais toujours sous l'impulsion d'un Michel Bon qui semble vouloir avancer à marche forcée. Deux chantiers sont ainsi en instance. Le premier concerne la rémunération des agents, avec deux nouveautés envisagées : lier une partie des salaires à un accord d'intéressement et instaurer des primes pour les responsables des équipes professionnalisées. Syndicats et direction, prudents, ne parlent pour l'instant que de *« contacts préliminaires »*. Le deuxième chantier touche à l'expérimentation qui devrait être lancée le 18 avril : huit Assedic auront alors la possibilité d'accueillir les chômeurs à la place de l'Agence, soldant ainsi en une seule fois leurs dossiers d'indemnisation et de demandeur d'emploi. *« Nous allons procéder très graduellement*, rassure Jacques Jordan, *car il se pose immédiatement une question : est-ce que le demandeur d'emploi jugera ensuite utile de revenir solliciter les services de l'Agence ? Allons-nous instaurer une telle obligation ou pas ? Le débat est ouvert. »*

Regrouper les services Assedic-ANPE est une idée qui circulait depuis longtemps, d'abord pour simplifier la vie des demandeurs d'emploi. Mais aussi pour dégager du temps pour les agents de l'ANPE, qui pourraient alors se consacrer davantage au suivi personnalisé des chômeurs accueillis. Le projet sera certainement difficile à concrétiser. Il faudra d'abord dépasser les logiques institutionnelles de chacun des organismes concernés. Côté syndicats aussi bien que côté direction.

Marie-Béatrice Baudet

Question de survie

Le personnel de la délégation à la formation professionnelle (DFP) estime avoir perdu sa spécificité

« *CE mois d'avril, nous jouons notre va-tout et peut-être même notre survie. »* Ce sentiment d'un chargé de mission de la délégation à la formation professionnelle (DFP) résume bien le climat d'inquiétude qui perdure depuis deux ans dans cette petite administration de cent vingt personnes rattachée au ministère du travail. Début avril – les derniers arbitrages seront effectués fin juin, début juillet – se joue le sort du fonds de la formation professionnelle et de la promotion sociale que gère la DFP, soit, en gros, 4 milliards de francs. *« Une partie de bras de fer va s'engager avec la direction du budget. Michel Giraud, ministre du travail, et Jean Prieur, notre délégué, pèseront-ils d'un poids suffisant face à Bercy ? 60 % de notre budget, d'ici à la fin 1998, va être transféré aux régions. Cela induit une moindre capacité d'intervention financière de notre part au niveau national »*, confie-t-on à la DFP.

D'où la crainte de voir le ministère des finances considérer que ce transfert budgétaire ne légitime plus le maintien des crédits attribués à la DFP. Qui ne garderait plus que le financement de « petits » dossiers. *« L'État*, assure-t-on par ailleurs, *y perdrait un moyen d'intervention stratégique. »* Enfin, pour la délégation, cette question d'arbitrage budgétaire va avoir valeur de test et permettra de mesurer, après la présidentielle quelle politique l'État entend conduire en matière de formation professionnelle.

TRAUMATISME

La DFP a déjà été ébranlée par la fusion, achevée le 1er janvier, entre les anciennes délégations régionales à la formation professionnelle (DRFP) et les délégations régionales du travail et de l'emploi (DRTE). À l'exception de quatre directeurs, les anciens responsables régionaux de la formation professionnelle se retrouvent au sein des nouvelles directions régionales de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP) et sont placés sous la coupe des fonctionnaires du travail et de l'emploi. *« Nous avons été une administration de mission à vocation interministérielle. Puis nous avons été rattachés au ministère du travail. Si l'on pousse la logique plus loin, il n'est pas exclu que la DFP fusionne un jour avec la délégation à l'emploi »*, soutient un chargé de mission.

À écouter le personnel de la DFP il est clair qu'un véritable traumatisme s'est produit dans les esprits. *« Nous avons une culture de mission qui est absente des administration centrale. 10 % seulement d'entre nous sont des fonctionnaires. Nos origines sont extrêmement diversifiées, ce qui fait notre richesse. D'où, sans doute, la souplesse de la mise en œuvre de nos programmes et la rapidité de nos interventions tournées vers le public »*, argumente-t-on à la DFP.

Autre argument développé : celui de la nécessaire cohérence nationale en matière de formation professionnelle. Ne serait-ce que pour freiner la confusion des rôles entre les différents acteurs (l'État, les collectivités et les partenaires sociaux) et ne pas laisser la porte ouverte aux abus dans l'utilisation des fonds destinés à la formation professionnelle. Un rôle de cohérence et d'intervention dont la DFP s'estime être toujours détentrice à travers ses missions de production de textes juridiques, de contrôle, de gestion des budgets, de capitalisation des expériences, d'études et d'analyse, Une phrase d'un chargé de projet résume le grave malaise d'aujourd'hui : *« La culture du travail et de l'emploi a absorbé la culture de la formation professionnelle. Nous avons perdu notre spécificité. Rien ne prouve que cette fusion soit bien rationnelle. »*

Jean Menanteau

Recherche raison d'être

Les changements de l'AFPA inquiètent les onze mille agents qui craignent la banalisation de leur activité

« *LE personnel est écœuré, démotivé. »* Pour Jean-Paul Augiron, responsable de la section syndicale CGT du siège : *le gouvernement veut lancer l'AFPA sur le marché de la formation professionnelle comme une usine sur le marché du yaourt. »* Créée en 1947 et intégrée dans le service public de l'emploi, l'association est gérée de manière paritaire par des représentants de l'Etat, du patronat et des syndicats. Elle met non seulement à la disposition des demandeurs d'emploi deux cents établissements de formation, incluant une offre peu coûteuse d'hébergement et de restauration, mais elle conduit également ceux qu'elle accueille à un diplôme professionnel après les avoir aidés à s'orienter. Pourtant, depuis le courant des années 80, la puissante machine est dans le collimateur des gouvernements successifs : sa spécialité la met au cœur de certains des plus graves problèmes d'aujourd'hui et son coût pose avec acuité la question de son efficacité.

PRODUCTION

Le retour au pouvoir de la droite libérale ne pouvait que précipiter une modernisation devenue en tout état de cause nécessaire. Dès janvier 1994, un *« contrat de progrès »* était signé entre l'AFPA et l'Etat sans que les syndicats, minoritaires dans l'assemblée générale, puissent s'y opposer. L'Etat a alors cessé d'être celui qui subventionne pour devenir un client qui négocie chaque année sa commande : client principal puisqu'il assure encore 75 % des rentrées financières mais qui entend bien se désengager progressivement.

Déconcentrée en *« centres de résultats »* autonomes qui correspondent aux régions et qui doivent s'adapter aux réalités locales, l'association doit trouver le plus possible de clients supplémentaires parmi les entreprises, les collectivités locales et auprès de l'ANPE... Elle est aussi priée de trouver le moyen de *« mieux maîtriser ses coûts salariaux »* : le statut du personnel et un accord remontant à mai 1968 entrainent, en effet, une hausse de la masse salariale (3,6 % cette année encore) qui ne correspond plus guère à l'air du temps. Les négociations ont vite tourné court : grève en janvier, manifestation début mars... La situation est au point mort mais le « contrat de progrès », lui, n'en continue pas moins à s'appliquer : *« Nous fonctionnons cette année, pour la première fois, sous le régime de la commande d'Etat*, explique Michel Leclerc, secrétaire national de la CFDT. *Ce qui nous inquiète, c'est qu'il nous oblige à faire plus d'heures par stagiaire avec moins d'argent, si l'on tient compte de l'inflation. Avec la perspective de devoir peut-être réduire l'emploi pour boucler notre budget. »*

Dans le même temps, le volet « production » est mis en place. *« Nous ne sommes pas opposés à travailler avec les entreprises privées, bien au contraire*, déclare ainsi Jacques Mira, secrétaire général du syndicat national CGT. *Leur contact nous fait progresser. Mais le danger serait de ne faire que cela ou de renoncer à donner aux gens une bonne formation générale pour réduire nos prix et arracher des contrats. »*

Le point faible du projet de transformation, qui va demander beaucoup d'efforts aux salariés, est qu'il n'offre pas d'autre perspective que la banalisation. L'AFPA devra se battre pour des marchés et des bénéfices, comme tout organisme commercial. Certes, on attend d'elle qu'elle joue un rôle moteur pour une évolution positive de l'ensemble de l'offre de formation. Mais comme on ne dit pas comment elle pourrait le faire, ses onze mille salariés sont fondés à se demander ce qu'il leur restera comme raison d'être.

Marie-Claude Betbeder

TRIBUNE

La seconde chance n'existe pas

Par PHILIPPE COËPEL

C'ÉTAIT en 1789, il s'agissait de faire disparaitre une inégalité entre les hommes, celle de la naissance : *« les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ! »* Que de chemin parcouru depuis plus de deux siècles. Peut-être, mais est-ce certain ? Ne s'est-il pas substitué à cette inégalité de naissance, une autre plus pernicieuse parce que drapée d'une fausse légitimité : celle de la formation initiale ?

Sous l'ancien régime, toute carrière dans l'administration, l'armée ou quelque autre institution était prédéfinie par le titre de noblesse, c'est-à-dire la naissance. Aujourd'hui, de manière similaire, la carrière de chacun est pratiquement déterminée par le seul critère de la formation initiale : on joue son avenir de seize à vingt-cinq ans. Au-delà, il est trop tard. Un élève de « grande » école (terme tellement révélateur) occupera à vingt-cinq ans une fonction d'ingénieur ou de cadre, à trente-cinq ans, il sera chef de service et, à quarante-cinq ans, directeur d'un établissement industriel ou d'une administration. Un diplômé de l'enseignement supérieur issu d'un établissement de réputation plus modeste terminera sa carrière en occupant au mieux à soixante ans un poste de chef de service. Et tous les autres, que deviennent-ils ? Tous ceux qui, parce qu'ils sortaient d'une certaine norme ou parce que les circonstances de la vie ne le leur permettaient pas, n'ont pu, à vingt ans, obtenir ce titre de « noblesse » que confère un *cursus* sans faute. Quelle chance leur offre-t-on si, plus tard, ils sont gagnés par le désir « saugrenu » de prendre un nouveau départ ? De la réponse, que l'observation des faits impose à ces questions, mon parcours est une parfaite illustration.

Adolescent dans les années 70, plus intéressé par la littérature et la musique que par les cours, et pour n'avoir pas compris à temps l'intérêt des études, j'ai suivi le même chemin qu'un trop grand nombre de jeunes : celui de l'échec scolaire. Ainsi, après mon service national, sortant du lycée sans diplôme et sans formation professionnelle, j'ai pu m'introduire dans le monde de l'entreprise par la porte de service. Ce furent d'abord des emplois de manutentionnaire pour diverses sociétés. Puis la chance s'offrit à moi : une embauche à la Cogema (société spécialisée dans le nucléaire) me permit de suivre une formation de quelques mois et acquérir ainsi une qualification de technicien. Plus tard, le désir de dépasser mon échec, l'ambition d'accroître mes compétences professionnelles et la curiosité intellectuelle m'ont poussé à reprendre des études.

Ce fut, après l'obtention d'un examen d'entrée à l'université, trois cycles d'études supérieures au Conservatoire national des arts et métiers, représentant douze années de sacrifices, des cours que l'on suit le soir après le travail, parfois à cent vingt kilomètres de chez soi, des jours de congés où l'on se lève à trois heures du matin pour aller à Paris effectuer des travaux pratiques, des week-ends passés à travailler et la lutte qu'il faut mener pour pouvoir préparer le mémoire de fin d'études au sein de son entreprise. Enfin, il y a ce diplôme d'ingénieur, que l'on est fier d'obtenir parce qu'il atteste de connaissances solides mais surtout d'une volonté sur laquelle ni les sacrifices consentis ni le temps n'ont su faire triompher la lassitude. Pourtant, c'est là seulement que commence le vrai combat, celui contre les préjugés et cette mentalité d'ancien régime qui fait de vous un « Monsieur Jourdain » de la formation.

Si mon entreprise soucieuse de choisir « ses » cadres refuse de reconnaître mon diplôme (dont la spécialité est pourtant en adéquation avec ses activités), comme elle le refuse à tous ceux qui ont choisi de se former, c'est d'abord parce que des employés qui ont fait preuve d'une certaine force de caractère sont jugés incontrôlables donc rejetés. C'est aussi parce qu'on leur dénie le droit d'échapper à leur condition première. Ce sont les mêmes mauvaises raisons qui conduisent les autres entreprises, après la trop révélatrice question sur la formation initiale, à écarter toute candidature en arguant : *« Vous êtes actuellement technicien, il ne serait pas crédible de vous recruter comme cadre »*.

Les armées de la Révolution et de l'Empire ont conquis l'Europe parce qu'elles étaient conduites par des généraux qui tous, loin s'en faut, n'étaient pas issus de la noblesse ou des grandes écoles militaires, mais dont on avait su, sans sectarisme ni préjugés, reconnaître les mérites. Je n'ai certes pas la prétention d'affirmer que la catégorie à laquelle j'appartiens soit « meilleure » qu'une autre, mais au risque de choquer, j'affirme haut et fort qu'elle peut apporter autant à la société française que celle constituée par les polytechniciens et les énarques. C'est de la différence que naît la richesse et si j'appartiens à ceux que le système scolaire français, trop normatif, a d'abord rejetés, c'est un rejet que je revendique. Grâce à lui, je me sens riche d'une expérience qui fera toujours défaut à une élite prétendue sans faille.

Jean-Paul Sartre, cet esprit si brillant qui marqua ce siècle, ce pur produit des « grandes » écoles qui pourtant s'est si souvent trompé, terminait modestement *Les Mots*, cette promenade dans son passé, par ceux-ci : « *Tout un homme, fait de tous les hommes et qui les vaut tous et que vaut n'importe qui.* »

La qualité d'un homme ne procède pas d'une seule aptitude. Une société qui sélectionne ses élites sur des critères trop restrictifs s'appauvrit, et donc se condamne. Décidemment, il reste des Bastilles à prendre !

★ Philippe Coëpel est ingénieur (CNAM) et technicien de l'industrie.

ÉCHOS

EMPLOI

■ Le 15e Carrefour des carrières commerciales, organisé par « Job Rencontres » ouvrira ses portes les jeudi 6 et vendredi 7 avril à Paris, Espace Champerret. Cette nouvelle édition réunira 25 grandes entreprises de différents secteurs d'activité (assurance, finance, distribution, bureautique...) qui souhaitent recruter des jeunes commerciaux diplômés ayant une première expérience. **Contact : Frédérique Gauthier. Tél. : (1) 53-75-40-00. Fax : 53-75-40-03.**

EMPLOI DES CADRES

■ L'APEC (Association pour l'emploi des cadres) a annoncé son intention de développer sa présence sur le terrain et singulièrement auprès des entreprises. D'ici à la fin de l'année 1995, elle mettra ses services à la disposition des cadres des entreprises dans 60 centres opérationnels répartis sur tout le territoire. A ces centres s'ajouteront 60 points d'information dans lesquels seront consultables la documentation et les offres d'emploi de l'APEC. Le conseil d'administration a également réaffirmé son souci de contribuer à l'insertion des jeunes diplômés, notamment par des partenariats. Jacques Blanc, président de l'APEC, a par ailleurs récemment rappelé que le flux annuel des cadres inscrits a crû de 60 % entre 1990 et 1992 pour se stabiliser en 1993 et 1994 aux environs de 108 000. 34 % des cadres inscrits en 1994 ont été au chômage, 27 % en activité et 39 % sont des jeunes diplômés. Enfin, le nombre de recrutements directs réalisés grâce à l'APEC a atteint 8 350 en 1994.

COLLOQUE

■ L'Institut de recherches sociales encadrement et humanisme (Irseh) organise le 10 avril à Paris, au Conseil économique et social, un colloque consacré aux services publics. Le thème : « Les attentes des décideurs, des usagers, des acteurs sociaux ». A l'ouverture du colloque seront présentées les conclusions d'une recherche qualitative effectuée auprès de cadres dirigeants de grandes entreprises de service public (Air France, EDF, France Télécom, GDF, La Poste et la SNCF) et de responsables des autorités de tutelle. En parallèle, l'Irseh a commandité des enquêtes d'opinion auprès de l'encadrement de ces entreprises et d'un échantillon de la population française.
Irseh. 48, rue Laffitte 75009, Paris. Tél. : (1) 48-74-29-53.

FORMATION

Rock, rap, jazz et emploi

Sur France 3 Bourgogne - Franche-Comté, « Vecteur jeunes » libère la parole

IL n'y a pas de paillettes, pas d'animateur pour chauffer la salle, pas de star du showbiz, le dimanche à 12 heures sur France 3 Bourgogne - Franche-Comté. Le décor, c'est une fresque murale aux allures de tags, quelques tableaux posés ici ou là, des bancs où prennent place des jeunes et des personnalités qualifiées, dites « personnes ressources ». Debout derrière un pupitre, le journaliste Jacques Revon, quarante-sept ans, orchestre « Vecteur jeunes », l'émission qu'il anime depuis octobre 1992 à la station de Dijon. La sobriété du décor en dit déjà long sur le fond. On n'est pas là pour le spectacle, mais pour regarder la jeunesse au fond des yeux, et surtout l'écouter. *« Depuis trois ans, en rencontrant les jeunes sur le terrain, je m'étais aperçu qu'ils avaient besoin qu'on les écoute, qu'ils ne savaient pas à qui parler, à qui oser dire des choses »*, remarque le journaliste. Mensuelle pendant deux ans, l'émission est programmée chaque dimanche depuis décembre 1994. Elle dure quarante-cinq minutes et comporte plusieurs séquences : des courts reportages, des offres d'emploi, une sélection de livres et de magazines, et une chronique sur un fait d'actualité réalisée par un étudiant du département information et communication de l'IUT de Dijon. Reste trente minutes pour aborder chaque semaine un nouveau thème, tantôt léger, tantôt grave, qui concerne la génération des 16-30 ans : le théâtre, le vote chez les jeunes, l'accès à la justice, etc. Les sujets sur l'emploi et la formation reviennent bien sûr fréquemment. En mars, par exemple, « Bourses, projets : défi jeunes juniors », « Le choix d'une carrière dans l'armée » et « Les métiers du bois » seront au menu dominical. Pour faire venir chaque semaine à Dijon quinze jeunes de cette double région qui va de Nevers à la frontière suisse et de Sens à Mâcon, Jacques Revon et son assistante Isabelle Grevot, vingt-huit ans, documentaliste de formation, s'appuient sur le réseau des missions locales, des rectorats de Dijon et de Besançon ou des foyers de jeunes travailleurs. Une fois par mois, c'est la télé qui vient à la rencontre de son public, comme à l'occasion du Salon de la jeunesse de Besançon.

MESSAGES

Sur le plateau, placées au milieu des jeunes, les « personnes ressources » – quatre au maximum – n'ont pas vocation à représenter le savoir supposé des adultes. *« Elles précisent certains points, mais, surtout, il leur est demandé d'écouter plutôt que de parler. »* Du coup, on s'aperçoit que ces jeunes, avides de conseils et d'attentions, en savent plus long qu'on ne l'imagine. Et qu'ils ont des informations et des messages à faire passer. L'émission du 26 février, baptisée « Pratique et passion de la musique », mêlait ainsi Guy Touvron, trompettiste chevronné et professeur au Conservatoire national supérieur de musique de Paris, Daniel Lamia, professeur de saxophone à Dijon, des lycéens en terminale littéraire option musique (ex-A3), en terminale techniques de la musique et de la danse (ex-F11), un étudiant en musicologie, de jeunes chanteurs, ainsi que des membres du groupe rock Artémus Philémone et de la formation de jazz Take 5. Le problème des bacs A3, auxquels sont dévolus quatre heures seulement par semaine de musique, c'est que cet art *« n'est pas assez reconnu par les autres matières »*, regrettait un lycéen. Tandis que l'ancienne section F11, dont la moitié du programme se déroule au conservatoire, *« n'est pas assez connue »*, déplorait un autre.

« Le conservatoire, c'est très élitiste ? », a demandé l'animateur. *« Il est ouvert à tous dès l'âge de six ans »*, a soutenu un jeune homme. *« On dit que c'est ouvert à tous*, doute Thierry, rockeur « autodidacte », *mais peut-être que le cloisonnage n'est pas tout à fait détruit. »* Pourtant, parti suivre un cours au conservatoire de Besançon, il s'y entendra dire que *« la porte des livreurs* [était] *de l'autre côté »*. La réconciliation viendra-t-elle du « projet d'arrangements rock d'une partition baroque » sur laquelle son groupe travaille ? Guy Touvron ne pouvait qu'affirmer que le conservatoire *« forme la base technique d'un musicien, qui lui permet d'ouvrir toutes les portes »*, avant de s'en prendre aux *« technocrates »* qui ont baptisé ces filières d'enseignement de sigles barbares, alors que la musique *« c'est l'expression des sentiments »*. Et tout ce petit monde de saisir son instrument, y compris Jacques Revon, qui avait apporté son saxo, pour faire un « bœuf », en fin d'émission, sur l'air de *Ce n'est qu'un au revoir*.

Cette parole spontanée et libre n'est pas facile à recueillir. L'émission a beau être enregistrée le jeudi, elle se déroule sans filet. *« Il n'y a aucun montage, pas une virgule n'est coupée »*, insiste Jacques Revon. Avant l'enregistrement, les jeunes sont invités à préparer l'émission, entre eux, pendant une heure, à partir d'un canevas conçu par le journaliste. *« Si le canevas ne vous plaît pas, vous me le dites, ça ne me gêne pas »*, a-t-il suggéré avant de présenter le découpage de l'émission : *« quatre heures pour parler de la motivation, trois heures pour l'enseignement de la musique au lycée, trois heures pour les études au conservatoire »*, etc. Le rock, le rap et le jazz n'ont pas été oubliés. *« A vous de vous arranger pour définir qui parle de quoi. Le but, c'est que les téléspectateurs en sachent un peu plus sur le thème qu'on traite. Faites passer l'info avec votre langage, avec vos tripes. »* Après l'émission, séance de débriefing autour d'un verre avec l'éternel débat sur le thème « On n'a pas eu le temps d'aborder tout ». Mais finalement, *« c'était superficiel, mais c'était bien parce qu'il n'y a pas que des musiciens parmi les téléspectateurs »*, a observé un jeune. *« Thierry m'a donné envie de faire du rock ! »* s'est même exclamé Guy Touvron, qui est pourtant *« un des six solistes mondiaux de la trompette »*, selon Jacques Revon.

Ce concept d'émission *« info service »* a toutefois été accepté par la direction régionale de France 3, précise le journaliste. En revanche, ses confrères étaient *« très sceptiques »*, dit-il, qui estimaient qu'*« un journaliste n'a pas à s'impliquer »*. Quant au recueil de lettres des jeunes, *Chronique de la difficulté ordinaire*, qu'il a envoyé en juillet 1993 à toutes les stations de France 3, ainsi qu'à la direction nationale, pour faire connaître son émission, il n'a suscité aucune réaction de quiconque. Mais pour lui, ce qui compte, *« c'est donner aux jeunes la possibilité de témoigner de leurs problèmes tels qu'ils les vivent »*. Peu importe les phrases mal dites, les hésitations, la timidité de l'un ou de l'autre : *« Je prends le risque. L'essentiel, c'est qu'il en reste quelque chose. Je veux démonter l'idée selon laquelle le média dirige tout, canalise tout. »* Un autre regard sur les jeunes, en somme. Une autre télévision aussi.

Francine Aizicovici

★ Thèmes des prochaines émissions :
– 9 avril : Aéronautique, métiers et avenir ;
– 16 avril : Les métiers de la vente ;
– 23 avril : Vivre seul à partir de dix-huit ans (50e émission) ;
– 30 avril : Le patrimoine et ses métiers.

LES DIRIGEANTS

Direction Générale
Direction Générale Adjointe - Secrétaire Général

CARRIÈRES INTERNATIONALES

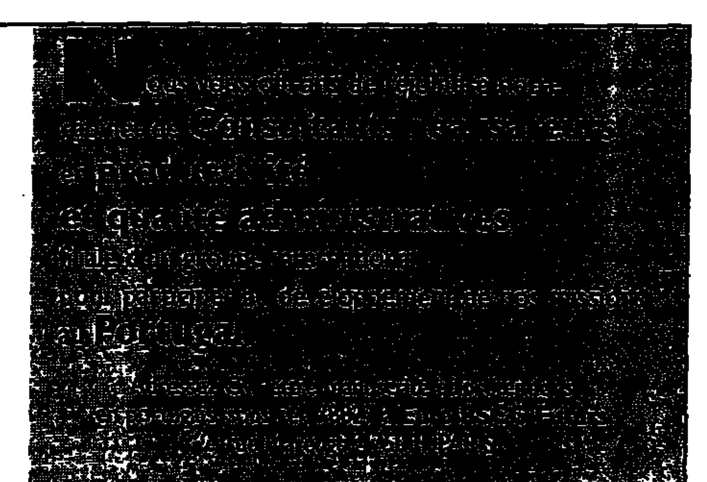
Postes basés à l'étranger

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

PROFIT MANAGEMENT

VOUS PARLEZ COURAMMENT PORTUGAIS ET FRANÇAIS (ET ÉVENTUELLEMENT ITALIEN) ; VOUS AVEZ ANIMÉ, PENDANT DEUX OU TROIS ANS, UNE UNITÉ OU UN GROUPE DE TRAVAIL ; VOUS SAVEZ ÊTRE DISPONIBLE ET MOBILE ; VOUS AVEZ DÉJÀ PRATIQUÉ LES LOGICIELS MICRO COURANTS.





L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE (EPFL)

met au concours, pour son Département de Physique, un poste de

Professeur (h/f) assistant(e) de Physique Théorique

Ce professeur assistant(e) poursuivra des recherches et dirigera des thèses dans un domaine de la Mécanique statistique ou de la Physique de la matière condensée. Il est demandé que ses activités de recherche se développent en synergie avec les unités expérimentales du Département de Physique et d'autres Départements de l'EPFL.

Le/la titulaire participera aux tâches d'enseignement du Département de Physique aux premier, deuxième et troisième cycles.

L'EPFL attend de ce professeur assistant(e) des talents de recherche confirmés et une capacité à diriger des projets de haut niveau.

Les candidatures féminines sont particulièrement bienvenues.

Délai d'inscription : 1er août 1995
Entrée en fonctions : à convenir

Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier relatif à ce poste à : Présidence de l'EPFL, CE-Ecublens, CH-1015 Lausanne, Suisse.

L'Organisation Européenne pour la Sécurité de la Navigation Aérienne

L'Institut de la Navigation Aérienne cherche à pourvoir deux postes d'encadrement pour son siège à Luxembourg. Ces postes devront surtout être occupés par des gestionnaires compétents et dynamiques dont la tâche sera d'orienter les travaux de l'Institut pendant une période de grands changements qui débouchera sur une nouvelle ère passionnante, pleine de nouveaux défis.

CHEF DE LA DIVISION FORMATION (réf. AA/072/LM)

En tant qu'adjoint du Directeur et sous l'autorité de celui-ci, ce gestionnaire-clé sera chargé de la gestion de toutes les activités liées au secteur formation du Programme européen d'harmonisation et d'intégration du contrôle de la circulation aérienne (EATCHIP), de l'élaboration et de la conduite de stages de formation, de séminaires et d'ateliers internationaux dans le domaine de la gestion de la circulation aérienne. Le titulaire du poste gérera les ressources humaines et autres, nécessaires à la réalisation efficace du programme de travail de la Division.

Principales qualifications requises: ☐ formation de niveau universitaire; ☐ expérience approfondie des tâches d'encadrement et de gestion, dont une partie au moins aura été acquise dans un environnement multinational et pluriculturel; ☐ vaste connaissance du monde de l'aéronautique, de préférence dans le domaine de la gestion de la circulation aérienne et de ses perspectives d'évolution; ☐ force de conviction et personnalité, aptitude à créer et à diriger une équipe; ☐ l'âge des candidats devrait se situer entre 40 et 55 ans.

CHEF DES PROJETS DE FORMATION (réf. AA/073/LM)

Chargé de faire rapport au Chef de la Division Formation, le candidat retenu gérera les principales activités suivantes: ☐ formation de pointe en matière de techniques et méthodes de gestion de la circulation aérienne; ☐ élaboration de nouveaux projets et fourniture de services d'appui à la formation aux administrations nationales et aux Directions de l'Agence dans le cadre d'EATCHIP; ☐ formation des élèves-contrôleurs du Centre de contrôle de Maastricht.

Principales qualifications requises: ☐ formation de niveau universitaire ou expérience professionnelle équivalente; ☐ connaissance approfondie de l'aéronautique et de l'organisation de la gestion de la circulation aérienne et de ses perspectives d'évolution; ☐ expérience de la fourniture de services de formation dans les domaines susmentionnés; ☐ aptitude éprouvée à organiser et à gérer des ressources parmi de nombreux projets, chacun nécessitant une mise en œuvre effective et efficace; ☐ l'âge des candidats se situera de préférence entre 35 et 48 ans.

Une rémunération de niveau international particulièrement intéressante, doublée d'un régime de sécurité sociale et de pension, est proposée.

Les actes de candidature et des informations complémentaires peuvent être obtenus auprès d'EUROCONTROL, Section de Recrutement, rue de la Fusée 96, B-1130 Bruxelles (fax n° 32 2 729 90 70) pour renseignements uniquement en citant le n° de référence susmentionné:



Les actes de candidature dûment complétés, et mentionnant clairement le numéro de référence, devront parvenir à l'adresse ci-dessus au plus tard pour le 22 mai 1995.

Ce délai sera strictement appliqué et les candidats doivent s'assurer que leur acte de candidature arrivera à destination en temps utile.

UNIVERSAL COMMUNICATION

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

couplage dans 2 à 10 titres européens

NRC HANDELSBLAD – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung
BERLINGSKE TIDENDE – CORRIERE DELLA SERA – LE SOIR – De Standaard
THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES

Marketing Executive
Financial Services

Shape the future of Consumer Payments

£Attractive **Based: London**

Our client, a major international provider of card-based financial services, is seeking to recruit a graduate level marketing professional for this business development role.

This is an outstanding opportunity to promote an innovative range of card payment services across Europe.

You will be responsible for the formulation and implementation of sales and marketing activities and assist with overall product development strategy.

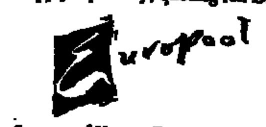
The role also includes responsibility for communication materials including brochures, videos and presentations.

With between 3-4 years' marketing/commercial experience in a retail banking environment, you will have a good understanding of consumer banking, excellent communication and interpersonal skills and the ability to make effective sales presentations. Project management skills and PC literacy are also important, fluent English is essential, with a third language desirable but not essential.

If you have the skills and experience for this challenging position, please apply in English, quoting ref: MD/LEM to:

Europool, 10 Heath Villas, The Vale of Health, London NW3 1AW, UK
Fax +44 171 431 5668

If you would like to be entered on our database of tri-lingual graduates, please apply separately, quoting ref: DB.



The Source of Young Europeans in Business

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie



L.R. ETANCO S.A. est un groupe Français de 150 personnes, spécialiste de l'accessoire de fixation (200 millions de CA en 1994). Notre croissance européenne nous amène à recruter pour notre partenaire Italien un :

DIRECTEUR DE PRODUCTION
Bilingue Italien

Nord Est

ITALIE

■ En étroite relation avec le Directeur Général, vous êtes responsable de l'organisation, de la planification et des méthodes de production. Vous gérez les flux tendus de production de boulonnerie en forgeage à froid, jusqu'au stockage, en passant par l'assemblage et le conditionnement. Vous réorganisez le parc d'outillage et les lignes de conditionnement. Vous managez 100 personnes et assurez le respect des règles "ISO" européennes. Votre challenge à deux ans sera de réduire les stocks et d'augmenter la productivité en rationalisant l'existant.

■ 35/40 ans, ingénieur mécanique de formation et de préférence de nationalité française, vous avez prouvé, au cours d'une précédente expérience de 5 ans, vos capacités d'organisateur et de gestionnaire de production (si possible en Italie). Homme de terrain, vous optimisez votre service en utilisant votre sens de l'observation, de l'écoute et de l'analyse. Vous formez et animez vos équipes afin qu'ils adhèrent aux projets de l'Entreprise. Votre objectif : adapter chaque homme à un poste au mieux de son potentiel.

■ Vous avez une parfaite connaissance de la gestion des priorités et de la GPAO. La maîtrise de la langue italienne et la connaissance du monde du Bâtiment sont indispensables.

■ Si ce poste autonome et à forte ouverture dans une société en pleine expansion vous intéresse ; si les avantages liés à l'exportation vous stimulent ; et si vous voulez intégrer un groupe leader européen dans son domaine d'activité ; alors sachez saisir l'opportunité de nous rencontrer.

Merci d'adresser (ou télécopier) votre CV, lettre et photo en précisant la réf. 4060/LM sur la lettre et sur l'enveloppe à notre Conseil **I.S.B.C.** - 56, rue de Paris - 92100 BOULOGNE. (Fax : 46.03.30.15)

BC *L'Homme et l'Entreprise*

DIRECTEUR ASSISTANCE TECHNIQUE
DEPARTEMENT NUCLEAIRE

LYON ou PARIS - Cette importante entreprise de maintenance et d'ingénierie, majeure sur ses marchés, recherche pour son Département Nucléaire son Directeur de l'activité Assistance Technique. De préférence basé à Lyon, il prendra en charge le développement commercial auprès des clients actuels, mais aussi auprès de nouveaux donneurs d'ordres possibles (spatial, automobile...), ainsi que le management de plus de 100 personnes (majoritairement ingénieurs et techniciens) réparties sur plusieurs sites nationaux. Il sera responsable des résultats de l'activité. A 35 ans minimum, Ingénieur Généraliste Centrale, AM, ENSI, ..., il a une très sérieuse expérience de l'assistance technique, à défaut, au moins celle des études ou de la vente de services industriels. Une connaissance du milieu nucléaire est un atout majeur. Le salaire composé d'un fixe et d'un intéressement assorti d'une voiture de fonction, est de nature à intéresser un candidat de valeur. Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 921 B à Jacqueline LE GOFF, PSYNERGIE, 42 rue Fargès, 13008 MARSEILLE.

PSYNERGIE
GROUPE PRAXIA

LBW

Marseille - Paris - Montpellier - Lyon - Toulouse

Schlumberger Mesure & Systèmes

■ **Schlumberger Mesure et Systèmes utilise gestion de l'énergie (électricité, gaz, eau, transport, horodateurs, équipements de stat que des ensembles de test automatique et**

La croissance de nos activités et le renouvellem conception et de développement des logiciels

INGENIEURS L
(SUPELEC, TELEC
Déb

Votre formation et votre expérience d'ingénieur des domaines suivants :

- **Architecture, Analyse et Spécific logicielle** ....
- **Méthodologie logicielle** ....
- **Temps Réel multitâche** ....
- **Interface Homme / Machine** ....

Vous en maîtrisez les langages et les outils (C, votre sens de l'équipe et des responsabilités, et dans des équipes internationales.

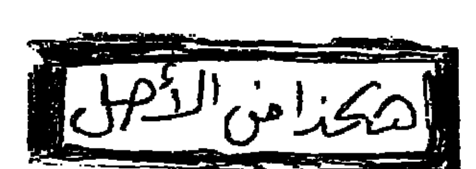
En fonction de vos acquis et vos souhaits, nous ou en province. Tout en exerçant des responsal Notre politique de formation interne est desti géographique est, avec la performance, un élé

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V

SCHL
50, avenue

Total Respect,

pour votre carrière



les technologies les plus avancées pour développer et produire des systèmes de chaleur), de transactions électroniques (publiphones, distributeurs de titres de ions-service, terminaux bancaires, cartes à mémoire et à microprocesseur...), ainsi les enregistreurs embarqués.

nent constant de nos produits nous amènent à renforcer le potentiel de nos équipes de le nos produits et systèmes. Nous recherchons des

OGICIEL GRANDES ECOLES

;OM., ENSEEIHT, ECP, ECL, ESIEE...)

utants à 5 ans d'expérience

Logiciel vous ont permis d'acquérir des compétences significatives dans un ou plusieurs

ation	• Développement Orienté Objet .... Ref. 221
.... Ref. 250	• Bases de Données Relationnelles ..... Ref. 258
...... Ref. 151	• Réseaux, Protocoles de communication Ref. 119
.... Ref. 100	• Spécification Technique et Intégration de systèmes .... Ref. 138
...... Réf. 219	

C++, UNIX, WINDOWS, Assembleur...). Vos qualités d'autonomie et de communication, votre pratique courante de l'anglais doivent vous permettre de vous intégrer rapidement

vous proposerons une première affectation dans une de nos unités en région parisienne ilités opérationnelles, vous découvrirez nos activités, notre organisation et nos valeurs. née à accompagner votre évolution dans une carrière où la mobilité fonctionnelle et nent déterminant.

'. et photo), en précisant la ou les références concernées, à

UMBERGER COORDINATION RECRUTEMENT
Jean Jaurès - BP 620-01 - 92542 Montrouge Cedex

JEUNES INGÉNIEURS, l'engagement pris à l'égard de ses clients, *Total Respect*, CAP SESA souhaite le partager avec vous pour votre propre carrière.

CAP SESA vous propose de devenir des professionnels en informatique et télécommunication. Créer les conditions pour valoriser votre potentiel, enrichir vos compétences, favoriser votre évolution professionnelle et votre développement personnel, tel est notre engagement.

Structurés par les services que nous offrons à nos clients, des métiers et des fonctions bien identifiés permettent des itinéraires de carrière variés, ouverts à l'expertise, aux responsabilités et... au monde du futur.

De grandes possibilités de mobilité interne, associées à des plans de formation, favorisent l'acquisition de nouvelles compétences et la découverte des métiers de nos clients.

Les métiers du service sont exigeants, réclament disponibilité, réactivité, ouverture d'esprit, respect rigoureux de la qualité et des délais : si chacun reste responsable de son destin professionnel, il est aussi membre d'une équipe dont le succès dépend de la cohésion.

Les centaines de projets que nous réalisons dans l'ensemble des secteurs économiques ne peuvent être tous cités ; ils vous offrent un champ d'évolution très ouvert, à Paris et dans toutes les régions de France.

Merci d'envoyer CV et lettre de motivation en précisant la réf. M/XS/07 à CAP SESA, Direction des Ressources Humaines, 76 avenue Kléber 75784 Paris cedex 16.



CAP SESA
Groupe CAP GEMINI SOGETI

ECP - MINES - AM

5 ans d'expérience

Une forte expansion... des investissements importants
Animer les évolutions et la compétitivité de notre outil industriel

Filiale d'un grand groupe industriel français, nous concevons et réalisons pour chacun de nos clients des solutions d'emballage spécifiques. Notre organisation en centres de profit régionaux favorise notre réactivité et notre efficacité.

L'un d'eux, basé à 100 kms au Nord de Paris, au coeur d'un marché important, s'engage dans un fort développement de son activité. Pour concourir à cette expansion, il recherche un ingénieur GE possédant une expérience de 5 ans environ acquise dans un environnement de production.

Rattaché au Directeur :

- Il sera responsable de la veille technique, des travaux neufs et de la maintenance,
- Il participera aux réflexions préparant les choix d'organisation et d'investissements cohérents avec la politique de la région et en assumera la mise en oeuvre dans une recherche de productivité optimale.
- Il développera les méthodes et les outils donnant à l'unité un niveau technique performant en collaboration étroite avec les opérationnels.

Il associera de solides compétences technologiques à une réelle capacité à dialoguer avec les équipes de terrain, à structurer et piloter ses actions et à contribuer à une approche stratégique. Il pourra, dans ce poste, élargir sa vision de l'entreprise, s'impliquer concrètement dans la réussite de ses projets pour saisir ensuite des possibilités d'évolution intéressantes en France ou à l'étranger, notamment vers des responsabilités globales de production.



Ecrire sous réf. 14K2824SM
Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil 75016 Paris.



GUADELOUPE

Groupe industriel agro-alimentaire implanté aux Antilles Françaises recherche pour sa filiale de Guadeloupe fabriquant des produits laitiers frais et crèmes glacées sous franchise **Yoplait et Miko** (process géré par automate Accos 30)



DIRECTEUR DE PRODUCTION

Votre profil :
- Formation Supérieure en laiterie - Vous justifiez d'une expérience réussie en production dans l'industrie laitière : de préférence secteurs produits laitiers frais ou crèmes glacées - Vous avez les qualités pour réussir à ce poste : • Capacité à manager une équipe • Rigueur dans l'organisation • Facilité d'adaptation et qualités de communication indispensables - Connaissances informatiques nécessaires.

Votre mission :
Hiérarchiquement rattaché au Directeur de Site, le Directeur de Production aura principalement pour mission : - Diriger et animer le personnel de production - Planifier et mettre en œuvre la production suivant des normes de qualité et de productivité - Suivre le bon fonctionnement des installations et planifier les opérations de maintenance nécessaires - Assurer la gestion de la production par ordinateur - Contrôler le service entretien

Nous vous proposons des marques internationales leaders aux Antilles françaises.



MICHEL GERARD

Adresser lettre de motivation manuscrite + C.V. + photo récente avec prétentions à Michel GERARD - 17, bd Carnot - B.P. 76 - 51303 VITRY LE FRANÇOIS Cedex.

EURO RSCG

Degrémont

Ingénieur commercial

Filiale du groupe Lyonnaise des eaux et premier groupe mondial du traitement d'eau (3 000 personnes, 4,6 milliards de francs de CA et 139 millions de francs de bénéfice net), nous répondons à un besoin vital de l'homme en réservant à l'eau, partout dans le monde, les meilleurs traitements.

Dans le cadre du développement de nos activités, nous recherchons un ingénieur commercial.

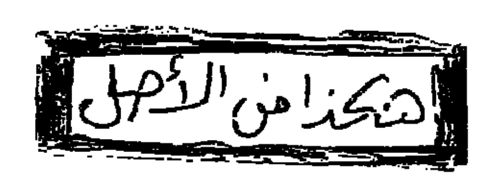
Au sein de notre direction régionale de Paris et en liaison avec les différents services de l'entreprise, vous aurez la responsabilité commerciale de nos activités de traitement des eaux industrielles en Ile-de-France et sur les départements : 10, 27, 28, 41, 45, 60, 76, 89.

Vous assurerez le suivi de nos clients et développerez de nouveaux marchés grâce aux contacts privilégiés que vous saurez susciter auprès des différents interlocuteurs institutionnels.

De formation ingénieur, vous avez acquis au cours d'une première expérience commerciale de 5 ans environ, une très bonne connaissance du milieu industriel. Reconnu pour votre savoir-faire commercial, vous savez négocier avec des interlocuteurs de tous niveaux.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. IC/LM 94 à Degrémont, Annie Desmeulles, 183 avenue du 18-Juin-1940, 92508 Rueil-Malmaison Cedex.

TRAITER L'EAU, PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT



SECTEURS DE POINTE

UN UNIVERS DE PROJETS POUR UN MONDE DE SIMPLICITÉ

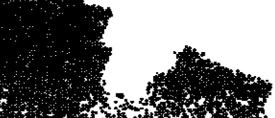
INGÉNIEUR CHEF DE PROJET

De formation ingénieur informaticien, vous justif[illegible] rience de 5 à 10 ans acquise dans le domaine [illegible] pement de logiciel en temps réel. La pratiqu[illegible] la connaissance de la sécurité logicielle s[illegible] De fréquents déplacements en Allemagn[illegible] parfaite maîtrise de la langue allema[illegible]

A la tête d'une équipe d'informatic[illegible] vous supervisez l'ensemble des d[illegible]icatifs bancaires et assurez l'interface [illegible] certificateurs.

Merci d'adresser lettre manu[illegible]ntions, à Monétel, Direction des Ressource[illegible]aude Chappe, BP 344, 07500 Guilher[illegible]

Implantés au sud de la région Rhône-Alpes (Valence), [illegible]borateurs dont + de 300 ingénieurs placent [illegible] premier rang mondial de la publiphonie et [illegible]aders des systèmes de paiement électronique [illegible]es. Pr[illegible]dans la conception, la fabrication [illegible] d[illegible]s, nous vous offrons des [illegible]le sur un marché porteur



MEDIA SYSTEM

Ingénieur Electronicien
SECTEUR AUTOMOBILE

Interlocuteur privilégié des principaux constructeurs automobiles, nous sommes dans le monde un spécialiste reconnu et le premier fabricant en France dans notre secteur d'activité.

Responsable du développement de la partie électronique moteur, vous aurez pour mission :
- **de définir, qualifier et valider les produits en relation avec le Responsable Etudes,**
- **de définir le concept, conduire les essais de faisabilité sur prototype, recommander les technologies à utiliser,**
- **d'élaborer le cahier des charges et le présenter en justifiant vos choix techniques et technologiques,**
- **d'adapter le produit aux clients et en suivre le développement.**

Ce poste situé dans la région d'Orléans implique de nombreux déplacements de courte durée en Europe.

A 28/30 ans, ingénieur en électronique (ESIGELEC, ESEO, SUDRIA, INPG ...) vous maîtrisez l'anglais. L'allemand en deuxième langue est un plus. Vous avez acquis une expérience de 2 à 5 ans en injection essence chez un équipementier automobile à un poste d'études, idéalement en contrôle moteur, où vous avez été confronté aux notions de haute fiabilité pour un coût minimum.
Homme de dialogue, vous communiquez avec aisance et vous êtes force de proposition.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération souhaitée sous réf. 154-06/LM (sur l'enveloppe) à notre conseil ARPE 43, rue Laffitte - 75009 PARIS.

CONSEIL arpe EN RECRUTEMENT

Responsable Assurance Qualité

Poste basé à Nanterre (92)

Filiale du géant de l'électrotechnique (208 000 personnes, 170 milliards de francs de CA), ABB Energie est spécialisée dans le domaine des biens d'équipement HT/MT destinés à la production, au transport et à la distribution d'énergie. Dans le cadre de notre politique de qualité totale et de certification ISO 9001, nous recherchons notre Responsable Assurance Qualité.

Rattaché au «Supply Manager France», vous mettez en place et optimisez le système d'assurance qualité. En coordination avec les correspondants qualité de la société, vous êtes le garant de la formalisation et de la cohérence des procédures d'organisation ainsi que de leur application. Homme de dialogue, vous sensibilisez tous les acteurs de l'entreprise à la démarche qualité.

Ingénieur de formation, vous bénéficiez, à 30/35 ans, d'une solide expérience en milieu industriel, si possible en assurance qualité au sein d'une société d'ingénierie électrique ou électrotechnique. Une approche de la certification ISO serait un plus. Animateur et pédagogue vous savez observer, comprendre, résoudre et convaincre. Votre intervention se situe à une étape clé et opérationnelle du projet. Nous saurons reconnaître votre réussite dans cette fonction en vous confiant des responsabilités croissantes au sein de notre groupe.

Les entretiens avec la société auront lieu fin avril et début mai.

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous référence 3707 à *notre conseil* :

PREMIERE LIGNE
31, avenue du Général Leclerc
92100 Boulogne
Fax : 41.41.00.15.

ABB

Centre de Recherches

situé dans un cadre de vie très agréable en région parisienne recherche son

EXPERT EN MATÉRIAUX

Responsable de la réalisation du programme d'études et de recherches dans le domaine du matériau béton, vous serez chargé de l'organisation, de la gestion et de l'encadrement de l'un de nos laboratoires de physico-chimie.

Vous représenterez nos intérêts auprès de la communauté scientifique notamment par le biais des travaux de normalisation européens. Expert de notre centre dans le domaine des matériaux, vous jouerez un rôle actif dans l'assistance technique auprès des entreprises du secteur.

***Ingénieur physico chimiste**, vous avez, à 30/40 ans, d'excellentes connaissances dans les domaines des liants hydrauliques et du matériau béton.*

Vos qualités : un bon esprit de synthèse, une grande rigueur et une grande curiosité intellectuelle. Organisé et méthodique, dans un souci d'efficacité et de rentabilité vous saurez déléguer et gérer les priorités.

Enfin, vous maîtrisez l'anglais et vous avez si possible de bonnes notions en informatique.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions à Publipanel - 13, rue Rosenwald - 75015 PARIS en indiquant la référence EM sur la lettre et sur l'enveloppe.

Publipanel

INGENIEUR RESPONSABLE DE PROJETS

Filiale d'un groupe américain nous fabriquons des équipements pour l'industrie aéronautique et spatiale ; nous souhaitons confier à un jeune ingénieur la responsabilité de projets où il assurera l'interface avec les services techniques de nos clients depuis la réponse à l'appel d'offre jusqu'à la mise en série.

Une opportunité pour un passionné d'aéronautique

basé à 250 Km au Sud de Paris

Débutant ou ayant environ 2 ans d'expérience, mécanicien de base (INSA, UTC, ENSI...) avec des connaissances dans les réseaux électriques/électroniques ; déplacements en France et à l'étranger avec un anglais "fluent".

Merci d'écrire à **Rémy OPPERT Consultants** 2, rue Thimonnier — 75009 PARIS sous réf. 405M en précisant votre rémunération et en joignant un C.V. détaillé et une photo.

RO

Préciflex Systems

Filiale commune de Renault Automation et d'ABB, basée à Paris Nord, PRECIFLEX SYSTEMS conçoit, réalise et commercialise des systèmes flexibles d'assemblage de pièces de tôlerie et de carrosserie automobile. Nous intervenons à l'échelle internationale pour des constructeurs de grande notoriété. Dans le cadre de notre développement sur le marché européen, nous recherchons un :

CHEF DE PROJETS SENIOR
Automobile Export

Missions et Responsabilités

Vous intervenez en spécialiste de l'assemblage de pièces de tôlerie/carrosserie sur des projets de grande ampleur (affaires de 50 MF environ). Vous assurez la responsabilité de 1 ou 2 projets en parallèle de la pré-commande à la réception finale par le client. Interlocuteur privilégié du client, votre polyvalence vous permet de couvrir l'ensemble des aspects du projet : choix techniques, achats, avenants, fabrication... Pour cela, vous constituez une équipe pluridisciplinaire que vous animez et coordonnez. Bien entendu, vous êtes très concerné par le respect des coûts, des délais et de la qualite.

Profil et Offre

A 35 ans environ, de formation ingénieur mécanicien de préférence, vous bénéficiez d'une solide expérience en gestion de grands projets. Une expertise dans le domaine de l'assemblage carrosserie/tôlerie automobile ou dans la création de machines spéciales serait fortement appréciee. **La connaissance de l'allemand et/ou de l'anglais est indispensable.** Vous êtes disponible pour des déplacements à l'étranger. Bien entendu, une réussite dans cette fonction ouvrirait de réelles perspectives d'évolution au sein du groupe.

PREMIERE Ligne

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous la référence 3685 à notre conseil : **PREMIERE LIGNE** 31, av. du Général Leclerc - 92100 BOULOGNE Fax 41 41 00 15



EN HAUTE-SAVOIE

Diriger un Laboratoire d'Encres Helio-Flexo

Ingénieur Chimiste

Le groupe international SICPA, 4 000 personnes, 30 sites industriels dans le monde, poursuit le développement de sa filiale française (500 millions de francs de C.A., 400 salariés dont 75 ingénieurs et cadres).

SICPA S.A. FRANCE renforce son département hélio-flexo en recrutant un Ingénieur Chimiste confirmé qui assumera l'entière responsabilité du laboratoire d'application et de l'assistance technique à la clientèle. Vous possédez une solide expérience, des aptitudes au **management** et un goût prononcé pour le **contact clients.**

Nous vous proposons une fonction passionnante, un cadre agréable... et notre forte croissance.

SICPA

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo à **SICPA**, BP 506, 74105 Annemasse cedex

1er fabricant d'encres et vernis d'imprimerie certifié ISO 9001 en France

MEDIAPA

INGÉNIEUR DE RECHERCHE



UNE PRESENCE MONDIALE

Division Films et Emballages Spéciaux

Leader mondial sur le marché des produits diélectriques de haute technologie, et des produits pour emballages spéciaux, notre importante division (750 pers. - 550 millions de Frs de CA - 90% export - Filiales USA - JAPON - CHINE - ITALIE) complète ses structures de Recherche et Développement à **QUIMPER.**

Ingénieur de Recherche au sein du laboratoire électrique de la Direction du Développement, vous partagerez avec les Ingénieurs de l'équipe pluridisciplinaire l'élaboration des axes et programmes de recherche. En relation étroite avec les Chefs produits et les clients, vous assurerez le développement des produits nouveaux et des techniques appliquées en production. Par votre veille technologique, vous capterez les innovations et vous en piloterez les essais au sein de notre Société.

Cette opportunité professionnelle, ouverte à l'echelle mondiale de notre Groupe, réclame une formation d'Ingénieur type Supélec, ENSI Grenoble, confirmée par le succès d'une première expérience. Goût des contacts et de l'équipe, autonomie, esprit de synthèse et créativité trouveront à s'exprimer pleinement dans cet environnement pointu, performant et formateur.

Pour préparer notre rencontre, merci d'adresser votre candidature **(lettre + CV + photo et rémunération)** sous réf. IRB 207 à notre conseil - CROISSANCE - B. Le Nestour







Vivre en Intelligence

Regroupant 33 communes (330 000 habitants) **LE DISTRICT DE RENNES,** Etablissement Public, recherche pour sa Direction du Développement Economique et de la Technologie son (sa)

Responsable du DÉVELOPPEMENT - Filière des TÉLÉCOMMUNICATIONS -

Votre fonction, stratégique pour l'agglomération rennaise, sera de prospecter en France comme à l'étranger les entreprises de Télécommunications et des secteurs associés en vue de leur implantation sur le District.

A environ 30 ans, de formation Ingénieur Sup. Télécom. ou équivalent, vous maîtrisez les technologies de pointe de cette filière et voulez valoriser votre expérience (au moins 3 ans) dans ce **poste en création.**

Bien sûr, vous parlez anglais et vous êtes disponible pour de fréquents déplacements de courte durée.

Merci d'adresser votre lettre de candidature avec CV, photo et prétentions sous la réference RDFT/LM à notre Conseil : Olivier PLESSE - **OUEST RESSOURCES HUMAINES** - 32 rue Tronjolly 35000 Rennes qui vous garantit discrétion et réponse. Les premiers entretiens pourront se dérouler à Paris.

ORH

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

Equipement automobile

Filiale Française d'un Important Groupe International, nous fabriquons des pièces techniques destinées à l'automobile et occupons le 1er rang européen sur nos gammes de produits.

Adapter notre potentiel et notre organisation aux enjeux de demain et aux nouveaux modes de partenariat avec les constructeurs, telle est la raison de notre recherche d'un

Chef de Projet

Vous gérez une ligne de produits, de A à Z : définir le cahier des charges avec vos clients, les contructeurs automobiles, coordonner l'activité d'équipes pluridisciplinaires (développement, qualité, outillage, méthodes, production), garantir le budget global du projet, le respect des délais et la qualité, assurer la cohérence des actions et la bonne circulation des informations relatives au projet, en interne et dans les relations avec vos clients.

Pour réussir dans cette responsabilité ouverte, vous êtes ingénieur mécanicien ou chimiste et bénéficiez d'une expérience de cinq ans dans un environnement comparable.

Vous parlez anglais et/ou allemand.

Poste basé en Région Parisienne.

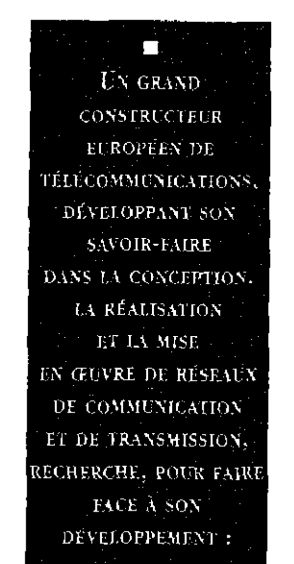
SEFOP, notre conseil, vous remercie de lui adresser votre dossier sous réf. BCP 320 LM.

SEFOP

11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

INGÉNIEURS D'AFFAIRES


UN GRAND CONSTRUCTEUR EUROPÉEN DE TÉLÉCOMMUNICATIONS, DÉVELOPPANT SON SAVOIR-FAIRE DANS LA CONCEPTION, LA RÉALISATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE RÉSEAUX DE COMMUNICATION ET DE TRANSMISSION, RECHERCHE, POUR FAIRE FACE À SON DÉVELOPPEMENT :

Au sein d'une equipe de responsables d'affaires, en contact avec les commerciaux et les clients, vous menez à bien la réalisation d'affaires tant sur le plan technique qu'économique. Vous êtes issu d'une grande ecole d'ingénieurs, débutant ou confirmé, dans le domaine des télécommunications (faisceaux hertziens ou équipements de transmission). Attiré par la gestion d'affaires, vous avez des talents de négociateur et un bon sens relationnel. La maîtrise de l'anglais est indispensable

MERCI DE FAIRE PARVENIR VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE (LETTRE MANUSCRITE, CV, PHOTO) SOUS RÉF. IA60838, À MEDIA SYSTEM, 6 IMPASSE DES DEUX COUSINS, 75849 PARIS CEDEX 17, QUI TRANSMETTRA.

MEDIA SYSTEM



Leader sur le marché des systèmes de traitement et de conditionnement pour liquides alimentaires, nous devons notre notoriété à la qualité de nos produits et au professionnalisme de nos équipes.

Responsable Réalisation Projets

Sous l'autorité du Directeur Ingénierie et à la tête d'une équipe d'ingénieurs et techniciens, vous serez chargé de mettre en œuvre les moyens matériels et humains nécessaires à la réalisation des projets et à leur suivi.

Vous participerez à l'élaboration du budget, suivrez l'avancement et le coût des projets, validerez le choix des fournisseurs, coordonnerez l'élaboration des préconisations techniques, participerez aux actions liées à l'Assurance Qualité en veillant toujours à la satisfaction du client.

Agé de 35/40 ans, Ingénieur de formation agro-alimentaire ou généraliste (AM-ECP), vous parlez anglais couramment. Vous possédez une expérience d'au moins 5 ans, acquise de préférence dans le secteur agro-alimentaire, en gestion de projet, travaux neufs, production et vous avez animé une équipe d'ingénieurs. Opérationnel et homme de terrain, votre fort potentiel vous permettra d'évoluer vers de plus larges responsabilités.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération souhaitée sous référence 121-03/LM à notre Conseil ARPE 43 rue Laffitte - 75009 PARIS.



MEDIAPA

Responsable Système d'information

Au sein du **Département Informatique** et en étroite relation avec les différents interlocuteurs concernés, vous prenez en charge le pilotage de l'évolution du système d'information, en veillant à sa cohérence avec la stratégie d'optimisation du S.I. du Groupe.

A ce titre, vous encadrez et animez les équipes chargees de la conduite des études et des projets (schémas directeurs, études d'opportunité et de faisabilité...), supervisez et coordonnez la mise en place des applications, assumez un rôle d'assistance et de conseil auprès des utilisateurs, assurez la gestion de votre service.

Nous souhaitons rencontrer des professionnels maîtrisant tous les concepts relatifs aux systèmes d'information : soit des « Bac + 5 » avec 6 ans d'expérience, soit des « Bac à Bac + 4 » avec plus de 10 ans d'expérience dans le domaine.
La pratique professionnelle de l'anglais est nécessaire.

Le poste est basé à **Noisy-le-Grand (93)**.

Outre votre professionnalisme, votre sens relationnel et votre aptitude au management contribueront à votre réussite à ce poste, au sein d'un Groupe offrant de larges perspectives d'évolution de carrière à un candidat à fort potentiel.

Merci d'adresser, sous réf. STI et en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à :
SM CONSEIL, 3 rue Treilhard, 75008 Paris.



France Telecom

Réseaux et Services Internationaux
Worldwide Networks and Services

INGÉNIEURS, VALORISEZ VOTRE EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE DANS LE MONDE DE LA FINANCE

Un Etablissement Financier de premier plan recherche pour renforcer son service organisation (20 p.) un :

ORGANISATEUR-INGÉNIEUR

Au sein de notre Etablissement, vous piloterez des grands projets multimétiers et animerez les réseaux de correspondants :

- maîtrise d'ouvrage
- coordination
- conduite du changement.

Diplômé(e) d'une grande école d'ingénieurs (une formation complémentaire en sciences sociales serait un plus), vous avez acquis cinq à sept ans d'expérience dans la conduite de projets dans un contexte de résistance au changement, dans le secteur industriel ou bancaire. Vous possédez une bonne culture en système d'information, notamment en mode Client/Serveur.

Entrepreneur, motivé(e) par un projet d'envergure, votre sens des responsabilités et vos qualités relationnelles sont des facteurs prépondérants pour votre réussite dans le groupe.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et rémunération actuelle) sous la référence ORG1 à : EUROGROUP Participations, 17 rue Louis-Rouquier, 92300 Levallois-Perret.



Groupe Industriel International recherche pour son unité chargée de la réalisation de grandes affaires France et Export.

Chefs de projet

SYSTEMES D'AUTOMATISME ET D'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Vous dirigerez la réalisation de grands projets dans le domaine du contrôle commande de la distribution électrique. Avec l'appui de l'équipe technique projet que vous animerez, vous aurez la responsabilité de la réalisation des projets depuis la conception jusqu'à la mise en service sur site. Vous assurerez le respect du budget et des délais, tout en veillant à la demande qualité en vigueur.

De formation ingénieur en informatique et automatique industrielle de type ENSIMAG, SUPELEC (option système), UTC, vous avez de reelles compétences en électrotechnique et réseaux électriques. Votre connaissance des process et du contrôle commande a partir d'une expérience de 5 ans minimum dans la conduite de projets en milieu industriel, vous permettront de reussir dans cette mission.

Postes bases a Grenoble. Deplacements à l'etranger.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + pretentions) en precisant sur l'enveloppe la ref. M1920 à Jonction, 140 rue Gallieni - 92100 Boulogne, qui transmettra.



recherche pour son groupe projet de base compacte MISTRAL un

INGENIEUR RADIOFREQUENCE

Titulaire d'un diplôme Grande Ecole (ENST...) ayant une maîtrise parfaite du domaine technique concerné (radiofréquences et antennes), ainsi que des connaissances en informatique appliquée, ce jeune ingénieur sera dans un premier temps intégré au groupe projet et deviendra le responsable de la mise en oeuvre de ce moyen. Anglais indispensable. Poste basé à Toulouse.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 86 allée Jean Jaurès, 31000 Toulouse, sous la référence 48.2418/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

SECTEURS DE POINTE

Production
Informatique
Haute Technologie

C'est tous les mardis * dans le Monde initiatives

* daté mercredi

N O R M A N D I E

Responsable développement produits

Centrale, ENSAM...

Filiale d'un important groupe international américain, Carrier est leader mondial sur le marché de la climatisation et de la réfrigération. Sa division Carrier Transicold est spécialisée dans le domaine de la réfrigération de transport. Son entité française (500p.), située à Rouen est à la fois siège européen et centre de conception et de production d'équipements destinés au transport terrestre.

Spécialement conçu pour répondre aux demandes les plus pointues comme les plus novatrices de nos clients, notre processus de développement allie innovation, Qualité et Maîtrise des coûts.

Directement rattaché au Directeur de l'ingénierie et interlocuteur privilégié du marketing, vous êtes associé au plan produits pour l'identification des besoins du marché et des opportunités technologiques. Vous supervisez les développements menés par une équipe d'ingénieurs et techniciens (thermiciens, frigoristes, électromécaniciens et dieselistes). Vous utilisez l'ensemble des moyens de calculs et de tests pour la qualification et la mise en production Vous agissez également en parfaite cohérence avec les services Qualité, Achats et Production dont vous prenez les besoins en compte. Vous travaillez bien sûr en contact permanent avec les autres centres de conception aux Etats-Unis. Garant des coûts et des délais, vous planifiez, gérez les priorités et dirigez votre équipe dans un souci de rigueur et d'optimisation des ressources.

A 35 ans environ, de formation Ingénieur, vous êtes bilingue anglais et possédez une expérience réussie dans le management et le développement de systèmes ou de produits industriels mettant en œuvre des technologies proches ou identiques aux nôtres. Vos connaissances de la réfrigération statique ou de transport, de la climatisation et/ou votre expérience en mécanique et thermodynamique favoriseront votre adaptation technique. Véritable animateur d'hommes, vos capacités à communiquer, à organiser, et à réaliser vos objectifs vous permettront d'évoluer rapidement au sein du groupe en France ou à l'étranger.

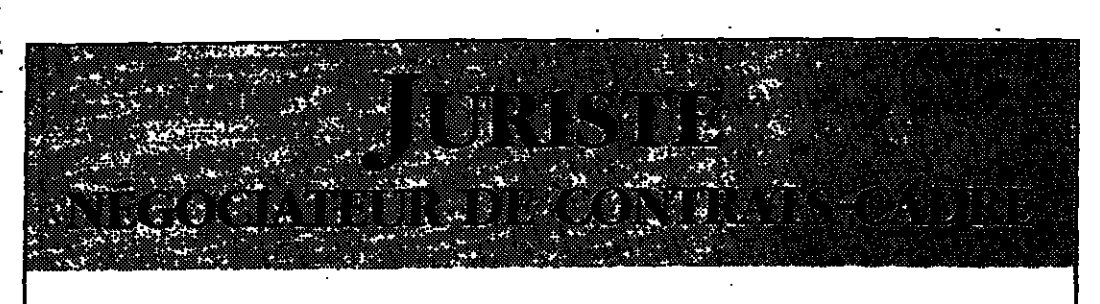
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manus., CV et photo), en précisant sur l'enveloppe la réf.891, à COMMUNIQUE 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT cedex.



TRANSICOLD
Division of Carrier Corporation

MEDIAPA

JURISTES



La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE recherche un Juriste Négociateur de contrats-cadre pour sa Direction des Marchés de Capitaux.

Vous intégrerez notre équipe responsable de la rédaction et de la négociation des contrats-cadre relatifs aux produits dérivés (français et étrangers).

Cette activité nécessite une première expérience similaire et une bonne pratique de l'anglais parlé et écrit. La connaissance de l'espagnol constitue un atout supplémentaire.

Ce poste requiert une formation supérieure juridique (Bac + 5) et un excellent sens du contact.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et photo) sous la référence JNC à Odile Flobert - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Service du Recrutement - 43 rue Taitbout - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIAPA

La position de notre groupe (6,3 milliards de francs, 13 000 personnes), numéro un mondial en optique ophtalmique, est due, en particulier, à sa vocation internationale, au développement de partenariats et à son sens de l'innovation. C'est pourquoi, nous recherchons la collaboration d'un :

Juriste accords industriels

Chargé de l'élaboration des nouveaux contrats techniques et du suivi des contrats existants, vous serez l'interlocuteur de nos partenaires dans les différentes étapes de négociation et de conseil, notamment dans le domaine des droits de propriété industrielle.

Titulaire d'un doctorat, DESS ou DEA en droit des affaires, vous bénéficiez d'une expérience minimale de 5 ans dans un environnement international.

Votre esprit d'analyse et de synthèse, vos qualités relationnelles et votre sens de la rigueur s'exprimeront pleinement dans cette mission, où, de plus, la maîtrise parfaite de l'anglais est indispensable.

Si vous souhaitez participer à ce recrutement, nous vous remercions d'adresser votre candidature sous la référence AP/ES/JA à notre conseil ORDIS : Annie Pierson, 29 rue de Berri, 75008 Paris.



ESSILOR

—EDITIONS—
LEGISLATIVES

Notre publication le Dictionnaire Permanent Social est l'outil de travail privilégié des juristes, des entreprises et autres praticiens du droit social. Pour renforcer son équipe rédactionnelle de haut niveau, nous recrutons un

JURISTE DROIT DU TRAVAIL

Vous analyserez les textes juridiques et commenterez la jurisprudence afin d'en dégager les solutions pratiques dans le cadre de nos bulletins d'actualité et de notre documentation de base. Etroitement associé à la réalisation technique de nos produits et au développement éditorial du Dictionnaire, vous participerez également aux points de Presse et d'informations organisés par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux.

A 28/32 ans, de formation supérieure en droit social (DEA, DESS ou Magistère), vous êtes reconnu comme un spécialiste du droit du travail et votre expérience significative de plusieurs années dans la Presse, l'Edition Juridique, les Syndicats Professionnels ou dans des fonctions d'études et de conseil a enrichi votre aptitude rédactionnelle.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite et prétentions) aux EDITIONS LEGISLATIVES, DRH/RED - 80 av. de la Marne - 92120 MONTROUGE.

ORC

AIX-EN-PROVENCE ANNECY BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

PROVENCE

Notre groupe, 14 000 personnes, 3 milliards de francs de chiffre d'affaires, rassemble plus de 40 filiales réparties dans le monde entier.

Juriste d'affaires
H/F

Au sein de notre holding, rattaché à notre secrétaire général, vous avez pour mission de conseiller, d'assister notre état-major et nos filiales en France et à l'étranger en matière de droit des affaires.

Vous négociez et rédigez les contrats et les marchés dans le domaine du droit des sociétés, et suivez les procédures contentieuses en relation avec nos conseils extérieurs.

Vous intervenez dans tous les domaines où votre compétence polyvalente est requise, notamment en droit commercial, droit fiscal et droit social.

De formation juridique supérieure (DESS, DEA, DJCE...), âgé de 35 ans ou plus, vous avez acquis une réelle compétence de généraliste dans une entreprise à structure similaire ou en cabinet d'avocats.

Idéalement, vous parlez anglais.

De bonnes qualités relationnelles, mais aussi rigueur, méthode et autonomie sont nécessaires pour réussir dans ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions), sous réf. 34134, à notre conseil Onoma, 6 place Jeanne-d'Arc, 13100 Aix-en-Provence.

Onoma
GROUPE COURTAUD

Institution financière spécialisée dans la garantie des financements de PME (100 personnes, 12 délégations régionales), nous étoffons notre service contentieux et cherchons pour notre siège (Paris 1er) un

JEUNE CHARGÉ D'ÉTUDES CONTENTIEUX

Vous assistez les chargées d'affaires dans le contrôle de la régularité du dossier de garantie, le suivi et la mise à jour des dossiers contentieux en cours.

De formation juridique (maîtrise en Droit des Affaires), avec de bonnes connaissances comptables et financières, vous avez quelques mois d'expérience en contentieux bancaire et le désir de vous investir pleinement dans ce métier.

Votre engagement personnel, votre rigueur alliés à votre esprit d'équipe sont des gages de réussite.

Ecrire à notre Conseil,
Marie-Claude TESSIER,
sous référence 6106

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE **Juriste**

Important Cabinet recherche pour compléter une équipe de juristes, un juriste propriété industrielle

Mission : ■ Manager une équipe de trois personnes ■ Assurer le suivi juridique d'un portefeuille de clients, dans le domaine du droit de la propriété industrielle, et le développer.

Profil : Agé(e) de 30/40 ans, de formation juridique supérieure (CEIPI, DEA, DESS), spécialisé(e) en droit de la propriété industrielle, vous devez justifier d'une expérience de 6 à 10 ans dans ce domaine, au sein d'un cabinet de conseils en propriété industrielle ou d'une grande entreprise.

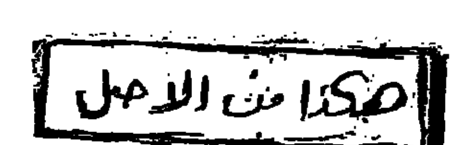
Ce poste, basé à PARIS, exige un bon niveau d'anglais et d'excellentes qualités relationnelles. Salaire motivant selon potentiel.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo, rémunération actuelle à EGGO CONSEILS (Réf JPI) 10, rue de Pouy 75013 Paris tél 45 80 37 37 - Fax 45 89 68 87 confidentialité assurée.

ORC

EGGO Conseils

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.





ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines

AIX-EN-PROVENCE ANNECY BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

NANTES

LES MUTUELLES DE LOIRE ATLANTIQUE

Présent sur l'ensemble des métiers de la santé, cet important organisme départemental (1.000 personnes) a une double vocation : commercialiser des produits d'assurance, de retraite et de prévoyance, et gérer des réalisations sanitaires.

Le directeur de la filière clinique recherche pour l'ensemble des 3 établissements dont il a la charge, le :

Responsable des Services Economiques et Administratifs

Membre de l'équipe de direction, il contribue à la définition de la politique générale de la filière, et assure l'optimisation de son budget administratif, achats et investissements.

Acteur de la qualité de l'accueil dans les établissements, il définit et harmonise les prestations distribuées aux services de soins.

Responsable de la coordination et du contrôle des secteurs administratif, pharmacie, lingerie et cuisine, il anime à ce titre une équipe de 50 personnes.

De formation type maîtrise de gestion ou ESC, le candidat possède une expérience acquise en établissement hospitalier ou dans l'hôtellerie. Véritable force de proposition, homme de dialogue et de consensus, il est rigoureux, autonome et responsable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) en précisant votre rémunération actuelle et vos souhaits à notre conseil : ONOMA - A. Griffon
15, rue Charles Monselet
44000 NANTES
Réf. 37423/M.



GROUPE COURTAUD

PILOTER DE GRANDS PROJETS

Un Etablissement Financier de premier plan recherche pour renforcer son département organisation (20 p.) un :

ARCHITECTE DES SYSTÈMES D'INFORMATION
ACTIVITÉS DE MARCHÉS

Au sein d'une équipe chargée de garantir la cohérence des systèmes d'information de notre Etablissement, vous assurerez la coordination de la mise en œuvre du Schéma Directeur des activités de marchés. A ce titre, vous prendrez en charge :
- les arbitrages avec les autres métiers
- le suivi des investissements et de la planification des projets
- la définition des méthodes, outils et procédures nécessaires à l'ensemble des acteurs du Schéma Directeur global de l'Etablissement.

Diplômé(e) d'une grande école (une double formation scientifique et de gestion serait un plus), vous avez acquis une expérience d'au moins cinq ans dans le domaine des marchés financiers où vous avez conduit des projets d'organisation et de systèmes d'information dans une démarche de changement.

Votre autonomie, vos excellentes qualités relationnelles vous permettront de réussir à cette fonction et d'évoluer dans le groupe.



Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et rémunération actuelle) sous la référence ORG2 à : EUROGROUP Participations, 17 rue Louis-Rouquier, 92300 Levallois-Perret.

CONSULTANTS SECTEUR BANCAIRE

Un Etablissement Financier de premier plan recherche pour renforcer son département organisation (20 p.) un :

ARCHITECTE DES SYSTÈMES D'INFORMATION
ACTIVITÉS BANCAIRES

Au sein d'une équipe chargée de garantir la cohérence des systèmes d'information de notre Etablissement vous assurerez la coordination de la mise en œuvre du Schéma Directeur des activités bancaires (compensation et moyens de paiement, crédits, relations clientèle...). A ce titre, vous prendrez en charge :
- le pilotage du projet,
- les arbitrages avec les autres départements,
- le suivi des investissements et de la planification des projets,
- la définition des méthodes, outils et procédures nécessaires à l'ensemble des acteurs du Schéma Directeur global de l'Etablissement.

Trois ans d'expérience en cabinet-conseil vous ont permis d'acquérir autonomie et capacité de négociation qui vous aideront à réussir dans cette fonction et à évoluer dans le groupe.



Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et rémunération actuelle) sous la référence ORG3 à : EUROGROUP Participations, 17 rue Louis-Rouquier, 92300 Levallois-Perret.

Schlumberger



■ Schlumberger emploie 48 000 personnes de 90 nationalités dans 87 pays, au sein de deux divisions : Services Pétroliers et Mesure et Systèmes.

Nous recherchons, pour notre Siège à Paris, un Assistant Trésorier, diplômé d'une grande école de gestion ou d'une université, avec une spécialisation financière.

Vous avez une expérience réussie d'environ 10 ans, acquise dans le Département Trésorerie d'une société internationale et/ou dans le secteur bancaire.Vous avez exercé ces responsabilités en tant qu'expatrié en Amérique Latine pendant au moins 5 ans. Vous parlez couramment l'espagnol, l'anglais et si possible le portugais.

Basé à Paris et rattaché au Directeur de la Trésorerie Atlantique-Asie, vous gérerez les risques de taux de change, négocierez les taux d'intérêt et optimiserez le cash-flow, pour l'ensemble des sociétés Schlumberger et pour tous les pays de votre zone. Vous serez également chargé des relations avec les banques.

Votre goût de l'initiative et des responsabilités ainsi que vos qualités de communication feront de vous un membre à part entière de notre équipe de gestion. La rigueur professionnelle, le sens des contacts et la mobilité seront les garants de votre réussite et de votre évolution au sein de Schlumberger, en France ou à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature (lettre et C.V.), sous la référence 5825, à la Direction du Personnel

Schlumberger Limited
42, rue Saint-Dominique - 75007 Paris

ADCOM

RESPONSABLE D'UNITÉ PRÉVOYANCE COLLECTIVE

PARIS OUEST

Importante Institution de Prévoyance appartenant à un Groupe leader en matière de protection sociale (15 milliards de F d'encaissements) recherche un Responsable d'unité. Sous l'autorité du Directeur de la prévoyance, il aura pour mission principale l'encadrement de 2 équipes d'environ 10 personnes chargées de la gestion des contrats entreprises et chômeurs. Agé de 30 ans, de formation Bac + 4 (maîtrise, Ecole de Gestion ou équivalent), le candidat possède une première expérience dans un environnement similaire, fait preuve de capacités d'encadrement et du sens des contacts. Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 229F à Christine BARILLER, 2 rue Saint Thomas d'Aquin, 75007 PARIS.

PSYNERGIE
GROUPE PRAXIA

LBW

Paris - Marseille - Montpellier - Lyon - Toulouse

ENTREZ DANS UNE AUTRE DIMENSION.
INGÉNIEURS,
LE MONDE DE LA FINANCE S'OUVRE À VOUS



Retrouvez-nous dans la rubrique
SECTEURS DE POINTE

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines - Juridique

Etablissement financier à forte notoriété recrute un

INGÉNIEUR D'AFFAIRES A L'INTERNATIONAL

Poste basé à Paris

Dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire intervenant dans l'organisation des marchés financiers, vous animerez l'un de nos projets de coopération internationale en cours en Europe Centrale et dans le Bassin méditerranéen en intégrant toutes les composantes humaines, juridiques, organisationnelles et techniques d'une modernisation de marché.

Vous avez une formation supérieure scientifique, juridique ou commerciale et avez acquis une expérience de trois à cinq ans en cabinet d'audit ou de conseil juridique dans des missions d'organisation.

Vous êtes prêt à intervenir à l'étranger (déplacements de deux semaines environ représentant trois mois par an hors de France). Vous avez le goût de la découverte et avez déjà été confronté aux contraintes qu'imposent les différences culturelles.

Surtout, recherchant constamment une circulation efficace de l'information, vous savez allier autonomie sur le terrain et travail d'équipe.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et rémunération actuelle au Monde Publicité, sous n° 8880
133, avenue des Champs-Elysées - 75409 Paris Cedex 08



Filiale du groupe Caisse des dépôts et du groupe Caisse d'Epargne, société spécialisée dans la gestion et la conservation de plus de 1,4 million de portefeuilles titres, nous recherchons pour poursuivre notre développement, un

ORGANISATEUR BACK-OFFICE SENIOR

Diplômé IESTO ou d'une école d'ingénieurs ou de commerce, vous avez au moins 6 ans d'expérience acquise au sein d'un cabinet de conseil ou dans le service organisation d'une grande banque.

Vous avez une bonne connaissance du back-office des valeurs mobilières, des systèmes d'information et plus particulièrement des OPCVM.

Au sein d'une équipe d'organisateurs, vous serez en charge d'un grand projet vous conduisant à rencontrer des interlocuteurs de haut niveau. Vous assurerez la coordination des travaux de plusieurs acteurs sur ce projet.

Vous avez mené au moins un grand projet et vous faites preuve des qualités relationnelles et techniques indispensables pour la réussite de ce type de mission.

Nous vous proposons de vous associer à notre challenge :
devenir leader du Back-Office Titres.
Gestitres est basé à ARCUEIL (RER B, Laplace).

Merci d'adresser lettre, c.v. et photo (impératif) sous réf. R7 à notre conseil FBO Consultants, Patricia Borzo, 15 rue de la Banque, 75002 Paris.



Finance Bourse Organisation

Contrôleur de Gestion

Filiale du groupe France Télécom, FCR lance sur le marché européen un service de téléphonie à bord des avions. Notre Direction des Mobiles Aéronautiques, en charge de cette activité nouvelle, recherche un Contrôleur de Gestion H/F.

Pour cette création de poste, l'ensemble du contrôle de gestion de la Direction est à mettre en place et à animer : procédures et contrôle, budgets et plans, reporting, aide à la décision.

Nous recherchons un candidat de formation supérieure avec 5 à 7 ans d'expérience du contrôle de gestion opérationnel, si possible en milieu High Tech, possédant d'excellentes connaissances de la comptabilité et des techniques financières françaises et anglo-saxonnes. Une parfaite maîtrise de l'anglais est impérative.

Forte autonomie, sens relationnel, implication personnelle et intérêt pour les télécoms seront nécessaires pour réussir dans cette fonction à créer.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. AL/A4/M à FCR - DRHA - 124, rue Réaumur 75091 PARIS CEDEX 02.



France Telecom FCR

Votre motivation de vendeur et votre sens de l'analyse financière au service d'une grande banque américaine.

CHARGÉ DE COMPTES JUNIOR

De formation supérieure (Grande Ecole de Commerce, DESS Banque et Finance + MBA, ou équivalent), vous êtes parfaitement bilingue anglais et avez idéalement une première expérience en cabinet d'audit ou dans une banque d'affaires.
Nous vous proposons d'intégrer, au sein de la Direction Grandes Entreprises, une petite équipe en charge des relations avec les filiales françaises de groupes internationaux du secteur de l'industrie.

Sous la responsabilité du Directeur du département, et en coordination avec le siège de la banque aux Etats Unis, vous mettrez en œuvre auprès de filiales françaises la stratégie de développement définie avec leurs groupes au niveau mondial. Vous interviendrez plus particulièrement sur : l'étude du positionnement des filiales sur leur marché, l'analyse de leur qualité de crédit, l'identification et la vente d'une large gamme de services bancaires, y compris en matière de Corporate Finance.
Votre capacité à dialoguer et négocier au plus haut niveau (Directeur Financier, Trésorier...), une forte motivation personnelle et le goût du travail en équipe, vous seront indispensables au quotidien.

Pour ce poste basé à Paris, merci d'envoyer lettre, CV et photo, sous réf. 78383 à EURO RSCG Futurs, 2 rue de Marengo, 75001 Paris, qui transmettra.

WANG Filiale d'une société américaine du secteur informatique, Paris-Est recherche son

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

Sa mission : sous l'autorité du DGA
- participation à l'élaboration de la politique sociale.
- gestion de l'emploi et des plans de formation,
- relations et négociations avec les représentants du personnel.
- assistance et conseil aux responsables hiérarchiques.

Son profil :
- formation supérieure. Expérience de la fonction en high tech souhaitée,
- maîtrise de la législation sociale adaptée au terrain,
- maîtrise de l'anglais indispensable.

Merci d'envoyer votre dossier, CV et lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. M 9511 à notre conseil : ROUBEIX DECISION - 32, rue des Volontaires - 75015 PARIS.

P.M.E. de négoce située en région parisienne recherche un

Contrôleur de gestion H/F

Sous la responsabilité hiérarchiquedu Directeur Administratif et Financier, vous aurez pour missions, sur les bases d'un reporting mensuel fiable établi par le service comptable, d'élaborer et de suivre les tableaux de bord de gestion générale afin d'aider la Direction dans ses décisions et de réaliser des études commandées par le Comité de Direction. Vos deux missions prioritaires seront l'établissement des budgets et l'analyse des coûts unitaires commerciaux et logistiques.

Agé de 25 à 30 ans, diplômé d'une Ecole de Commerce, vous avez une première expérience en contrôle de gestion ou en cabinet d'audit.
Une bonne maîtrise de la micro-informatique est indispensable.

Merci d'envoyer CV, photo, lettre de motivation manuscrite et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la référence 4600, à Jonction, 140 rue Gallieni, 92100 Boulogne qui transmettra.

Jonction

هكذا من الأصل

SECTEUR PUBLIC

Collectivités territoriales - Ministères

VILLE DE CERGY

LA VILLE DE CERGY (Val d'Oise) 52 000 habitants
Ville-centre de l'Agglomération Nouvelle de
CERGY PONTOISE à 40 mn de PARIS - ligne A du RER

recrute

- par voie de mutation aux titulaires du Grade de **Conservateur de bibliothèque** un

DIRECTEUR POUR LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE L'HORLOGE H/F

(Nombre de lecteurs en constante évolution + 18% ces deux dernières années, + 16% de prêts).

Chargé de diriger et d'animer une équipe de 22 à 25 personnes, vous contribuerez à l'évolution de la politique de lecture publique de la Ville, à travers la mise en oeuvre d'un plan lecture innovant.

Vous aurez en charge la coordination générale de l'équipe, tant dans la gestion administrative des personnes que dans la gestion budgetaire, ainsi que dans la mise en oeuvre des animations. Vous collaborerez, à l'intérieur du réseau des Bibliothèques de l'Agglomération Nouvelle de CERGY-PONTOISE, aux différentes actions proposées.

Vous serez placé sous l'autorité du Secrétaire Général Adjoint Animation et Vie Sociale. Titulaire du grade de **Conservateur de bibliothèque 2ème classe**, vous justifiez d'une culture générale solide.

Fort d'une expérience d'animation et de formation, vous possédez également une bonne connaissance des outils informatiques et micro-informatiques des bibliothèques.

Vous avez, par ailleurs, le sens du travail en équipe, des aptitudes à l'encadrement ainsi qu'un très bon contact avec le public et justifiez d'une expérience similaire.

Poste à pourvoir immédiatement.

Adresser candidatures manuscrites avec curriculum-vitae à :
Madame Le Maire - 12 rue de l'Abondance - 95800 CERGY.

ORC

Ce conseil Général d'un département Centre, dans le cadre de la mise en place **d'une Agence de Développement et d'Animation Economique Locale**, crée deux postes :

Chargé de Mission

Développement Rural

A 30/35 ans, DESS d'aménagement du territoire ou de développement local, votre connaissance du monde du développement rural - Réseaux - Problèmes - Structures, vos qualités d'ensemblier : mise en relation - capacité de synthèse - recherche de compromis, vous permettront de vous imposer comme l'interlocuteur crédible de multiples structures afin de faire aboutir les projets que vous aurez contribué à fédérer ou à générer. ***(Réf. 50315)***

Chargé de Mission Europe

Vous suivrez et analyserez l'évolution de certains indicateurs économiques du Département, veillerez sur les appels à projets de l'Europe.

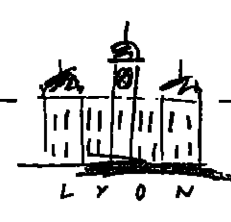
De formation supérieure en sciences économiques, vous avez acquis une bonne maîtrise de la statistique, connaissez des services de la Commission Européenne, avez une pratique de la négociation avec la DATAR ainsi que la Commission, savez rédiger. ***(Réf. 50316)***

Votre intégration et votre évolution nécessitent de résider sur place. Sachez aussi que vous trouverez dans le contexte dynamique de notre Agence de Développement Local une rémunération motivante ainsi qu'un réel travail d'équipe sur des projets économiques utiles, s'inscrivant dans une vision novatrice de la mise en valeur des atouts de ce département.

FC Conseil

Pour recevoir des informations complémentaires sur l'un ou l'autre de ces postes, nous vous remercions d'adresser lettre de motivation + CV + rémunération actuelle sous référence choisie à FC Conseil, 9, rue du Faubourg Saint Honore 75008 Paris.

FRANCOIS CORNEVIN



LA VILLE DE LYON

recherche pour son Centre de la Découverte des Sciences et des Métiers

Un Directeur Scientifique

Vous assurez la promotion d'un centre auprès des écoles, des comites d'établissements et des parents. Vous animez et formez l'équipe opérationnelle nécessaire et mettez en place les moyens de gestion en vue d'accueillir 50 000 visiteurs par an.

Interlocuteur privilegie auprès des elus et des services de la ville pour le planning des travaux (installations museographiques notamment), vous assurez egalement le contact avec le Centre de Culture Scientifique et Technique de Lyon pour la mise sur pied d'ateliers d'animation scientifique.

Imaginatif, vous proposez des expositions temporaires en complément de l'exposition museographique permanente et veillez à la conception et la bonne realisation d'un espace "Decouverte des metiers" en complément de celui des Sciences.

Gestionnaire et homme de contact, vous oeuvrez pour assurer un financement partiel de cette realisation par les entreprises.

Dote d'une solide formation scientifique, Professeur ou Ingenieur, enrichie d'une bonne connaissance de la communauté scientifique et universitaire locale, vous possedez une expérience significative préalable en marketing dans le domaine culturel ou de loisir.

Votre aptitude à animer une équipe, à travailler avec des enfants, alliée à de bonnes capacités à communiquer avec des partenaires multiples constituent vos atouts. Pratique de l'anglais écrit et parlé.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV) à Monsieur le Maire - Division du Personnel - Service Recrutement - Hôtel de Ville - BP 1065 - 69205 LYON cedex 01.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

FONCTION PUBLIQUE

Etablissement universitaire d'enseignement supérieur situé à Aix-en-Provence, reconnu pour son orientation internationale et sa démarche Qualité.

En équipe avec la Direction (enseignants), le Secrétaire général participe au management de l'établissement et a plus particulièrement la responsabilité de sa gestion administrative (comptabilité et personnel).

Ce poste conviendrait à un(e) diplômé(e) de l'enseignement supérieur (Maîtrise de droit, Ecole de commerce ou d'ingénieur, etc.+ spécialisation en gestion, type C.A.A.E.) ou a une personne expérimentée. Il/elle peut travailler en anglais, et l'informatique est pour lui/elle un outil de travail quotidien. Il/elle bénéficie en outre d'une expérience d'au moins cinq années de responsabilités en gestion, acquise en entreprise, dans le secteur public ou encore dans l'économie sociale et le secteur associatif.

Possibilité d'aménager son temps de travail. Envoyer CV + lettre manuscrite a : I.S.C., chemin de la Bosque - 13510 Eguilles.



recrute son

CHEF DU SERVICE JURIDIQUE H/F

A la tête d'une équipe de douze personnes, vous devrez assurer une mission générale de conseil des services de la Région en matière juridique et de marchés publics.

Placé sous l'autorité du directeur des affaires financières, vous serez en relation avec l'ensemble des responsables de l'administration régionale.

Nous recherchons pour ce poste à pourvoir au 1er mai 1995, un fonctionnaire appartenant à un corps recruté par voie de l'E.N.A. ou au cadre d'emplois des administrateurs territoriaux ayant une bonne formation juridique, le sens de l'organisation et de réelles capacités de négociation.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, C.V. et photo à la Région d'Ile de France - Direction de l'Administration Générale, 251, rue de Vaugirard - 75015 Paris -Sous la référence SPI

safari

Agence de l'Eau Rhin-Meuse

FICHE DE POSTE

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER DES OPÉRATIONS DE SOUTIEN AUX INTERVENTIONS DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE à METZ (57)

(établissement public de l'Etat)

Mission :

Rattaché au Chef de la Division Administration et Finances, le Responsable administratif et financier des opérations de soutien aux interventions a la charge, sur le plan juridique, de l'achat de prestations intellectuelles et de service au titre du soutien aux interventions (Budget d'environ 60 MF par an ; 350 dossiers en cours).

Profil :

Contractuel ou titulaire de catégorie A de la Fonction Publique de l'Etat ou territoriale, en position de détachement, hors cadre ou disponibilité, formation à dominante droit administratif et finances publiques (Bac + 4 ou Bac + 5) ; excellente connaissance des achats publics ayant une expérience réussie de 3 à 5 années dans ce domaine ; connaissance et pratique de la comptabilité publique ; bonne pratique de la micro-informatique (tableur et base de données) ; rigueur, sens des relations et du travail en équipe seront des qualités appréciées.

Candidatures et renseignements complémentaires :

Les CV accompagnés d'une lettre manuscrite de motivation et d'une photo d'identité doivent parvenir au Directeur de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse/DRII, B.P. 19, 57161 Moulins-lès-Metz, **avant le 15 avril 1995.**

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de
M. Daniel BEYER, Chef de la Division Administration et Finances - Tél. (16) 87-34-47-45.

LE MONDE DES CADRES





GRÂCE À SA PASSION POUR L'EXCELLENCE, GE EST UN DES GROUPES LES PLUS PERFORMANTS AU MONDE, DONT L'OBJECTIF EST D'ÊTRE PREMIER DANS CHACUNE DE SES BRANCHES D'ACTIVITÉS -DE L'ÉCLAIRAGE AUX MOTEURS D'AVION, DES SERVICES FINANCIERS À L'IMAGERIE MÉDICALE.

LA DIVISION GE MÉDICAL SYSTEMS, LEADER MONDIAL DE L'IMAGERIE MÉDICALE, OFFRE UNE GAMME COMPLÈTE DE PRODUITS ET SERVICES DÉVELOPPÉS DANS LE MONDE ENTIER. SA FILIALE GE MEDICAL SYSTEMS EUROPE PRÉSENTE EN EUROPE, AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE (4 000 PERS./CA DE PLUS D'UN MILLIARD DE DOLLARS) RECHERCHE POUR SON SIÈGE SITUÉ À BUC (78)

Responsable Ressources Humaines

Pour l'activité Service Après-Vente France (500 p. CA 600 MF), vous apporterez votre support à l'équipe de management en matière d'organisation du département et de développement des hommes.

Vous prendrez en charge des dossiers spécifiques dont certains nécessiteront des négociations avec les partenaires sociaux, mettrez en place les méthodes/outils de gestion RH du groupe GENERAL ELECTRIC et serez responsable de la gestion de tout le personnel de ce département. En tant que membre de la DRH européenne, vous participerez également aux différents projets de la fonction. Vous êtes de formation supérieure avec une expérience opérationnelle réussie de 5 ans minimum, de préférence dans un environnement international. L'anglais est indispensable, une 3ème langue serait appréciée. (réf. RRH)

Organisation Development & Training Program Manager Europe

Au sein de la Direction des Ressources Humaines, vous serez chargé(e) de la conception et de la mise en oeuvre de programmes de développement des organisations et des personnes à travers l'Europe, dans des domaines variés tels que Leadership, Efficacité des Forces de Ventes, Amélioration des Process, Changements culturels, "Team Building"... Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez 5 à 10 ans d'expérience réussie dans le Développement des Organisations et la Formation dans un environnement international, au sein d'un cabinet conseil ou d'une DRH. Vous avez des compétences reconnues de consultant interne, de "facilitateur" et de formateur. L'anglais sera votre langue de travail. Une 3ème langue européenne serait appréciée. (réf. OD)



Si l'opportunité de rejoindre une entreprise de haute technologie et multiculturelle offrant des possibilités de développement professionnel importantes vous motive,

envoyez dès aujourd'hui votre candidature, en précisant la référence du poste choisi sur l'enveloppe à LBW, 42 rue Laugier, 75017 PARIS, qui transmettra.

OUVERTURE AU CHANGEMENT, ESPRIT D'ÉQUIPE, RAPIDITÉ, ÉNERGIE, GOÛT DES DÉFIS, RESPECT DES ENGAGEMENTS, SONT LES VALEURS DE NOTRE ENTREPRISE.

LBW

2 ASSOCIÉS

Nous intervenons depuis 18 ans, dans de grandes entreprises lorsqu'elles veulent changer leur organisation et/ou leurs équipements.

Notre contribution est :

- de les aider à définir et conduire le changement
- de faire avancer conjointement les projets dans leur dimension économique, technique, organisationnelle et sociale
- d'obtenir un niveau de performance à court et à long terme.

- *La conduite de projets d'investissement* : pour que l'équipement nouveau soit l'occasion d'innover dans l'organisation et d'élever le niveau des performances (Danone ; Peugeot ; U + S ; Rhône Poulenc ; Banque de France)
- *La productivité globale* : en agissant sur les structures, les modes de fonctionnement, les systèmes d'information et de gestion, le contenu et l'organisation du travail (Lilly F ; Beecham ; Cebal ; EDF ; Crédit Mutuel).
- *La qualification des emplois* : en vue d'atteindre un niveau de performance accrue, grâce à des emplois plus qualifiés et plus attractifs (Kronenbourg ; Vittel ; Sollac ; ACFCI ; Pinault Printemps).

IECI (13 personnes) recrute deux consultants associés de haut niveau et de grande culture, qui devront :

- Avoir de l'ordre de 32 à 42 ans
- Être issus d'une grande Ecole (Sciences, Gestion, Administration : X. Mines. Centrale. HEC. Business School. Norm. Sup.) et-ou être diplômés d'université troisième cycle
- Avoir exercé des responsabilités globales, élevées et diversifiées.

- Ayant l'expérience personnelle de changements importants
- Reconnues pour les capacités d'écoute, de synthèse, d'innovation et de réalisation
- Aptes à mobiliser tous les acteurs en faisant preuve de la même autorité pour être écoutées d'une direction générale ou d'un atelier de production.

➤ Sachant aussi faire la promotion et la vente de notre société.

- Le partenariat au sein d'IECI et dans sa gestion
- Une formation à nos méthodes et démarches originales
- La responsabilité globale de contrat (chef de projet)
- Un travail en équipe pluridisciplinaire sur tous contrats
- En 1994 : la rémunération globale des consultants associés s'est étagée entre 450 et 700 kF.

Ecrivez-nous avant le 25 avril 1995
Lettre manuscrite + Photo + CV + rémunération actuelle
IECI Développement
30 rue Herder 67000 STRASBOURG

IECI DEVELOPPEMENT

MEDIAPA

Notre Cabinet Conseil en Ressources Humaines

spécialiste Européen de l'Industrie Microélectronique, se développe et ouvre un Bureau à Paris.

Noël COMMUNOD, *Directeur*

Christine JAULMES, *Consultant-Psychologue,*
Recherches et Evaluations de Cadres et Dirigeants

Daniel LAVOREL, *Ingénieur ENSERG, Recrutements pour la Microélectronique*

Didier PEUPLE, *Consultant-Formateur en Management*

seront heureux de vous accueillir :

132 boulevard Camélinat, 92240 MALAKOFF
Tél. : (1) 46 73 05 70
Fax : (1) 46 73 05 65



A chaque homme sa voie

2 Cadres Formateurs de haut niveau



Notre Groupe, présent sur les marchés automobiles mondiaux, participe activement aux développements des techniques de demain. La stratégie qui guide l'ensemble de nos équipes repose sur un projet d'entreprise ambitieux qui se décline très concrètement avec pour objectifs Qualité Totale et Satisfaction Client.

Nous créons une école de formation interne dans le but de renforcer la stratégie Groupe qui nous anime et recrutons deux Cadres Formateurs de haut niveau.

A 35 ans environ, de formation supérieure (minimum Bac + 4), vous possédez une expérience de la vie industrielle, une pratique de la pédagogie, de la formation en entreprise et un tempérament ouvert et communicatif.

A ce poste, vous apportez votre savoir-faire en matière de formation et pédagogie pour préparer en équipe les programmes ainsi que la conduite de sessions de formation.

Très pragmatique et concret, votre réussite repose sur votre capacité à intégrer la dimension industrielle du Groupe pour la communiquer parfaitement en France comme hors de France.

La maîtrise de la langue française et de la langue anglaise est nécessaire.

Poste basé en Région Parisienne. Evolution à terme au sein du Groupe.

Merci d'adresser CV, photo, lettre à VALEO RECRUTEMENT BP 911 - 75829 PARIS Cedex 17 sous la référence 81.72 FORM/LM portée sur lettre et enveloppe. La sélection des candidatures est effectuée par notre partenaire MERCURI URVAL.

Le Groupe Valeo, par sa gamme de produits et systèmes de haute technologie et son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobile et de véhicules industriels dans le monde.



Consultant progiciel RH

Nous sommes l'une des toutes premières SSII spécialisée dans le Facilities Management. Avec plus de 500 collaborateurs et nos 11 sites répartis dans les différentes régions, nous sommes reconnus pour notre savoir-faire et la qualité de nos prestations. Nous recherchons aujourd'hui un consultant progiciel RH.

Véritable interface entre les directeurs financiers et les DRH, votre mission d'études consiste à faciliter l'intégration du progiciel TSRH chez nos clients. Vous participez avec la direction commerciale aux actions d'avant-vente pour la partie gestion des ressources humaines et pour la prise en compte des spécificités des clients.

Vous aidez les équipes d'intégration à personnaliser notre service en fonction des exigences spécifiques de nos clients.

Agé de 30-35 ans, de formation bac + 5 en ressources humaines, vous justifiez d'une expérience de 7 ans minimum. Vous avez de réelles compétences en gestion des ressources humaines et un excellent sens de la communication.

Merci de nous faire parvenir votre candidature : TS FM, direction des ressources humaines, le Capitole, 55 avenue des Champs-Pierreux, 92029 Nanterre.

TS FM
Groupe France Telecom

MEDIA SYSTEM

Chef de publicité développement

RL&A se positionne sur le marché de la communication et du marketing ressources humaines (études - communication de recrutement - communication interne). Notre objectif est d'offrir à nos clients un ensemble de services et de conseils précisément adaptés aux besoins de chacun d'eux : du "sur-mesure" au meilleur rapport qualité/prix.

Notre 2ème année sera placée sous le signe du développement et nous recherchons aujourd'hui pour étoffer ce groupe un(e) Chef de Publicité. Vous prospecterez les décisionnaires d'entreprises et institutions pour leur vendre nos savoir-faire.

De formation supérieure, 28/30 ans environ, votre expérience dans une fonction similaire vous a rodé aux techniques de vente "réponse aux besoins". Reconnu comme un excellent commercial par votre entourage professionnel, vous alliez pugnacité et patience, écoute et enthousiasme, créativité et pragmatisme, autonomie et générosité.

Si vous êtes prêt à participer activement à notre développement, envoyez votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) à Ramid Lamrani - RL&A - 4, av. Desfeux - 92100 BOULOGNE.

RL&A



LE MONDE DES CADRES

Filiale du premier groupement français de distributeurs indépendants (2 milliards de F de CA), notre société gère deux enseignes spécialisées dans le négoce de gros, la pose de revêtements de sol et muraux, et un magasin de décoration. Nous recherchons un

DIRECTEUR D'EXPLOITATION — Lyon
bras droit de la DG

Vous optimisez la gestion de notre société, tant sur le plan commercial, du contrôle de gestion, du juridique et de l'administratif. Vous entretenez aussi des relations étroites avec la maison-mère. Vous encadrez en direct une dizaine de personnes.

Agé de 35 à 40 ans, vous avez une solide formation de gestionnaire, que vous avez concrétisée dans un univers où votre rigueur, votre implication, votre sens des relations humaines, vous ont permis de réussir dans un poste généraliste.

Vous souhaitez exprimer votre talent dans une entreprise en développement, alors écrivez à notre Conseil, Pascale LEVET, sous réf. 1677/LM



ALEXANDRE TIC SA
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON

La Fédération des Centres sociaux et socio-culturels de France recherche son

DÉLÉGUÉ(E) NATIONAL(E)
CHARGÉ(E) DE LA FONCTION INFORMATION ET COMMUNICATION

Missions : • globalement, participer aux missions de la Fédération • spécifiquement, assurer la fonction d'information et de communication ainsi que le suivi de dossiers thématiques particuliers.

Capacités requises : de rédaction • d'animation • de discernement dans la sélection de l'information.

Cursus : niveau bac + 5 • expérience de la fonction de 5-10 ans • connaissance du secteur.

Conditions : C.C. : SNAECSO • Rémunération 210 KF + • Lieu de travail : Paris + déplacements fréquents.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. et références travaux écrits à notre Conseil **COPAS – 37, place Rihour 59800 LILLE** – qui est chargé du recrutement.



La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris représente, conseille et informe les 270 000 entreprises de Paris, des Hauts de Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val de Marne. Elle participe à l'aménagement et à l'équipement de Paris et de sa région. Chaque année, 12 000 étudiants et 40 000 adultes suivent des formations dans ses établissements d'enseignement. De ces multiples activités au cœur de l'économie découle tout un univers de métiers qu'elle vous propose de partager !

ORGANISATEUR SENIOR H/F

Au sein de la Direction de l'Organisation et de l'Informatique, le département Conseil et Procédures concourt à l'optimisation de l'organisation générale de la CCIP. Il intervient en tant que Conseil auprès de la Direction Générale, des Directions et Etablissements dans leurs choix organisationnels.

Vous concevez, améliorez les procédures générales et accompagnez les services dans leurs projets d'évolution, depuis la phase de diagnostic, l'élaboration de préconisations, jusqu'à la mise en place des solutions.

De formation supérieure (grande école d'ingénieurs ou de commerce ou universitaire), vous travaillez dans ce domaine depuis 5 à 10 ans et possédez une forte qualification dans la conduite de projets.

Une expérience en cabinet de conseil serait appréciée, ainsi que des interventions dans le milieu des administrations ou le secteur para-public.

Vous alliez les qualités du consultant et de l'organisateur de terrain.

Votre aptitude au dialogue et à la concertation est réelle et vous appréciez le travail en equipe.

Vous rédigez avec beaucoup de facilite et possedez une bonne culture générale en informatique.

Merci d'adresser votre candidature s/réf. ALMO4730 à la CCIP - DRH - Michèle DAIN Responsable du Service Recrutement/Mobilité 8, rue Chateaubriand 75008 PARIS.



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Au plus près des entreprises

Société d'arômes située en région parisienne avec un CA consolidé de 300 millions de francs recherche

Directeur de la recherche et du développement

Cette offre s'adresse à un candidat de formation scientifique supérieure ayant une solide expérience dans le domaine de la recherche et de l'animation d'équipe et souhaitant être un acteur important dans le développement d'une société d'arômes.

A ce titre, il sera chargé :
- de maintenir un bon niveau scientifique et technologique
- de coordonner et d'animer l'équipe de recherche (15 personnes)
- d'être l'interlocuteur des organismes extérieurs.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. 60372 à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui nous le transmettra.

---

4 Consultants Confirmés
FUTURS ASSOCIÉS

Nous intervenons en matière de Recrutement et de Bilans professionnels, de Formation et de Conduite de projets, de Conseil de direction et de «Coaching».

La passion de nos métiers, la faculté à travailler en équipe projet, une cellule pédagogique intégrée, le goût du sur mesure... et l'esprit d'entreprise expliquent, en partie, une croissance régulière de 40% par an.

■ Pour notre département recrutement, nous souhaitons intégrer des consultants justifiant d'une parfaite connaissance d'un des secteurs suivants : **Santé - Grande Distribution - Industrie - Grande Consommation.**

■ Pour nos autres départements, des consultants ayant l'expérience de missions d'initiation et d'accompagnement du changement.

A 30/35 ans, vous avez su développer et fidéliser un portefeuille clients; vous souhaitez par ailleurs vivre «autrement» votre métier de conseil et capitaliser sur votre acquis.

Merci d'adresser votre candidature sous référence LM/RP à **MIX RH - 2, rue du Colonel Driant - 75001 Paris.**



CONSEIL EN DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

LYON

SIGMA-ALDRICH®

Filiale française d'un groupe international d'envergure, nous commercialisons une gamme de produits étendue (produits de base pour la recherche/produits chimiques et biochimiques - 75 000 références), destinés à une clientèle professionnelle diversifiée (centres de recherche, industries chimiques et pharmaceutiques). Nous renforçons nos structures et créons un poste de :

Directeur de l'Administration des Ventes

Rattaché au Directeur de la filiale, en étroite collaboration avec les Responsables Commerciaux, vous êtes responsable du **service à la clientèle :**
- gestion des commandes • support technique à la vente
- traitement des incidents • satisfaction des clients.

Vous animez et dirigez une équipe d'une vingtaine de collaborateurs (Bac + 2 à Bac + 4).

Agé de 35 ans environ, de formation supérieure commerciale ou technique, vous disposez d'une expérience professionnelle réussie dans une fonction similaire, acquise de préférence dans l'industrie chimique et/ou pharmaceutique.

Organisé, rigoureux, votre exigence en matière de service aux clients est l'un des facteurs clés de notre succès. Votre potentiel vous permet de vous adapter au rythme de croissance constant de nos activités. Vous parlez anglais couramment.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV), sous réf. 12-5PDL, à notre Conseil ONOMA, Tour du Crédit Lyonnais, 69431 Lyon Cedex 03.

Onoma



GROUPE COLREAVD

Consultants en formation "Banque-Finance"

Dans le cadre de son developpement, CAPFOR recherche des consultants en formation possédant une expertise dans le domaine de la banque et/ou de la finance.

De formation superieure, ces professionnels de l'ingénierie, de la pédagogie et de l'animation bénéficient d'une experience minimum de 5 ans dans la banque ou l'assurance.

Agés de 35 a 40 ans, ces consultants sont dotés d'une grande disponibilité et d'une capacité à développer un portefeuille de clients « grands comptes ».

Autonomes et responsables, ils possèdent des qualités de communication permettant une intégration réussie au sein de notre équipe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, à Jacques CROCHET, CAPFOR ATLANTIQUE, Département Finances, 2 rue du Château-de-l'Eraudière, BP 1507, 44315 Nantes Cedex 03, sous réf. 2803F.

CAPFOR

AQUITAINE - BRETAGNE - FRANCHE COMTE - ILE DE FRANCE - NORMANDIE - PAYS DE LOIRE - POITOU CHARENTES - PROVENCE ALPES COTE D'AZUR - RHONE-ALPES

Leader mondial dans le domaine de l'ophtalmologie, nous recherchons pour notre centre de recherche et développement Europe, basé à Sophia Antipolis

NICE - SOPHIA ANTIPOLIS

Jeune Statisticien H/F

Titulaire d'une formation supérieure en statistique (Bac+3/4 minimum), vous avez si possible une première expérience dans le traitement de données cliniques avec le logiciel SAS.

Reportant au responsable du service Biométrie, votre mission consiste à : • développer ou adapter des programmes d'analyse statistique en SAS, • participer au développement d'une librairie de programmes pour la génération de tables standardisées, • rédiger des synthèses pour les rapports statistiques.

Sens de l'initiative, capacité de communication (maîtrise de l'anglais) sont des facteurs essentiels pour pouvoir s'intégrer rapidement dans un environnement de travail international et multi-fonctionnel.

Poste en CDD de 18 mois.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à ALLERGAN EUROPE, Didier ILL, 2720 Chemin St Bernard, 06224 Vallauris cedex.

ALLERGAN EUROPE

Spécialiste ORACLE

Attiré par le Conseil en entreprise, nous vous proposons de venir rejoindre nos equipes de Consultants. Notre Cabinet se situe parmi les tous premiers sur le plan national. Vous prendrez en charge la mise en œuvre effective des logiciels ORACLE application (modules financiers) chez nos clients. Pour réussir, vous temoignez impérativement d'une première expérience significative dans des missions similaires qui vous positionnent comme un spécialiste de haut niveau. Disponible, de l'allant, le goût pour la réussite, vous êtes diplômé d'une école d'ingenieurs et êtes âgé de 25/27 ans.

Réf. 4476/M

CURRICULUM - 6 passage Lathuile 75881 Paris cedex 18

Filiale française d'un Groupe International recherche pour «sa branche Granulats» un :

Responsable Foncier
ILE-DE-FRANCE

Sous l'autorité et en relation étroite avec le Directeur Régional, vous participerez à la définition de la politique foncière de la filiale.

Vous prendrez en charge les prospections géologiques, négocierez pour l'acquisition des terrains et monterez les dossiers d'autorisation en vue de l'exploitation des sites en respectant la réglementation en cours et l'environnement. Vous établirez des relations avec les riverains, les associations, les propriétaires, les administrations, les autorités politiques...

A 35 ans minimum, géologue de formation (ou équivalent), vous avez une expérience confirmée sur le terrain en recherche foncière. Votre sens aigu du contact, votre dynamisme vous pousse à rechercher un nouveau challenge.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous référence 8 5 04 01 à notre Conseil, Béatrice GALIEVSKY, FAVEREAU Consultants, 52, rue de la Fédération 75015 PARIS.

FAVEREAU CONSULTANTS

LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial